



1-3-2

## RÈGLEMENT ÉCRIT

### > PARTIE 3 : PATRIMOINE BÂTI

#### > Fiches patrimoine bâti Aubervilliers

Dossier d'approbation – Conseil de territoire du 25 février 2020

Mis en compatibilité par délibération du Conseil de Territoire le 13 octobre 2020 (MECDU Village Olympique)

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 9 novembre 2021 déclarant d'intérêt général le projet de site unique du ministère de l'intérieur valant mise en compatibilité du document d'urbanisme de plaine commune (MECDU PSU St Ouen)

Mis en compatibilité par arrêté inter-préfectoral du 2 décembre 2021 portant modification de la déclaration d'utilité publique relative aux travaux nécessaires à la réalisation de la ligne 15 Est

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 14 mars 2022 déclarant d'utilité publique le projet de réalisation du campus hospitalo-universitaire Grand Paris Nord « CHUGPN » et emportant mise en compatibilité du document d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'établissement public territorial Plaine Commune (MECDU CHUGPN)

Modifié par délibération du Conseil de Territoire le 29 mars 2022 (Modification n°1 du PLUi)

Mis en compatibilité par décret du Conseil d'Etat en date du 30 mars 2022 modifiant le décret no 2016-1566 du 21 novembre 2016 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à la réalisation du tronçon de métro automatique du réseau de transport public du Grand Paris reliant les gares de Pont-de-Sèvres et de Saint-Denis Pleyel, dans les départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis et emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Bois-Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud et Suresnes et de l'établissement public territorial Plaine Commune (MECDU ligne 15 Ouest)

Mise à jour n°2 des annexes par arrêté du Président de l'EPT Plaine Commune du 16 août 2022.

Modifié par délibération du Conseil de Territoire en date du 11 avril 2023 (Modification n°3)

Mise à jour n°3 des annexes par arrêté du Président de l'EPT Plaine Commune du 15 mai 2023

Mis en compatibilité par délibération du Conseil de Territoire du 27 juin 2023 déclarant d'intérêt général le projet de la Tony Parker Academy et emportant mise en compatibilité du PLUi

Modifié par délibération du Conseil de Territoire en date du 18 septembre 2023 (modification simplifiée n°1)

Mise à jour n°4 des annexes par arrêté du Président de l'EPT Plaine Commune du 19 décembre 2023

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

## SOMMAIRE

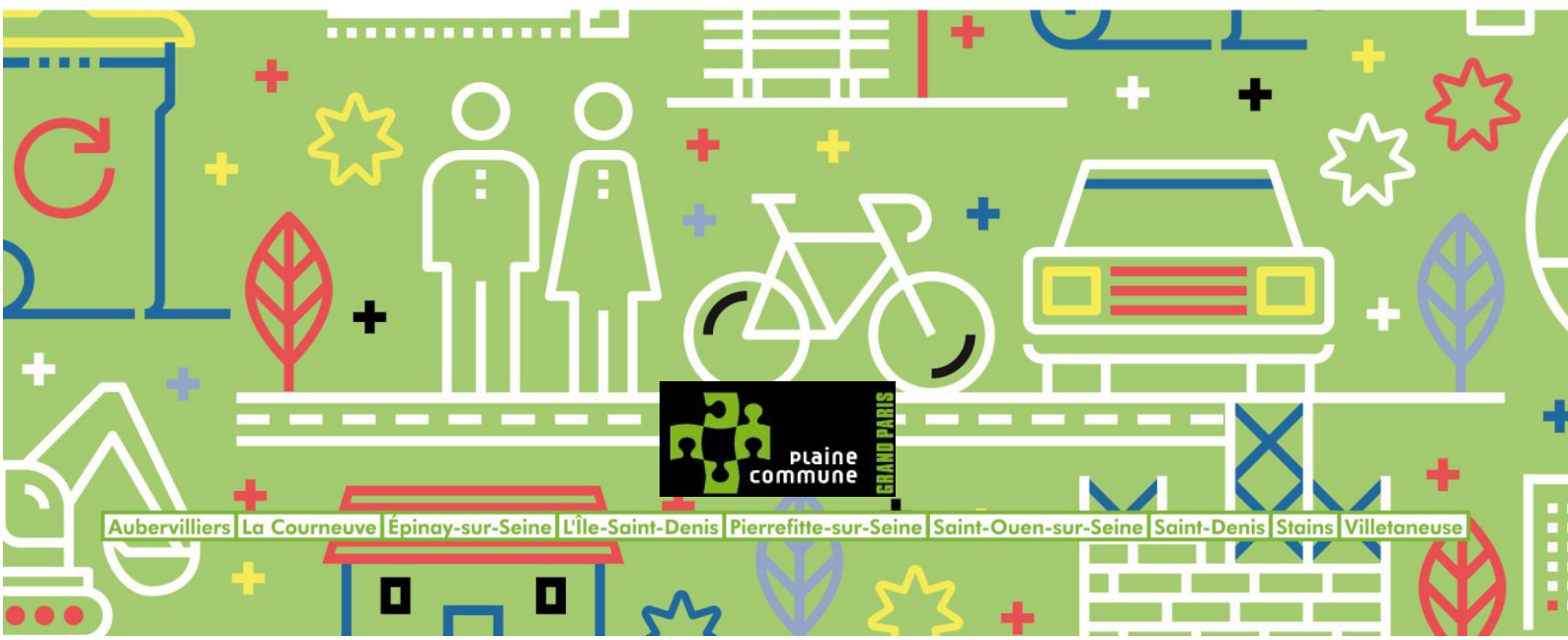
<b>ELEMENTS BATIS PATRIMONIAUX .....</b>	<b>3</b>
<b>ENSEMBLES ET SEQUENCES PATRIMONIAUX .....</b>	<b>309</b>



## CHAPITRE 1 –

# ELEMENTS BATIS PATRIMONIAUX

AUBERVILLIERS



# Éléments bâtis patrimoniaux

## AUB003 IMMEUBLE

### LOCALISATION

COMMUNE	AUBERVILLIERS
QUARTIER	CENTRE-VILLE
ADRESSE	112 Avenue de la République
REF.CADASTRALES	BD0022
SOURCES	



### CRITERES DE PROTECTION :

Historique       Architectural       Culturel

### CARACTERISTIQUES DU BATI :

**Année de construction :** 1904

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon ?

**Hauteur et gabarit :** Pan coupé arrondi, R+5, 5 à 9 travées

#### Informations complémentaires

Éléments de modénature et de décors : ornementation en stuc, refends vermiculés, consoles ornées de gueules de lions et de guirlandes de fleurs. Fenêtres moulurées avec des linteaux moulurés, visages en médaillon.

### CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :

**Prescriptions** | Préserver les ornements de la façade sur l'avenue de la République.

**Recommandations** | /

**Matériaux de façade :** Stuc, Pierre de taille

**Structure constructive :** Pierre de taille

**Implantation :** A l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** Lesieur (arch), sculpteur Quentin (décors)



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB004 CITE LENINE / CITE REPUBLIQUE / CITE POTESKINE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	62 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	AY0067, AY0038
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv315

**CRITERES DE PROTECTION :**

- Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction** : Réalisé entre 1968 et 1970

**Typologie** : Grand Collectif social

**Fonction Initiale** : Logement collectifs + commerces + équipements socio-culturel

**Fonction Actuelle** : Logement collectifs + commerces + équipements socio-culture

**Etat de conservation** : Moyen

**Hauteur et gabarit** : Bâtiment cruciforme, entraxe régulier entre chaque voiles de béton, sur un portique étayé de pilotis. Volume pyramidal.

**Physionomie interne** : La distribution s'organise autour d'un noyau central autoportant haut de 50 m, assurant les circulations verticales (ascenseurs) et horizontales.

**Matériaux de façade** : Voiles de béton

**Structure constructive** : Béton

**Implantation** : Cet ensemble pyramidal constitue un signal fort dans la ville, encore renforcé par les couleurs qu'il affiche.

**Maître d'œuvre** : Maître d'ouvrage : Dès 1965, l'office d'Aubervilliers offre à l'AUA (Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, créé en 1960) de réaliser un ensemble d'HLM-O important au 62 de l'avenue de la République.

**Maîtres d'œuvre** : C'est Jacques Kalisz et Jean Perrottet qui vont plus particulièrement travailler à cet ensemble dénommé cité Lénine. Celle-ci fait aussi l'objet de contributions des architectes Georges Loiseau, Jean Tribel, Paul Chemetov, Jean Deroche et R. Salem (assistant), l'animation colorée des façades étant de Max Soumagnac (béton peint).

**Informations complémentaires**

**Programme** : Cette opération de 284 logements HLM-O du F1 au F5, dont 220 duplex?, est complétée en rez-de-chaussée par des commerces et, aux deux premiers niveaux, par des bureaux, des locaux "socio résidentiels" (300 m<sup>2</sup>) et deux équipements socioculturels (de 150 m<sup>2</sup> chacun). Le club des jeunes avec une terrasse de 400 m<sup>2</sup> et la garderie sont restés à l'état de projet. Jamais réhabilitée jusqu'à ce jour, la cité Lénine a été partiellement modifiée au niveau du bâti (porte d'entrée) mais plus fortement au niveau de ses abords, la végétation d'origine ainsi que la grande rampe permettant l'accès aux deux premiers niveaux, côté avenue de la République ayant en effet disparus.

**Contexte historique** : Cet édifice témoigne de la volonté de rupture avec les grands ensembles qui se manifeste en ce milieu des années soixante, à la fois de la part des maîtres d'œuvre et des maîtres d'ouvrages. Les municipalités communistes sont parmi les premières à s'ouvrir à une architecture autre et militante, via leurs OPHLM ou leurs SEM. A Aubervilliers, ce choix coïncide avec l'élection d'André Karman, maire d'Aubervilliers de 1965 à 1984. Il ouvre la commande architecturale de l'Office d'HLM à l'AUA sans pour autant rompre avec Raymond Lopez et Michel Holley, architectes parisiens de renom qui travaillent pour l'Office depuis 1954. La cité Lénine est ainsi emblématique d'une réorientation de l'OPHLM d'Aubervilliers, annonçant l'ensemble de la Maladrerie, édifié par Renée Gailhoustet et les frères Euvremer à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt.

**Modénature et décors** : La composition des façades créée par Max Soumagnac s'appuie notamment sur les allèges. Très marquées et régulièrement alternées, ces allèges rendent très lisibles les duplex.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB008 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	105 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0124
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv237

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction** : 1850 ? (début de construction ?) / Première moitié du XXe siècle ?

**Typologie** : Immeuble

**Fonction Initiale** : Logements collectifs

**Fonction Actuelle** : Logements collectifs / restaurant au rez-de-chaussée

**Etat de conservation** : Moyen

**Hauteur et gabarit** : R+4, 6 travées

**Informations complémentaires**

L'avenue de la République constitue un des grands axes principaux d'Aubervilliers. Il joue le rôle d'entrée de ville. Son existence est très ancienne, chemin de Saint-Maur puis de Pantin, son tracé a été redressé en 1725 comme celui de l'avenue de Flandre. La dernière partie entre la rue du Docteur-Pesqué et la Place de la Mairie ne sera percée qu'après 1906. Avant que le territoire ne soit complètement urbanisé, l'avenue relie les deux pôles urbains principaux, le bourg ancien et le quartier des 4-chemins. Vers 1900, des usines et des "casernes" apparaissent entre les rues Henri Barbusse et des Cités. Entrée de ville, desservant les principaux monuments de la ville, église et mairie, son traitement n'est monumental que par séquences : à proximité du noyau historique et à l'autre extrémité, aux abords de l'avenue Jean Jaurès. Cette monumentalité n'est générée que par des immeubles hauts à la décoration soignée, la plupart construits dans la première moitié du 20e siècle.

**Matériaux de façade** : Brique avec décor de briques émaillées turquoise et de cabochons de céramique de la même couleur

**Structure constructive** : Maçonnerie de pierre / béton ?

**Implantation** : Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre** : /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB009 HOPITAL EUROPEEN DE LA ROSERAIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	120 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	BE0069; BE0172; BE0173; BE0175; BE0176; BE0110
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv098

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1994

**Typologie :** Equipement Public

**Fonction Initiale :** Hôpital

**Fonction Actuelle :** Hôpital

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Bâtiment tout en longueur

**Matériaux de façade :** Murs en pavés de verre, damier d'émailite vert et gris

**Structure constructive :** Béton

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** Maître d'œuvre : Babel, Seban Michel, Douillet Elisabeth (architectes)

Maître d'ouvrage : Hôpital européen de Paris

**Informations complémentaires**

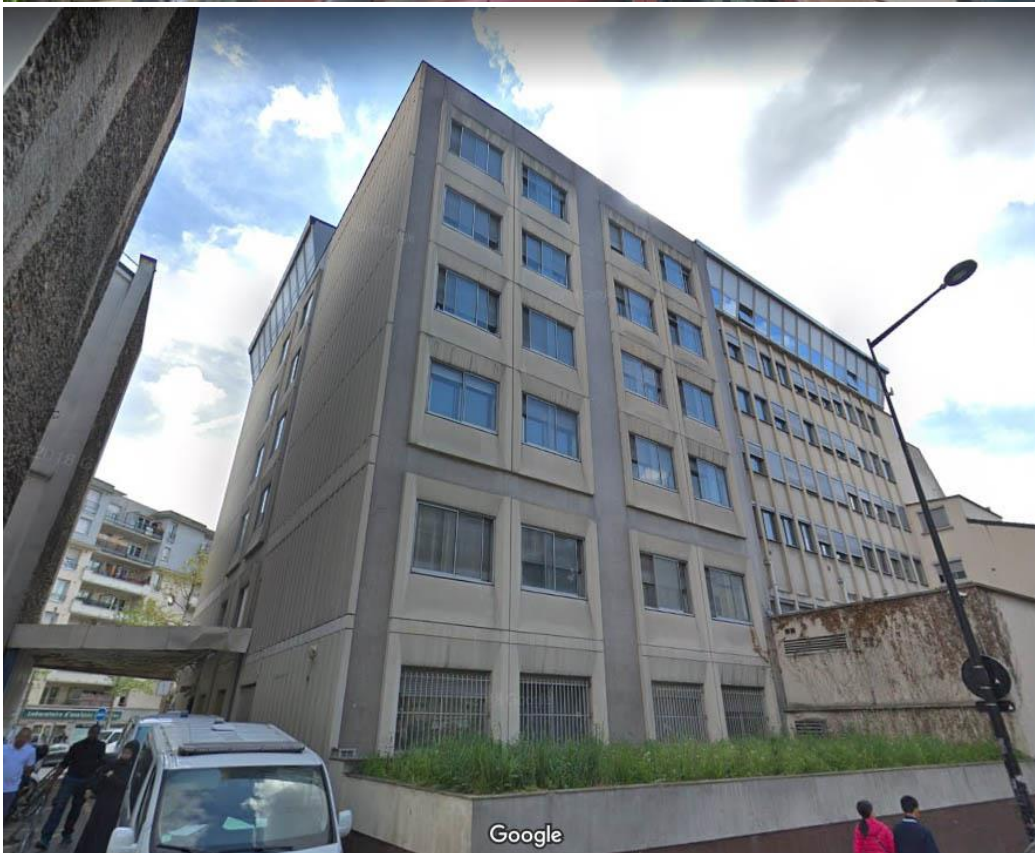
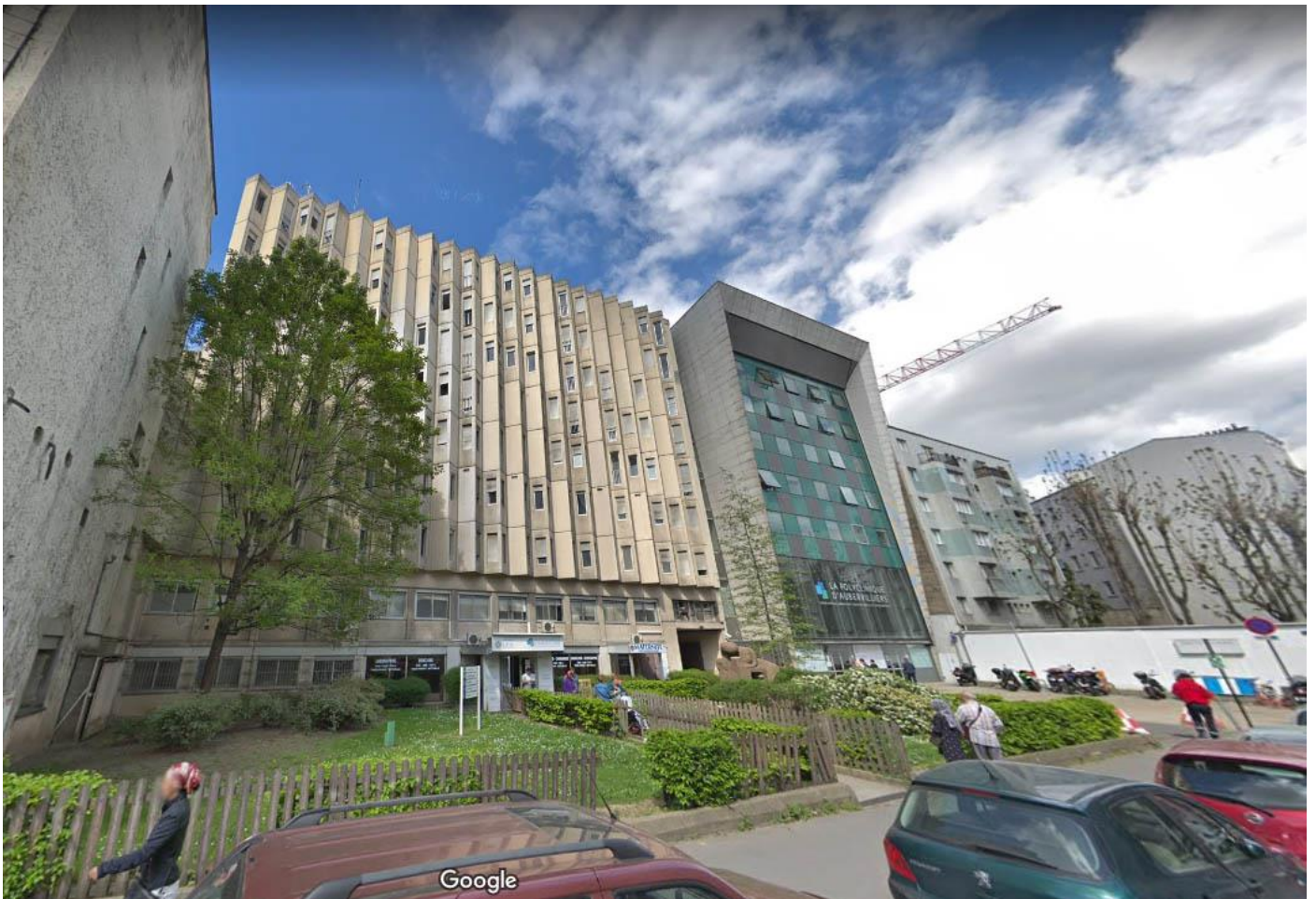
L'étroite façade qui émerge rue Henri-Barbusse n'est que la partie visible d'un bâtiment tout en longueur de 150 mètres, qui s'étale jusqu'à la rue des Cités. A l'arrière, le bâtiment s'intègre entre des logements sociaux au nord, conçus par les mêmes architectes, et un jardin au sud. Au nord, sont installés les services techniques. Cette extension comprend 90 chambres, un plateau d'imagerie médicale, des salles de conférence, un restaurant et des locaux sociaux.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB012 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	47 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	AY0043, BD0153
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv238

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1900

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Immeuble bourgeois

**Fonction Actuelle :** Immeuble bourgeois

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+4+C, 1 à 5 travées, toit à la Mansart

**Matériaux de façade :** Enduit, pierre ? / garde-corps en fer très ouvragé.

**Couvrement :** ardoise et zinc

**Structure constructive :** Pierre ?

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

L'avenue de la République constitue un des grands axes principaux d'Aubervilliers. Il joue le rôle d'entrée de ville. Son existence est très ancienne, chemin de Saint-Maur puis de Pantin, son tracé a été redressé en 1725 comme celui de l'avenue de Flandre. La dernière partie entre la rue du Docteur-Pesqué et la Place de la Mairie ne sera percée qu'après 1906. Avant que le territoire ne soit complètement urbanisé, l'avenue relie les deux pôles urbains principaux, le bourg ancien et le quartier des 4-chemins. Vers 1900, des usines et des "casernes" apparaissent entre les rues Henri Barbusse et des Cités. Entrée de ville, desservant les principaux monuments de la ville, église et mairie, son traitement n'est monumental que par séquences : à proximité du noyau historique et à l'autre extrémité, aux abords de l'avenue Jean Jaurès. Cette monumentalité n'est générée que par des immeubles hauts à la décoration soignée, la plupart construits dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

L'immeuble a été ravalé, et la décoration en a probablement souffert. Ne demeurent que quelques sculptures au niveau de la porte d'entrée. Trop lisse?, le ravalement a eu pour effet d'effacer de la façade le nom de l'architecte, autrefois inscrit, ne laissant plus voir que l'inscription "Quentin sculpteur" sur la façade.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :****Prescriptions**

Préserver les volumes de la façade (pan coupé, balustrade, habillage de la porte d'entrée...), le jeu des matériaux de la façade (briques/enduit), les briques en damier, les gardes corps en ferronnerie et en maçonnerie et la ferronnerie de la porte d'entrée

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB013 LA POSTE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	6, 8 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0144
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv079

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1957

**Typologie :** Equipement Public

**Fonction Initiale :** Poste ; Logements hlm

**Fonction Actuelle :** Poste ; Logements hlm

**Etat de conservation :** Bon ?

**Hauteur et gabarit :** Plan en V avec la pointe arrondie, R + 6

Bâtiment qui comprend un bureau de poste et des logements HLM.

**Informations complémentaires**

L'implantation du bureau de poste, à un niveau, en arrondi et en avancée au pied de l'immeuble, offre un traitement à la fois monumental et original de ce carrefour.

Sans lourdeur ni ostentation ce bâtiment, dont l'équilibre ne résulte que du jeu habile des décrochés, marque fortement le centre-ville et constitue un signal urbain important.

**Matériaux de façade :** Briques rouges, petits carreaux jaunes quadrillée par des lignes en béton, inscrivant les ouvertures

**Structure constructive :** Béton

**Implantation :** Formant l'angle entre l'avenue de la République et la rue de la Commune de Paris (n° 5 -7), face à la place de la mairie.

**Maître d'œuvre :** Maître d'œuvre : Roland Boudier (architecte)  
Maître d'ouvrage : Poste et télécommunication

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB014** **PETIT IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	5 Avenue du Président Roosevelt
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0045
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectif privés + commerces

**Fonction Actuelle :** Logements collectif privés + commerces

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Plan carré avec un détachement type avant-corps au centre, R+2, 6 travées, toiture terrasse

**Matériaux de façade :** Pierre

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre

**Implantation :** Aligné à la rue

**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Pilastres aux extrémités, jeux d'ouvertures avec des baies larges au R+1 puis étroites à R+2 complétées d'oculi, corniches soulignées par un motif en pointes de diamants et denticulées.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB016 MAISON DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	88 Avenue du Président Roosevelt
<b>REF.CADASTRALES</b>	D0141
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de bourg

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé + commerce

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 2 travées, toit à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Meulières, briques

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

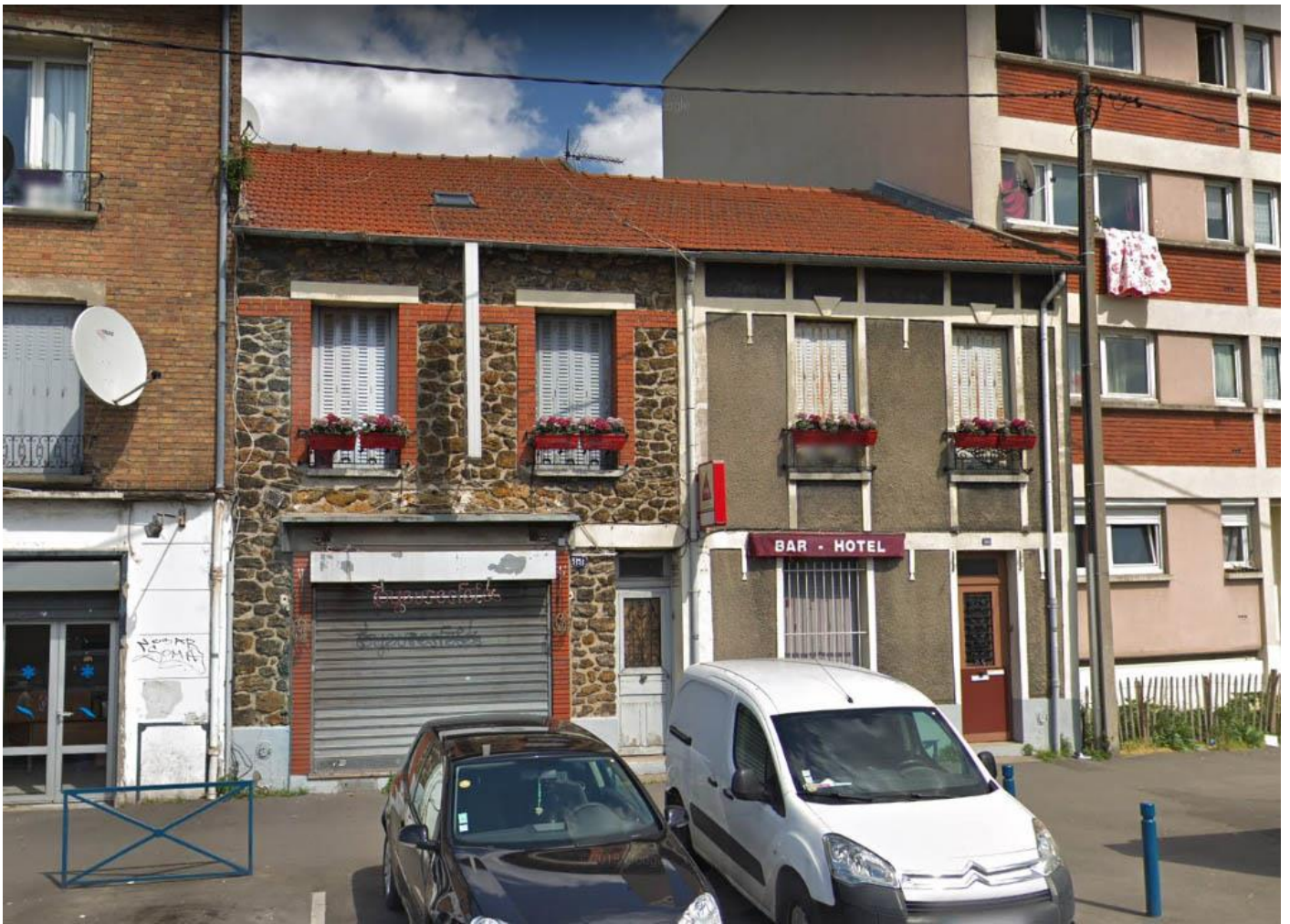
**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB019 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	117 Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0067
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + commerces

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+6, 6 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Immeuble particulièrement ouvragé et décoré.

Consoles avec motif végétal, frise cannelée et continue, alternance de baies rectangulaires étroites et de baies larges avec arc en plein cintre, mascarons au-dessus des baies, petits bas-reliefs entre certaines ouvertures, frises à colonnades en bas-relief, ferronneries particulièrement ouvragées.

**Matériaux de façade :** Pierre de taille, briques beiges et grises

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB029** **TRAIZET (ANCIENNE ANPE)****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSENSE
<b>ADRESSE</b>	81 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	R0051
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv175

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction** : Première moitié du XXe siècle ?

**Typologie** : Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale** : Bâtiment à usage de remise de camions, de bureaux (fabrique d'ascenseurs et monte-charges)

Bâtiment occupé par l'ANEP auparavant.

**Fonction Actuelle** : Désaffectée

**Etat de conservation** : Très mauvais état

**Hauteur et gabarit** : R+1, 3 travées, toit terrasse / un toit en tuile mécanique / toit en croupe

**Informations complémentaires**

Bandeaux avec des frises de brique en relief en bandeau et en corniche. Chambranles harpés en briques bichromes.

A l'arrière, on retrouve un petit pavillon datant probablement de la 1ere moitié du 20e siècle, à R+1, toit en croupe. Il est en très mauvais état. On retrouve une ancienne inscription « bureaux » sur la porte d'entrée. Anciens bureaux d'une entreprise ayant précédé Traizet et cie ?

**Matériaux de façade** : Ciment peint en blanc, brique bichrome dans les tons rouges, ciment armé

**Structure constructive** : Ciment armé ?

**Implantation** : Implanté en longueur sur la parcelle perpendiculairement à la rue.

**Maître d'œuvre** : Jean Léon Sonnier architecte DPLG

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB030 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	90 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	R0042
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv079

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Première moitié du XXe siècle

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Caserne

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+4, 7 travées

**Informations complémentaires**

Une vaste porte cochère cintrée est située au centre, fermée par belle porte en bois et fer à deux battants, décorée de motifs végétaux. Cette porte est surmontée, au second étage, d'un balcon supporté par des consoles imitant la pierre. Cette porte cochère et ce balcon donnent une note bourgeoise à l'édifice qui était très probablement un meublé (les paliers desservaient six appartements et un WC).

**Matériaux de façade :** Enduit jaune vif lors d'un ravalement récent. Elements en imitation pierre.

**Structure constructive :** Pierre ?

**Implantation :** Implanté sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB031 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	44 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0062
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv173

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1930

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+6+C, 11 travées, toiture brisée.

**Matériaux de façade :** Brique polychrome et enduit, plâtre mouluré

**Couvrement :** ardoise et tuile

**Structure constructive :** Maçonnerie de brique

**Implantation :** Implanté en retrait derrière les commerces du rez-de-chaussée qui sont dans l'alignement

**Maître d'œuvre :** Renaud F. (architecte)

**Informations complémentaires**

Éléments de décors et de modénature : oriels, répartis symétriquement, balcons à balustrade, balcons filants.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**AUB032 BISTROT****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	2 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0021
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Bistrot

**Fonction Initiale :** Logements collectifs / commerce

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs / commerce

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques, enduit

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques ?

**Implantation :** A l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB033 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	118 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	Y0087
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv177

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1900-1920s

**Typologie :** Maison de ville

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, quatre travées et toit à la Mansart

**Informations complémentaires**

Décors : style éclectique du XIXème siècle / réminiscences médiévales (tourelle).

**Matériaux de façade :** Briques émaillées et pierres meulières

**Structure constructive :** Briques et meulières

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** Larrey Marius (arch.)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB034 | NORD LUMIERE - POSTE DE COUPURE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	158 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0010
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv146

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1925-1949 (1937)

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Bâtiment industriel

**Fonction Actuelle :** Bâtiment industriel

**Etat de conservation :** Très bon

**Hauteur et gabarit :** R+1

**Informations complémentaires**

Eléments de modénature et de décors :

Ces bandeaux additionnés des quatre oculi du style "paquebot" confèrent une certaine légèreté à ce monolithe tout en confirmant sa "modernité".

Sa façade de brique peu percée exprime la fonction technique originelle du bâtiment. Il a fait l'objet d'une reconversion intéressante en restaurant, qui a préservé l'essentiel de l'existant. La façade a été percée dans l'axe pour réaliser une entrée de parking.

**Matériaux de façade :** Parement de briques et de pierres (de taille)

**Structure constructive :** Béton

**Implantation :** Ce bâtiment marque le front urbain par son écriture architecturale des années 30.

**Maître d'œuvre :** Lhotelier Bernard, Robin Guy (architectes)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB036 MAISON, VILLA BELLE EPOQUE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	185 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	K0200
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv178

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Début du XXe siècle

**Typologie :** Maison de ville / Petit collectif

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Mauvais

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, toiture à croupes

**Informations complémentaires**

Il s'agit d'une maison "Belle Epoque", typique de la villa bourgeoise de cette période.

**Matériaux de façade :** Stuc, céramique, plâtre

Frise en céramique polychrome à motif floral

**Structure constructive :** /

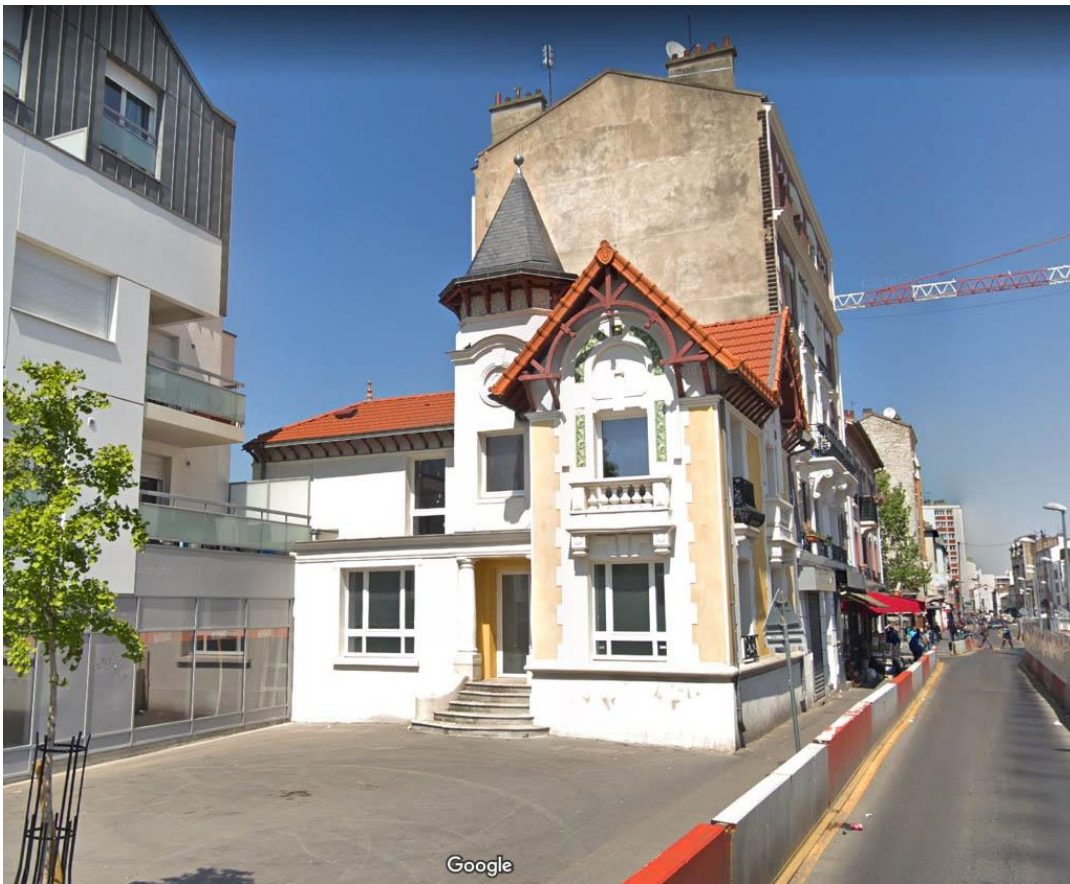
**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB037 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	120bis Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	Y0078
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv181

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1927-1928

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** logements collectifs

**Fonction Actuelle :** logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R + 7, 11 à 16 travées

**Informations complémentaires**

Le caractère massif et monotone de l'ensemble est cependant adouci par les retraits successifs des deux derniers étages, le rythme des orials rue Edouard Poisson, le jeu des couleurs et le traitement des entrées. Ces bâtiments ne représentent que la moitié d'un projet initial qui ne fut jamais construit et incluait de grands appartements (F3 et F4), rares à Aubervilliers.

**Matériaux de façade :** Enduit ?

**Structure constructive :** Béton ?

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** Maître d'œuvre : Bassez L. (architecte)

Maître d'ouvrage : SA d'HLM

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB039** **PETIT IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	7 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0049
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Petit immeuble

**Fonction Actuelle :** Petit Immeuble

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+2, 2 à 3 travées (5 visibles depuis la rue), Toiture plate avec débords

Bâtiment en longueur présent à l'arrière (anciennes écuries/garages)

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit et pierres

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre ?

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB041 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	58 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0002
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+5, 8 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques rouges, enduit beige  
Tuiles mécaniques

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB042 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	24 Rue des Noyers
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0131
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, 1 à 2 travées, Toiture à un pan en croupe

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières, enduit

**Structure constructive :** Pierres meulières

**Implantation :** A l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

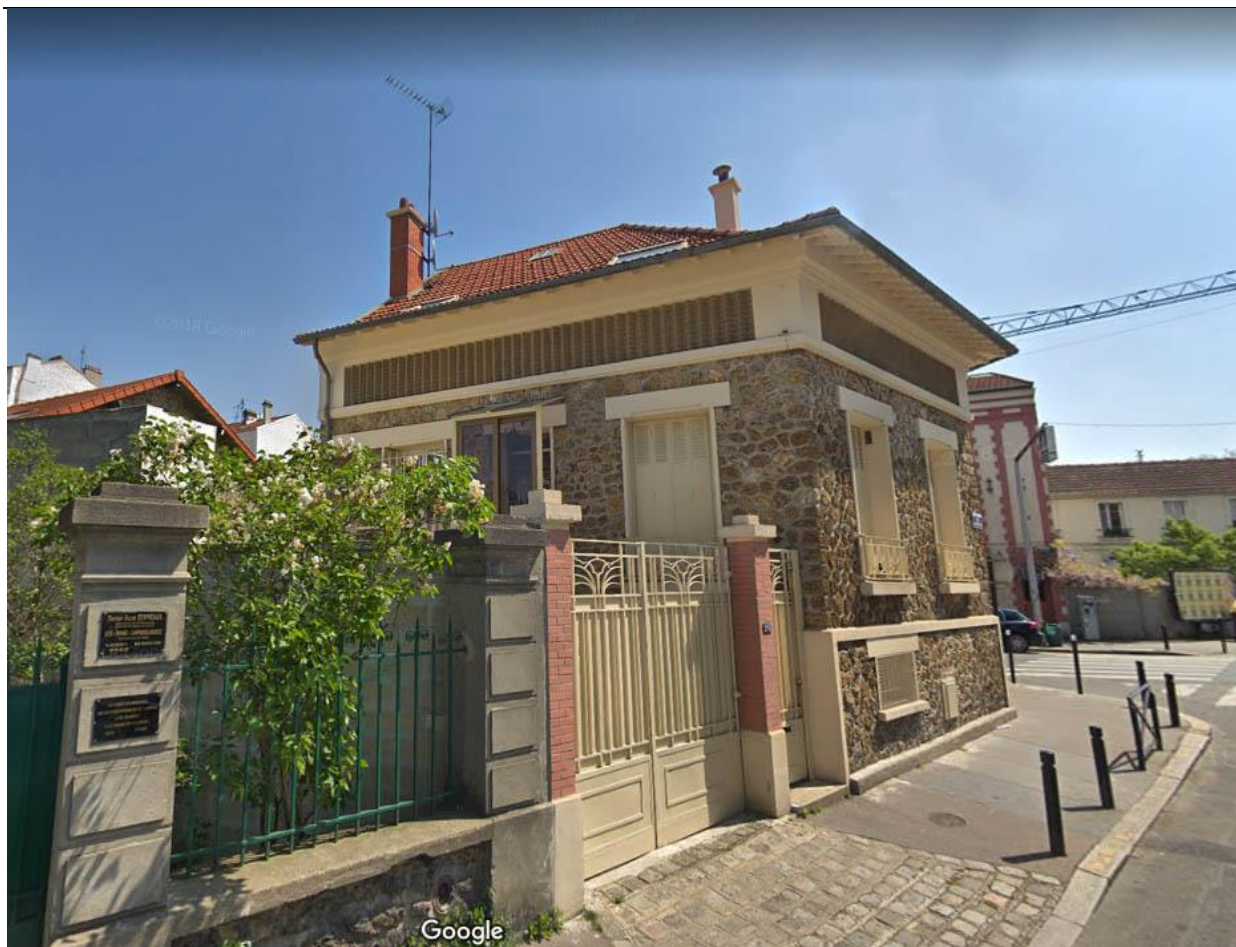
**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB043 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	14 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0006
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv171

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction** : 1906

**Typologie** : Immeuble

**Fonction Initiale** : logements collectifs

**Fonction Actuelle** : logements collectifs

**Etat de conservation** : Bon

**Hauteur et gabarit** : R+4+C, 5 travées, toiture à comble brisé

**Informations complémentaires**

Il possède l'une des façades les plus ostentatoires d'Aubervilliers.

Éléments de décors et de modénature : La décoration est axée autour des thèmes de la nature et des animaux mythologiques. L'ordonnement de la façade est symétrique. Oriels, surmontés de lucarnes à fronton cintré, garde-corps en balustrade encadrés à leur base de dragons crachant un liquide se terminant en griffes sur les rebords de la balustrade, fenêtre avec un encadrement massif orné de feuillages, chêne et iris, motifs floraux de différentes sortes, frises à motifs géométriques ou abstraits, garde-corps en fer forgé qui déclinent le thème de la végétation sous sept formes au moins, le hall d'entrée et la cage d'escalier sont ornés de stucs.

**Matériaux de façade** : Briques / ciment mouluré enduit en blanc, fer et verre d'inspiration art nouveau

Couvrement : ardoise et zinc

**Structure constructive** : Briques

**Implantation** : /

**Maître d'œuvre** : Larrey Marius (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB044 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	64 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0001
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv174

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1911

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** logements collectifs

**Fonction Actuelle :** logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R + 3, à pan coupé, 1 à 3 travées  
toit à croupes

**Matériaux de façade :** Briques polychromes et plâtre mouluré

Couvrement : tuile mécanique

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques ?

**Implantation :** A l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** Lesieur Alfred (architecte)

**Informations complémentaires**

La porte d'entrée est dotée d'un encadrement très travaillé avec des colonnes et un linteau à volutes inspirés de l'art nouveau.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB045 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	19 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0066
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv170

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1920-1929

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** logements collectifs

**Fonction Actuelle :** logements collectifs / Commerce

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+4, 4 travées, toit à 2 pentes en tuile

**Informations complémentaires**

Boulevard percé dans les années 1870, dans le prolongement de l'avenue Victor Hugo, mais urbanisé seulement à partir du début du 20e siècle. Peu d'industries s'y sont installées, essentiellement de l'habitat sous forme d'immeubles, de maisons de ville ou de pavillons, visiblement bâtis par et pour la petite bourgeoisie locale. Ces constructions répondent à un certain « standing » et de fait l'avenue possède quelques beaux immeubles et des pavillons élégants, généralement construits en brique ou en meulière, qui créent des alignements cohérents malgré l'absence d'homogénéité au niveau des gabarits et des hauteurs. La plupart possèdent des façades décorées avec soin, certains avec une réelle ostentation.

**Matériaux de façade :** Brique polychrome

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques ?

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** L. Viale et J Fayard, arch.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB047 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	41 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	I0111
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv172 / 001inv173

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Première moitié du XXe siècle

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** logements collectifs

**Fonction Actuelle :** logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Plan carré, R + 3 sur soubassement, 2 travées, couvert d'un toit à deux pans.

**Matériaux de façade :** Meulières et briques (émaillées bleues notamment) avec des éléments de céramique, panneaux crépis.

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Implanté en retrait dans une parcelle fermée d'une grille.

**Propriétaire :** Etablissement Edmond Jean, usine de plaques émaillées, installée sur le site, au moins jusqu'en 1927 (pas de permis de construire).

**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

Eléments de décors et de modénature : L'entrée, sur la cour, est constituée d'un petit escalier à balustrade et marquise arrondie en fer et verre. La décoration est assez sophistiquée et s'appuie sur les rapports de couleur et les différences de matériaux et notamment sur le contraste entre le caractère quelque peu rustique de la meulière et le raffinement de la brique émaillée et de la céramique. Frises horizontales interrompues par des baies. Panneau de céramique en losange avec une fleur de céramique en son centre. Panneaux à motifs géométriques avec en leur centre un cabochon de céramique blanc, frise en céramique à motif floral.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB052 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	92 Boulevard Edouard Vaillant
<b>REF.CADASTRALES</b>	AM0255
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv247

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1925-1949

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** logements collectifs

**Fonction Actuelle :** logements collectifs / commerce

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Plan en V à la pointe assez aiguë, R+5+C, toiture formant un clocheton / toiture en pentes et débords

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Brique claire / enduit

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue Hélène-Cochennec

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB053 IMMEUBLE ART DECO****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	125 Boulevard Edouard Vaillant
<b>REF.CADASTRALES</b>	AK0091
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv248

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1925-1949

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** logements collectifs

**Fonction Actuelle :** logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+6+C, 7 travées

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit, pierre

**Structure constructive :** Pierre

**Implantation :** Implanté à l'angle du passage Meyniel

**Maître d'œuvre :** F. De Graët (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB063 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	1 Chemin de l'Echange
<b>REF.CADASTRALES</b>	H0260
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit beige et bordeaux

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB065 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	2, 4 Impasse Charles Cousin
<b>REF.CADASTRALES</b>	H0176
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv070

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Début du XXe siècle

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Il pourrait s'agir de logements patronaux construits par Charles Cousin, qui possédait depuis une date antérieure à 1915 une usine de torréfaction de café située à côté.

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+4, 6 à 18 travées, toit à croupes

**Informations complémentaires**

Eléments de modénature et de décors : frises, pendentifs, linteaux, bandeaux en briques rouge. Cohérence d'ensemble. Bâti très massif.

**Matériaux de façade :** Brique claire (grise) et brique rouge

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue du Landy

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB068 SOCIETE URBAINE D'AIR COMPRIME****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSENSE
<b>ADRESSE</b>	15 Quai Lucien Lefranc
<b>REF.CADASTRALES</b>	O0028, O0029
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv065

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1961

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Usine d'alimentation en air comprimé

**Fonction Actuelle :** Entrepôt

**Etat de conservation :** Bon état

**Hauteur et gabarit :** Les transformateurs, postes de commande et bureaux sont regroupés dans un même bâtiment qui jouxte la salle des machines, organisée sur 2 niveaux (7 travées).

**Matériaux de façade :** Panneaux en verre ondulé armé, béton armé

Couverture légère en bac acier avec charpente métallique

**Structure constructive :** Béton armé

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** François Vitale (architecte)

**Informations complémentaires**

Équipée de trois électro-compresseurs pour une capacité totale de refoulement de 8 200 Nm<sup>3</sup>/h, elle alimentait les abonnés du Nord parisien.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB071 CENTRE ADMINISTRATIF MEDICAL ET SOCIAL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	7, 9 Rue Achille Domart
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0104, AB0105
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv075

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1995

**Typologie :** Equipement Public

**Fonction Initiale :** Equipement à fonction administrative, médicale et sociale

**Fonction Actuelle :** Equipement à fonction administrative, médicale et sociale

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** R+4, atrium

**Informations complémentaires**

Décors et modénature : façades asymétriques, jeu effectué sur les obliques, oriel trapézoïdal.

Le centre abrite les services municipaux de la culture et de la communication, une crèche, un dispensaire et la maison des associations.

**Matériaux de façade :** Métal, aluminium anodisé

**Structure constructive :** agrégat de béton de basalte

**Implantation :** Implanté dans le secteur ancien de la ville, à deux pas de l'église classée Monument historique, cet équipement municipal au programme multiple s'affirme visuellement par une architecture en rupture avec son environnement urbain d'immeubles "1900" et d'éq

**Maître d'œuvre :** Maître d'ouvrage : Ville d'Aubervilliers

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB072 BARRE ALBINET****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	8 Rue Albinet
<b>REF.CADASTRALES</b>	G0134
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv320

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1950-1952

**Typologie :** Grand Collectif

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** R+5

**Informations complémentaires**

Opération ANRU, modification de la physionomie architecturale, deux entités actuellement)

**Matériaux de façade :** enduit peint ?

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Alignement de la façade sur la rue.

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

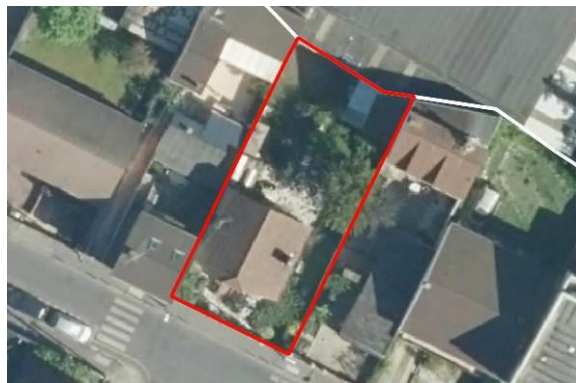


APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB073 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	55 Rue Alfred Jarry
<b>REF.CADASTRALES</b>	AJ0189
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, Toiture à croupes

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit, crépis et pans de bois

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB074** **PETIT IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	8 Rue Alphonse Daudet
<b>REF.CADASTRALES</b>	F0038
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** R+2, toiture monopente

**Informations complémentaires**

Décors en damier séparant les différentes fenêtres au dernier étage.

**Matériaux de façade :** Brique grise/rouge

**Structure constructive :** Maçonnerie de brique

**Implantation :** Alignement sur la rue.

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB076 IMMEUBLE HBM - ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	18 Rue André Karman
<b>REF.CADASTRALES</b>	BF0110
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv314

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1930-1935

**Typologie :** Logements collectifs

**Fonction Initiale :** Immeuble, Logements collectifs Logements sociaux

**Fonction Actuelle :** Immeuble, Logements collectifs Logements sociaux / Boutiques

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Bâtiment massif, ramassé sur lui-même. Plan carré ouvert, R+6, 125 logements.

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques

**Structure constructive :** maçonnerie de briques ?

**Implantation :** A l'angle des rues André Karman et Bordier

**Maître d'œuvre :** G. Pessemies (ingénieur communal) / Roland Boudier (architecte)  
Office d'HBM d'Aubervilliers

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB077 CCR - USINE DE PAPETERIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	30 Rue André Karman
<b>REF.CADASTRALES</b>	BF0041
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /  
**Typologie :** Patrimoine Industriel  
**Fonction Initiale :** /  
**Fonction Actuelle :** /  
**Etat de conservation :** /  
**Hauteur et gabarit :** /

**Matériaux de façade :** /  
**Structure constructive :** /  
**Implantation :** /  
**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

/

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB078 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	101 Rue André Karman
<b>REF.CADASTRALES</b>	V0060
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv186

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Début du XXe siècle

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Immeuble, Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Immeuble de bourg, logements collectifs / commerces

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+4, 5 travées, toit à deux pans

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : façade particulièrement ornementée, porte d'entrée à double battant en bois, fer et verre, bandeaux et frises de briques, fenêtre cintrées, motifs géométriques en relief léger, corniche ouvragée, loggias.

La porte donne accès à un passage aux murs décorés de moulures et au sol pavé de bois en très bon état.

**Matériaux de façade :** Briques (jaune, rouge, émaillées vert)

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** Maître d'œuvre : Peping

Henri (architecte) ;

Maître d'ouvrage : Mafrand L. (entrepreneur)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB081 SOCIETE ROUIERE ET COMPAGNIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	24 Rue André Karman
<b>REF.CADASTRALES</b>	BF0115
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv137

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Années 1920

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Bâtiment administratif

**Fonction Actuelle :** Pavillon ?

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Pavillon : L'ensemble forme un U. R + 1 avec un toit à quatre pans

**Matériaux de façade :** Briques polychromes grises et rouges (façade) et meulières (soubassement)

**Structure constructive :** maçonnerie de briques ?

**Implantation :** Alignement sur la rue.

**Maître d'œuvre :** Peping Henri (architecte) ; Rocaget Jean-Pierre (architecte, modifications)

**Informations complémentaires**

Historique : La société Rouière et Cie, dont le siège se situe 23, rue du Pont de Flandres à Paris, fait construire en 1920 sur la commune d'Aubervilliers son atelier de réparation mécanique. L'architecte albervillarien Henri Peping est sollicité pour la construction de l'ensemble.

Le site est repris en 1957 par la société Cromier qui fait détruire la totalité des constructions, hormis le petit bâtiment administratif, pour y construire un garage de 161 boxes pour voitures et 5 pour moto. Le bâtiment administratif d'entreprise.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB083 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	27 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0096
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de ville

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, Toiture à deux pans avec ligne de bris

**Informations complémentaires**

Murée ?

**Matériaux de façade :** Meulière, briques rouges et blanches

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Alignée sur la rue, pavillon doté d'une cour.

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

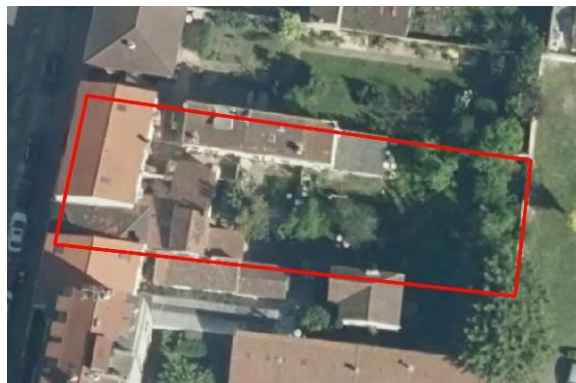


APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB084** **PETIT IMMEUBLE DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	50 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0023
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv170

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Immeuble de bourg, logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Immeuble de bourg, logements collectifs / commerces

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+2, 5 travées, toit à 2 pentes

**Matériaux de façade :** Enduit blanc, pierre

**Structure constructive :** Pierre

**Implantation :** Aligné sur le Boulevard. Ce dernier fut percé dans les années 1870, dans le prolongement de l'avenue Victor Hugo, mais urbanisé seulement à partir du début du 20e siècle. Peu d'industries s'y sont installées, essentiellement de l'habitat sous forme d'imme

**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

Décor : style néoclassique.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB085 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	27 Rue de la Nouvelle France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AX0097
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, toiture à deux versants, tuiles mécaniques

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre meulière et enduit, briques rouges  
Eléments de ferronnerie à motifs, registre végétal

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre ?

**Implantation :** Aligné sur rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB086 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	1 Rue Béranger
<b>REF.CADASTRALES</b>	AM0045
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+C, toiture à deux versants, tuiles mécaniques

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques rouges et grises

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques ?

**Implantation :** Situé à l'angle des rues Voltaire et Béranger

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB087 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	15 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0043
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv240

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R + 5, six travées

**Matériaux de façade :** Pierre et brique, décorations en pierre et en moulure de plâtre

**Structure constructive :** Pierre

**Implantation :** Cet immeuble fait face au square Stalingrad et, malgré son isolement par rapport aux autres constructions de la rue, il s'inscrit dans un ensemble conçu autour de 1900 - comprenant le parc, la salle des fêtes et les immeubles situés à l'angle de la rue et

**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

La décoration est soignée : belles ferronneries, jeu de pierre et de brique rappelant le style Louis XIII, écusson de pierre portant la date "1907" au centre de la façade. A noter la décoration du hall d'entrée, la porte en fer et en verre, la mosaïque au sol et le décor de stuc.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

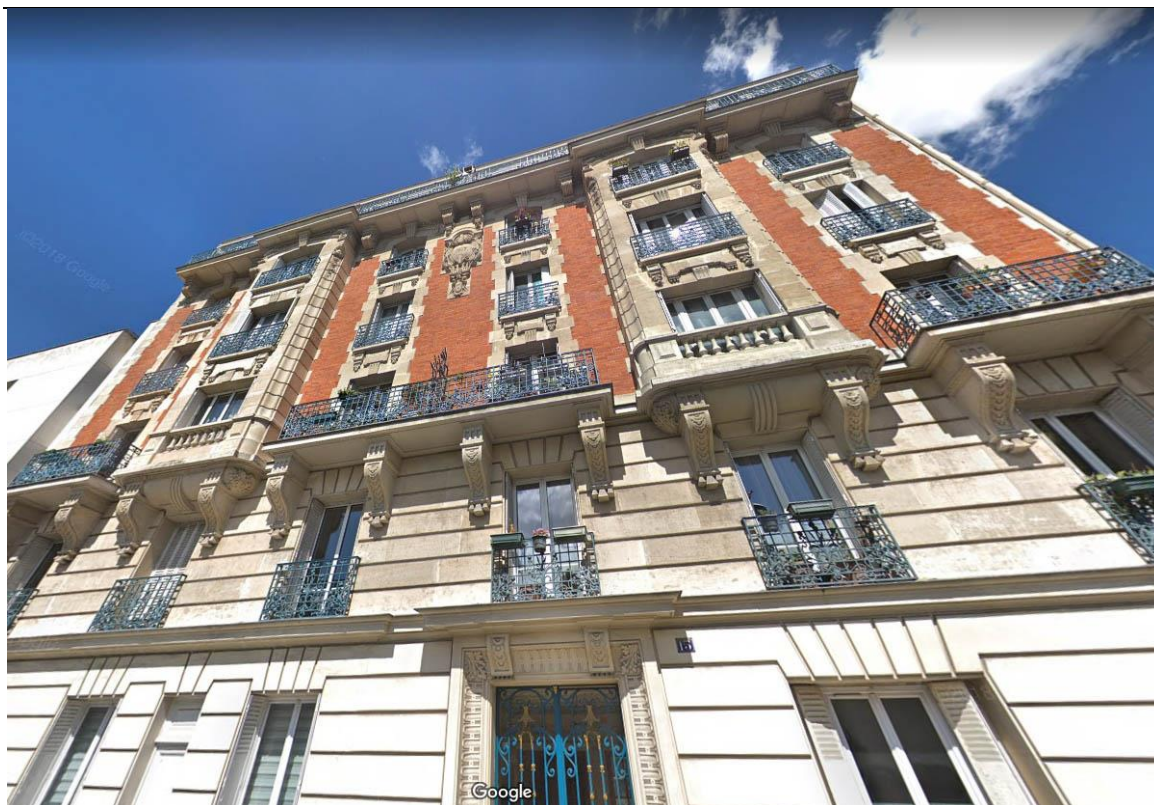
**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB088** **PETIT IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	17 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0039
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, toiture mansardée avec lucarnes

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre, enduit, ardoise (couverture de la toiture)

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB090 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	34 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0109
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /  
**Typologie :** Maison de ville  
**Fonction Initiale :** Logement individuel privé  
**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé et commerce ?  
**Etat de conservation :** Moyen  
**Hauteur et gabarit :** R+1+C, toiture à croupes

**Matériaux de façade :** Briques grises, beiges et rouges / enduit  
**Structure constructive :** Maçonnerie de briques ?  
**Implantation :** Aligné sur la rue  
**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

/

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB092 MAISON DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	1bis Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0015
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de bourg

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, toiture monopente

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Brique orangée et rouge

**Structure constructive :** Maçonnerie de brique ?

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB093 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	25 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0172
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de ville

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, 2 travées, toiture à croupes

**Informations complémentaires**

Décors de briques polychromes formant une tresse en léger relief au niveau des balcons du premier étage. Belle ferronnerie avec un motif en fleur de lys contenus dans un médaillon au niveau des avant-corps. Soulignement et ornementation des arcs en plein cintre surmontant la porte d'entrée (porte cochère) mais aussi les fenêtres du rez-de-chaussée.

**Matériaux de façade :** Briques orangée et beige, vernissée turquoise

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques ?

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB094 BUREAUX DE LA SOCIETE DES TRAMWAYS, PUIS OMJA****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	22 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0142
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv261

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Fin du XIXe siècle

**Typologie :** Maison de ville

**Fonction Initiale :** Bâtiment administratif de la Société des Tramways (jusqu'à 1924)

**Fonction Actuelle :** Bâtiment à usage associatif ?

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** R + 1

Le site comprenait à l'origine également deux grandes halles.

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre meulières (également visible en façade auparavant)

**Implantation :** Implanté à l'angle du square Stalingrad,

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



**AUB096** **ECOLE MATERNELLE FRANCINE FROMOND****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	34 Rue Bordier
<b>REF.CADASTRALES</b>	BF0034
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv187

**CRITERES DE PROTECTION :**

- Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Début du XXe siècle (1920s)

**Typologie :** Equipement scolaire

**Fonction Initiale :** Equipement scolaire

**Fonction Actuelle :** Equipement scolaire (locaux administratifs, préaux, logements, salles de classes)

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Plan carré, les différentes parties constituantes se développent autour d'une cour fermée.

Bâtiment central à R + 1, couvert d'une toiture à croupe

Relié à deux ailes en RDC, toiture à trois pans, formant des demi-croupes

**Matériaux de façade :** Béton, ciment, briques

Charpente métallique

Couverture : Tuiles mécaniques.

**Structure constructive :** Béton, ciment

**Implantation :** L'école est implantée sur le même îlot que le groupe HBM de la Goutte d'or, qu'il a conçu dans les années 1930, et les deux opérations forment un ensemble homogène dans un secteur qui ne l'est guère.

Deux des façades donnent sur rue (rue Bordier et impas

**Maître d'œuvre :** Roland Boudier (architecte)

**Informations complémentaires**

**Historique :** Il s'agit de la troisième école construite à Aubervilliers par Roland Boudier au cours des années 1930. Il abandonne le modernisme qu'il avait choisi pour le groupe scolaire Paul-Doumer afin de revenir à un style plus régionaliste, comme à l'école du Montfort. De fait, on retrouve la même brique de parement? et les grandes toitures que pour cette dernière.

La maternelle étant inoccupée pendant la guerre, les sous-sol ont été utilisés comme abris.

**Style architectural :** L'ensemble, de style éclectique, tire son charme de l'emprunt aux modernes des grandes surfaces lisses et du traitement des baies horizontal et à l'architecture traditionnelle de son plan, hérité des écoles Jules-Ferry ; la présence des lourdes toitures le rapproche cependant davantage du mouvement anglais art-and-craft.

**Décors :** Les trumeaux sont ornés de six panneaux en pierre sculptés représentant des chansons enfantines. (M. Saulo sculpteur, grand prix de Rome). Le pignon de la façade principale ornée d'un panneau en pierre sculptée, plus petit, et portant l'inscription "Ecole laïque". Il représente les différentes matières enseignées autour d'un globe.

La cour, carrée, est plantée de petits arbres fruitiers d'ornement. La présence des bâtiments bas aux larges toitures débordantes et aux grandes fenêtres confère à cet espace très rassurant une atmosphère quelque peu japonisante. L'intérieur a été très soigné, et notamment les espaces collectifs qui ont été décorés de mosaïques sur les sols et aux murs. Le sol du préau est orné de damiers où sont dessinés des animaux. Les murs des couloirs sont ornés d'une frise filante sur toute la longueur représentant des branchages sur lesquels apparaissent des animaux.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB101 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	12 Rue Charron
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0092
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv215

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Début du XXe siècle (1900-1920s)

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** /

**Informations complémentaires**

Façade très décorée.

Le rez-de-chaussée est percée d'une porte cochère située sur la gauche, d'une porte piétonne et de trois fenêtres. Le rez-de-chaussée et le premier étage comportent des refends horizontaux.

Consoles sous les balcons ornés de motifs floraux. Le décor cosu de la façade dissimule le manque de confort intérieur.

**Matériaux de façade :** Enduit

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

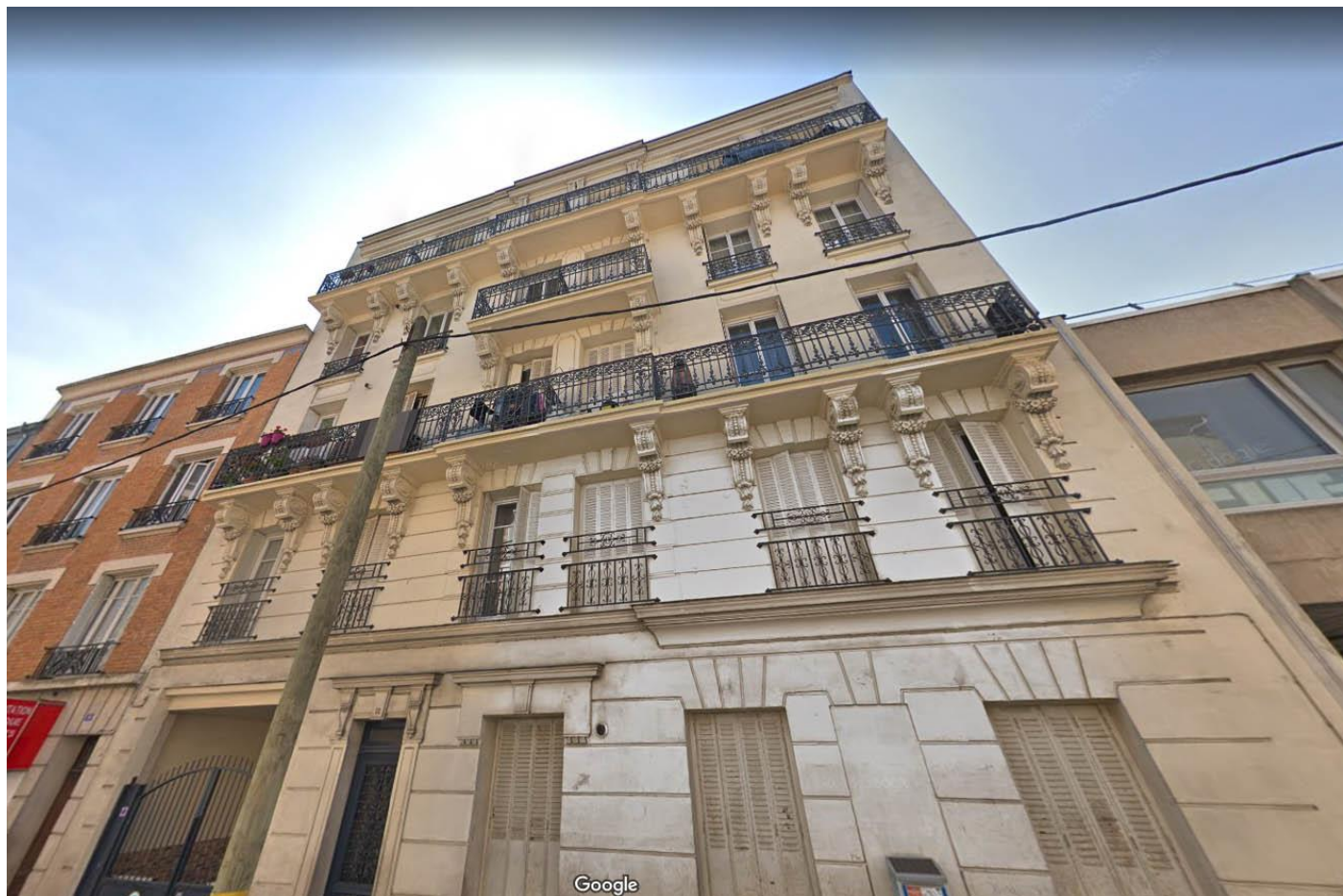
**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB103 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	2 Rue Colbert
<b>REF.CADASTRALES</b>	AI0076
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** SS+R+1 (avec C), 3 travées, toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières, briques, enduit.

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB104 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VALLES / LA FRETTE</b>
<b>ADRESSE</b>	1bis Rue Danielle Casanova
<b>REF.CADASTRALES</b>	AE0040
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de ville

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Plan carré, R+1, 2 à 3 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

Belles feronneries

Les arcs des baies sont soulignées et décorées par un jeu d'alternance entre la briques rouges et l'enduit beige.

Ouvertures qui semblent étre murées ?

**Matériaux de façade :** Pierres meulières, briques rouges, enduit beige

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB105 MAIRIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	2 Rue de la Commune de Paris
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0113
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv067

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** XIXe siècle-Début du XXe siècle

**Typologie :** Equipement Public

**Fonction Initiale :** Equipement municipal

**Fonction Actuelle :** Equipement municipal

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Plusieurs corps de bâtiment formant un triangle.

Restes du bâtiment de Lequeux :

R + 2, comprenant neuf travées régulières, les deux dernières étant légèrement en avancée, et couvert d'une toiture à croupes en ardoise.

Façade côté avenue de la République :

A pans coupés à chacune de ses extrémités, R+1 (surhaussé), toiture à la Mansart en ardoise percé de lucarnes dont les encadrements sont ornés de volutes.

La jonction entre le bâtiment de Lequeux et celui des années 1920 s'effectue, rue du Moutier, par un édifice à R + 2 qui, de par son échelle, l'ordonnement régulier de sa façade et le traitement des bandeaux, assure une liaison fluide. Il est par ailleurs à l'échelle des immeubles de la rue.

**Informations complémentaires**

Le bâtiment de Lequeux est peu lisible aujourd'hui du fait d'une réhabilitation qui a abouti à la disparition d'une partie des décorations, en particulier le blason de la ville sur le fronton. Par ailleurs des percements hors d'échelle au rez-de-chaussée et la création d'un bandeau en couronnement? lui ont ôté son équilibre. A l'origine, le campanile et le fronton étaient "assis" sur deux travées traitées de manière monumentale, notamment au rez-de-chaussée où elles étaient encadrées par de doubles colonnes. Cet élément décoratif permettait en outre de marquer l'entrée. Aujourd'hui le campanile, qui a conservé son horloge et sa cloche, semble flotter sur la toiture.

La partie du bâtiment sur l'avenue de la République est plus monumentale. Directement inspirée de l'architecture classique. L'ornementation en volutes au niveau du toit serait une référence à celles de l'église Notre-Dame des Vertus. L'entrée, qui n'est plus utilisée, se trouve au centre et est surmontée d'un balcon. Elle est signalée par une avancée du toit, en pavillon?, dotée d'une horloge. Refends et enduit lisse.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

**Matériaux de façade :** Enduit, Pierre de taille

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres ?

**Implantation :** Située entre la rue de la Commune-de-Paris (place de la Mairie), la rue du Moutier et l'avenue de la République.

La mairie est construite à l'emplacement de l'ancien cimetière déplacé en 1824. Auparavant, la maison commune était installée dans une maison

**Maître d'œuvre :** La partie la plus ancienne, donnant sur la place, a été inaugurée en 1849 et était l'œuvre de l'architecte Lequeux. Elle a été très remaniée depuis. Le projet d'agrandissement a donné lieu à un concours, remporté en 1914 par les architectes Malgras, Delmas et Guindez. Les travaux ne seront exécutés que dans les années 1920 après des modifications apportées par l'architecte communal Prevost. Elle sera terminée en 1925-1926. En 1988 est inauguré le nouveau centre administratif, rue de la Commune de Paris, et les bâtiments sont réhabilités.

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB106 MAISON DES NOTAIRES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	18 Rue de la Commune de Paris
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0007
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv218

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Seconde moitié du XIXe siècle

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Maison notariale

**Fonction Actuelle :** /

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, 7 travées, Toit à la Mansart

**Informations complémentaires**

Au rez-de-chaussée, une porte cochère centrale en anse de panier est flanquée de fenêtres rectangulaires, les deux plus à gauche étant munies d'un meneau? et d'une traverse. Au 1er étage, les baies ont un encadrement en harpe et la fenêtre centrale, plus décorée, est couronnée par un fronton cintré. L'ensemble peut, par son inspiration Louis XIII, évoquer un hôtel particulier. Le parc situé à l'arrière s'étend jusqu'au boulevard Victor-Hugo.

**Matériaux de façade :** Briques, plâtre et pierre

Couvrement : ardoise pour les brisis et tuile mécanique pour les terrassons

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB107** **PETIT IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	60 Rue de la Commune de Paris
<b>REF.CADASTRALES</b>	Y0088
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** /

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs ?

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, trois travées

**Informations complémentaires**

Au rez-de-chaussée, une porte cochère centrale en anse de panier est flanquée de fenêtres rectangulaires, les deux plus à gauche étant munies d'un meneau? et d'une traverse. Au 1er étage, les baies ont un encadrement en harpe et la fenêtre centrale, plus décorée, est couronnée par un fronton cintré. L'ensemble peut, par son inspiration Louis XIII, évoquer un hôtel particulier. Le parc situé à l'arrière s'étend jusqu'au boulevard Victor-Hugo.

**Matériaux de façade :** Pierre meulière, briques rouges et blanches

**Structure constructive :** maçonnerie de pierres ?

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB108****CENTRE ADMINISTRATIF - ETABLISSEMENT ADMINISTRATIF COMMUNAL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	30, 33 Rue de la Commune de Paris
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0165, Z0156, Z0189
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv080

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :****Année de construction :** 1985**Typologie :** Equipement Public**Fonction Initiale :** Centre administratif**Fonction Actuelle :** Le centre administratif abrite différents services municipaux, les archives et la trésorerie municipale.**Etat de conservation :** Bon**Hauteur et gabarit :** Deux parties distinctes de gabarit et de physionomie différent(e)s. Plans courbe et rectiligne**Matériaux de façade :** Pierre agrafée au calepinage

Brique rouge

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres**Implantation :** Le bâtiment comprend deux parties distinctes : celle qui donne sur la rue de la Commune-de-Paris est en courbe et s'ouvre sur un hall d'entrée très vitré ; sur la rue Bernard-et-Mazoyer en revanche, la façade s'étire, rectiligne, scandée par des poteaux é**Maître d'œuvre :** Perrot Léna, Devillers Marina (architectes)**Informations complémentaires**

Les grandes trouées vitrées créent des contrastes avec la blancheur de la pierre, que les jeux d'ombre viennent amplifier, et dessinent des motifs géométriques très épurés.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :****Prescriptions** | /**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB111 PETIT IMMEUBLE DE BOURG + ACTIVITE COMMERCIALE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	19 Rue de La Courneuve
<b>REF.CADASTRALES</b>	AC0017
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs ?

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs ?

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 5 travées, toiture monopente

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit

**Structure constructive :** Enduit

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**AUB112 HBM - ENSEMBLE DE LOGEMENT SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	36 Rue de La Courneuve
<b>REF.CADASTRALES</b>	AC0033
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv160

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1954-1955

**Typologie :** Grand collectif

**Fonction Initiale :** Logements collectifs (sociaux)

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs (sociaux)

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Plan masse en S, R + 6,

Plan principal prolongé vers le bas, offrant ainsi une cour sur rue constituant l'entrée, d'ailleurs marquée par le soin qui lui est porté, et une arrière-cour donnant sur le groupe scolaire.

**Matériaux de façade :** Briques rouges, grises et beiges

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** Robert et Henri Chevallier (architectes)

Propriétaire de la parcelle et commanditaire : SA d'HBM le Progrès

**Informations complémentaires**

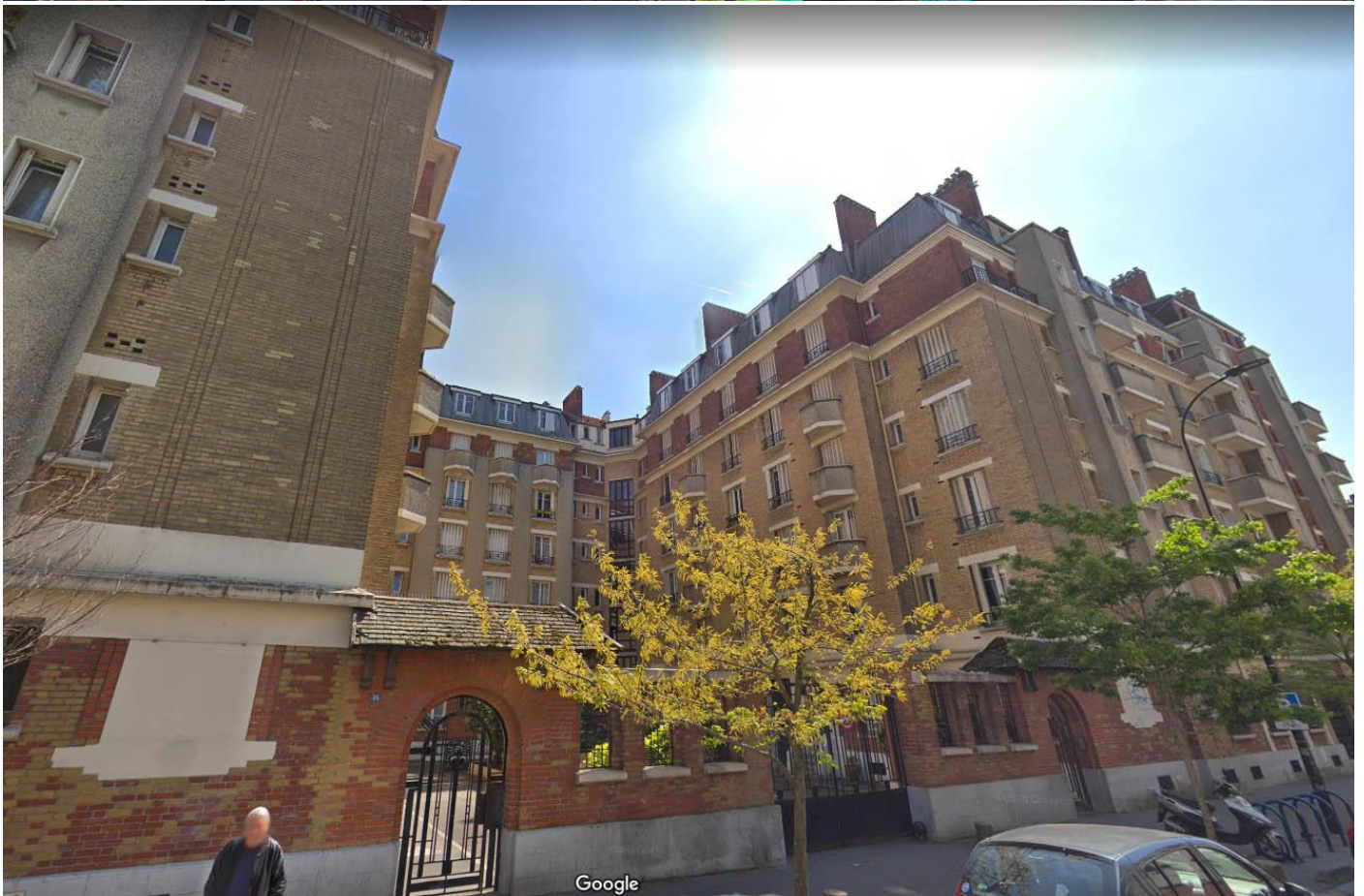
Décors : Les architectes ont joué de l'alternance des couleurs de briques et de leurs mises en œuvre pour rythmer la façade. A cette fin, il ont également recouru à des balcons en mignonnette, matériau ponctuellement utilisé en façade. Les mosaïques au sol des entrées, la qualité des ferronneries, tout concourt à faire de cet ensemble HBM l'un des plus intéressants de la commune d'Aubervilliers.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB113 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	38 Rue de La Courneuve
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0036
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+4, 9 travées,

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB114 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	66 Rue de La Courneuve
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0057
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de ville

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+2 (+C), 3 travées , toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** A l'oblique par rapport à la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB115 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	70 Rue de La Courneuve
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0042
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Mauvais

**Hauteur et gabarit :** R+5, +20 travées, toiture terrasse

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Béton et enduit

**Structure constructive :** Béton

**Implantation :** A la diagonale par rapport à la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB118 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	34 Rue de la Haie Coq
<b>REF.CADASTRALES</b>	P0012
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+3, 6 travées, Toiture terrasse

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre

**Structure constructive :** Pierre / enduit

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB119** **PETIT IMMEUBLE INDUSTRIEL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	70 Rue de la Haie Coq
<b>REF.CADASTRALES</b>	Q0024
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Bâtiment industriel à fonction indéterminée

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + commerce

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 7 travées, toiture terrasse

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Aligné sur la rue

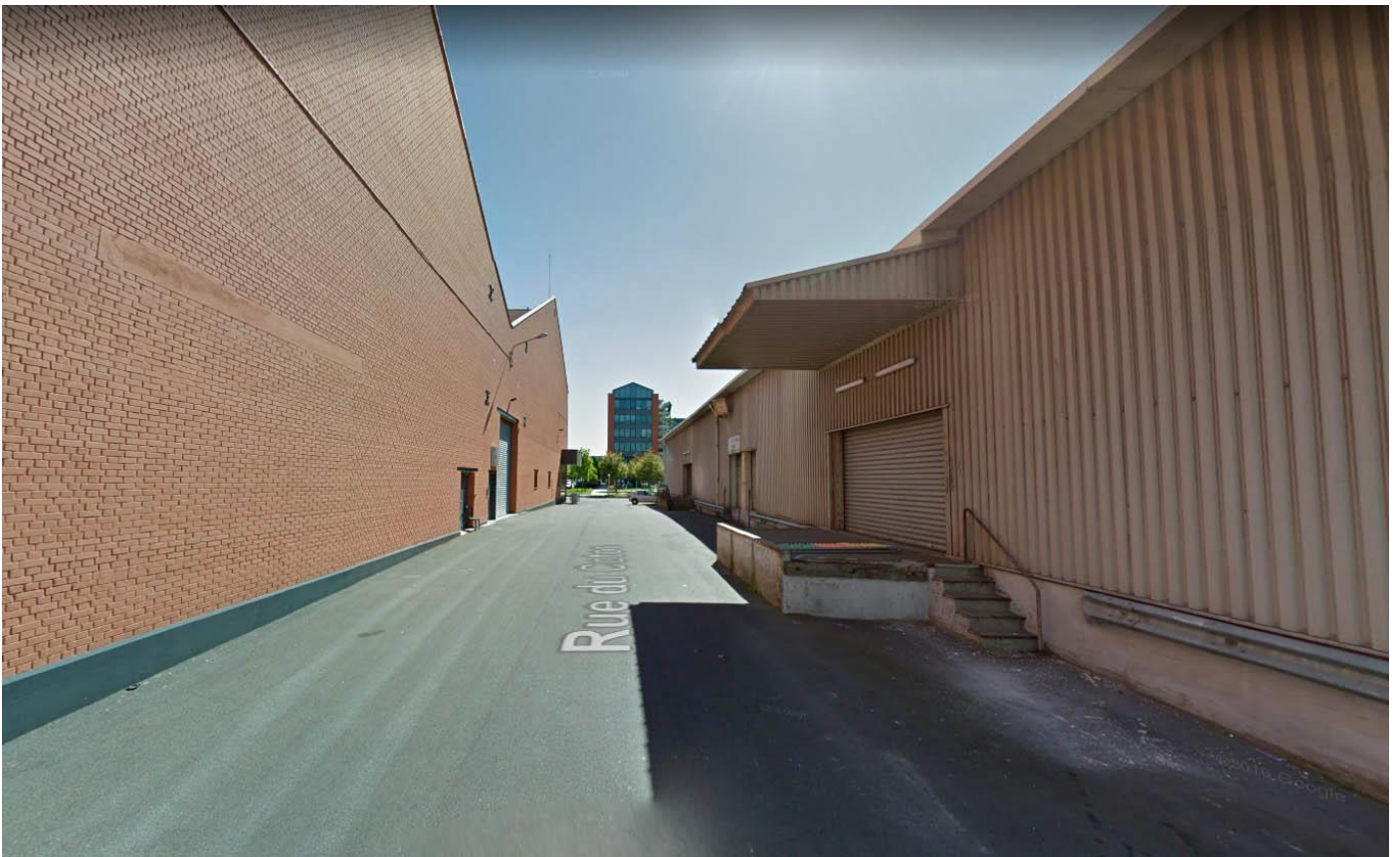
**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

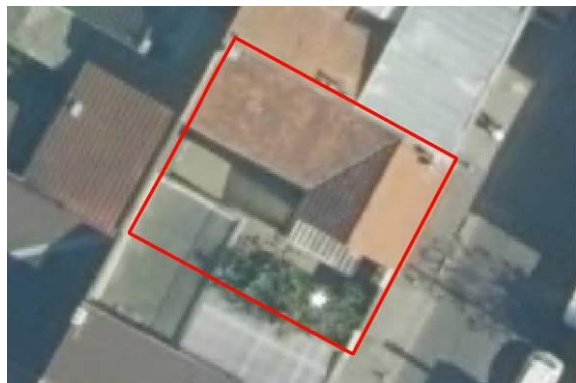
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**AUB121 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	81 Rue de la Motte
<b>REF.CADASTRALES</b>	AS0028
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 2 travées, Toiture terrasse

**Informations complémentaires**

Corniches et décors de frises avec une alternance de briques polychromes

**Matériaux de façade :** Briques ocres et grises / Pierre (linteau et décors des fenêtres) / Pierres meulière au niveau du soubassement

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**AUB122 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	25 Rue de la Nouvelle France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AX0096
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** RDC, 3 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

Chaînage d'angle prononcé et encadrement des fenêtres avec un agencement de briques blanches.

**Matériaux de façade :** Briques blanches, enduit beige, pierre meulière (soubassement)

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB124** **BATIMENT INDUSTRIEL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	21 Rue de Presles
<b>REF.CADASTRALES</b>	AU0096
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Halle industrielle

**Fonction Actuelle :** Halle industrielle

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, toiture en shed

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Matériaux de façade : béton

Couverture : tuiles mécaniques

**Structure constructive :** Béton ?

**Implantation :** Perpendiculaires à la rue.

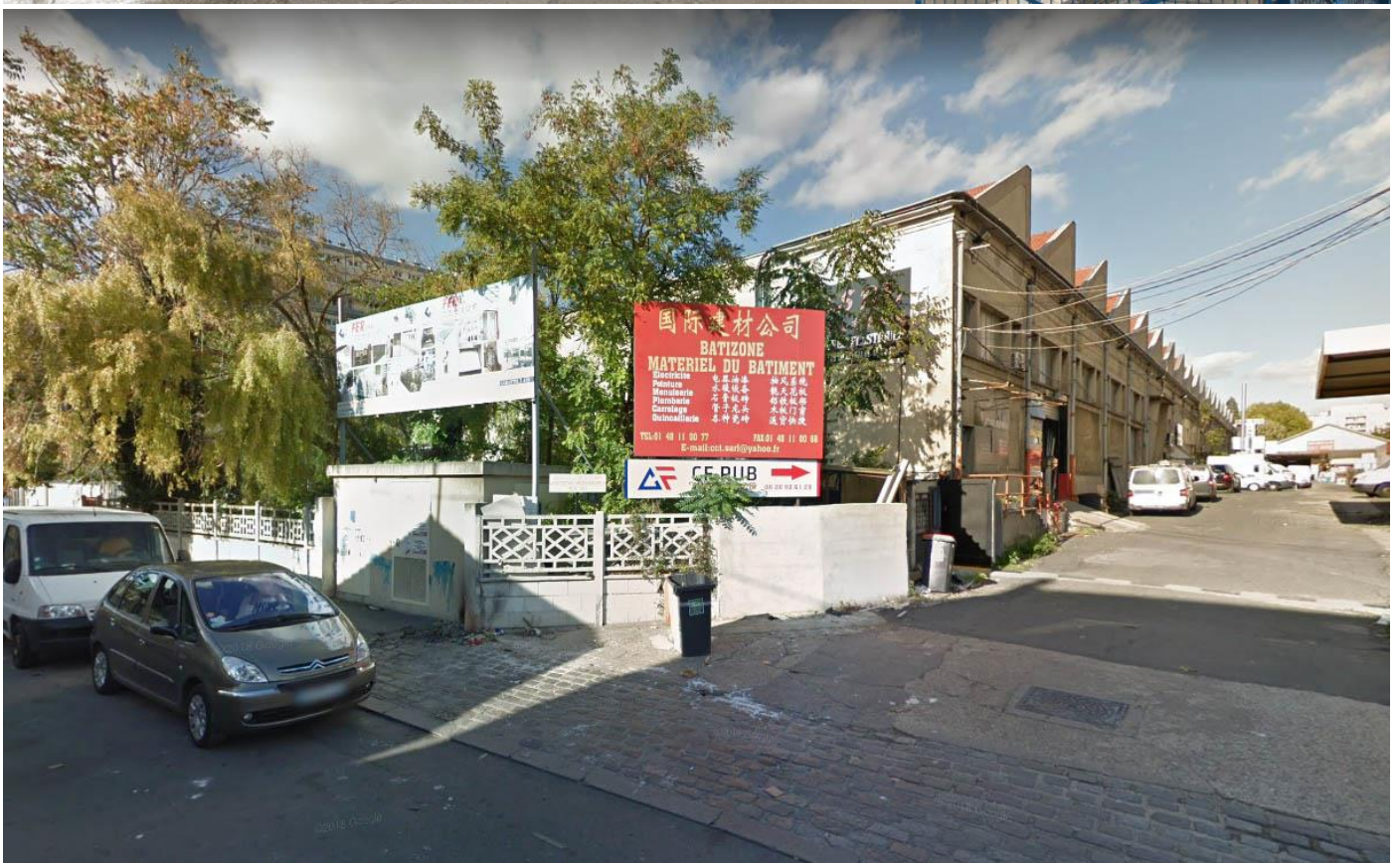
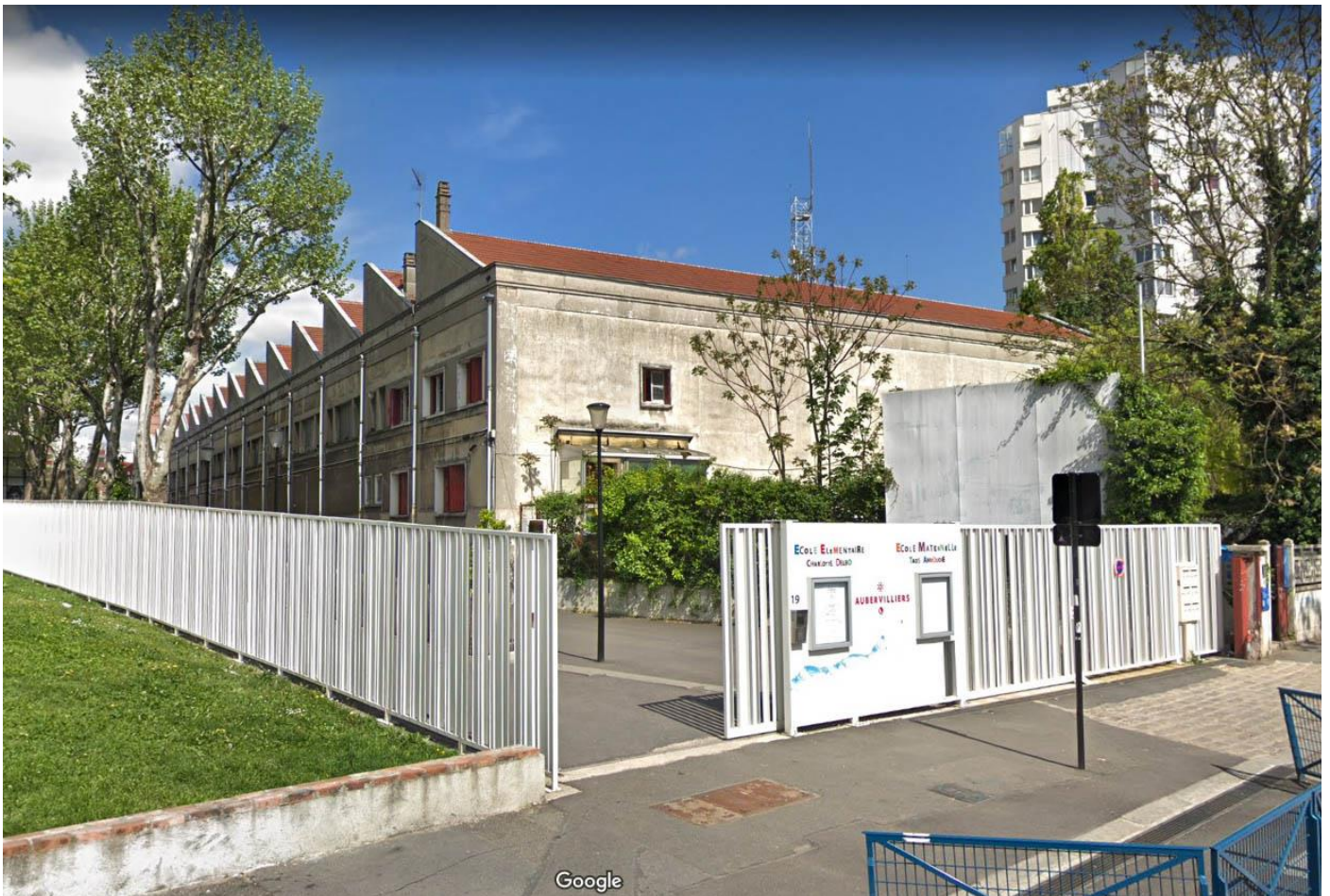
**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB126** **PETIT IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	46 Rue de Presles
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0018
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+2, 4 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre en soubassement, briques rouges et grises

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB127 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	8 Rue de Presles
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0003
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+4, 4 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques grises et rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB128 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	50 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	BE0040
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv234

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1908

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logement collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Plan à pan coupé de quatre étages comporte quatre travées donnant sur la rue des Écoles, un pan coupé en oriel arrondi percé de trois baies entre les 2e et 4e étages et quatre travées donnant sur la rue des Cités.

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Sur chacune des façades, une travée sur deux est en oriel. Des motifs végétaux ornent en abondance les balcons et un visage féminin décore la base de l'oriel situé au-dessus de la porte d'entrée.

**Matériaux de façade :** Pierre blanche, brique et ciment

**Structure constructive :** Maçonnerie recouverte d'un enduit imitant la pierre de taille (amonit).

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue des Écoles,

**Maître d'œuvre :** M. Larrey architecte C Lidière entrepreneur. (d'après inscription)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB129 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	56 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	BE0063
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv235

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1897

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R + 4, comptant cinq travées et couvert d'un toit à deux pans.

**Matériaux de façade :** Enduit, avec un décor de brique et de frises de céramique, crépis,

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** A. Lesieur architecte / J Robert entrepreneur (D'après inscription)

**Informations complémentaires**

A l'arrière se trouve un pavillon? de brique à R + 1, quatre travées et toit à quatre pans, isolé et peu visible, qui se caractérise par un décor fondé sur le jeu des briques, notamment en corniche?.

Modénatures et décors : Refends. En linteaux se trouvent des frises de céramique : aux 1er et 3e étages, elles sont ornées de motifs floraux de deux types, et de dragons pour la travée? centrale ; au 2e étage, fleurons et cabochons de céramique se succèdent.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB132 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	143 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	AX0033
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv262

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1920-1940

**Typologie :** Immeuble / Affiliation au patrimoine industriel (logement patronal pour le personnel)

**Fonction Initiale :** Logement collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+5+C, 5 travées, Toiture terrasse avec débords

**Matériaux de façade :** Briques grises, Pierres

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques ?

**Implantation :** Isolé dans l'alignement discontinu de la rue

**Maître d'œuvre :** Baranton (architecte)

**Informations complémentaires**

Le projet prévoyait son double en mitoyen et l'ensemble était destiné au logement du personnel de la Maison Foucault, 154 rue des Cités.

Modénature et décors : Exemple méconnu de logement patronal, il présente une façade bien proportionnée à laquelle l'oriel central et les bandeaux, corniches et balcons des derniers niveaux apportent seuls un peu d'animation.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

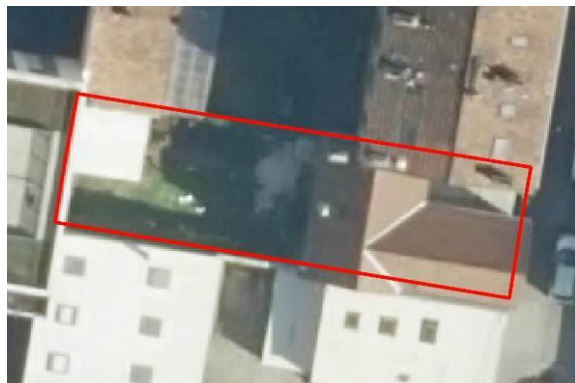


APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB133 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	87 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	AY0009
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB134 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	1 Rue des Ecoles
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0024
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv164

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Première moitié du XXe siècle

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Plan à un pan coupé, R + 6, 5 travées,

**Informations complémentaires**

**Modénature et décors :** Refends horizontaux au rez-de-chaussée et au 1er étage et frise à motif floral au 5e étage, de style art déco. Aux trois derniers étages la travée centrale est en oriel, surmonté d'un fronton orné d'une frise en plâtre mouluré.

**Physionomie des intérieurs :** Chaque étage est distribué en deux appartements, l'un comprenant cuisine, salle à manger et chambre et l'autre cuisine, salle à manger et trois chambres.

**Matériaux de façade :** Enduit blanc, plâtre mouluré (décor)

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue des Postes et de l'avenue de la République

**Maître d'œuvre :** Roz F. (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB135 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	18 Rue des Ecoles
<b>REF.CADASTRALES</b>	BE0059
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv165

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Début du XXe siècle (1908-1909)

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+5+C compte cinq travées

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : belles ferronneries représentent des iris. Au 1er étage on retrouve une alternance de bandeaux horizontaux de briques rouges et claires. Au 2e étage se trouvent des balcons aux consoles très ouvragées, à motif de feuillage. Les linteaux des baies latérales sont ornés de panneaux de céramique en relief. Les balcons des 4e et 5e étages sont traités différemment, ceux du 4e étant plus travaillés. Au 5e étage, une frise de briques formant des arcatures file sous la corniche. Du 1er au 4e étage, les travées latérales sont en légère avancée et encadrées d'une frise de brique. La porte d'entrée est particulièrement soignée avec son double battant en bois sculpté, percé sur le haut d'un oculus portant les lettres "LB" en fer et ses poignées de cuivre. Dans l'entrée, les murs et le plafond ont reçu une ornementation de stuc assez chargée. La façade arrière est en brique polychrome à cinq travées. La travée centrale est constituée de loggias à hauteur de demi-paliers.

**Matériaux de façade :** Brique claire (grise) avec un décor de brique rouge et de plâtre mouluré. Céramique. Pierre.

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre

**Implantation :** Aligné à la rue

**Maître d'œuvre :** Peping Henri (architecte) ; Mafraud J. (entrepreneur)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



**AUB136 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	40 bis Rue de Presles
<b>REF.CADASTRALES</b>	B0015
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 1 à 3 travées, toiture terrasse

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre, enduit, crépis

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques ?

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB140 PETIT IMMEUBLE DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	16bis Rue des Noyers
<b>REF.CADASTRALES</b>	AC0071
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv225

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Fin du XIXe siècle-Début du XXe siècle

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R + 2, 3 travées, deux portes piétonnes, toit à deux pans

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Elle est d'allure bourgeoise, avec une décoration d'inspiration orientale. Au rez-de-chaussée, deux portes cintrées situées à droite encadrent une fenêtre, également cintrée. Les trois baies sont surmontées d'arcades en moulure de plâtre et de brique, reposant sur des colonnes à chapiteau. Entre ces arcades figurent des motifs géométriques (cercles). Tout le rez-de-chaussée est surmonté d'un bandeau mouluré à modillons. Aux étages, deux travées de fenêtres rectangulaires se trouvent sur la droite, celles du 1er étage étant surmontées de linteaux en plâtre mouluré très travaillé. Un bandeau décoratif se trouve sous la corniche, composée de panneaux de céramiques à motifs. Le linteau de la fenêtre de gauche du premier étage est également en plâtre mouluré, mais son décor est différent : il comporte une guirlande de fleurs et de fausses consoles représentant deux visages (triste sur la gauche, souriant sur la droite).

**Matériaux de façade :** Pierres meulières, briques, plâtre mouluré, céramique

Les portes sont à deux battants en bois avec des impostes vitrées.

Couverture : tuile mécanique

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre et de briques

**Implantation :** Aligné à la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB142 CENTRE DEPARTEMENTAL DE PMI****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	17 Rue des Postes
<b>REF.CADASTRALES</b>	BH0089
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv190

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction** : 1936 / Première moitié du XXe siècle

**Typologie** : Equipement public

**Fonction Initiale** : Logements

**Fonction Actuelle** : RDC occupé par la PMI, Protection maternelle et infantile.

**Etat de conservation** : Moyen

**Hauteur et gabarit** : R + 2 , 3-4 travées, au premier étage la travée centrale forme une avancée en arrondi, toit à deux pans de faible pente.

**Informations complémentaires**

Décors : Présence d'une corniche saillante surmontée d'un acrotère au niveau de la toiture.

**Matériaux de façade** : carreaux de quartzite jaune taillée au petit marteau et meulée

**Structure constructive** : Maçonnerie de pierres

**Implantation** : Aligné à la rue

**Maître d'œuvre** : Boudier Roland (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB143 CAISSE DES ASSURANCES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	43 Rue des Postes
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0017
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv129

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1934

**Typologie :** Equipement public

**Fonction Initiale :** /

**Fonction Actuelle :** Caisse primaire d'assurance maladie

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R + 3 à R + 4

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Les ouvertures sont en bandeau. Une entrée encadrée de colonnes engagées montant sur trois niveaux. Rue des Ecoles, le bâtiment se compose de deux parties, percées de baies régulières. Au 2e étage, aveugle, se trouve un bas-relief représentant deux mères et un enfant, de style art déco. La partie de gauche est en retrait.

**Matériaux de façade :** Mignonnettes, ciment blanc

**Structure constructive :** Béton ?

**Implantation :** Le bâtiment fait l'angle avec la rue des Ecoles et se trouve "encastré", du côté de l'avenue de la République, dans un bâtiment de l'hôpital La Roseraie.

**Maître d'œuvre :** Vinssous J. (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB145 USINE TEXTILE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	15 Rue des Quatre-Chemins
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0054
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv104

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Première moitié du XXe siècle

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Usine textile

**Fonction Actuelle :** Usine textile

**Etat de conservation :** Mauvais

**Hauteur et gabarit :** R + 2, 10 travées

**Informations complémentaires**

Ouvertures latérales en bandeau.

**Matériaux de façade :** structures en béton

**Structure constructive :** Béton

**Implantation :** Aligné à la rue

**Maître d'œuvre :** Michau Georges (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB146 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	10 Rue des Presles
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0004
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de ville

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Meulière, briques rouges et vernissées turquoises, pierre

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres ?

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB147****COMPAGNIE GENERALE DES TRAMWAYS DE PARIS ET DU  
DEPARTEMENT DE LA SEINE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	15bis Rue des Quatre-Chemins
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0055
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv106

**CRITERES DE PROTECTION :**

- Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :****Année de construction :** 1912**Typologie :** Patrimoine Industriel**Fonction Initiale :** Poste de distribution**Fonction Actuelle :** Logements ?**Etat de conservation :** bon ?**Hauteur et gabarit :** Salle des machines en rez-de-chaussée, Logement et bureaux à l'étage.

Verticalité prononcée.

**Informations complémentaires**

L'architecte Roger Bouvard, est connu pour avoir travaillé avec les frères Perret sur la réalisation du théâtre des Champs Elysées à Paris (Monument Historique) ou encore un pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle de Turin.

Eléments de modénature et de décors :

Hormis l'imposant porte métallique de la salle des machines qui traduit la fonction industrielle de l'édifice, sa composition comme ses décors puisent dans le registre de l'architecture civile savante. Présence de frises géométriques soulignant les corniches moulurées qui délimitent le premier niveau ou forment acrotère.

**Matériaux de façade :** Briques polychromes (ocres et rouges)**Structure constructive :** /**Implantation :** Implanté sur une parcelle en lanière, en limite de Paris.**Maître d'œuvre :** Roger Bouvard (arch.)**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :****Prescriptions**

Conserver le bâtiment pour son histoire et sa façade avec ses linteaux en métal et son jeu de polychromie en briques qui souligne la corniche et les baies.

**Recommandations**

/ /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB148 CRECHE DU BUISSON - GARDERIE D'ENFANTS****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	MALADRERIE / EMILE DUBOIS
<b>ADRESSE</b>	18 Rue du Buisson
<b>REF.CADASTRALES</b>	AM0123
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv020

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction** : 1951 -1970

**Typologie** : Equipement social

**Fonction Initiale** : Equipement public

**Fonction Actuelle** : Equipement public

**Etat de conservation** : Bon

**Hauteur et gabarit** : Le bâtiment comprend une crèche et une PMI.

R+3, toiture est à quatre pans, terrasse couverte de plain-pied .

**Matériaux de façade** : Pierres

**Structure constructive** : Maçonnerie de pierres

**Implantation** : L'environnement urbain est composé d'une zone pavillonnaire avec activités artisanales.

La structure et les matériaux employés sont composés d'une ossature béton avec revêtement de plaques de béton gravillonné lavé.

**Maître d'œuvre** : Durand, Pierre (architecte)  
Administration Générale de l'Assistance Publique

**Informations complémentaires**

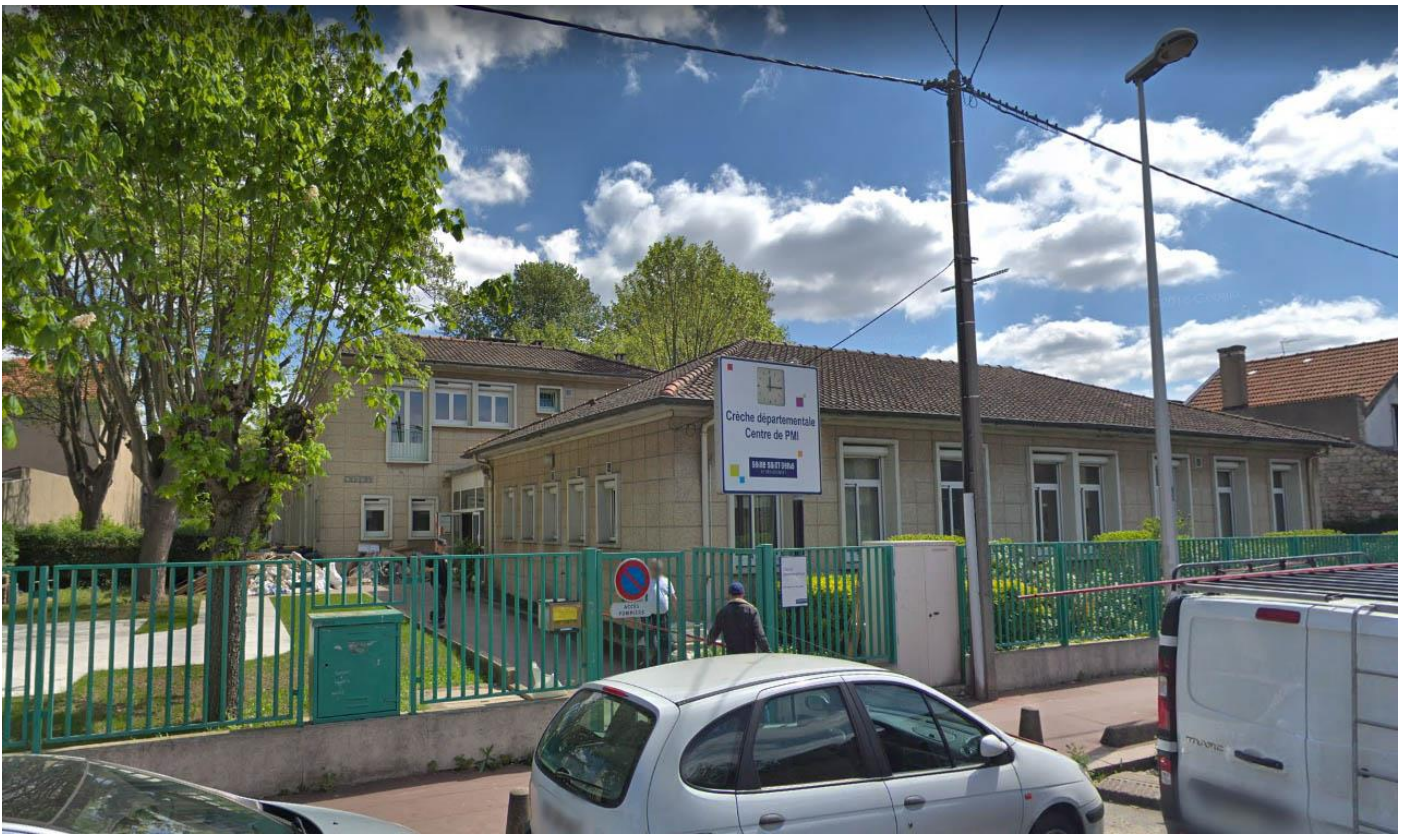
Historique : La crèche de la rue du Buisson à Aubervilliers a été ouverte au cours de l'année 1952, en même temps que le centre de protection maternelle et infantile. Jusqu'en 1986, date de sa rénovation, elle a fonctionné uniquement en rez-de-chaussée. La crèche connaît sa première rénovation en 1986. Le projet consistait à agrandir la crèche afin d'offrir plus d'espaces pour les enfants et le personnel, et à revoir son aspect général. La rénovation a ainsi été l'occasion d'embellir les espaces selon une thématique, ici celle de la petite maison. L'architecte a essayé de travailler en pensant aux enfants, notamment en leur proposant des "niches" dans les salles de vie avec vue sur le couloir afin qu'ils puissent voir les adultes passer.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /





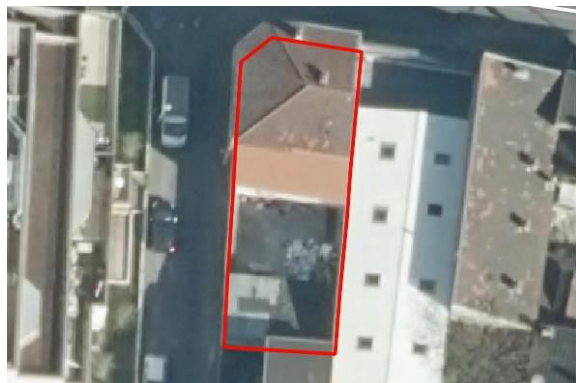
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB151** **PETIT IMMEUBLE DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	24 Rue du Crève-cœur
<b>REF.CADASTRALES</b>	I0097
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 6 travées,

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques grises et rouges, soubassement en pierres meulières

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB152 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	32 Rue du Crève-cœur
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0005
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+C, 3 travées, toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières, briques rouges, enduit

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Situé en retrait par rapport à la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB154 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	3 Rue du Docteur Pesqué
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0099 à AB0101
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv217

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Début XXe siècle

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+5+C, 5 travées,

**Informations complémentaires**

Modénature et décor : Les travées extérieures sont en oriel aux 2e et 3e étages. Balcon filant au 5e étage. L'ensemble s'inspire du style Louis XIII tout en le réinterprétant. A noter les consoles des oriels surdimensionnées et surdécorées. Le pignon a été recouvert de métal par les architectes de Canale 3 lors de la construction du centre de santé et de l'aménagement des abords. L'immeuble est postérieur à 1905.

**Matériaux de façade :** Briques, pierre et plâtre.

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB155 POSTE - FRANCE TELECOM****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	9 Rue du Docteur Pesqué
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0066
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv074

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1927

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Bureau de poste

**Fonction Actuelle :** Centrale téléphonique

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+2, une toiture terrasse et un pan coupé

**Informations complémentaires**

Le décor est constitué de jeux de briques en relief (pilastres encadrant les grandes baies du rez-de-chaussée, frises, motifs géométriques sur les trumeaux). Le fronton sur le pan coupé est revêtu d'enduit et porte les inscriptions "Aubervilliers" et "1927". Le deuxième étage est percé de grandes baies et décoré de jeux de briques plus simples.

**Matériaux de façade :** Briques rouges , ciment blanc

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue Achille-Domart

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB157 MAISON DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	1 Rue du Landy
<b>REF.CADASTRALES</b>	L0157
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv229

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Seconde moitié du XVIIIe-début du XIXe

**Typologie :** Maison de bourg

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, 5 travées, toit à croupes est légèrement courbe

**Informations complémentaires**

La maison est représentative des maisons du bourg pré-industriel.

Modénature et décors : Dans l'angle se trouve une tête de Bacchus. Le rez-de-chaussée abrite un café. La toit est percé de deux lucarnes pendantes à frontons triangulaires.

**Matériaux de façade :** Plâtre

**Structure constructive :** Plâtre

**Implantation :** La rue Heurtault, et deux rue du Landy.

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB159** **PETIT IMMEUBLE DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	9 Rue du Long Sentier
<b>REF.CADASTRALES</b>	AO0138
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble de bourg

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 4 travées, toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Meulières et briques beiges et rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB160 PETIT IMMEUBLE DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	18 Rue du Long Sentier
<b>REF.CADASTRALES</b>	AP0008
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble de bourg

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 1 à 5 (10 sur rue) travées, toiture terrasse

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques rouges et grises

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB161 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	1 Rue du Moutier
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0097
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv212

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction** : Début du XXe siècle / Rénovation ?

**Typologie** : Immeuble

**Fonction Initiale** : Logements collectifs

**Fonction Actuelle** : Logements collectifs Commerce  
(boulangerie en RDC)

**Etat de conservation** : Bon

**Hauteur et gabarit** : R + 4 comporte quatre travées

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : immeuble d'allure bourgeoise au décor élaboré. Les deux travées sur l'extérieur sont très décorées. Des balcons ronds sont disposés en alternance aux 1er et 2e étages, tandis que ceux du 3e étage sont rectangulaires. Chainage d'angle, motifs de cuirs et de feuilles d'acanthé sous les balcons, décorations aux motifs antiques (colonnes, frontons triangulaires, consoles moulurées avec des motifs végétaux en guirlandes et de grappes de raisins...

**Matériaux de façade** : Plâtre mouluré,

Garde-corps : fer forgé,

**Structure constructive** : Maçonnerie de pierres

**Implantation** : Situé sur la rue

**Maître d'œuvre** : Propriétaire : OPHLM.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB162 MAISON DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	2 à 2ter Rue du Moutier
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0040, AB0141, AB0142
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv213

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1808 (origine)

**Typologie :** Maison de bourg

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé + commerces (boucherie et librairie)

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1 +C, 2 à 3 travées, toit à deux pans.

Maison séparée par la suite en deux parties.

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : La façade comporte un bandeau, une corniche, ainsi que des encadrements de fenêtre et des encoignures moulurés. Il s'agit d'un exemple intéressant et assez bien conservé des anciennes maisons de bourg.

**Matériaux de façade :** Plâtre, enduit

Couvrement : tuiles mécaniques

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Située entre la rue de la Courneuve et la ruelle Roquedat

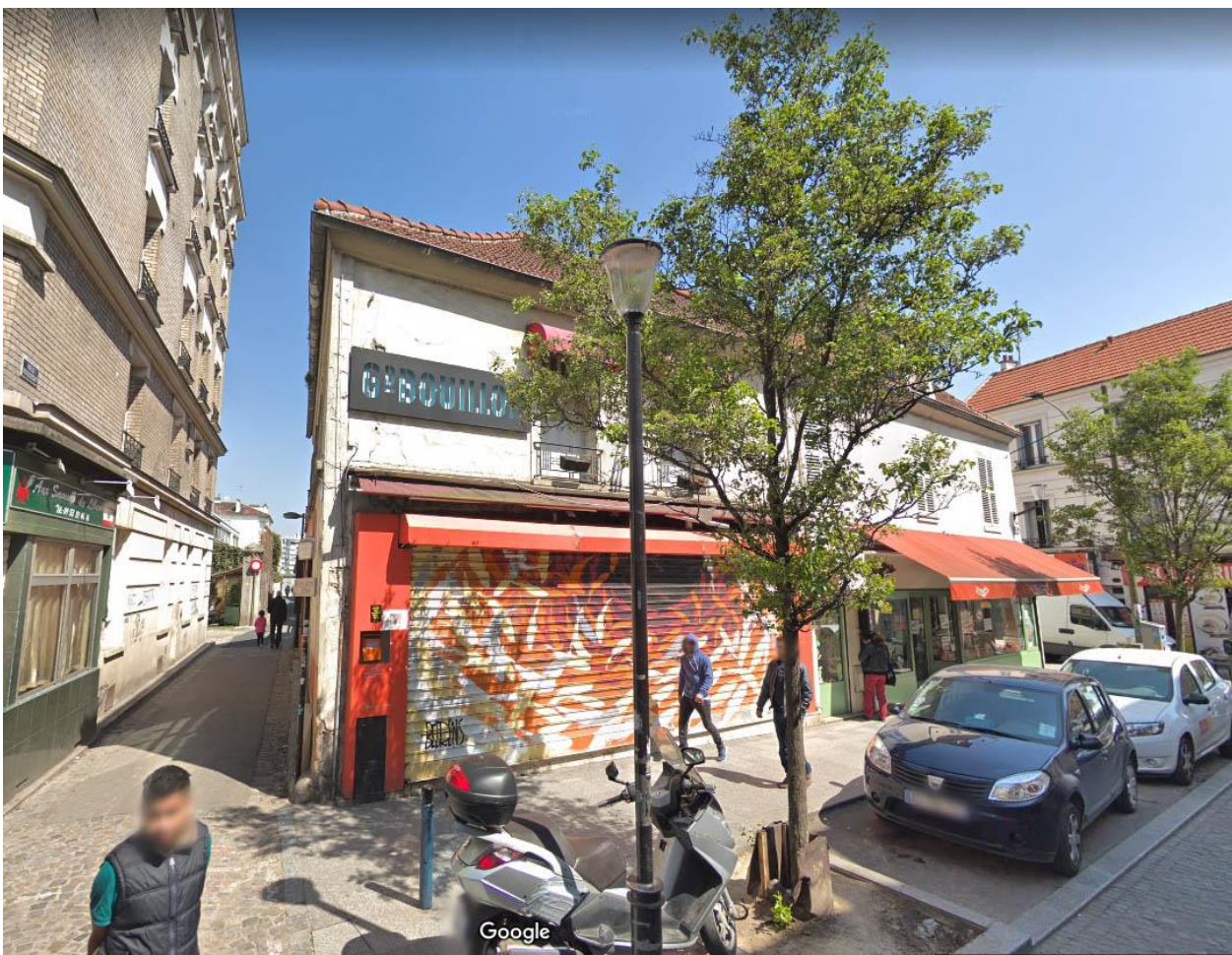
**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB163 CRECHE DU PONT-BLANC - GARDERIE D'ENFANTS****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	91 Rue du Pont Blanc
<b>REF.CADASTRALES</b>	AH0039
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv022

**CRITERES DE PROTECTION :**

- Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction** : 1966

**Typologie** : Equipement social

**Fonction Initiale** : Equipement social

**Fonction Actuelle** : Equipement social

**Etat de conservation** : /

**Hauteur et gabarit** : SS+R+1,

Le plan est en U et est régulier.

**Matériaux de façade** : Béton et briques creuses

**Structure constructive** : Ossature béton armé

**Implantation** : La crèche est au centre de la cité.

L'environnement urbain est composé de logements collectifs.

**Maître d'œuvre** : Maître d'œuvre : Colin Bernard (architecte)

Maître d'ouvrage : Administration Générale de l'Assistance Publique

**Informations complémentaires**

**Historique** : La crèche du Pont-Blanc a ouvert ses portes le 8 octobre 1967. Dès 1970, la crèche a vécu une expérience innovante et enrichissante. L'équipe pédagogique remet en cause les anciens modes de garde des jeunes enfants et la crèche connaît un remaniement dans l'utilisation des espaces. Les vestiaires ont par exemple momentanément été affectés à d'autres usages du fait de l'organisation interne de la crèche : c'est parce que les parents entrent dans la crèche et qu'ils viennent chercher les enfants dans les lieux où ils se trouvent que ces vestiaires peuvent servir de salle à manger ou de salle de réunion à l'occasion. Il faut dire que cela correspondait à la remise en cause d'un principe, celui de ne jamais faire entrer les parents dans la "crèche" elle-même. Les vestiaires étaient d'ailleurs souvent éloignés des lieux de vie des enfants (plus près du bureau de la directrice que de la salle de jeux par exemple). La crèche connaît une véritable rénovation en 1982, ce qui permet de revoir l'emplacement de certains services, par exemple la cuisine, la lingerie, le bureau du psychologue. Dans l'ensemble, le bâtiment n'a pas connu de grande restructuration.

**Pysionomie interne** : Une fois passé le sas d'entrée, au rez-de-chaussée, on trouve en partie centrale, le bureau de la directrice, la cuisine et les salles de repas des enfants. De chaque côté sont installés les différents espaces réservés aux enfants et, dans une partie de l'aile droite, la lingerie et le local à landaus. Au premier étage, une pièce est réservée aux enfants, le reste étant occupé par la PMI. Au sous-sol se trouvent la buanderie, les réserves, le vide sanitaire et la salle du personnel.

**Décors** : Son architecture est caractéristique des années 60, présentant un jeu de volumes avec des décrochements

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB168** **PETIT IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE
<b>ADRESSE</b>	41 Rue du Port
<b>REF.CADASTRALES</b>	H0071
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv192

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1900-1920

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Bâtiment des usines Quervel ?

**Fonction Actuelle :** Logements ?

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+2, 6 travées, toiture à deux versants

**Matériaux de façade :** Brique polychrome

**Structure constructive :** Briques

**Implantation :** Etant donné son implantation et son architecture, et malgré l'absence de sources, on peut penser que cet édifice a fait partie du patrimoine des usines Quervel, comme le pavillon situé au n° 43.

**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

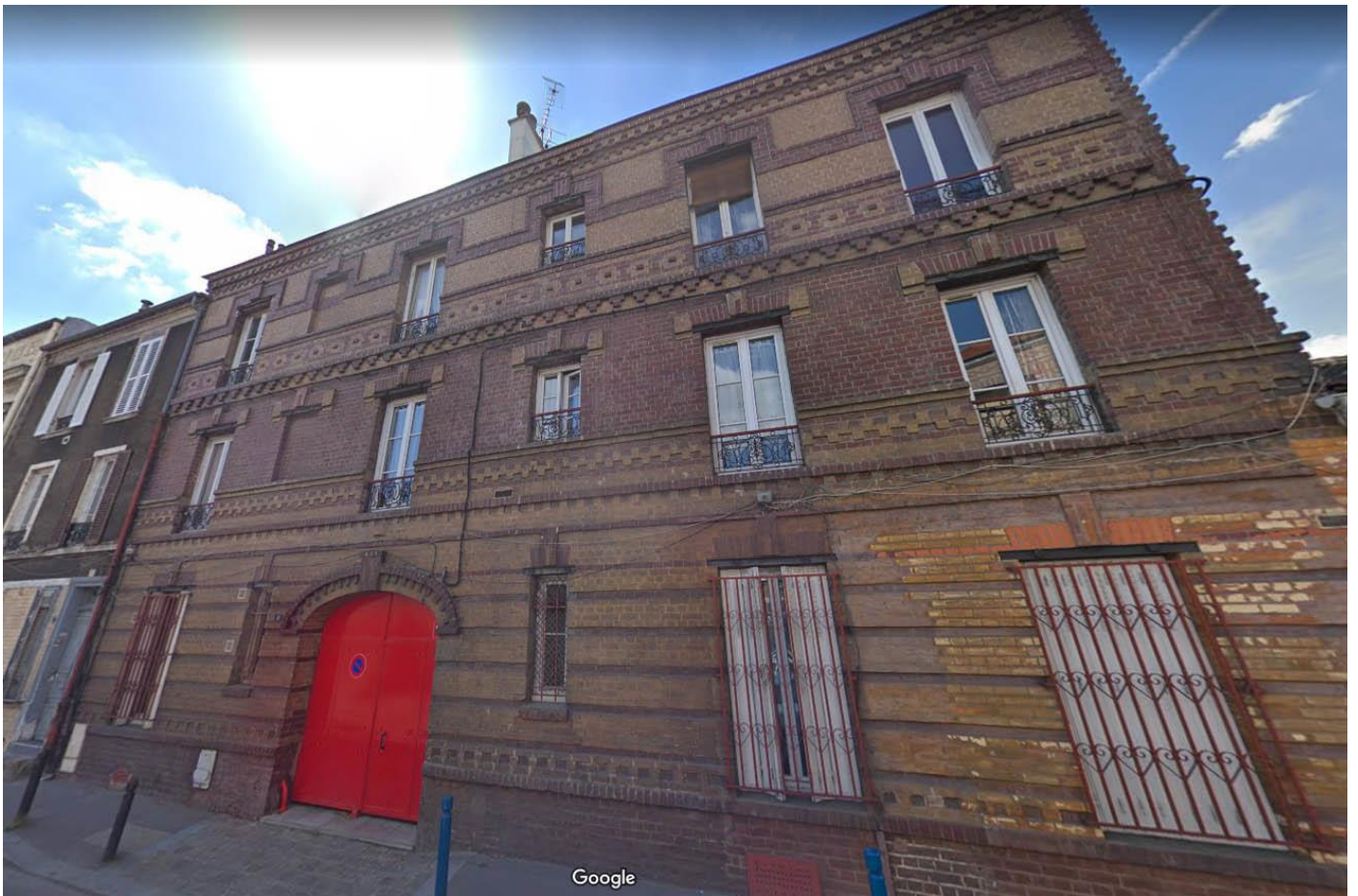
Modénature et décors : Les différents motifs décoratifs se succèdent en bandes horizontales de largeurs diverses et se dissocient des hauteurs des étages, ce qui a pour effet de faire paraître l'édifice plus massif qu'il ne l'est. Le vernis passé lors d'une rénovation récente donne un éclat et un effet de transparence à la brique plutôt séduisant.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB169 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	46 Rue du Port
<b>REF.CADASTRALES</b>	H0073
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 3 travées, toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques rouge et enduit

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB172****FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS EUGENE HENAFF - FOYER D'ACCUEIL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	43 Rue Edouard Poisson
<b>REF.CADASTRALES</b>	X0079
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv199

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :****Année de construction :** 1969**Typologie :** Immeuble / Equipement**Fonction Initiale :** Logements collectifs sociaux**Fonction Actuelle :** Logements collectifs sociaux**Etat de conservation :** Moyen**Hauteur et gabarit :** R+9, petits carreaux de grès cérame de quatre teintes différentes (vert, beige, brun et orange)

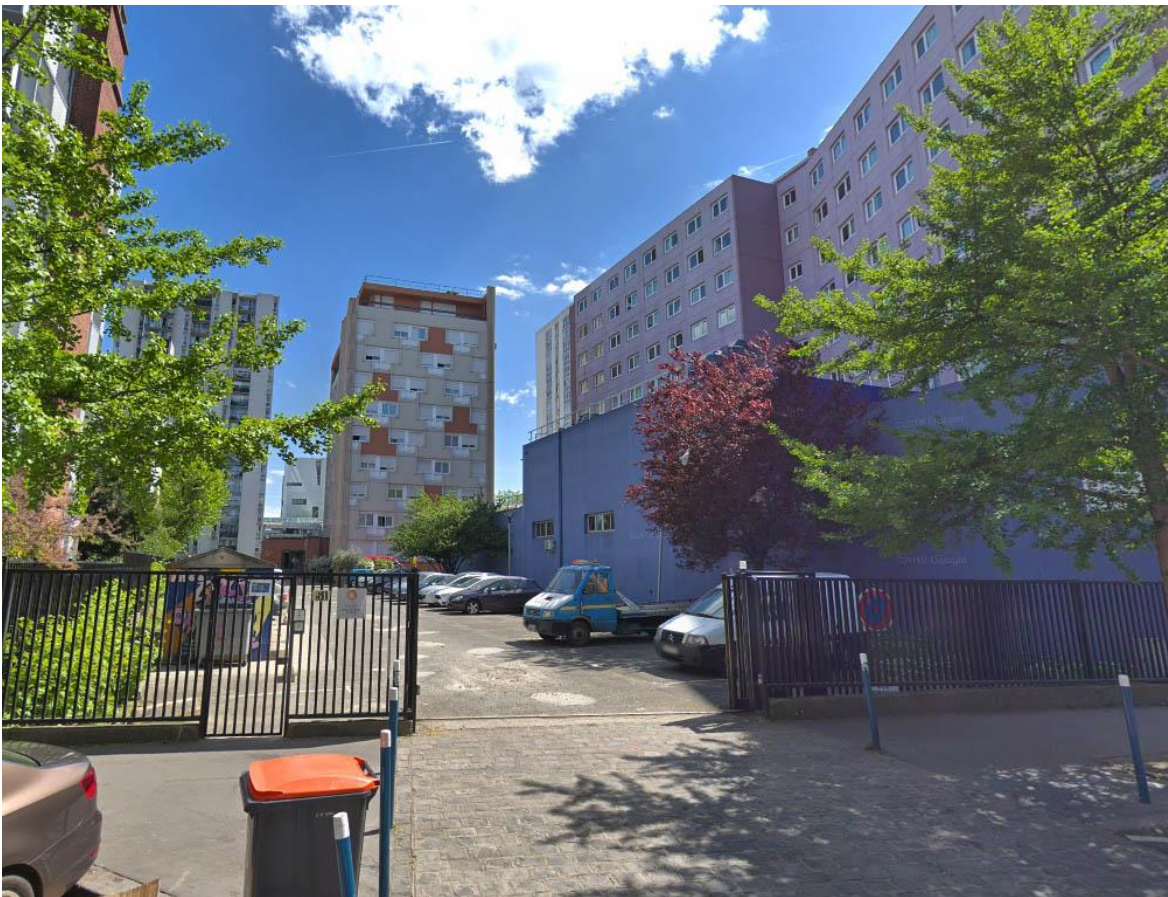
Le dernier étage est partiellement occupé par le restaurant municipal, qui dispose ainsi d'une salle panoramique exceptionnelle.

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Contraste avec les tours avoisinantes par sa taille, mais surtout par le traitement de ses façades où la couleur intervient beaucoup. Les baies, disposées en quinconce, s'intercalent avec des parties pleines. La disposition des surfaces pleines ou vitrées et celle des panneaux de couleur, soulignés par la structure en béton, crée des façades-tableaux originales et très animées. Les couleurs, très représentatives des années 1960 ont malgré tout bien traversé le temps. Les parties aveugles sont habillées de panneaux de béton mouluré légèrement incurvés.

**Matériaux de façade :** Béton**Structure constructive :** Béton**Implantation :** /**Maître d'œuvre :** Conçu par l'agence de Michel Holley**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :****Prescriptions** | /**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB174 TOUR LA VILLETTE, PUIS TOUR PARIFERIC****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	26 Rue Emile Reynaud
<b>REF.CADASTRALES</b>	BG0421
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv203

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1973

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Bureaux

**Fonction Actuelle :** Bureaux ?

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R + 35 compte 40 900m<sup>2</sup> de surface développée de planchers dont l'emprise au sol est de 1 313,64 m<sup>2</sup>.

Sa hauteur sans l'acrotère? est de 110,20 m, sa longueur de 54 m et sa largeur de 25 m.

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : En façade, des fenêtres carrées sont disposées régulièrement. Sur les façades sud et nord, le revêtement forme un motif géométrique à partir de couleurs bleue et bronze, rappelant les gratte-ciel new yorkais du début du 20e siècle. Le dessin de M. Holley proposait des baies en alvéoles caractéristiques des années 1970. On retrouve des poteaux béton armé formant des portiques en V reprennent deux poteaux d'étage . Au nord et à l'ouest, un voile en béton armé reprend les charges des poteaux en étages courants. Aux étages courants se trouve un noyau central en voile de béton armé allant de 0,45 m d'épaisseur dans les niveaux bas à 0,25 m dans les derniers niveaux. Les planchers sont constitués d'alvéoles longitudinales modulées sur une trame de 3,60 m en façade.

**Matériaux de façade :** Béton armé

**Structure constructive :** Béton

**Implantation :** /

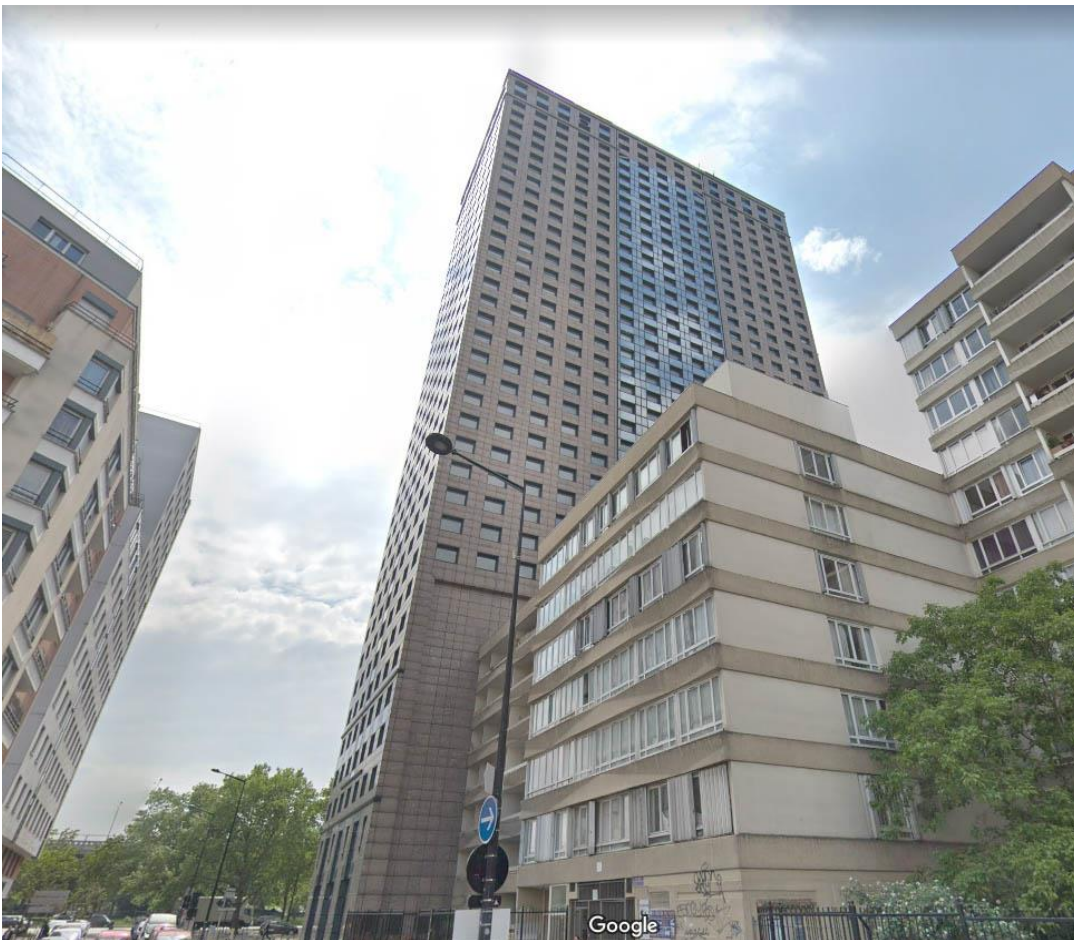
**Maître d'œuvre :** Holley Michel (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB175 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	2, 4 Rue Ernest Prévost
<b>REF.CADASTRALES</b>	BH0052, BH0053
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv077

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1920-149

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

Un bureau de poste est installé dans l'angle depuis 1940.

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Plan à pan coupé , R+5+C, toit à comble brisé.

**Matériaux de façade :** Briques et décor de ciment.

**Couvrement :** en ardoise et zinc

**Structure constructive :** /

**Implantation :** La rue Ernest-Prévost a été percée aux alentours de 1930, le long du marché (construit en 1899, reconstruit par Roland Boudier dans les années 1930).

Elle est occupée sur pratiquement toute sa longueur par cette barre d'immeuble bâtie entre 1930 et 1935

**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

La longueur du bâtiment (74,86 m, 5 m pour le pan coupé et 18,05 m rue des postes) offre un développé très important à une époque où la barre ne constituait pas encore une référence typologique.

**Modénature et décors :** Elles sont rythmées par la présence d'oriels (trois sur la grande façade, un sur le pan coupé) s'élevant du 2e au 4e étage, surmontés de frontons à redents ornés d'un motif en éventail. Ces oriels brisent l'effet de longueur et évitent toute monotonie. Les commerces sont protégés par un auvent en ciment surmonté d'une balustrade qui court sur toute la longueur du bâtiment rue Ernest-Prévost. Au-dessus du 5e étage se trouve un niveau en partie sous forme de comble habitable et en partie sous forme d'étage-attique en retrait sur la partie centrale, longé par une balustrade. Une frise en ciment rappelant les balustrades court le long de la corniche. L'ensemble présente un curieux mélange de références classiques (toiture à la Mansart, balustrades) et de modernisme (façade de brique, motifs art déco) ; il est cependant très cohérent, notamment du fait de sa forte présence dans la rue et des résonances stylistiques avec le marché implanté en face.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



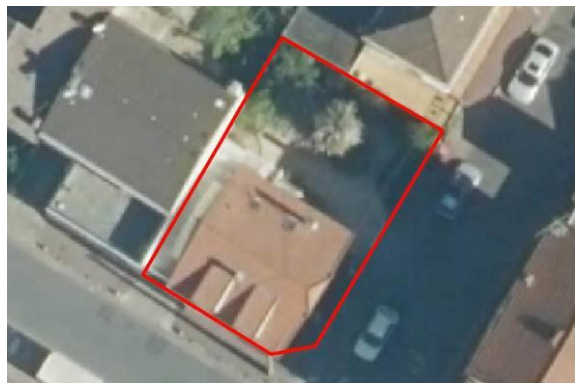
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB176 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	1 Rue Ernest Thierry
<b>REF.CADASTRALES</b>	AK0141
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 3 travées, toiture à croupes

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre meulière et de taille

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB177 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	8 Rue Ernest Thierry
<b>REF.CADASTRALES</b>	AK0137
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, 2 travées, toiture à croupes

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre meulière, briques vernissées turquoise et rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue, léger retrait

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB178 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	3 Rue Ferragus
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0002
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv243

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Années 1930

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + commerces

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+5, 6 travées,

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Les 2e et 5e travées sont en oriel au niveau des 3e, 4e et 5e étage et un balcon filant se trouve au 5e étage. La composition et la décoration sont simples, mais élégants.

**Matériaux de façade :** Briques, enduit, meulière

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Situé face à la mairie

**Maître d'œuvre :** Gérard Adolphe (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB179 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	56 Rue Gaëtan Lamy
<b>REF.CADASTRALES</b>	G0010
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+3, 6 travées sur rue, toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

**Matériaux de façade :** Enduit et briques rouges

**Structure constructive :** /

**Implantation :** A l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB181 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	38 Rue Guyard Delalain
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0048
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv256

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1908 (1900-1925)

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R + 4, quatre travées

L'immeuble est composé de deux parties parallèles reliées par un corps central où se trouvent les escaliers et les halls d'entrée.

**Matériaux de façade :** Jeux de briques polychromes (grises et rouges), panneaux de céramiques émaillées ressortant sur un appareillage de briques rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Aligné sur la rue.

**Maître d'œuvre :** Gérard Adolphe (architecte)

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Façade qui bénéficie d'une abondante décoration, stries ou des frises géométriques en relief, fleurons. Immeuble confortable pour l'époque.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB182** **ENTREPOT INDUSTRIEL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	50 Rue Guyard Delalain
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0053, AZ0054
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Bâtiment industriel

**Fonction Actuelle :** Bâtiment industriel

**Etat de conservation :** Mauvais

**Hauteur et gabarit :** R+1,

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Béton

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB184** **PETIT IMMEUBLE DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	2 Rue Hélène Cochenec
<b>REF.CADASTRALES</b>	AK0234
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :****Année de construction :** /**Typologie :** Petit Immeuble**Fonction Initiale :** Logements collectifs**Fonction Actuelle :** Logements collectifs**Etat de conservation :** Bon**Hauteur et gabarit :** R+3, 7 travées (1 à 4 en façade), Toiture terrasse**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit, briques beiges et rouges**Structure constructive :** /**Implantation :** Situé à l'angle de l'intersection entre la rue Ernest Thierry et Hélène Cochenec**Maître d'œuvre :** /**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :****Prescriptions** | /**Recommandations** | /



Google



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB186 GROUPE SCOLAIRE DU MONTFORT****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	50 Rue Hélène Cochenec
<b>REF.CADASTRALES</b>	AM0179
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv189

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Années 1930

**Typologie :** Equipement Scolaire

**Fonction Initiale :** Equipement scolaire

**Fonction Actuelle :** Equipement scolaire

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Deux bâtiments reliés

Plan avec un pan coupé percé de grandes baies rectangulaires traitées en bandeaux horizontaux et couvert d'une toiture en croupe. Occupé par un préau.

Second bâtiment : R+1,

**Informations complémentaires**

Il s'agit de la deuxième école construite par Roland Boudier dans les années 1930.

La porte d'entrée, en fer et verre à motifs géométriques, possède un encadrement en béton mouluré.

**Matériaux de façade :** Briques rouges

Les menuiseries sont métalliques et les toits couverts de tuile mécanique.

**Structure constructive :** Béton armé et en maçonnerie de brique

**Implantation :** Implantée à l'angle des rues Elysée Reclus et Hélène Cochenec

**Maître d'œuvre :** Roland Boudier

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB187 PETIT IMMEUBLE DE BOURG ET DEVANTURE COMMERCIALE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	88 Rue Hélène Cochenne
<b>REF.CADASTRALES</b>	AJ0075
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs + commerces ?

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + commerces ?

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 5 travées, Toiture à croupes

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques grises, rouges et blanches

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB188 CENTRE DE GERONTOLOGIE CONSTANCE MAZIER****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VALLES / LA FRETTE
<b>ADRESSE</b>	4 Rue Hemet
<b>REF.CADASTRALES</b>	AG0007
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv208

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1884 (plusieurs fois remanié notamment en 1926/1934)

**Typologie :** Equipement Public

**Fonction Initiale :** Equipement médical

**Fonction Actuelle :** Equipement médical

**Etat de conservation :** bon ?

**Hauteur et gabarit :** Le bâtiment ancien est construit suivant un plan en H, les deux ailes sont construites perpendiculairement à la rue et reliées par un bâtiment central en retrait. L'ensemble est à R + 1, toits à croupes

**Informations complémentaires**

En 2004, une extension contemporaine est en construction rue Léopold-Réchaussière.

**Modénature et décors :** L'ensemble comporte des baies régulières aux linteaux à arc surbaissé, bandeaux sous la corniche. L'entrée est desservie par un perron, et la travée centrale est surmontée d'un fronton sur la toiture comportant une horloge. L'ensemble présente une simplicité non exempte d'élégance. L'ordonnancement un peu sévère des façades est caractéristique des bâtiments publics de la Troisième République, où le sérieux de la fonction et la grandeur de l'Etat ne doivent pas être oubliés.

**Matériaux de façade :** Pierres de taille et briques.

**Couvrement :** tuiles mécaniques

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** Années 20 : l'architecte-voyer Prévost (agrandissement des ailes)  
Années 30 : Boudier et Pessemies (aménagement des cuisines en sous-sols)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB190 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	38 Rue Henri Barbusse
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0155
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv161

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Seconde moitié du XIXe siècle - Début XXe siècle

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R + 5 avec quatre travées, un toit à deux pentes

**Matériaux de façade :** briques claires et polychromes (rouge et émaillée turquoise), enduit, pierres de taille

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné à la rue

**Maître d'œuvre :** Paul Saignes (architecte à Pantin)

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Au rez-de-chaussée se trouvent des refends horizontaux et une porte bâtarde en bois, fer et verre dont l'encadrement est en plâtre mouluré très ouvragé. Au 1er étage, des bandeaux en plâtre et en brique polychrome alternent. Du 2e au 5e étage le décor est fait de motifs en brique rouge et les linteaux sont soulignés par une décoration en plâtre mouluré, brique rouge et brique émaillée bleue. Chaque étage est traité différemment. Au 2e étage les linteaux sont ornés de volutes que l'on retrouve sur d'autres immeubles albertivillariens comme le n° 64 boulevard Anatole-France. Le 4e étage est doté d'un large bandeau horizontal en plâtre mouluré à motifs géométriques et le 5e étage d'une frise en brique polychrome qui court sous la toiture. La toiture est légèrement débordante et soutenue par des pièces de bois sculptées. Les appuis de fenêtres en fer représentent des iris.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB194 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	91 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	AY0064
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + commerces

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+5, 7 travées, Toiture terrasse

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques rouges et grises + pierres de taille

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions**

Conservation du calepinage de briques de teintes jaune et rouge, du marquage des chainages d'angle, des linteaux des baies et de leurs clefs de voûte.

**Recommandations**

/

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB197 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	4 Rue des Grandes Murailles
<b>REF.CADASTRALES</b>	D0112
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de ville

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1+C, 4 travées, toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières et briques

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres ?

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB198 FERME MAZIER****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	70 Rue Heurtault
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0081
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv230

**CRITERES DE PROTECTION :**

■ Historique                      ■ Architectural                      ■ Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Datant du XIXe siècle

**Typologie :** Patrimoine agricole

**Fonction Initiale :** Ancienne maison de culture (en activité jusqu'en 1962 et conservée pratiquement en l'état)

**Fonction Actuelle :** Une partie du bâtiment est occupée par la Société d'Histoire et de la vie d'Aubervilliers.

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Maison d'habitation qui ferme la parcelle sur la rue, à R + 1, six travées, couverte d'un toit à deux pentes. La cour, pavée, est entourée d'anciens bâtiments utilitaires de petite taille dévolus à l'apprêt des légumes, au séchage et au battage des graines légumières, au stockage des céréales et du fourrage, mais aussi à l'hébergement des chevaux et à celui de la nombreuse main-d'œuvre. A noter l'ancien four à betteraves.

**Informations complémentaires**

Elle est désormais inoccupée et se dégrade rapidement. Elle constitue un témoignage exceptionnel de l'organisation du travail et de la vie dans une maison de culture.

Modénature et décors : Fenêtres verticales et d'une vaste porte charretière, la décoration se limite aux chambranles peints et à la corniche moulurée. Une carte postale du début du siècle montre que les trumeaux étaient ornés de moulures de plâtre. Le grenier est haut et éclairé en façade par de petites fenêtres sous la corniche.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

**Matériaux de façade :** Matériaux de réemploi.

Pierre taillée au moëllon de gypse enduit / enduit de plâtre

Couverture : Les charpentes sont en bois. Tuiles plates.

**Structure constructive :** Maçonnerie d'épaves

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB199** **PETIT IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	76 Rue Heurtault
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0072
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Mauvais

**Hauteur et gabarit :** R+2, 4 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

Décors et modénature : Refends / Corniche ouvragée, moulures décoratives au niveau des acs des baies en relief. Travées intermédiaires en léger relief.

Ouvertures : murées

**Matériaux de façade :** Pierres, plâtre

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierre

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB201** **PETIT IMMEUBLE DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	11 Rue Lautréamont
<b>REF.CADASTRALES</b>	AJ0069
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+2, 4 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre de taille, briques rouges et beiges

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB202 PETIT IMMEUBLE DE BOURG ET FAÇADE COMMERCIALE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	62 Rue Lautréamont
<b>REF.CADASTRALES</b>	AJ0107
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé + commerce

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 2 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit et briques rouges

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB203 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	65 Rue Lautréamont
<b>REF.CADASTRALES</b>	AJ0043
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 5 travées, Toiture à deux versants + toiture terrasse

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit et pierres meulières

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue, léger retrait

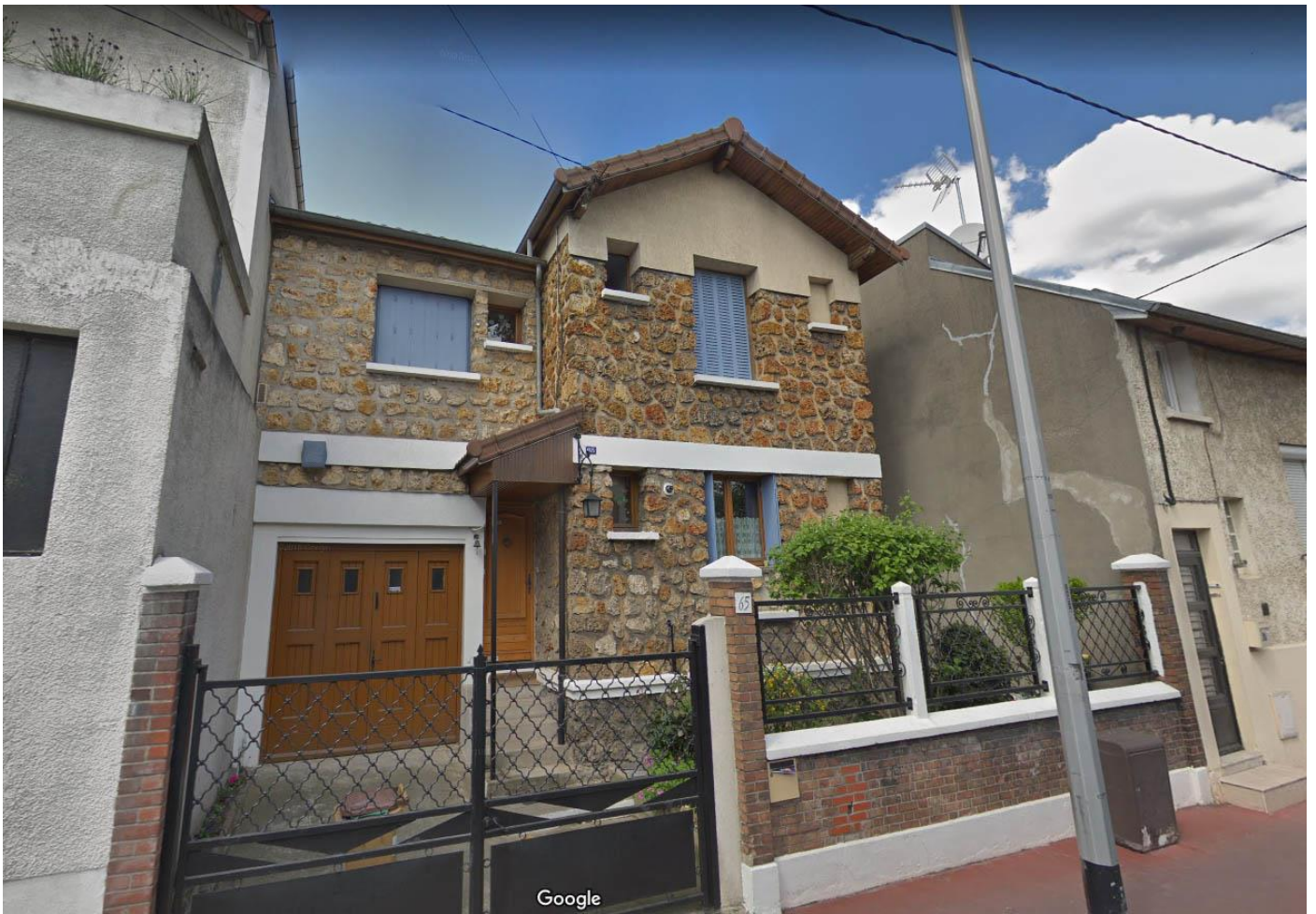
**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB204** **PETIT IMMEUBLE DE BOURG ET FAÇADE COMMERCIALE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	25 Rue Lécuyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0112
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Petit Immeuble

**Fonction Initiale :** Façade de commerce avec logements

**Fonction Actuelle :** Façade de commerce avec logements

**Etat de conservation :** Mauvais

**Hauteur et gabarit :** R+2, 4 travées, Toiture monopente

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit, Briques beiges

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB205 BICHAT - MAGASIN INDUSTRIEL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	PAUL BERT
<b>ADRESSE</b>	34 Rue Lécuyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0089
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv231

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Années 1920

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Dépôt de champagne

**Fonction Actuelle :** Entrepôts commerciaux et logements

**Etat de conservation :** bon ?

**Hauteur et gabarit :** Parties constituantes : entrepôts commerciaux; immeubles à logements

Plan en Y, R+2, toiture terrasse

**Informations complémentaires**

Eléments de modénature et de décors :

Ce soin apporté aux décors se retrouvent sur les niveaux supérieurs par les divers éléments de modénatures en briques polychromes : bandeaux, frises, tables architecturales, corniche? à modillons, alternant briques et cabochons en céramiques.

Un second dépôt a été construit dans les années 1930 sur la rue Trevet. Cette halle à structure? métallique de 300 m<sup>2</sup> a été reconvertie en logements dans le années 2010.

**Matériaux de façade :** Maçonnerie de briques rouges et jaunes, enduit de ciment

**Structure constructive :** Fondations en béton armé, appareillage de pierre

**Implantation :** Implanté à l'angle de la parcelle.

**Maître d'œuvre :** P. Fous (arch.)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | Conserver l'ensemble et notamment ses façades aux briques polychromes et autres motifs de décorations : dessins des ferronneries des garde-corps et allèges polychromes.

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB206 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	13 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0133
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 4 travées, Toiture en T

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières et briques

**Structure constructive :** Pierres meulières

**Implantation :** Aligné à la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB207 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	59 Rue Lécuyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0022
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Plan carré, R+1, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit, briques rouges, grises et vernissées turquoise

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Implanté à l'oblique de la rue.

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB208 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	52 Rue Lécuyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0066
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Plan carré, R+1, Toiture monopente et à croupes

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre meulière, enduit, Briques bleues et rouges en décors, carreaux de céramiques à motifs floraux

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Implanté en retrait de la rue, légèrement à l'oblique

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

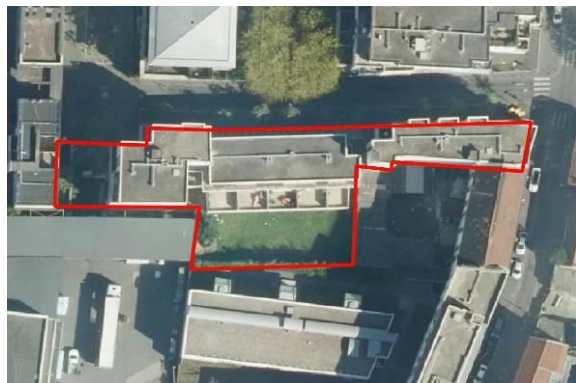


APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB209 GRAND COLLECTIF - ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	35 Rue Léon Jouhaux
<b>REF.CADASTRALES</b>	L0165
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv321

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Achevé en 1998

**Typologie :** Grand collectif

**Fonction Initiale :** Logements collectifs sociaux

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs sociaux

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Programme de 40 logements

R+5, Toit terrasse

Façade qui "gondole" avec des travées détachées (3 au centre) qui apparaissent en relief

**Informations complémentaires**

L'ensemble est très caractéristique du style des œuvres de Catherine Furet, à la fois dépouillé et épuré.

**Matériaux de façade :** Béton

**Structure constructive :** Béton

**Implantation :** Situé rues Léon Jouhaux et Heurtault

**Maître d'œuvre :** Maître d'œuvre : Catherine Furet

Maître d'ouvrage : OPHLM d'Aubervilliers

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB210 MAISON DE BOURG ET PORTE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	PAUL BERT
<b>ADRESSE</b>	10 Rue Léopold Réchaussière
<b>REF.CADASTRALES</b>	AX0076
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de bourg

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, 5 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

Présence d'un portail (activité ?)

**Matériaux de façade :** Enduit ?

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB216 BOURSE DU TRAVAIL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	13 Rue Pasteur
<b>REF.CADASTRALES</b>	K0100
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv087

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1907

**Typologie :** Petit immeuble

**Fonction Initiale :** Siège de la "Société coopérative Le Progrès", bourse du travail, entrepôt, magasin, lieu de réunions politiques et syndicales.

**Fonction Actuelle :** Bourse de travail ?

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1 +C, 5 travées

**Matériaux de façade :** Pierre/béton ?, briques et enduit

**Structure constructive :** Pierre/béton

**Implantation :** Se dresse sur la rue Pasteur.

L'aménagement de la place a permis de dégager sa façade. Le bâtiment n'est pas monumental mais se remarque par le décalage entre son architecture et celle des constructions avoisinantes.

**Maître d'œuvre :** Maître d'œuvre : Vergnaud (architecte)

Maître d'ouvrage : Entreprise Luquet

**Informations complémentaires**

Historique :

Elle constitue un point de repère pour la ville d'Aubervilliers.

Sur les photos anciennes, elle porte l'inscription : "Société coopérative Le Progrès". Fondée en 1896, cette coopérative, qui poursuit ses activités jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, y avait son siège. Le bâtiment servait également de bourse du travail, d'entrepôt, de magasin et de lieu de réunions politiques et syndicales. Il a été le centre de la vie sociale et syndicale dans les années 1930, lorsque toute aide était refusée par la municipalité de Pierre Laval.

Modénature et décors : L'ordonnement de sa façade est simple : de grandes fenêtres rectangulaires séparées par des pilastres plats.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB217 HALLE DE MARCHÉ****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	Rue Pasteur
<b>REF.CADASTRALES</b>	K0103
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv085

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Activité commerciale

**Fonction Initiale :** Equipement "commercial" public

**Fonction Actuelle :** Equipement "commercial" public

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, Toiture à deux versants

**Matériaux de façade :** RDC en briques

Armature et charpente métallique

**Structure constructive :** Briques

**Implantation :** Présence d'un parvis et d'un parking

**Maître d'œuvre :** Maître d'œuvre : Devillers Christian (architecte)

Maître d'ouvrage : Mairie d'Aubervilliers

**Informations complémentaires**

/

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB218 BAINS DOUCHES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	PAUL BERT
<b>ADRESSE</b>	7 Rue Paul Bert
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0028
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv205

**CRITERES DE PROTECTION :**

- Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1925

**Typologie :** Equipement Public

**Fonction Initiale :** Bains-douches

**Fonction Actuelle :** centre médico-psycho-pédagogique.

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Bâtiment circulaire couvert d'une coupole, R + 1, couvert en terrasse à l'exception de l'entrée. Les deux ailes sont traitées selon le même ordonnancement, mais l'une comprend cinq travées et l'autre sept (rue Henri-Barbusse).

**Informations complémentaires**

Ce bâtiment a été le premier des bains-douches construit dans le cadre d'un programme visant à en édifier trois à Aubervilliers. Tous trois ont été conçus par le même architecte, M. Lablaude, associé à l'architecte-voyer, M. Prévost dans le cas présent. Les deux autres sont celui de la rue Ferragus (démoli) et celui de l'avenue Édouard Vaillant. Un premier projet prévoyait un ensemble lavoir et bains-douches avec, entre les deux, une piscine dotée d'un bassin de 10 x 30 mètres.

**Modénature et décors :** l'entrée un caractère théâtral et de traiter élégamment la liaison entre les deux ailes. De chaque côté, la première fenêtre est surmontée d'un fronton. Les baies ont des linteaux à arcs surbaissés. Un acrotère crénelé couronne l'ensemble.

**Matériaux de façade :** Muellière, briques de type amiantine (rouges et blanche), enduit.

Le sommet de la coupole était en brique de verre.

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** De sa situation à un angle de rue et par sa physionomie, ce bâtiment se remarque dans son environnement.

**Maître d'œuvre :** M. Lablaude, associé à l'architecte-voyer, M. Prévost

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB223 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	MALADRERIE / EMILE DUBOIS
<b>ADRESSE</b>	8, 10 Rue Paul Verlaine
<b>REF.CADASTRALES</b>	AL0067
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv250

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1934

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R + 3 et six travées est couvert d'un toit à deux pans

**Matériaux de façade :** Enduit monochrome? imitant la pierre de taille au rez-de-chaussée

**Structure constructive :** /

**Implantation :** L'ensemble présente un caractère théâtral assez inattendu dans un environnement essentiellement composé de pavillons et d'immeubles sans caractère.

**Maître d'œuvre :** /

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : frise court sous la corniche. Trois oriels répartis de manière asymétrique et reposent sur des consoles à redents et sont surmontés de frontons cintrés.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB224 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	3 Rue Régine Gosset
<b>REF.CADASTRALES</b>	H0214
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+3, 6 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Meulières et briques

**Structure constructive :** Meulières

**Implantation :** Aligné sur la rue

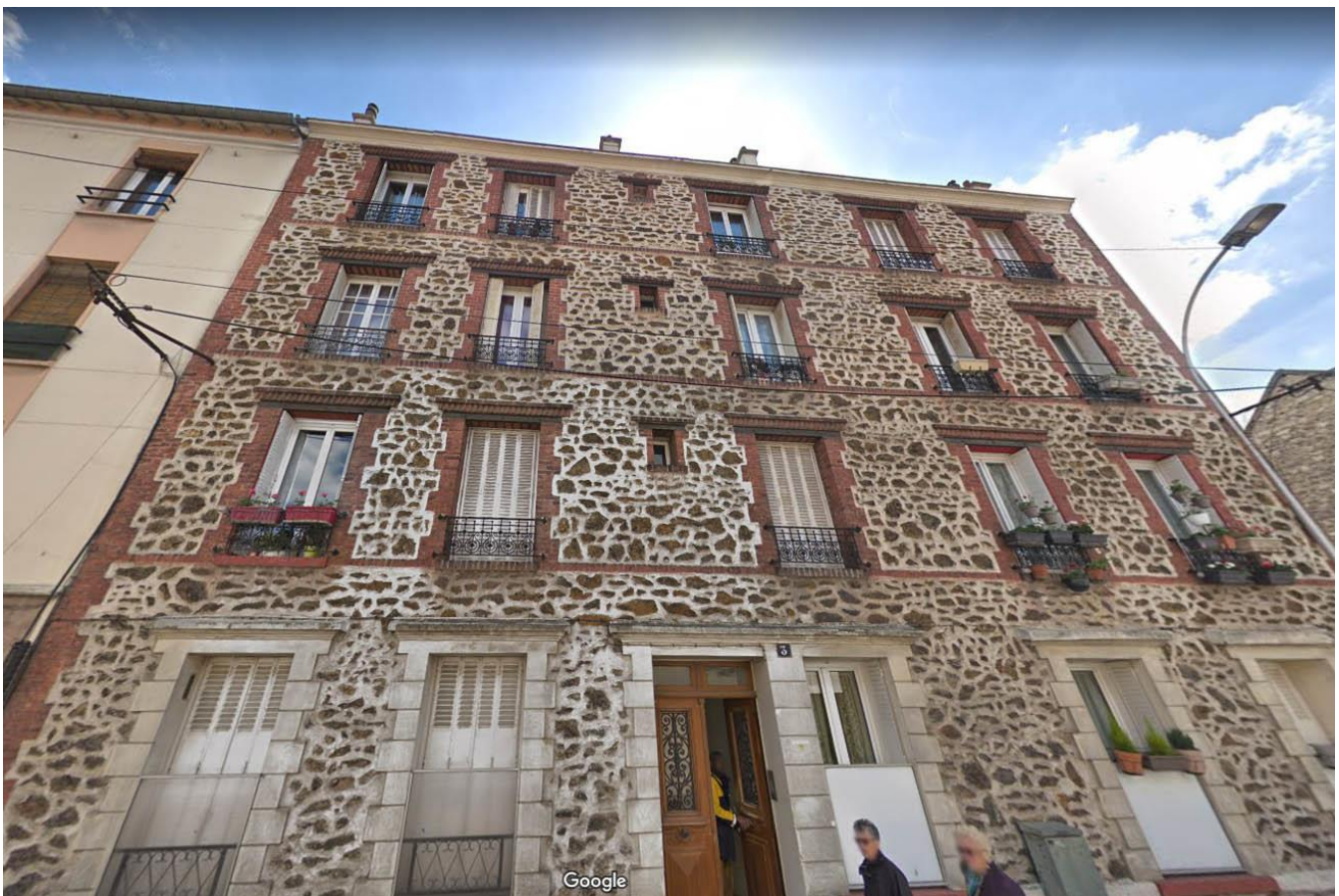
**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB226    DISPENSAIRE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	1 Rue Sadi Carnot
<b>REF.CADASTRALES</b>	BE0077
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv169

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique                     
 Architectural                     
 Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Vers 1920

**Typologie :** Equipement public

**Fonction Initiale :** Ancien dispensaire

**Fonction Actuelle :** Centre départemental de dépistage et de prévention sanitaire

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Deux corps de bâtiments : l'un sur la gauche à R + 1 et trois travées et un deuxième sur la droite à RDC et 3 travées, toits à longs pans.

**Informations complémentaires**

Elements de modénature et de décors : Les baies verticales sont réparties régulièrement. La porte (récente) est surmontée d'une baie vitrée en imposte surmontée du blason de la ville.

**Matériaux de façade :** Brique claire (jaune), avec des éléments décoratifs en brique rouge sous la corniche : éléments en pierre pour la porte , plâtre mouluré pour les linteaux

Couverture : Tuiles mécaniques

**Structure constructive :** Briques

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** Voyer Prévost (architecte)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB227 CASERNE OUVRIERE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	79-83 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0014
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv237

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Début XXe siècle.

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logement collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + Commerces

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+5, 23 travées

**Informations complémentaires**

Modénature et décors : Les seuls éléments de décor sont les chambranles moulurés et le bandeau entre les 4e et 5e étage, ainsi que les refends horizontaux au 1er étage, ils arrivent à rompre la monotonie engendrée par la répétitivité des ouvertures. La massivité est compensée par un bon rapport d'échelle à l'avenue. Représentatif de l'immeuble de logements ouvriers, mais conçu avec un souci de représentation étant donné sa situation sur l'avenue.

**Matériaux de façade :** Façade enduite

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB230** **BATIMENT INDUSTRIEL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSENE</b>
<b>ADRESSE</b>	107bis Rue Saint-Denis
<b>REF.CADASTRALES</b>	A0026
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Patrimoine Industriel

**Fonction Initiale :** Halle industrielle

**Fonction Actuelle :** ?

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+1, toiture en sheds ?

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit

**Structure constructive :** /

**Implantation :** En fond de parcelle

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**AUB232 LOGEMENT COLLECTIF****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	23 Rue des Postes
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0154
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :**

**Fonction Initiale :** Logement collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+5, 1 à 4 travées (10 travées visibles),  
Toiture terrasse

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit, Briques rouges et grises

**Structure constructive :** Maçonnerie de briques

**Implantation :** Situé à l'angle des rues Des postes et Auvry

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | Préserver le calepinage alternant deux teintes de briques.

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



**AUB233 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	18 Rue Schaeffer
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0035
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 3 travées, Toit à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières, briques rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB234 CRECHE SCHAEFFER****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	49 Rue Schaeffer
<b>REF.CADASTRALES</b>	I0137
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv021

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1954-1955

**Typologie :** Equipement social

**Fonction Initiale :** Equipement social

**Fonction Actuelle :** Equipement social

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** Seul volume, plan en T renversé, SS+R+1, toiture en terrasse.

**Matériaux de façade :** Matériaux d'origine : Remplissage de briques creuses, enduits en ciment-pierre, ciment de Portland  
Réhabilitation avec parement de bois ?

**Structure constructive :** béton armé

**Implantation :** Le bâtiment est construit au milieu de parcelle, L'accès se fait à partir de la rue Schaeffer en prenant une petite allée qui conduit à l'entrée. L'environnement urbain est composé de logements collectifs, de pavillons et de quelques activités.

**Maître d'œuvre :** Durand Pierre (architecte)

**Informations complémentaires**

Physionomie interne : Le bâtiment comporte un sous-sol partiel et un vide sanitaire, comprenant chaufferie, garage à landaus, buanderie, séchoir, vestiaire, salle du personnel, douches et réserves. Le rez-de-chaussée comprend la crèche proprement dite. Dans la partie allongée, une fois le hall passé, on trouve le bureau de la directrice et les espaces réservés aux enfants avec un accès direct à une terrasse qui entoure la crèche. Dans la partie courte se trouvent les toilettes publiques, le cabinet médical et la cuisine.

Historique/Evolution : Elle fut construite deux ans après la crèche du Buisson. Sa construction permet un rééquilibrage dans l'implantation des équipements de proximité. Rénovation de façade récente (avec peut-être des extensions).

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB235 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	66 Rue Schaeffer
<b>REF.CADASTRALES</b>	I0076
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 2 travées, Toiture à corpes

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières, briques rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Implanté légèrement en diagonale par rapport à la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB236 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	69 Rue Schaeffer
<b>REF.CADASTRALES</b>	I0059
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 3 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierres meulières, briques rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB239 JUSTICE DE PAIX - TRIBUNAL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	Square Stalingrad
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0142
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv092

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1898-1901

**Typologie :** Equipement public

**Fonction Initiale :** /

**Fonction Actuelle :** Tribunal d'instance d'Aubervilliers

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** Corps central à trois travées bordé de deux ailes symétriques à trois travées; Le toit à croupes,

**Informations complémentaires**

Deux colonnes encadrent l'entrée. L'entablement porte l'inscription "Justice de paix". Les baies des ailes latérales sont séparées par de petites colonnes. L'ensemble possède la majesté qui sied à sa fonction.

**Matériaux de façade :** Pierre de taille

Zinc en couverture.

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Le corps central où se trouve l'entrée est accessible par un perron desservi par un escalier.

**Maître d'œuvre :** Joanny Bernard, Robert Emile (architectes)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB240 THEATRE DE LA COMMUNE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	Square Stalingrad
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0142
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv091

**CRITERES DE PROTECTION :**

■ Historique                      ■ Architectural                      ■ Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** Salle des fêtes achevée en 1901 (1898-1901)

Salle de spectacle : 1961-1965

Extension rompant avec l'esthétique de l'ancien bâtiment : 1974-1976

**Typologie :** Equipement culturel

**Fonction Initiale :** Ancienne salle des fêtes

**Fonction Actuelle :** Théâtre de la commune (salle de spectacle)

**Etat de conservation :** /

**Hauteur et gabarit :** Long corps de bâtiment, R+1

Le bâtiment dispose d'un accès côté jardin par trois escaliers situés au centre et à chaque extrémité, toit à croupes masqué par une balustrade, toitures en pavillon à terrasses faîtières ponctuant les trois entrées.

**Informations complémentaires**

La salle des fêtes comprenait également une bibliothèque et des salles de réunion. Part sa physionomie architecturale, elle offrait une interprétation très "1900" d'une orangerie classique.

Modénature et décors : épis de faîtages, décoration sculptée en pendentifs.

Les architectes furent les lauréats du concours lancé en 1898.

**Matériaux de façade :** Pierre de taille

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Il s'agit de l'édifice majeur de l'ensemble urbain formé par l'actuel square Stalingrad

**Maître d'œuvre :** Ancienne salle des fêtes : Joanny Bernard et Emile Robert (architectes)

Salle de spectacle : Roland Boudier (architecte), René Alliot (scénographe)

Extension de 1974-1976 : V. Fabre et J. Perrottet

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB241 MAISON DE VILLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	31 Rue des Postes
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0009
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :**

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 2 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

Grand portail.

**Matériaux de façade :** Pierres de taille, Briques grises, enduit

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :****Prescriptions**

Préserver l'alternance des matériaux de la façade, la frise et les ferronneries des gardes corps et de la porte et le dessin des menuiseries des baies.

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB242 LOGEMENT COLLECTIF****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	36 Rue des Postes
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0033
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :**

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+3, 5 travées, Toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit, briques rouges

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions**

Préserver l'alternance des revêtements de sa façade, ses modénatures pyramidales et ses ferronneries Art déco.

**Recommandations**

/

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB243 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	134 avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0153
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv097

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1927

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Immeuble, logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Immeuble, logements collectifs

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** Pan coupé, R+7,6 travées.

**Informations complémentaires**

L'avenue de la République constitue un des grands axes principaux d'Aubervilliers. Il joue le rôle d'entrée de ville. Son existence est très ancienne, chemin de Saint-Maur puis de Pantin, son tracé a été redressé en 1725 comme celui de l'avenue de Flandre. La dernière partie entre la rue du Docteur-Pesqué et la Place de la Mairie ne sera percée qu'après 1906. Avant que le territoire ne soit complètement urbanisé, l'avenue relie les deux pôles urbains principaux, le bourg ancien et le quartier des 4-chemins. Vers 1900, des usines et des "casernes" apparaissent entre les rues Henri Barbusse et des Cités. Entrée de ville, desservant les principaux monuments de la ville, église et mairie, son traitement n'est monumental que par séquences : à proximité du noyau historique et à l'autre extrémité, aux abords de l'avenue Jean Jaurès. Cette monumentalité n'est générée que par des immeubles hauts à la décoration soignée, la plupart construits dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

Eléments de modénature et de décors : disposition des briques en damier, créant ainsi des jeux de couleurs et des effets de contraste, oriels à 3 côtés, balcons en pointe.

Cette façade très travaillée cache un immeuble de peu de profondeur et de peu de confort (chambre+cuisine, WC communs sur le palier). C'était au départ un hôtel meublé.

**Matériaux de façade :** Brique jaune et enduit. Anneaux en céramique.

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Situé à l'angle de la rue des Quatre-Chemins.

**Maître d'œuvre :** F. Nanquette et L. Nicolas arch.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :****Prescriptions**

Préserver les volumes de la façade (pan coupé, balustrade, habillage de la porte d'entrée...), le jeu des matériaux de la façade (briques/enduit), les briques en damier, les gardes corps en ferronnerie et en maçonnerie et la ferronnerie de la porte d'entrée

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB244 LOGEMENT COLLECTIF****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	53 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	BF0119
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :**

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + commerces

**Etat de conservation :** Moyen

**Hauteur et gabarit :** R+4, 5 travées, toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques grises et pierres de taille

**Structure constructive :** maçonnerie de briques ?

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions**

Préserver la façade en briques et ses modénatures du 4e étage, la porte cochère, le dessin des gardes corps en ferronnerie, le dessin des menuiseries des fenêtres, l'enseigne et le nom de l'architecte gravé.

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB245 PAVILLON****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	110 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0023
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Pavillon

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 2 travées toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Briques rouges et enduit

**Structure constructive :** /

**Implantation :** En diagonale par rapport à la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB246 MAISON DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	92 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0008
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Maison de bourg

**Fonction Initiale :** Logement individuel privé

**Fonction Actuelle :** Logement individuel privé

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+1, 3 travées, toiture à deux versants

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Enduit et briques orangées et rouges

**Structure constructive :** Maçonnerie de pierres

**Implantation :** Aligné sur la rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB247 IMMEUBLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	103bis Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0053
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** /

**Typologie :** Immeuble

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + commerces

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+5+C, 6 travées, Toiture à la mansart

**Informations complémentaires**

/

**Matériaux de façade :** Pierre de taille, briques rouges et beiges

**Structure constructive :** /

**Implantation :** /

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB248 PETITS IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	14 Rue de la Commune de Paris
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0195
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**CARACTERISTIQUES DU BATI :**

**Année de construction :** 1907

**Typologie :** Petits immeubles

**Fonction Initiale :** Logements collectifs

**Fonction Actuelle :** Logements collectifs + commerce

**Etat de conservation :** Bon

**Hauteur et gabarit :** R+4

**Informations complémentaires**

Au rez-de-chaussée, une porte. Bossage. Lucarnes à fronton. Gardes-corps en fer forgé.

**Matériaux de façade :** Briques, plâtre et pierre de taille

**Structure constructive :** /

**Implantation :** Aligné sur rue

**Maître d'œuvre :** /

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



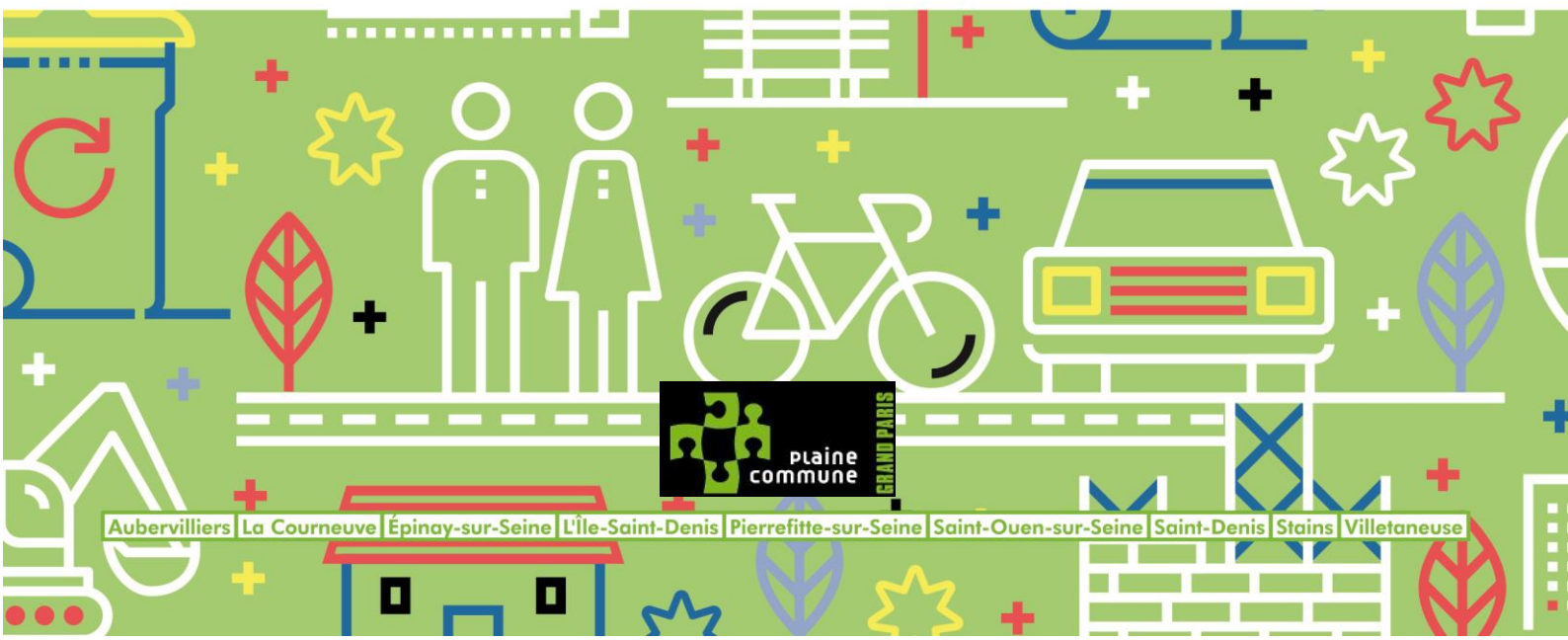
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



## CHAPITRE 2 – ENSEMBLES ET SEQUENCES PATRIMONIAUX

AUBERVILLIERS



Aubervilliers | La Courneuve | Épinay-sur-Seine | L'Île-Saint-Denis | Pierrefitte-sur-Seine | Saint-Ouen-sur-Seine | Saint-Denis | Stains | Villetaneuse

# Ensembles et séquences patrimoniaux

## AUB001 GRAND COLLECTIF - ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX

### LOCALISATION

COMMUNE	AUBERVILLIERS
QUARTIER	PAUL BERT
ADRESSE	9 Allée du Château
REF.CADASTRALES	AV0102, AV0104 à AV0107; AV0110
SOURCES	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv307



### CRITERES DE PROTECTION :

Historique       Architectural       Culturel

### PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE

Cet ensemble situé allée du Château, entre la rue H.-Barbusse et la rue des Cités, occupe l'ancien emplacement de la cartonnerie Lourdelet-Maricot implantée dès 1852 à Aubervilliers. Articulant leur composition en fonction de l'axe piéton est-ouest, les architectes disposent leurs 189 logements en trois grands ensembles. Les deux premiers se répartissent le long de l'allée, tandis que l'autre forme un front de rue le long de la rue des Cités.

### PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI

Maître d'œuvre : Chapus F., Claudon H., Fournier J. P., Herbez Ph. (architectes)

Maître d'ouvrage : SA d'HLM France Habitation

Début des années 80 (1981-1982).

Opération de 189 logements

R + 1 à R + 5

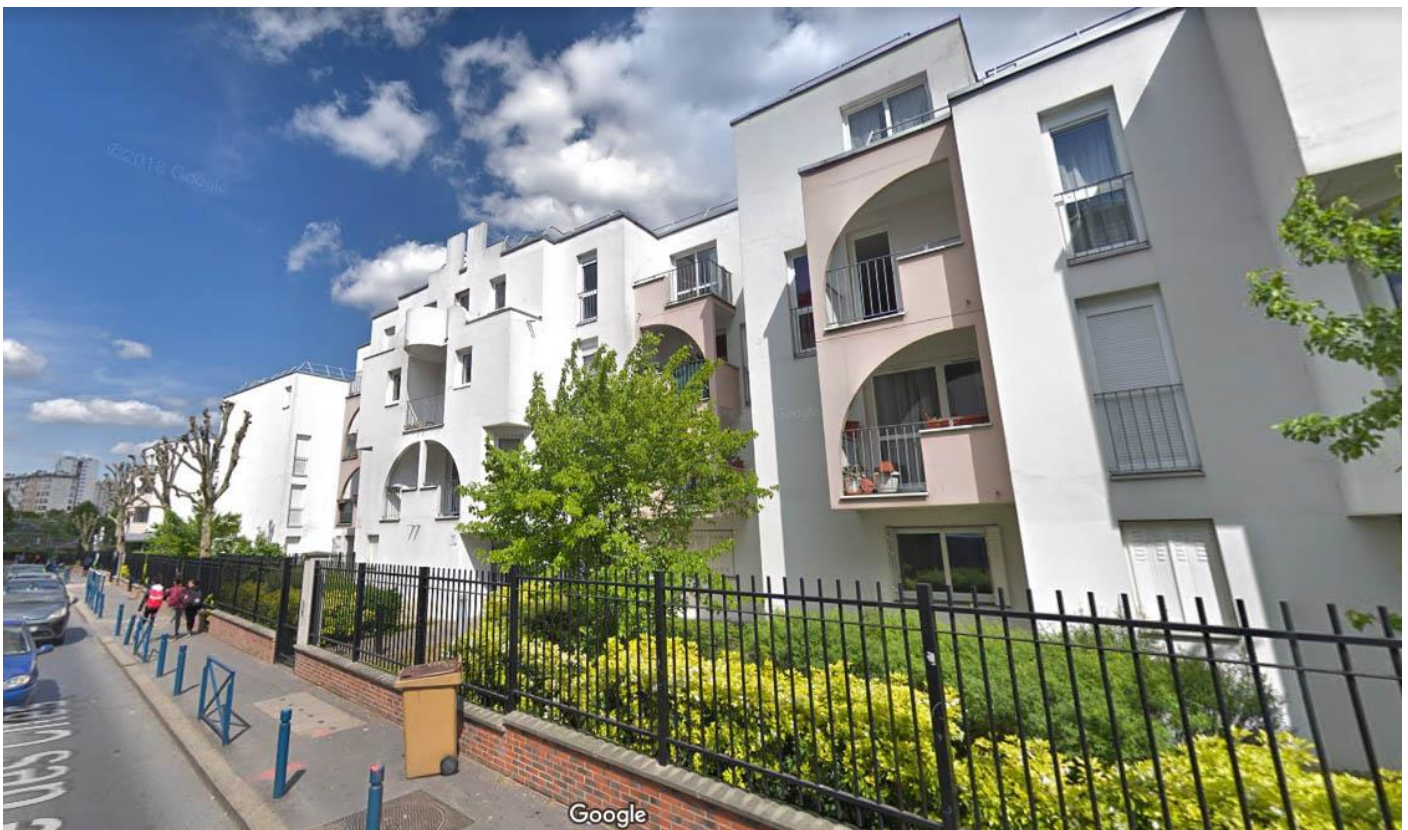
13 bâtiments quasiment tous mitoyens mais distincts les uns des autres et bordés de petits jardins collectifs marquant chacune des entrées.

### CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB002 LAITERIE INDUSTRIELLE - AU LAIT INTEGRAL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	54 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	AY0041
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv054

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

L'entreprise Au lait intégral s'installe à Aubervilliers en 1929. Elle assure la distribution de lait aux revendeurs, entrepose des fromages et fabrique du beurre.

L'architecte a parfaitement réussi à insérer le site sur l'îlot en alignant les façades sur celles du bâtiment de logement qui lui est accolé.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1929

Maître d'œuvre : Dubouillon, Paul Henri (architecte)

Bâtiments disposés en "U" autour d'une cour : bureaux et logements du directeur puis la fromagerie et la laiterie, la loge du concierge et le garage (anciennes écuries).

Gros œuvre et matériaux de façade : béton armé laissé apparent, remplissage de briques jaunes similaires à l'immeuble voisin, enduit (2010).

Gabarit et physionomie : homogénéité d'ensemble (volumétrie et matériaux), rationalisme, massivité des structures.

Éléments de modénature et de décors : pilastres, acrotères, corniches à débordement.

Transformé en restaurant dans les années 2010, le site a été remanié.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB005 | BATIMENT INDUSTRIEL - TRIMETAL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	AY0082
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv056

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

En 1875, le site est occupé par une petite entreprise de production de peinture. Dès 1882, l'ensemble est repris par Lagèze et Cazes, entreprise qui va agrandir les installations au gré des nécessités de la production de peintures, couleurs et vernis.

Dans ce cadre fut construit en 1928 un magasin industriel par l'entreprise de construction métallique Allemand & fils & Lebrun. Trimétal reprend le site dans les années 1970 et y effectue de nombreux travaux de démolition, notamment de logements et de hangars afin d'y édifier un bâtiment de bureaux aujourd'hui occupé par les services techniques de la ville.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Sur le site subsistent des bureaux, une maison de gardien, un magasin de stockage, un atelier des enduits, un atelier de peintures et un autre de couleurs.

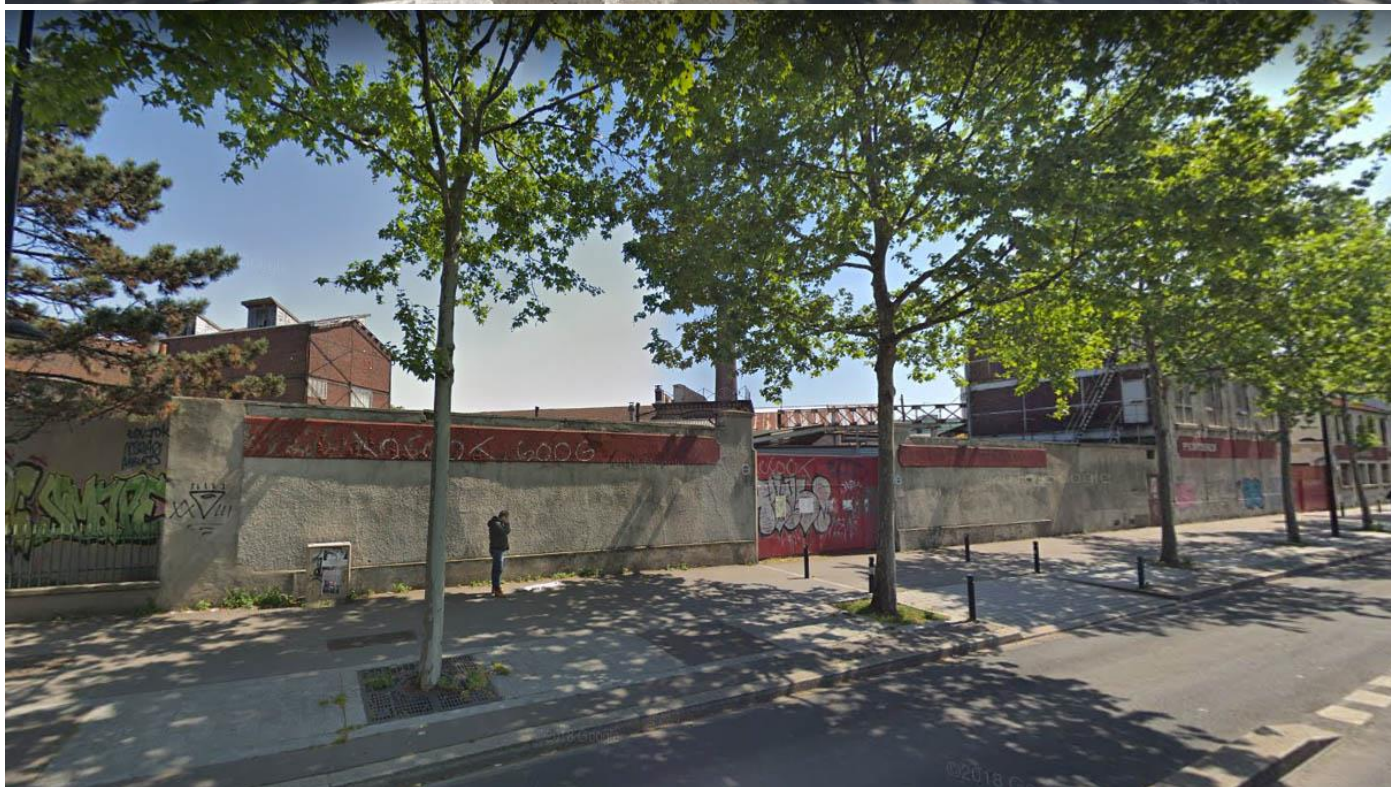
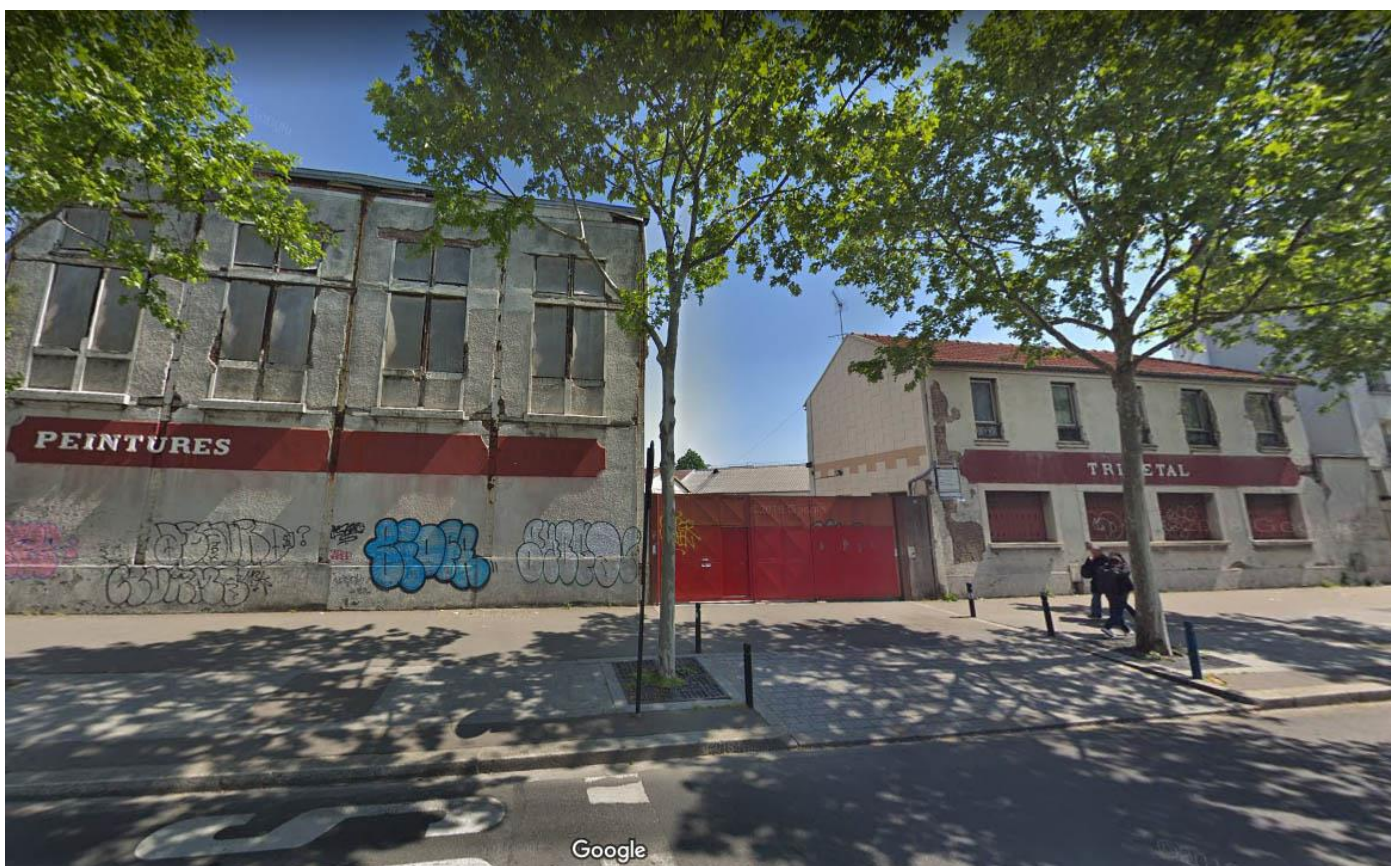
Face à l'entrée se situe un vaste hall verrière. Le bâtiment de bureaux en meulière est dissimulé derrière l'atelier de peinture qui est ouvert en façade par une grande baie vitrée, en arc de plein cintre, flanquée de chaque côté par une plus petite. La charpente métallique est apparente dans l'atelier des enduits et celui de peinture.

Une cheminée tronquée est encore visible au milieu de la parcelle.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB006** **ENSEMBLE PAVILLONNAIRE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	15, 17 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0067, J0068
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Alignés sur la rue.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Pavillons alignés et mitoyens.

R+C, 3 travées, toiture à deux versants

Matériaux de façade : meulière en soubassement, enduit, brique rouge et beige.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB007 GIC - USINE DE VERRERIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	98 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0011
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv057

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Disposés en "U" autour d'une cour, ils se composent d'une halle d'atelier de fabrication située en fond de parcelle, et de deux bâtiments latéraux s'élevant sur deux niveaux à usage probable de logements, bureaux, magasins et entrepôts.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1867; 1886; 1889; 1905; 1920

Historique :

- 1867 : Atelier, M. Layet fabricant de savon de toilettes.

- 1886 : un bâtiment servant d'écurie est édifié puis transformé en 1905

- 1889 : logements

- 1906 : L'établissement est repris par le fabricant de peinture René Villemer.

- 1920 : extension de l'activité A la fin des années - 1930 : la famille Franciscus récupère l'ensemble pour y aménager un atelier de taille de verre.

Fermé au début des années 1990 le site est repris puis occupé par les locaux d'une association de formation professionnelle, des professions libérales ainsi que des logements.

A l'exception de la démolition des ateliers de la rue Sadi Carnot, les bâtiments n'ont que peu été transformés depuis le début du XXe siècle.

L'atelier est construit en structures de bois hourdies de briques.

Les autres bâtiments présentent des élévations association moellons et briques, enduits de ciment et de plâtre.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB010 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	1, 9 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0060; Z0064; Z0065
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv096

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Les deux bâtiments attachent là encore un soin particulier au traitement urbain des angles des carrefours. Inscription dans une certaine discontinuité de gabarits architecturaux présents dans un même espace urbain.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

N°1 :

Date de construction : 1929

Maître d'œuvre : H. Peping, arch.

Plan en triangle isocèle, R+4+C, 5 à 10 travées, 3 appartements par étage / commerce au RDC.

Retour sur la rue Achille-Domart.

Matériaux de façade : briques et enduit clair.

Éléments de décors et de modénature : oriels, décoration globalement très sobre, polychromie des façades. Les façades imposantes cachent un immeuble sans profondeur.

N°9 :

Date de construction : 1930

Maître d'œuvre : H. Peping, arch.

Situé à l'angle de la rue du Docteur-Pesqué.

RDC occupé par BNP.

Matériaux de façade : briques et enduit clair.

Éléments de décors et de modénature : oriels, décoration globalement très sobre, polychromie des façades.

Contrairement au n°1, absence de lucarnes et de moulures de plâtre en couronnement.

Bon état de conservation.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

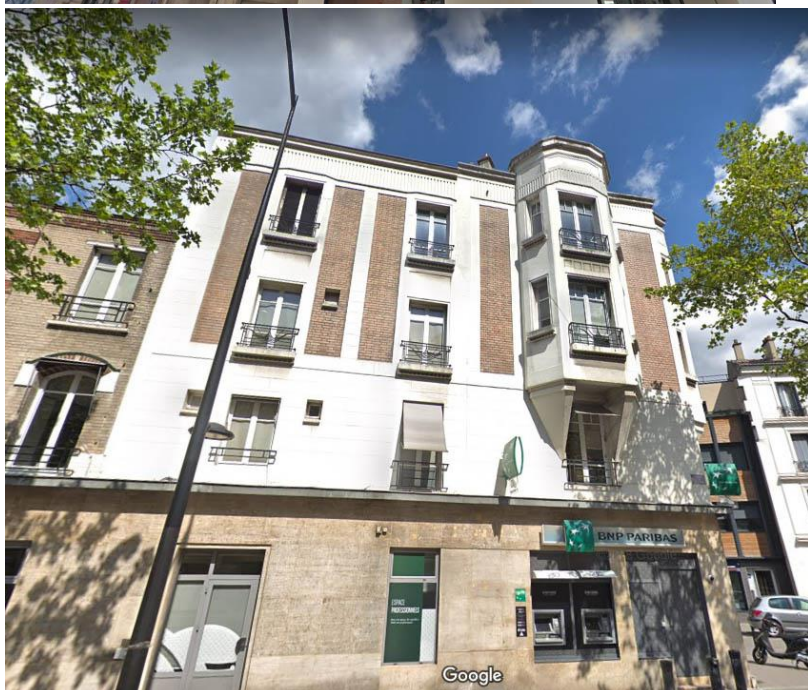
Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB011 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	17, 18 Avenue de la République
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0037, Z00171
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv094 / 001inv095 / 001inv097

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

L'avenue de la République constitue un des grands axes principaux d'Aubervilliers. Il joue le rôle d'entrée de ville. Son existence est très ancienne, chemin de Saint-Maur puis de Pantin, son tracé a été redressé en 1725 comme celui de l'avenue de Flandre. La dernière partie entre la rue du Docteur-Pesqué et la Place de la Mairie ne sera percée qu'après 1906. Avant que le territoire ne soit complètement urbanisé, l'avenue relie les deux pôles urbains principaux, le bourg ancien et le quartier des 4-chemins. Vers 1900, des usines et des "casernes" apparaissent entre les rues Henri Barbusse et des Cités. Entrée de ville, desservant les principaux monuments de la ville, église et mairie, son traitement n'est monumental que par séquences : à proximité du noyau historique et à l'autre extrémité, aux abords de l'avenue Jean Jaurès. Cette monumentalité n'est générée que par des immeubles hauts à la décoration soignée, la plupart construits dans la première moitié du XXe siècle.

Le n°17 fait partie d'un ensemble cohérent qui qualifie l'arrivée sur le centre-ville. Avec le n°18, situé en face, ils forment de par leur taille et leur décoration, une sorte de porte urbaine prestigieuse.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

N°17 : Date de construction : 1891

Maître d'œuvre : Lesieur Alfred (architecte) ; Trouet Gaston (entrepreneur) ; Ruffat Léon (sculpteur)

Fonctions initiales et actuelles : Logements / Logements + commerces / Etat de conservation : Bon

Physionomie et gabarit : Immeuble bourgeois. R+4+C avec un pan coupé, de 2 à 9 travées, toit à comble brisé en ardoise et zinc.

Gros œuvre et matériaux de façade : pierre de taille calcaire, briques polychromes rouges et jaune, plâtre mouluré.

Éléments de décors et de modénatures : décor d'inspiration classique tels que des frontons triangulaires ou arrondis en couronnement des fenêtres, des refends vermiculés, des pilastres encadrant les baies, des pendentifs et des consoles sculptés. Des cartes postales du début du siècle montrent des œils-de-bœuf, remplacés aujourd'hui par des lucarnes. Immeuble qui s'aligne sur l'un des rares exemples d'immeubles de type haussmannien à Aubervilliers.

N°18 :

Situé à l'angle de la rue Bernard-et-Mazoyer / Immeuble bourgeois / Date de construction : 1912

Maître d'œuvre : Gérard Adolphe, architecte

Fonction initiale et actuelle : Immeuble de logements / Etat de conservation : bon

Physionomie et gabarit : Plan en "hexagone" modifié avec pans coupés, R+5+C, 1 à 2 travées, toit à comble brisé en zinc. Celui-ci est couvert d'un faux dôme.

Dans les appartements, un couloir distribue les WC et cuisine sur cour, une salle-à-manger, un salon et une chambre avec cabinet donnant sur rue.

Gros œuvre et matériaux de façade : brique claire et plâtre mouluré

Éléments de modénature et de décors : opulence, refends avec alternance de brique et de plâtre, balcon filant avec garde-corps en balustrade, un balcon filant avec garde-corps en ferronnerie. Le pan coupé est le plus décoré : gueules de lions formant consoles sous le balcon du 2e étage, têtes de femmes avec éventail en allèges, motifs floraux abondants autour des fenêtres. La lucarne au niveau du pan coupé est dotée d'un balcon arrondi en ferronnerie et orné d'une tête de Bacchus en stuc. Les façades latérales sont décorées d'écussons sur les linteaux des fenêtres du 3e étage et les consoles du balcon du 5e sont ornées de motifs floraux.

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB015 CITE ROSENBERG / CITE PERROQUET****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	48 Avenue du Président Roosevelt
<b>REF.CADASTRALES</b>	I0042
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv317

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ces constructions annoncent un changement d'échelle dans la production de logements dans la ville. En effet, alors que les cités Robespierre et Tillon sont en construction, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (M.R.U.?) propose à l'office d'HBM d'Aubervilliers de se prêter à la procédure des chantiers expérimentaux. Celle-ci consiste en une délégation de maîtrise d'ouvrage, temporairement confiée aux services du M.R.U. Le ministère expérimente un procédé, une technique de préfabrication, lors du chantier. Une fois achevé, l'immeuble revient à l'office municipal. Désireux de construire beaucoup et de répondre rapidement aux besoins, l'Office est intéressé par ce dispositif.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1950-1952

Fonction initiale et actuelle : Immeubles de logements

Maître d'œuvre : André Sive (architecte)

Maître d'ouvrage : OPHLM d'Aubervilliers

Etat de conservation : moyen

A Aubervilliers, André Sive s'inspire d'une innovation hollandaise en créant des logements provisoirement divisés en deux pour faire face à la crise du logement (réversible, deux F2 peuvent devenir un F4).

Style moderne nettement affirmé.

Appelée « cité perroquet » par ses habitants pour les couleurs primaires affichées en façade.

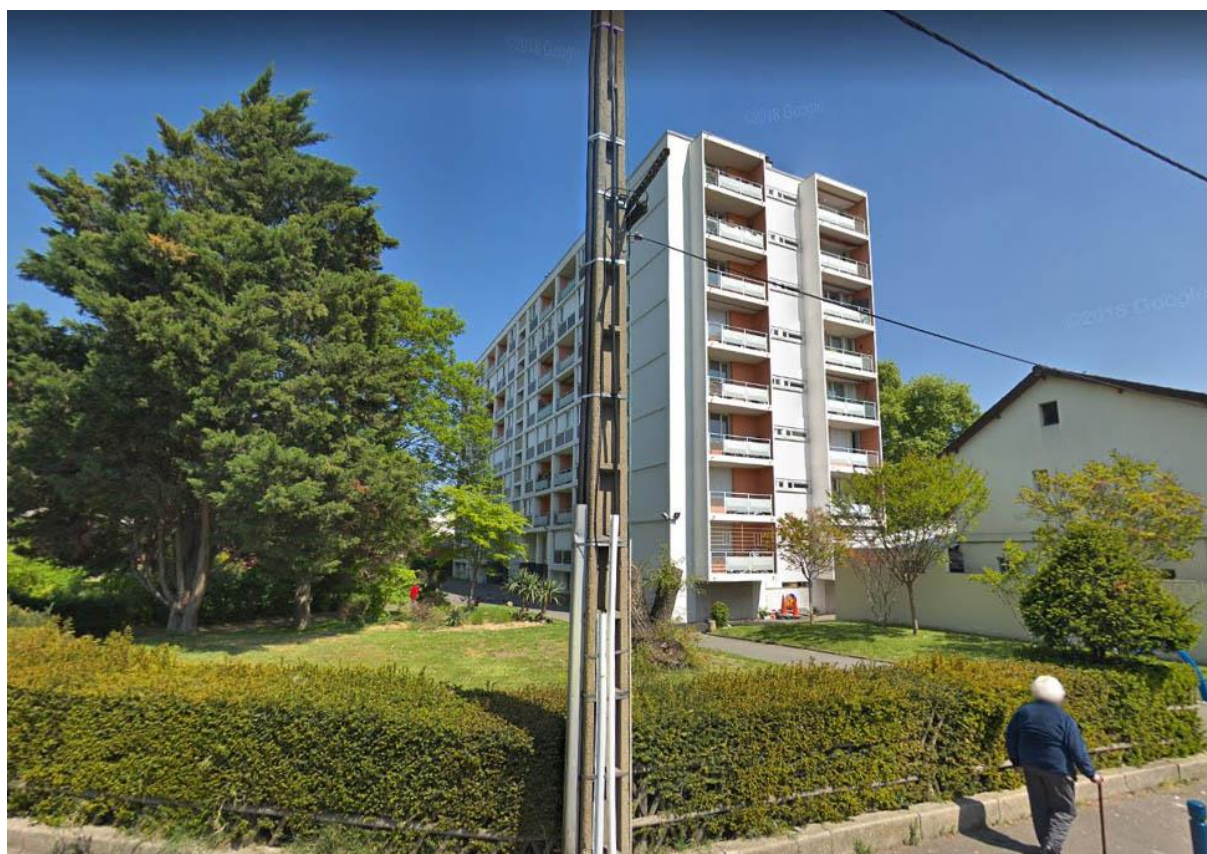
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

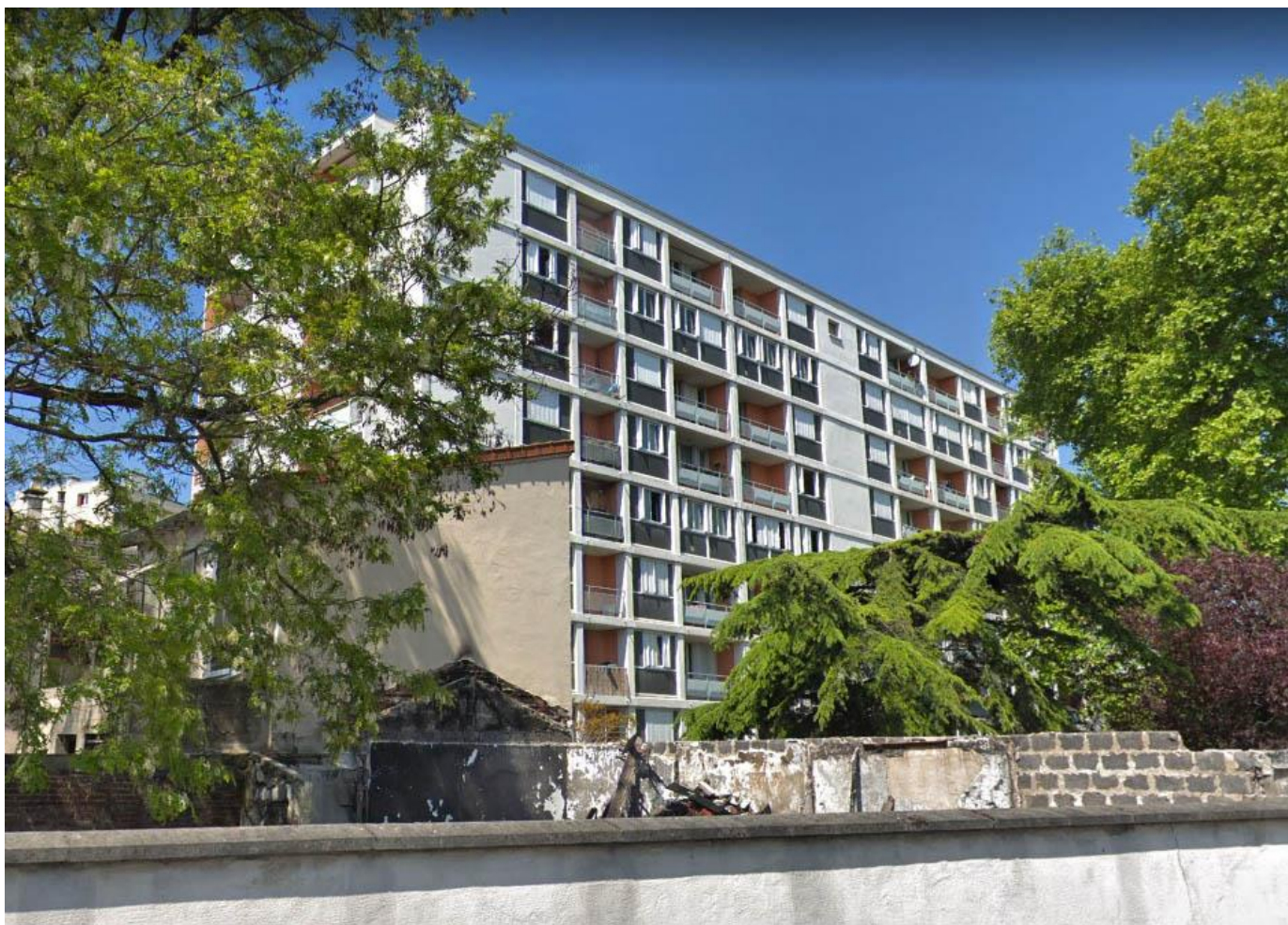
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB017 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	15, 17 Avenue du Président Roosevelt
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0037, J0041
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Mitoyens et alignés à la rue.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

N°15 :  
R+6, 10 travées, Toit à la mansart ?  
Gros œuvre : Maçonnerie de brique  
Matériaux de façade : Brique rouge  
Modénatures et décors : balcons en avant-corps, colonnes de briques, jeux de couleurs, contrastes et de volumes entre la pierre et la brique

N°17 :  
R+6, 10 travées, Toit à la mansart ?  
Gros œuvre : Maçonnerie de pierre  
Matériaux de façade : Pierre et enduit  
Modénatures et décors : Moins ouvragé et en moins bon état, à R+4 on retrouve au dessus et entre les baies une frise végétale continue en bas relief.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**UB018 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	25 Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	BH0087
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv125

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Cet ensemble est constitué de quatre immeubles implantés parallèlement entre l'avenue Jean-Jaurès et la rue des Postes. Au centre de la parcelle se trouve un garage automobile à rez-de-chaussée, éclairé par des lanterneaux et accessible par des passages sous les immeubles depuis les deux voies. A l'origine y était installé le garage du Nord, atelier de mécanique automobile.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1928-1929

Maître d'œuvre : F. de Graët (architecte).

Propriétaire : L'ensemble était la propriété de M. Gautier

Etat de conservation : Bon

Immeubles :

Peu de profondeur, façade monumentale.

Physionomie et gabarit : De R+6 à R +7+C, de 6 travées, toit brisé avec couverture en tuile mécanique et un fronton.

Les appartements étaient équipés de tous les standards de confort.

Gros œuvre et matériaux de façade : enduit bicolore, briques polychromes, plâtre

Eléments de modénature et de décors : moulures formant des motifs de style art déco. L'organisation de la façade est dissymétrique. Oriels avec balcons et frontons. Grand fronton à redents. Frise à motifs géométriques. Grand portail surmonté d'un balcon arrondi et encadré de colonnes stylisées supportant les oriels. Frontons moulurés. Frise formant une grecque.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB020 | PARFUMERIE PIVER - USINE DE PRODUITS CHIMIQUES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	PAUL BERT
<b>ADRESSE</b>	157 Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	AS0083
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv158

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ce site regroupe les divers dépôts et garages de la parfumerie Piver destinés aux corps gras, cartons, écuries, garages et magasins. Il était séparé du site de production par une parcelle que l'entreprise n'a jamais réussi à acquérir.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1924

Maître d'œuvre : Roussi Georges (architecte)

L'ensemble a été construit dans le même style que le site principal comme en témoignent les bâtiments encore en place : écuries et logement du gardien.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB021 FORT D'AUBERVILLIERS / THEATRE EQUESTRE ZINGARO****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	176 Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	BI0011, BI0013, BI0026 à BI0030
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv275 / 001inv273

**CRITERES DE PROTECTION :**

■ Historique                      ■ Architectural                      ■ Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Le fort d'Aubervilliers fait partie de la ligne de forts qui vient doubler l'enceinte dite de Thiers, dans le système de fortification de Paris décidé en 1830. Enclavés dans le territoire de Pantin, les terrains ont été distraits à cette commune pour être rattachés à celle d'Aubervilliers en 1851.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Fort :

La construction du fort d'Aubervilliers fut décidée en 1842 et réalisée entre 1843 et 1846.

Son plan correspond à un pentagone à cinq bastions.

Il n'en reste plus que quatre aujourd'hui.

L'entrée dans le Fort se fait entre deux pavillons de corps de garde.

Le rempart surmonte deux séries de treize casemates voûtées.

La cour est occupée par deux grands bâtiments ou casernes avec des toits à double pente.

Les deux magasins à poudre de 160 m<sup>2</sup> de surface intérieure sont dans les bastions de gorge. Les parements des maçonneries sont en meulière et pierre de taille pour les chaînages et encadrements des ouvertures.

Théâtre Zingaro :

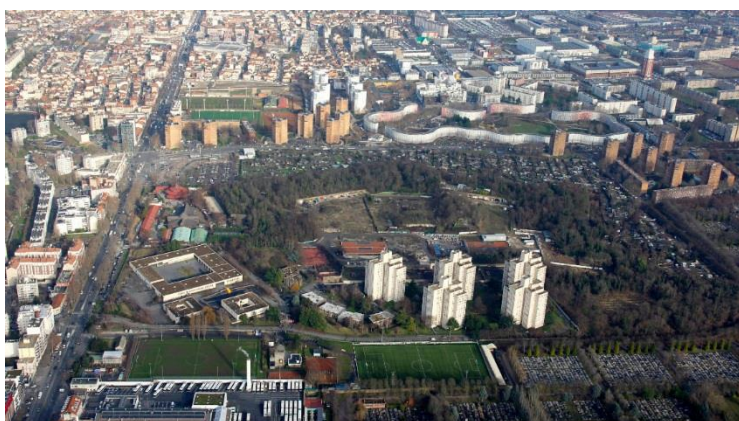
A la fin des années 80, Bartabas chargea l'architecte P. Bouchain d'édifier en structure et parement bois, un théâtre équestre et un restaurant polygonal. Le théâtre a été édifié de manière traditionnelle par des compagnons du tour de France et sert de décor aux représentations de la troupe de Bartabas.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | La démolition complète de la construction concernée par la « protection patrimoniale » n'est pas autorisée, sauf dans le cas où elle fait l'objet d'une procédure d'insalubrité et/ou de périls irrémediables.  
Les caractéristiques principales de cet édifice

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB022 GRAND COLLECTIF - ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	MALADRERIE / EMILE DUBOIS
<b>ADRESSE</b>	193 Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	AR0007
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv301

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

En 1929, la ville offre sa garantie communale à la Société anonyme d'HBM d'Aubervilliers pour édifier un ensemble à proximité du fort d'Aubervilliers, au 193 de l'avenue Jean-Jaurès.

Celui-ci, de bonne facture, est réalisé dans un style assez caractéristique de ce programme naissant. En briques, cet édifice de 186 logements et quatre boutiques utilise au mieux la parcelle : deux immeubles sur rue s'ouvrent sur une cour où, perpendiculairement, se dressent deux ensembles en L qui se font face, la cité s'achevant par un bâtiment occupant le fond de parcelle.

Cette réalisation représente seulement la moitié du projet initial ; l'autre, identique et symétrique à l'est, sera rapidement abandonnée.

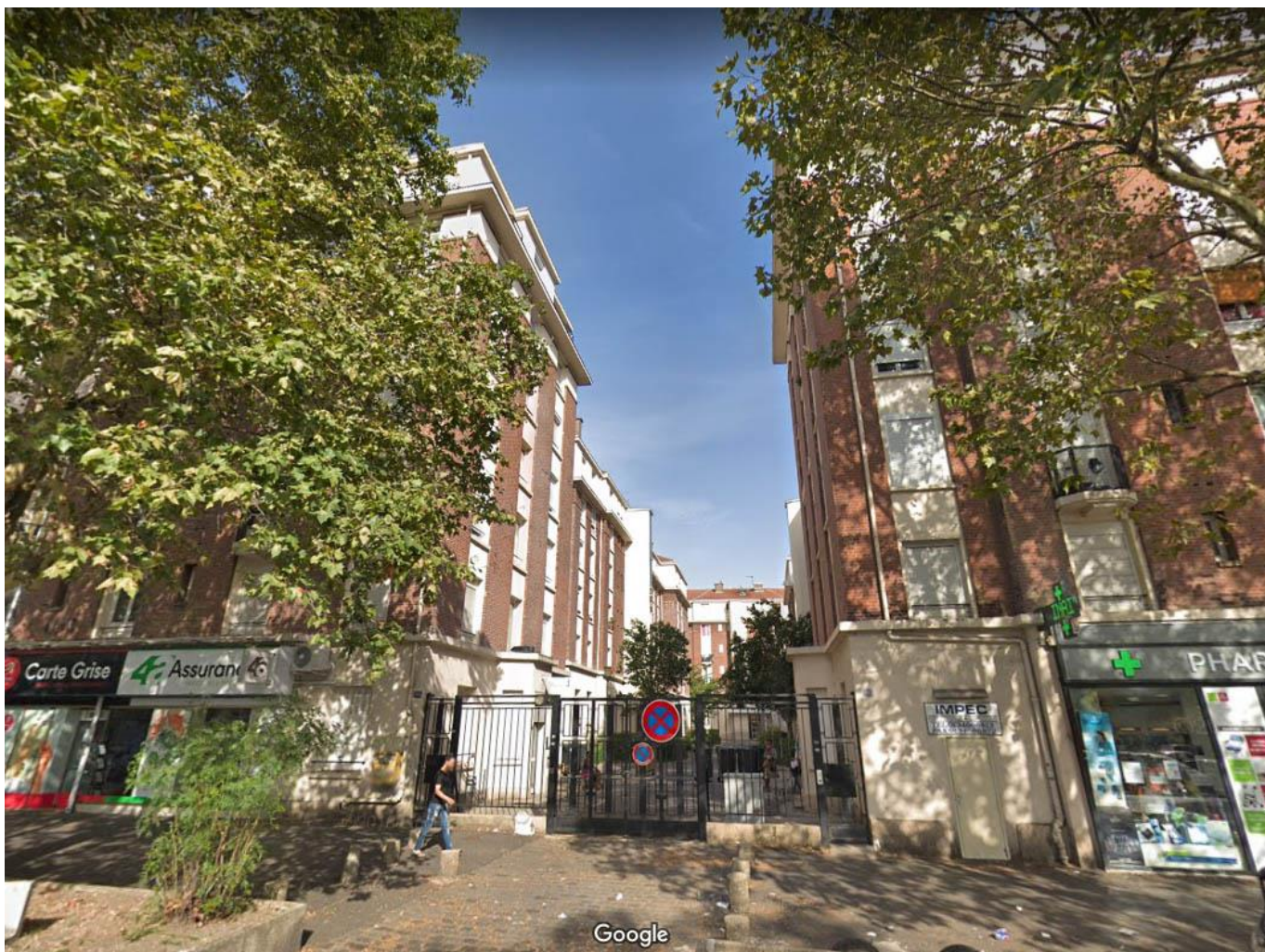
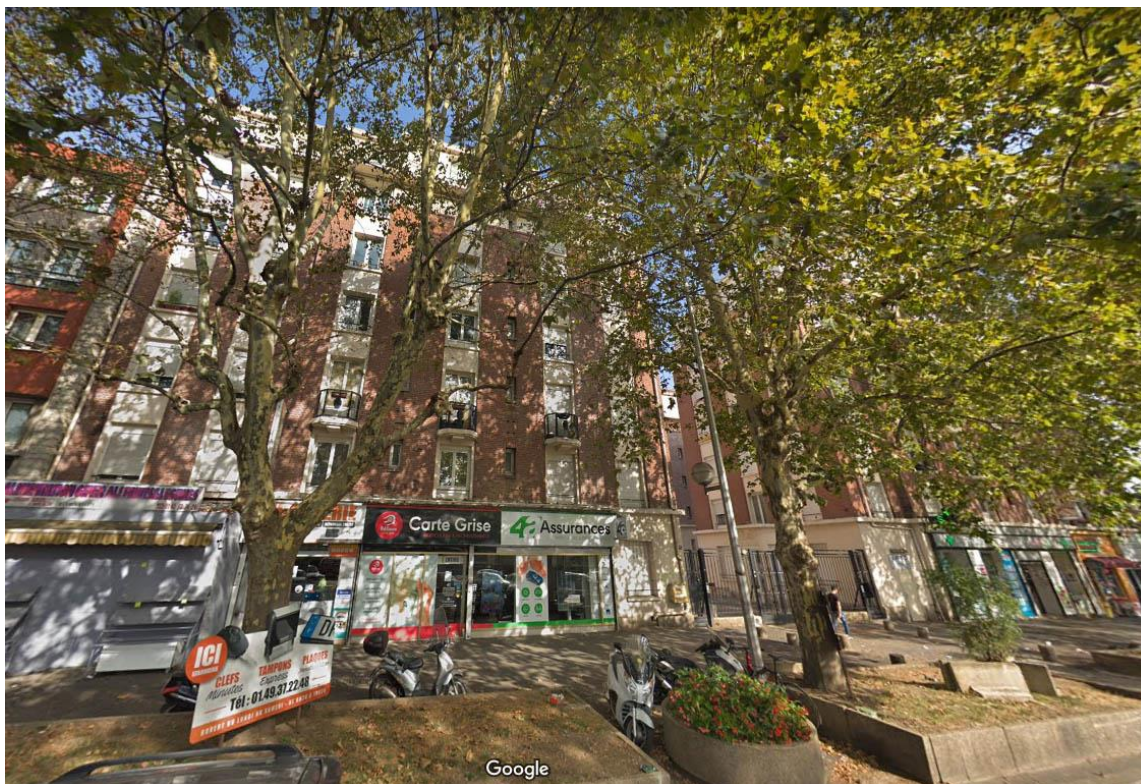
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB023 LE FORUM - CENTRE D'ACTIVITE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	PAUL BERT
<b>ADRESSE</b>	131-135 Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	AT0061
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv135

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

La partie du site consacrée aux activités industrielles est accessible depuis la rue de la Motte. Prévu pour accueillir de petites et moyennes industries, le site témoigne d'une évolution de l'architecture industrielle, devenue plus adaptée aux nouvelles normes productives.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Ensemble de bâtiments en béton à R + 1 et toit-terrasse construit en 1988.  
Maître d'œuvre : Auteur Maurin de Brus A., Ribeyrolles D. (architectes)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

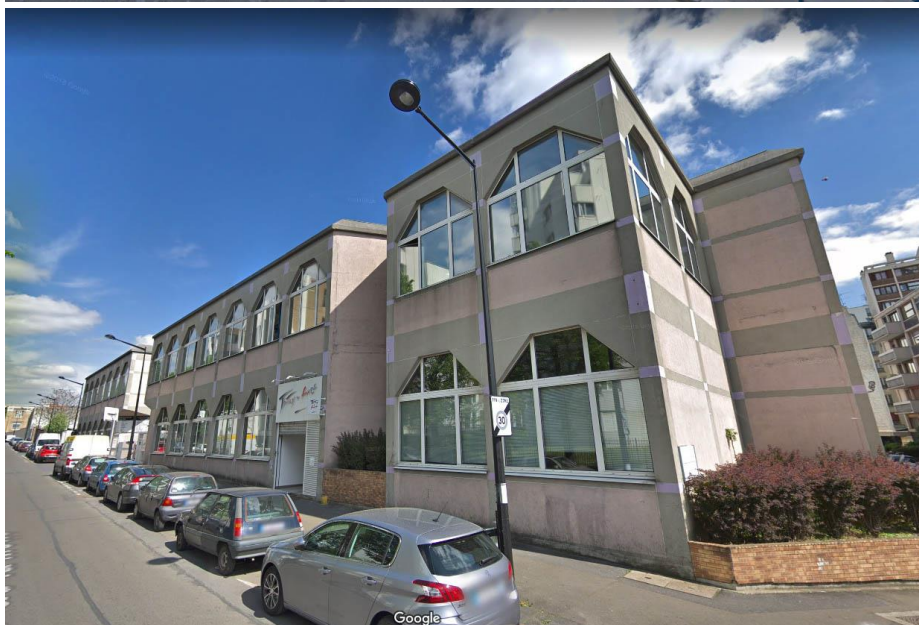
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB024 | L.T. PIVER - PARFUMERIE-SAVONNERIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	151-153 Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	AT0038, AT0041
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv041

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

La parfumerie Piver déménage en 1868 du 87 rue de Flandres à Paris pour s'installer au 57 de la rue du même nom à Aubervilliers. Dès son implantation, le site occupe une large parcelle située entre la route de Flandres et le chemin de la Haute-Motte, viabilisé en 1895. L'entreprise va acquérir au début du XXe siècle de nouveaux terrains sur la rue de la Motte ainsi que sur la route de Flandres. L'organisation du bâti sur l'îlot s'est optimisée dans le temps avec des bâtiments de qualité homogène.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : début du XXe siècle / 1924-1927.

Maître d'œuvre : Georges Roussi (architecte), Jacques Bonnier (assistant architecte)

Fonctions : lotissement industriel et commercial

Parties constituantes : Bâtiment administratif, bâtiment des magasins et départs, savonnerie, bâtiment cartonnage, atelier de fabrication ; atelier de conditionnement ; entrepôt industriel ; écurie

Physionomie et gabarit : R+2

Gros œuvre et matériaux de façade : structure en béton hourdie de briques polychromes, meulière, métal, ciment blanc.

Éléments de modénature et de décor : uniformité structurelle, détails architecturaux qui renforcent l'exemplarité du bâtiment, pilastres, chapiteaux.

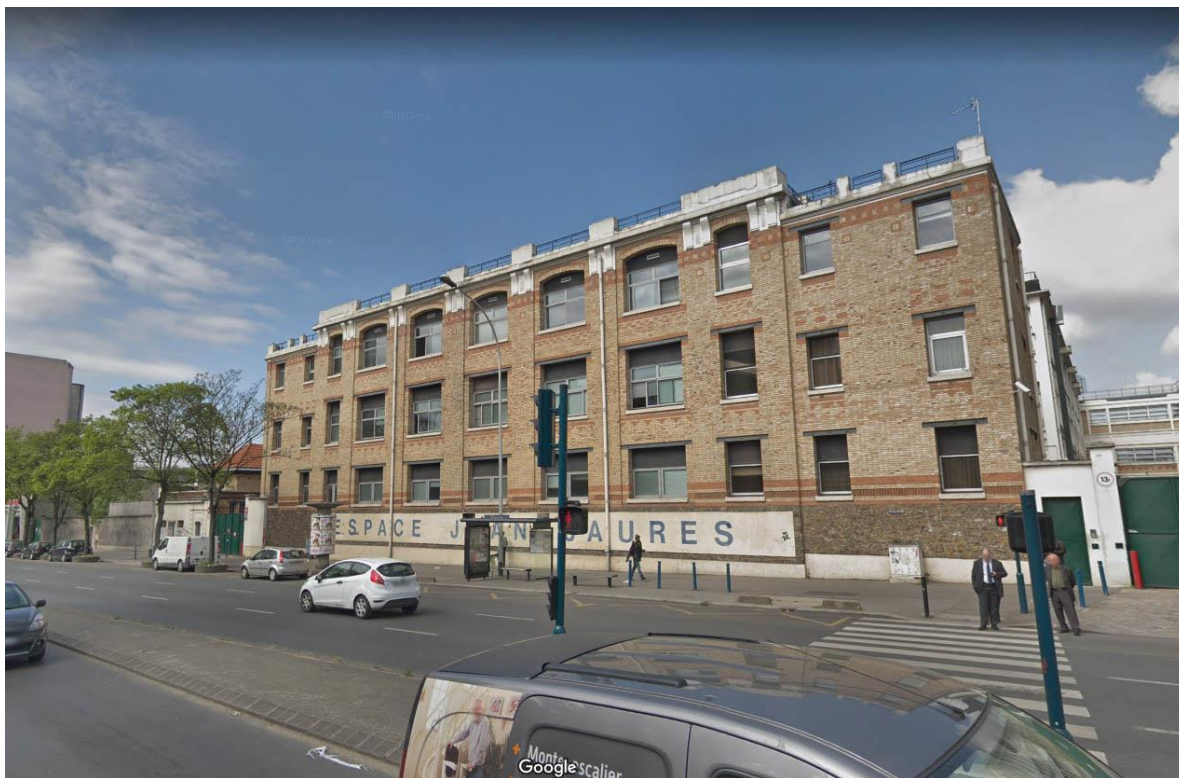
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





**AUB025 VILLA POUGET****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	21-23 Avenue Jean Jaurès
<b>REF.CADASTRALES</b>	BH0083
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv124

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Cet ensemble participe à la qualité du front bâti bordant l'avenue Jean-Jaurès.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : Entre 1905 et les années 1930.

Maître d'œuvre : Grosset-Macagne G. (architecte) ;

Maître d'ouvrage : Lemerle et Jenest (entrepreneurs)

Propriétaires : famille Pouget

Etat de conservation : moyen

Immeuble sur rue :

Gros œuvre et matériaux de façade : brique et pierre,

Immeuble sur l'avenue :

R + 6, cinq travées.

Gros œuvre et matériaux de façade : brique, enduit, décor de pierre et de plâtre mouluré, garde-corps du balcon en fer ouvragé, belles feronneries sur la porte.

Éléments de modénature et de décor : linteaux très travaillés et refends encadrant le portail, linteaux des fenêtres à motifs d'inspiration art nouveau, vestiges de mosaïques, de marbre polychrome, de stucs et de bois moulurés

Immeuble sur cour :

Construit entre 1905 et 1932.

R + 5, avec cinq travées

Maçonnerie de brique revêtue de plâtre avec décor de moulures de plâtre imitant la pierre, de un style néo-classique. Avant leur réhabilitation, les murs étaient ornés de peintures en trompe l'œil imitant le marbre.

Immeuble sur cour :

Construit après 1932.

R+6, 4 à 6 travées.

Il est mitoyen au précédent.

Sa façade de brique comporte un décor de plâtre mouluré de style art déco. On retrouve une frise de plâtre à motifs floraux stylisés art déco. L'avant-corps est couronné d'un fronton à redents orné d'un panneau reprenant les motifs de la frise.

Ces deux immeubles offrent des façades et des intérieurs au traitement très soigné, exceptionnels pour des constructions sur cour

Remise :

R + 1

Alignement de garages :

1932. Au rez-de-chaussée se trouvent des garages. Le hall est orné de carrelage au sol.

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB026 ENSEMBLE PAVILLONNAIRE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	21, 23 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0064, J0065
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv170

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Boulevard percé dans les années 1870, dans le prolongement de l'avenue Victor Hugo, mais urbanisé seulement à partir du début du XXe siècle. Peu d'industries s'y sont installées, essentiellement de l'habitat sous forme d'immeubles, de maisons de ville ou de pavillons, visiblement bâtis par et pour la petite bourgeoisie locale. Ces constructions répondent à un certain « standing » et de fait l'avenue possède quelques beaux immeubles et des pavillons élégants, généralement construits en brique ou en meulière, qui créent des alignements cohérents malgré l'absence d'homogénéité au niveau des gabarits et des hauteurs. La plupart possèdent des façades décorées avec soin, certains avec une réelle ostentation.

2 maisons de ville accolées.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Physionomie et gabarit : R+1+C, 2 travées chacune, toit à 2 pentes (1 lucarne chacun).

Distribution : 2 pièces, cuisine, WC au rez-de-chaussée, 3 chambres, toilettes au 1er.

Matériaux de façade : Soubassement en meulière, façades en brique avec décor de plâtre mouluré en linteaux des fenêtres imitant la pierre et souligné par des briques vernissées. Frise de brique polychrome à motif géométrique sous la corniche?

Couvrement : Tuiles mécaniques

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB027\_STD008****COMPAGNIE DES ENTREPOTS ET MAGASINS GENERAUX DE PARIS****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	45 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	Q0024
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv032

**CRITERES DE PROTECTION :**

- Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Le site des EMGP s'étend sur 100 hectares, répartis entre canal et voies ferrées sur les communes de Paris, Saint-Denis et Aubervilliers. Constituant un extra-territoire, entité historique et paysagère cohérente malgré les nombreuses mutations, le site doit être étudié à l'échelle de l'agglomération pour être compris dans son ensemble (voir STD008).

Les bâtiments identifiés et concernés par cette fiche sont : ICADE Bâtiments 265-269 / Bâtiments 276-274 / Bâtiments 280-281 / Bâtiments 278 et 273 / Bâtiments 282 / Bâtiment 214 / Bâtiments 215-216 / Bâtiments 234-235 / Bâtiments 252-253

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique :

De 1847 à 1854, Georges Tom Hainguerlot, le premier propriétaire des entrepôts de Saint-Denis-Aubervilliers, entama une importante politique d'acquisition foncière sur toutes les parcelles situées aux abords du canal de Saint-Denis (voir STD008). Lors du rachat de cet ensemble par la Compagnie des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris (EMGP) créée en 1860, le site s'étendait de l'avenue du Président-Wilson à Saint-Denis jusqu'aux terrains situés à l'ouest de l'actuel boulevard Félix-Faure, sur près de 65 hectares (dont 50 sur la commune d'Aubervilliers). Les présidences successives du baron Haussmann (1873-1890) et de Gabriel Dehaynin (1891-1908) furent marquées par le développement considérable des constructions. Le début du 20<sup>e</sup> siècle est également une période de densification du réseau de voies ferrées qui relie alors les entrepôts aux lignes du chemin de fer de la Plaine Saint-Denis (réseau Est) et au Chemin de Fer Industriel (réseau Nord). Ainsi desservie par les rails et par le canal, la compagnie se développa en conséquence, modernisant les équipements par l'installation de grues électriques, de ponts roulants et d'éclairages. Les aménagements en cours depuis près de cinq ans pour la réalisation de la ZAC ont eu pour cause principale la démolition des bâtiments de part et d'autre de l'ancienne darse, qui pour certains dataient de plus d'un siècle. Cette mutation du site s'inscrit dans la dynamique déjà ancienne de la compagnie de toujours s'adapter aux évolutions du marché. Cependant cette politique, fondée sur les seuls critères économiques, peut, à moyen terme, nuire à la qualité patrimoniale de l'ensemble.

Physionomie et gabarit du site :

Les terrains situés sur Aubervilliers, alors occupés par des aires de stockage de matériaux (charbon, bois, matériaux de construction), vont rapidement être recouverts par des entrepôts alimentaires, surtout du sucre, des grains et des farines. Ceux de Saint-Denis vont se spécialiser dans le stockage des alcools en cuves, ce qui nécessita la construction de bâtiments adaptés (voir STD008). L'adaptation des bâtiments aux produits stockés était une préoccupation constante de la compagnie, ce qui a permis la constitution d'un panel aussi intéressant de bâtiments.

Les années 1930 sont marquées par l'arrivée du stockage de papier à côté des classiques produits agricoles. Ce n'est qu'après guerre que les produits agroalimentaires et les alcools vont disparaître au profit des produits industriels. Aux nouvelles affectations correspondent de nouveaux bâtiments dont une part est construite à Aubervilliers sur le secteur du Mauvin (voir AUB056), côté est du canal. Les années 1960 vont marquer un véritable tournant dans la politique commerciale de la compagnie par le passage de l'ancien système de warrantage à la location de surfaces de stockage et de bâtiments pour les activités. Le site de Saint-Denis-Aubervilliers va profondément muter (voir STD008). Les bâtiments conçus spécifiquement pour recevoir un type de produits vont être utilisés pour de toutes autres affectations selon les activités des locataires (stockage de papier, de matelas, rotatives de France-Soir, textile et magasins de grands couturiers, bimboloterie et studios audiovisuels à partir de 1985).

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





**AUB028 COMPAGNIE DES CHAINES ET DE MANUTENTION****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE
<b>ADRESSE</b>	79 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	R0049
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv036

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Spécialiste de la fabrication de chaînes en acier destinées à la manutention ainsi que de dispositifs de levage, la société Simplex ouvre son usine d'Aubervilliers vers 1906.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1906

Fonctions : entrepôt commercial; magasin de commerce

Parties constituantes : atelier de fabrication; bureaux; entrepôt industriel

Le site couvre 4000 m<sup>2</sup> et comprend :

- Des ateliers de fabrication installés dans une halle en maçonnerie de meulière, à structures métalliques couverte d'une toiture en sheds.

- Pavillon de bureau, situé à l'entrée du site, en pierres meulières.

- Bâtiment halle à toiture deux versants, dont la fonction reste indéterminée, longe la rue de la Haie-Coq de l'autre côté de la parcelle.

Des démolitions ont été effectuées depuis le repérage de 1993. La série de 11 travées de sheds en meulière semblent avoir été conservée en l'état. Vers 2005, de nouvelles transformations ont été réalisées faisant disparaître la quasi-totalité des bâtiments d'origine. Seules subsistent en 2017 trois travées de sheds, isolées au centre du nouveau magasin de commerce.

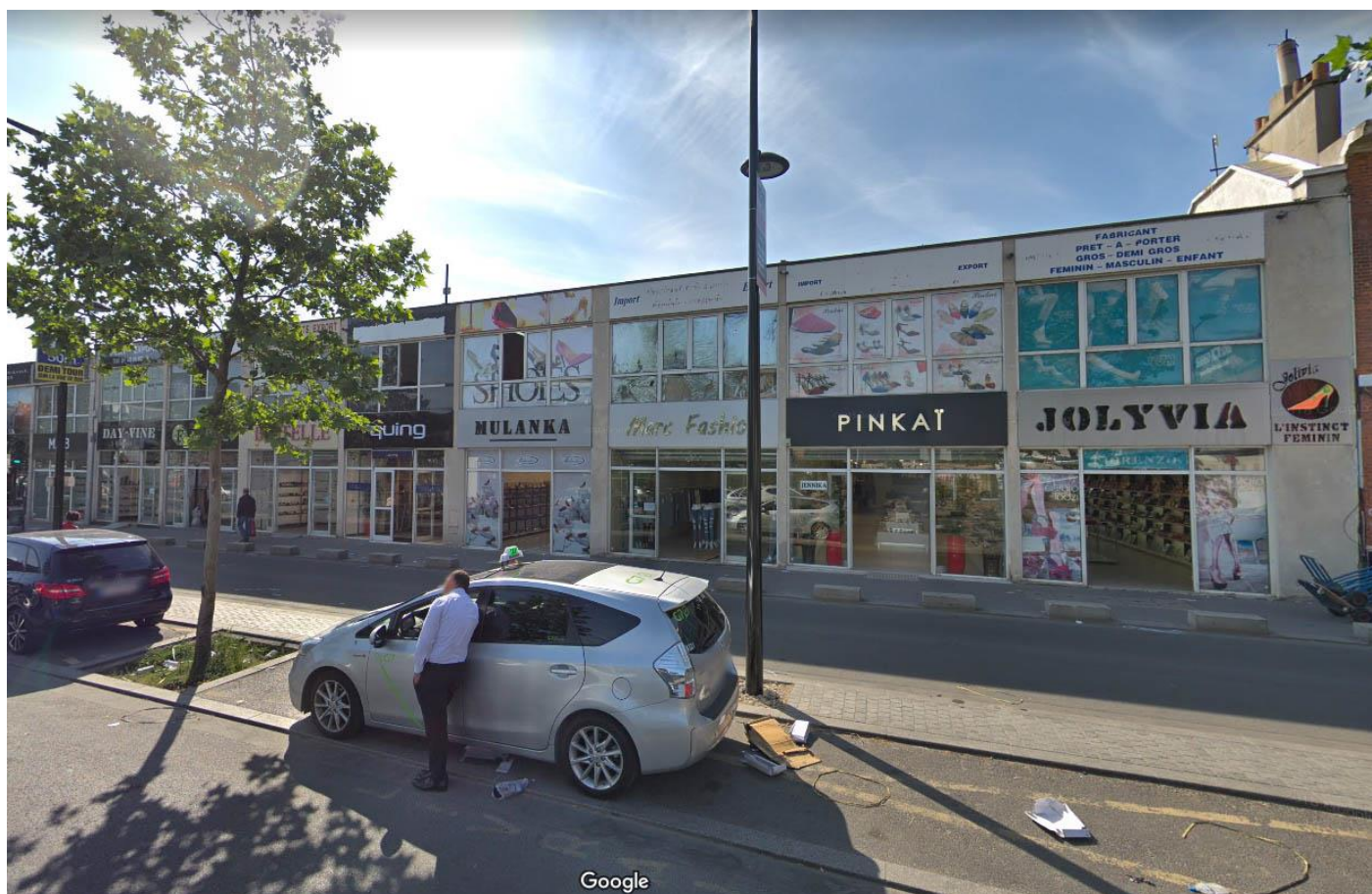
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB035 SOCIETE DES EPICIERS DE LA REGION PARISIENNE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	159, 161 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	Y0054, Y0055
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv140

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1925-1949

Maître d'œuvre : Bidet Eugène (architecte)

Physionomie et gabarit :

Ensemble de deux bâtiments, de plan rectangulaire, disposés en longueur qui se font face autour d'une cour intérieure et située en arrière.

Les deux bâtiments ont une profondeur différentes.

Sur la rue : R+1, 2 à 3 travées en façade, toiture terrasse. Devanture de commerces en RDC.

En arrière-cour : R+1, toiture à deux versants.

Matériaux de façade : enduit clair, beige/jaune/ocre/rose

Larges baies, garages, cour intérieure pour déchargement.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB038 GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	181, 183 Avenue Victor Hugo
<b>REF.CADASTRALES</b>	K0088, K0089
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv088

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : Cette école fait partie de la vague d'écoles construites sous la Troisième République, sous l'impulsion des lois Jules Ferry (1881 et 1882). Ces aspirations, la scolarité pour tous et l'égalité des chances, se sont traduites dans la pierre par la construction d'établissements à l'identité très forte qui, afin d'éviter de trop grandes différences entre les établissements, reposent sur des modèles imposés. De fait ces établissements aisément identifiables font partie du patrimoine national et sont fréquemment appelées "écoles Jules-Ferry".

Date de construction : 1878

Physionomie et gabarit : 2 bâtiments parallèles + une aile construite, R+1

Gros œuvre et matériaux de façade : Brique rouge + meulière, pierre de taille

Maître d'œuvre : Lethorel (architecte) ; Boudier Jacques (architecte, extension)

Maître d'ouvrage : Ville d'Aubervilliers

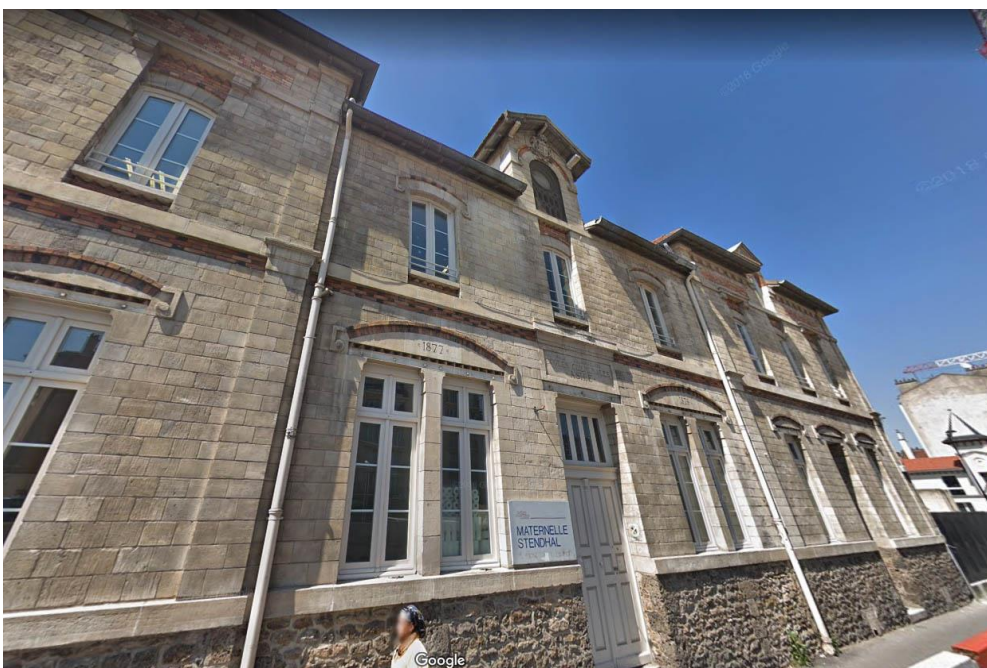
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB040****USINE DE PAPETERIE - ETABLISSEMENT RIEGERT,  
ACTUELLEMENT MAGASIN LABEL PEINTURE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	26 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AC0006
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv143 / 001inv266

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

La cartonnerie Riegert fait partie de la nébuleuse d'entreprises albertvillariennes qui travaillaient dans le domaine de la papeterie. Si l'activité a depuis longtemps cessé, les bâtiments ont été en grande partie conservés. A côté de l'ateliers de fabrication, simple halle métallique implantée en fond de parcelle, deux pavillons en meulière marquent l'entrée du site. Ils abritaient le logement du directeur et les bureaux de l'entreprise. Au fond de la cour se trouve un atelier.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1900-1924

Gros œuvre et matériaux de façade : Meulière / Briques et structures métalliques pour l'atelier.

Parties constituantes du site : bâtiment administratif, logement, atelier.

2 pavillons :

Physionomie et gabarit : RDC+C sur soubassement reliés par des garages

Matériaux de façade : Meulière, encadrement des fenêtres en briques.

Etat de conservation : Dénaturés par des panneaux publicitaires (Prisma).

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

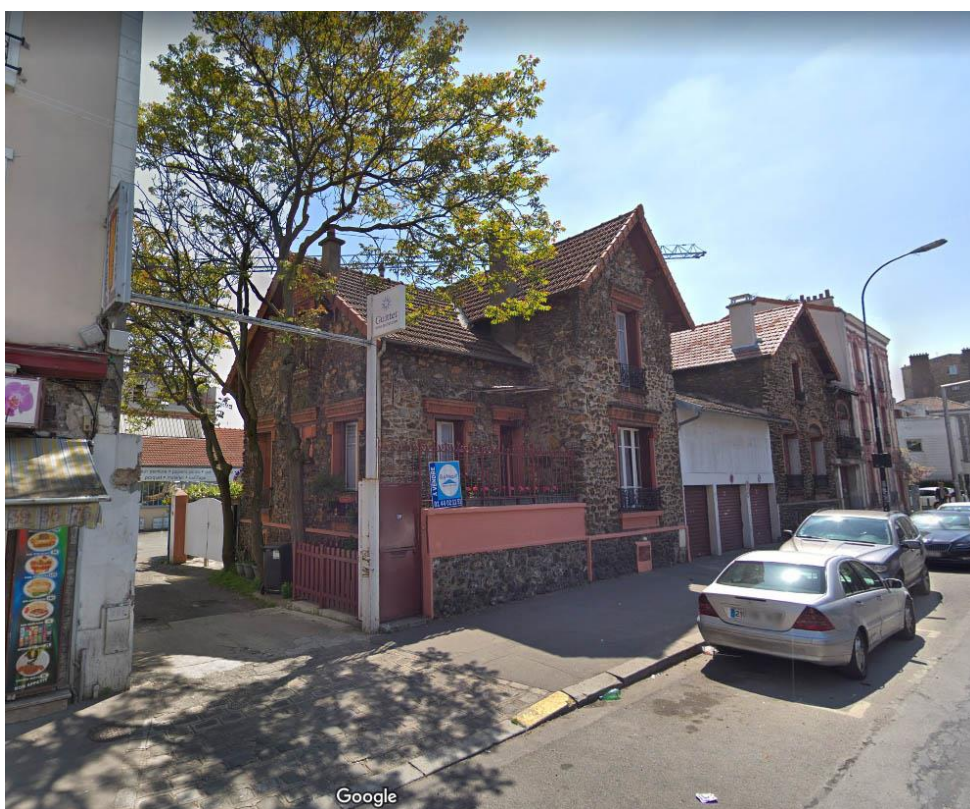
**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



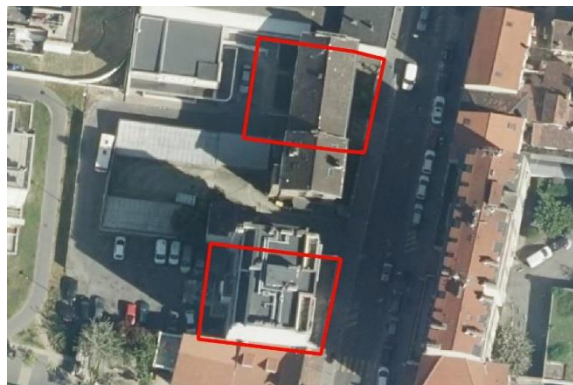


APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB048    EMAILLERIE EDMOND JEAN - USINE DE PETITE METALLURGIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	37, 41bis Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	I0151, I0153, I0155
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv157

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique                     
 Architectural                     
 Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ce site successivement occupé par l'émaillerie Edmond Jean, les laboratoires Lebrun et les laboratoires Jansen abrite depuis 1995 un espace associatif appartenant à la commune d'Aubervilliers.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : Première moitié du Xxème siècle

Maître d'œuvre : Pouillard A., Rousselot J., Fouche E. (architectes)

Les archives ne nous permettent pas de déterminer si des bâtiments de l'émaillerie datant de 1910 ont été conservés. Seuls les bâtiments construits pour les deux laboratoires pharmaceutiques à partir de 1949 sont discernables sur le terrain comme aux archives.

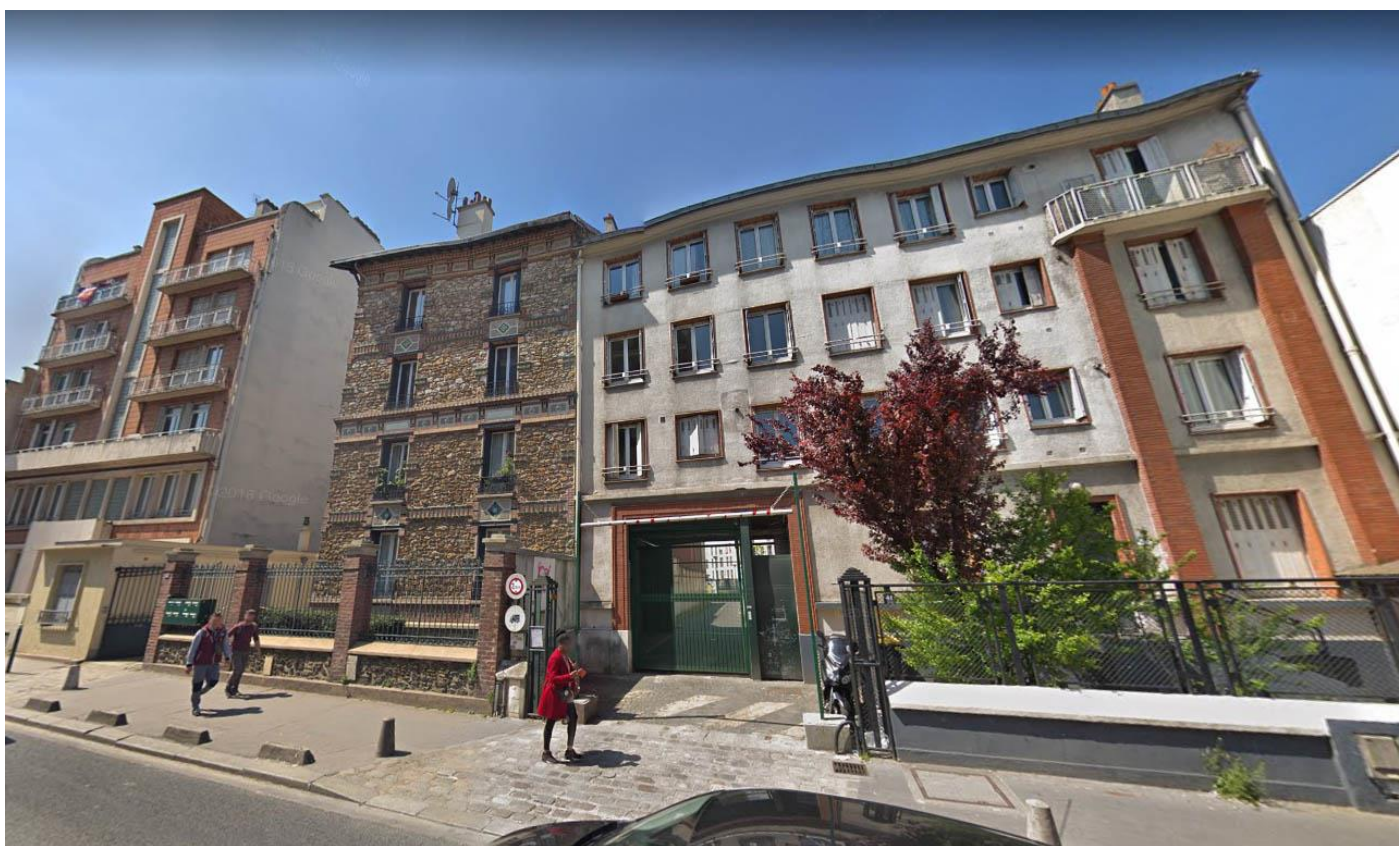
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions    | /

Recommandations    | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

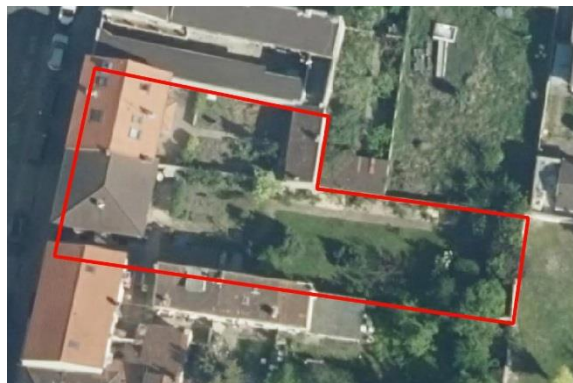


APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB049 ENSEMBLE PAVILLONNAIRE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	52, 54 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0004, AD0022
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv170

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

2 maisons accolées.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

R+1 sur soubassement, les toits sont à 2 pentes.  
 N°52 : 2 travées, meulière (RDC), enduit (1er étage).  
 N°54 : 4 travées, meulière + décor de brique (façade)  
 Maître d'ouvrage : Entrepreneur L Launé

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB050 CLINIQUE DE L'ORANGERIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	9, 11 Boulevard Anatole France
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0047 à J0052
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv089

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1925 / 1960-1970

Il y avait des d'anciens bâtiments : un pavillon d'angle à l'entrée et un bâtiment bas a(nciennes écuries ou garages).

Partie moderne à prendre en compte (Maître d'œuvre : Nillus J. F. architecte) :

- Bâtiment principal : barre, R + 3/4, qui se retourne en arrondi sur la rue des Noyers (le 4e étage est en retrait), ossature en béton armé, parement en céramique verte.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB051 BAINS DOUCHES ET SERRES TERRITORIALES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	40 Boulevard Edouard Vaillant
<b>REF.CADASTRALES</b>	AN0156
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv206

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ces bains-douches sont les derniers construits du programme de trois bains-douches à Aubervilliers, tous conçus par le même architecte, M. Lablaude, accompagné de l'architecte-voyer, dans ce cas M. Pessemies.

Les deux autres sont celui de la rue Ferragus (démoli) et celui de la rue Paul-Bert.

Les bâtiments, bien conservés, abritent aujourd'hui les serres municipales.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Physionomie et gabarit : Plan en H, composé de deux ailes reliées par un bâtiment central, R + 1, toit à quatre pans.

Gros œuvre et matériaux de façade :

Brique ocre et rouge, soubassement enduit en ciment de Portland.

Éléments de décors et de modénature : Bandeau en ciment mouluré englobant les linteaux et imitant les clefs de voûte. Les ailes sont couronnées d'acrotères surdimensionnés et décorés de frises de brique polychrome et reposant sur des corniches. Sur le bâtiment central on retrouve les mêmes matériaux, mais les baies sont rectangulaires et une frise en plâtre mouluré court sous la toiture légèrement débordante.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB054 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	163, 165 Boulevard Edouard Vaillant
<b>REF.CADASTRALES</b>	AK0001, AK0002
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv249

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : années 1930

Maître d'œuvre : Coquillard, architecte.

Physionomie et gabarit : R + 4 à 5, quatre travées.

Gros œuvre et matériaux de façade : Briques polychromes, enduits blanc.

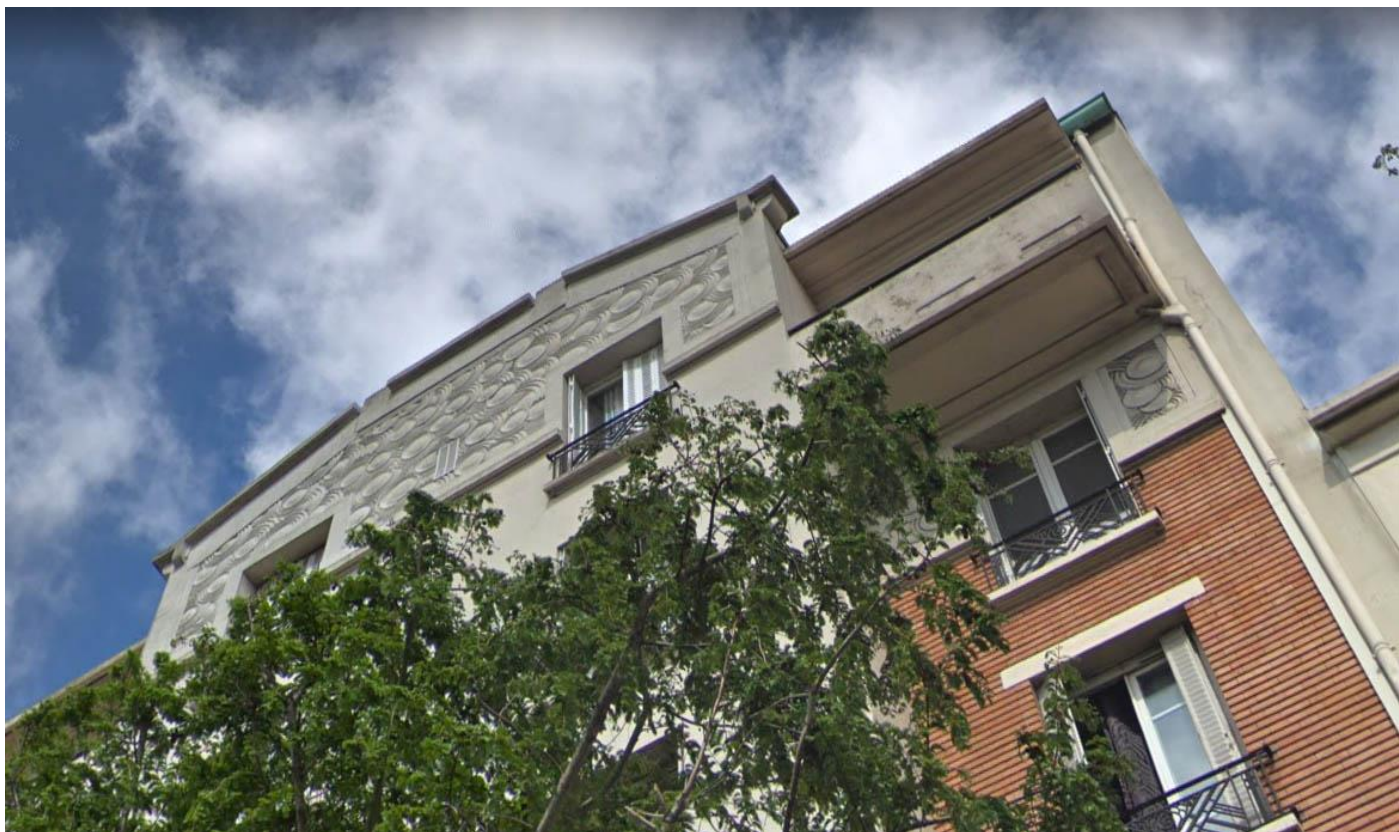
Éléments de modénature et de décors :

Vocabulaire classique, frontons ornés de motifs art déco.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB055****LES GLACIERES DE MONTFORT ; ACTUELLEMENT LAPEYRE,  
USINE A GLACE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	45 Boulevard Félix Faure
<b>REF.CADASTRALES</b>	BG0079
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv010

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Pavillon :

RDC+1, toit-terrasse

Briques.

Ancien logement patronnal ?

L'ancienne salle des machines et des bacs à glace :

Meulière, briques, toit en terrasse et de sheds.

Elle a été entièrement rénovée. C'est aujourd'hui un immeuble de bureaux à deux et trois étages ouvert de fenêtres. Un toit-terrasse à remplacé les sheds.

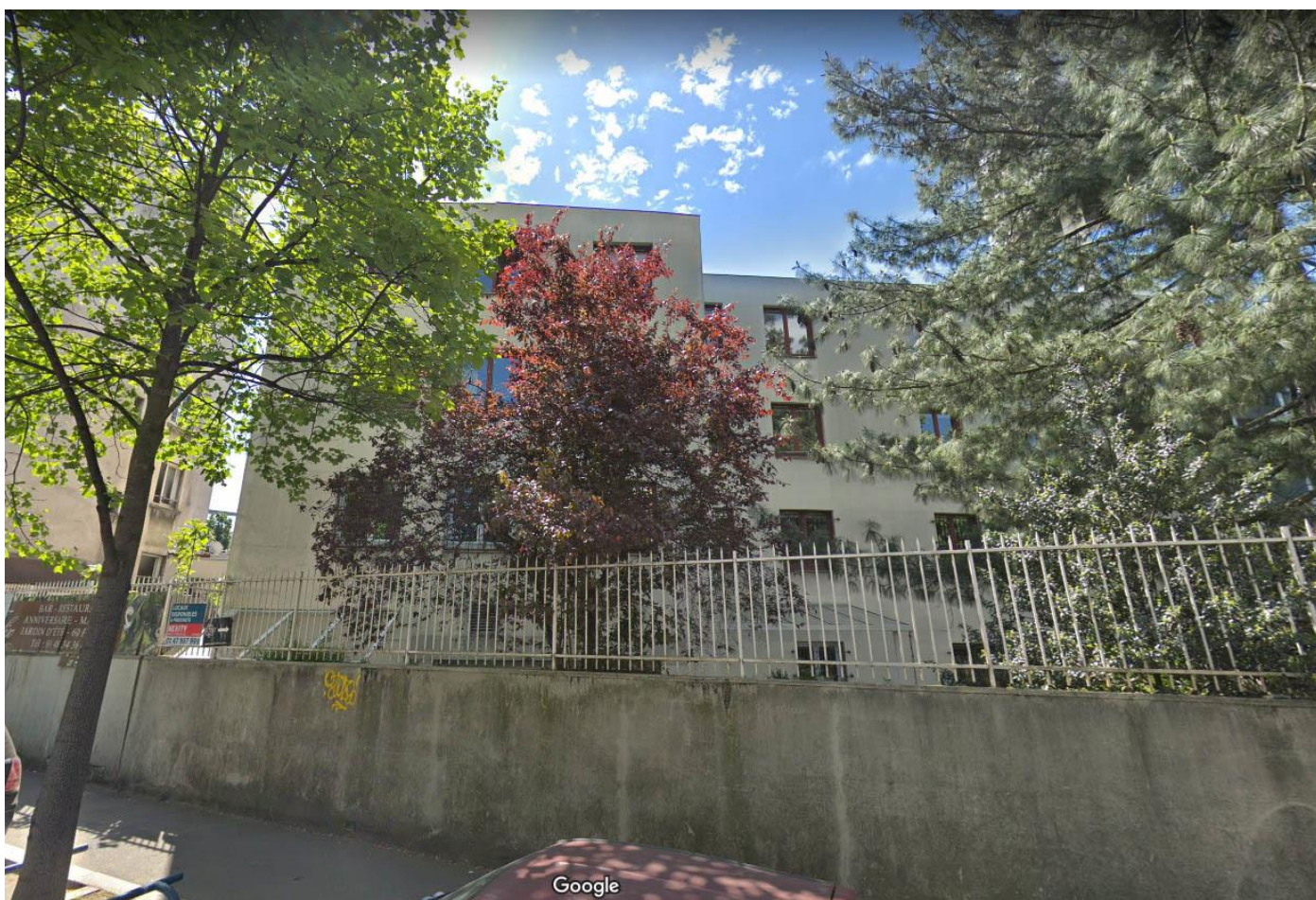
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB056****COMPAGNIE DES ENTREPOTS ET MAGASINS GENERAUX DE PARIS  
- PARC ET SECTEUR MAUVIN****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	49 Boulevard Félix Faure
<b>REF.CADASTRALES</b>	S0037
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Le secteur Mauvin est la partie la plus récente du site des entrepôts et magasins généraux de Paris (EMGP) (voir fiche AUB027 / STD008). Il s'étend du canal de Saint-Denis au boulevard Félix Faure.

Sur ce secteur, plus que sur les autres, nous observons que les emprises des bâtiments reprennent la forme des parcelles en lanières.

Les bâtiments identifiés et concernés par cette fiche sont :

ICADE Bâtiment d'accueil / Bâtiments 404-405 / Bâtiments 401 / Bâtiments 402-403

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Les entrepôts, construits majoritairement entre 1925 et 1939, s'inscrivent dans la typologie classique des alignements.

L'entrée du site est peut-être la dernière à avoir conservé son pavillon de gardien et le pavage d'origine.

Même si les bâtiments sont voués à disparaître dans un futur proche, il serait intéressant de préserver ce patrimoine linéaire.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB057****ACIERIES DE MICHEVILLE ; ACTUELLEMENT PLATEFORME DU BATIMENT****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	85 Boulevard Félix Faure
<b>REF.CADASTRALES</b>	S0008, S0031
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv014

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Les bâtiments sont installés sur des terrains propriétés des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris qui occupent une grande partie du foncier voisin, les premières constructions sont remplacées en 1934 par un ensemble plus moderne.

Ouverture en 1914 du dépôt commercial de produits métallurgiques (matériel de construction, rails etc.) pour la région parisienne. L'objectif est alors pour l'entreprise de rationaliser le chemin de circulation des produits entre le canal de Saint-Denis et les espaces de stockage, ainsi que de disposer d'une vitrine commerciale facilement identifiable depuis la rue.

Le site se compose dès lors d'un bâtiment de bureaux sur rue, de deux halles métalliques accolées à usage de dépôt de matériel ainsi que d'une aire de stockage parcourue d'un pont-roulant venant en surplomb de la voie d'eau.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1934; 1960; 1970

Maître d'œuvre : Schwartz Haumont (constructeur)

D'importants travaux sont réalisés dans les années 1960 et 1970.

Repris par une société de matériaux de construction dans les années 1980, le site est à nouveau modifié.

Bâtiment administratif :

Construit en béton et briques, présente sur rue une façade massive, identique à celle sur cour. Chacune possède trois travées séparées par des pilastres en briques rouges et jaunes.

Aires de stockage / Halles métalliques :

structure en béton armé. Dans les années 80, les aires de stockage sont amputées en partie arrière, comme une des deux halles métalliques de 1934. Structures métalliques composées de poteaux et de poutres en treillis portant une charpente triangulée. La toiture largement vitrée fait pénétrer la lumière naturelle, éclairage encore complété par l'ouverture des pignons. La plus grande halle, longue de 176 m et prolongée par un pont-roulant de 36 m, s'étire sur la quasi totalité de la parcelle, rejoignant le boulevard Félix Faure au canal. Vers 2010, les deux halles métalliques ont été tronquées, la plus longue réduite d'une centaine de mètres, faisant disparaître le dernier portique de déchargement.

Transformateur :

Le traitement en polychromie de briques des façades se retrouve sur le transformateur électrique ainsi que sur les murs d'enceinte du site, conférant à l'ensemble une réelle homogénéité.

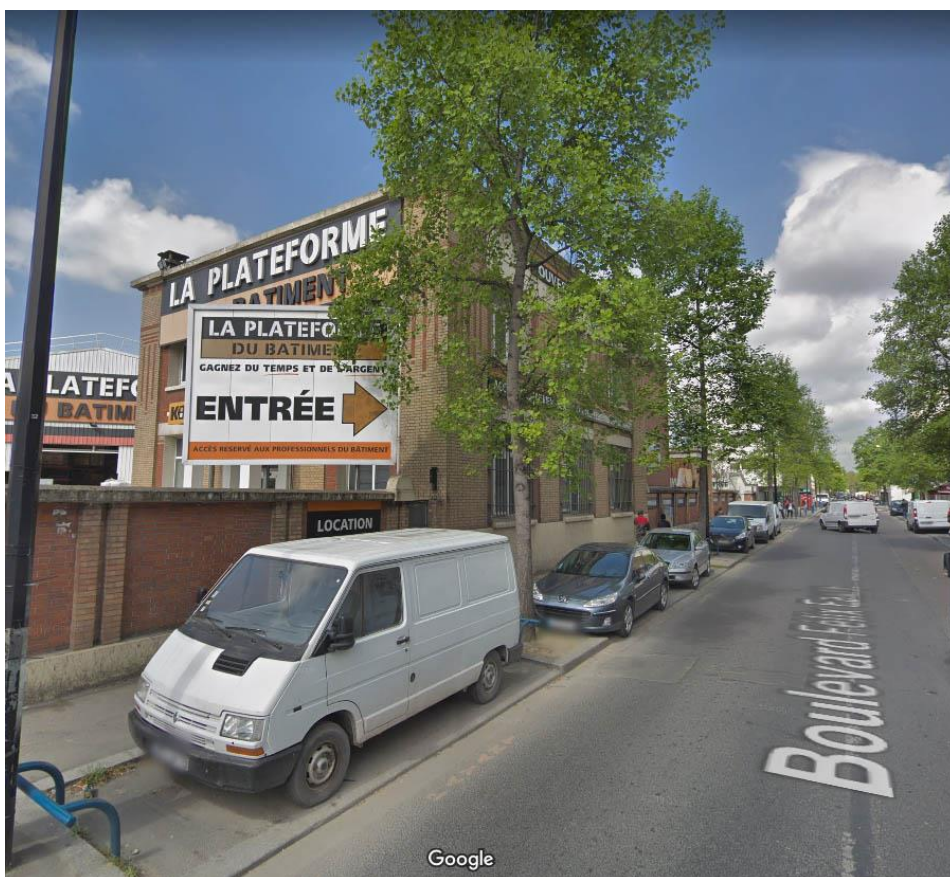
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB058 COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES PETROLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	100 Boulevard Félix Faure
<b>REF.CADASTRALES</b>	U0019
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv015

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

**Historique :** Exploitant d'une raffinerie de pétrole, d'huiles et d'essences à Frontignan depuis 1904, la Compagnie industrielle des pétroles ouvre un dépôt à Aubervilliers au début du XXème siècle, afin d'approvisionner le nord parisien.

**Physionomie et gabarit :** Autour d'une cour pavée, on trouve à gauche un bâtiment de plain-pied avec poutrelles en ciment armé et une toiture surmontée de lanterneaux, d'anciens garages actuellement utilisés comme logement du gardien et une série de deux travées à armature fer et remplissage en briques creuses.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB059****FONDERIES SEINE ARDENNES ; ACTUELLEMENT LABORATOIRE MOTUL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	119 Boulevard Félix Faure
<b>REF.CADASTRALES</b>	S0001
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv017

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Les bâtiments sont distribués suivant un plan triangulaire autour d'une cour fermée. L'ensemble est occupé par des bureaux et des laboratoires.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1909

Physionomie et gabarit :

A l'origine, des bureaux et laboratoires : Briques avec une armature en acier riveté.

Réhabilitation de façade : enduit peint et coloré, avec motifs

R+1 / R+2, 2 à 9 travées, toiture à deux versants / toiture à croupes.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB060 BOCHOLIE ET COMPAGNIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	113, 115 Boulevard Félix Faure
<b>REF.CADASTRALES</b>	S0003, S0004
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv110

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ensemble situé près du canal Saint-Denis.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

1958 ? / Années 1950-1970

Plusieurs bâtiments alignés les uns à côtés des autres, situés en retrait d'une avant cour servant de parking, avec en RDC différentes activités commerciales.

R+1, toit terrasse.

Ces bâtiments sont complétés par des halles en R+1 avec une toiture à deux versants.

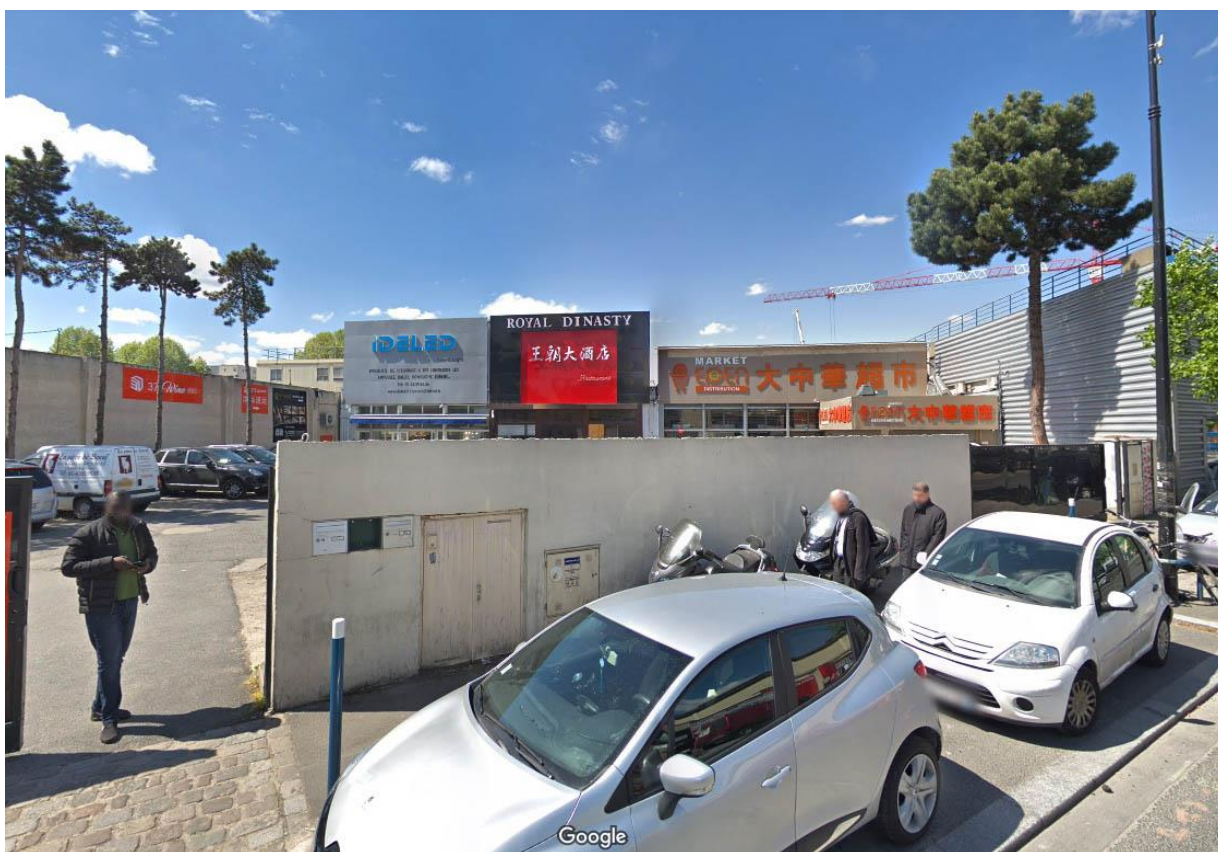
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB061 IMMEUBLES (MAISONS OUVRIERES SAINT-GOBAIN)****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	172, 174 Boulevard Félix Faure
<b>REF.CADASTRALES</b>	M0040, M0041
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv159

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Saint-Gobain édifie deux ensembles de logements collectifs pour son personnel, à proximité de l'entreprise, mais de l'autre côté du canal.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1933

Maître d'œuvre : H. Jacquemain, chef du service Architecture de la société Saint-Gobain.

Physionomie et gabarit : plan à pan coupé, R+5

Gros œuvre et matériaux de façade : meulière (RDC), briques grises avec insertion de briques rouges, carreaux de céramique colorés, pavés de verre au sol.

Informations complémentaires :

- Dénommée "maisons ouvrières" sur les plans.

- L'architecte a volontairement mis en œuvre une partie de la production de l'entreprise (les pavés de verre notamment).

Ces deux immeubles sur rue abritaient environ quarante logements avec trois appartements de trois et quatre pièces par étage. Ils ont cessé récemment d'être des logements patronaux pour devenir logements sociaux en 1996 (38 logements gérés aujourd'hui par Batigère).

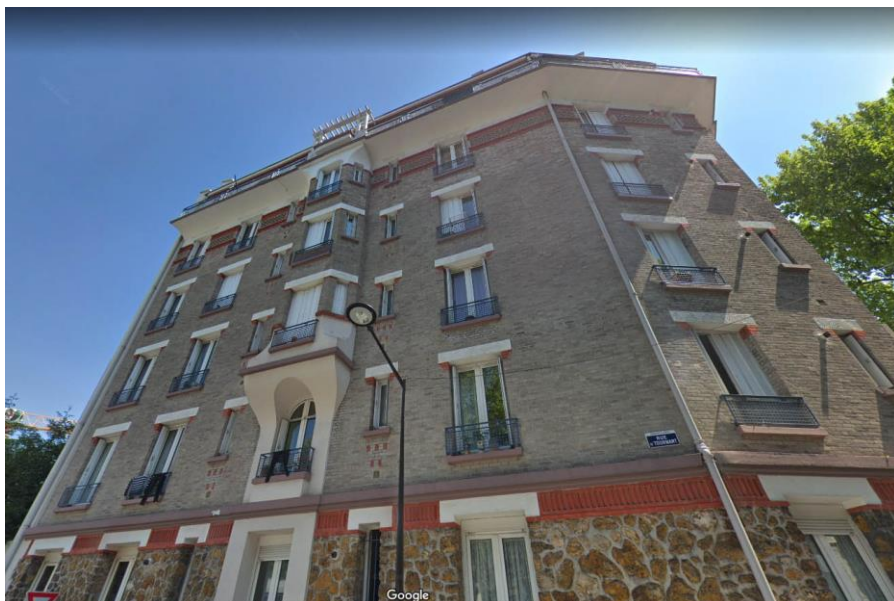
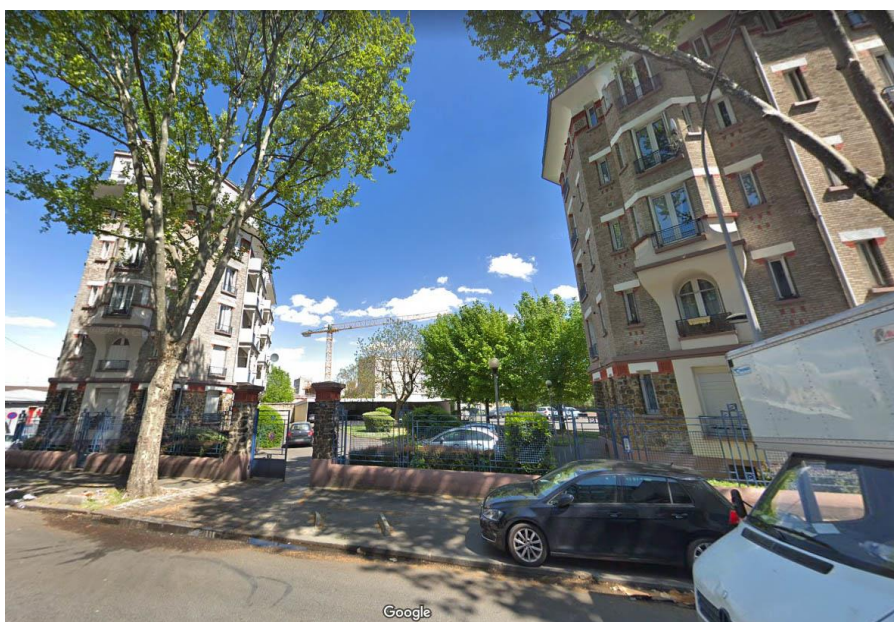
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB062****SCIERIE LES FILS DE ARTHUR MATHIEU ET COMPAGNIE ;  
ACTUELLEMENT LAPEYRE ET COMMERCE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	75, 80, 81 Boulevard Félix Faure
<b>REF.CADASTRALES</b>	S0032, T0018
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv012

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

La société Mathieu, d'origine parisienne, spécialisée dans l'exploitation de bois de France et d'importation, installe un chantier, une scierie et une parqueterie à Aubervilliers en 1918.

Les bois sont acheminés par le canal de Saint-Denis le long duquel est aménagée une vaste aire de stockage. La scierie et les ateliers annexes se trouvaient sur rue, séparés par une étroite cour de desserte. Les bureaux, garages et écuries ont été construits de l'autre côté du boulevard sur une parcelle réduite de forme trapézoïdale par M. Gardenat, le même architecte que pour les ateliers.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

1935 : construction d'un nouveau hangar par l'architecte Paul Demare qui effectue 12 ans plus tard l'extension des services sociaux. D'importants travaux de modernisation sont conduits dans les années 1960 puis 1970, et à nouveau dans les années 1980 au moment où la société Lapeyre rachète le site pour le transformer en dépôt et magasin de commerce de matériaux. Les premiers ateliers en bois sont remplacés par des halles en parpaings de béton et charpentes métalliques.

Seuls subsistent de la première période, les anciens bureaux et les anciennes écuries, constructions s'élevant sur deux niveaux et réparties autour d'une cour pour former un "U". Édifiés en maçonnerie de meulière avec joints perlés, ces bâtiments présentent des encadrements en briques rouges et en enduit de ciment à chacune des portes et fenêtres. Abritant un magasin de commerce de carrelage cette partie du site a également été fortement dénaturée dans les années 2000. Les façades de meulières ont été percées de vastes vitrines et recouvertes d'enseignes jusqu'au droit de la toiture.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB064 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	4, 4bis Chemin de l'Echange
<b>REF.CADASTRALES</b>	E0037, E0038
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

logements collectifs et privés

Physionomie et gabarit : R+3, 3-5 travées,

Gros œuvre et matériaux de façade : Maçonnerie de briques polychromes (grises et rouges), pierre enduite en soubassement pour le n°4.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB066 COLLEGE ROSA LUXEMBURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	Mail Benoît Frachon
<b>REF.CADASTRALES</b>	L0102, L0105, L0107, L0132, L0136
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv209

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Etablissement scolaire en bon état.

Physionomie et gabarit : R+3, 15 travées, toiture plate

Gros œuvre : Béton et pierre

Matériaux de façade : Pierre, enduit, béton, briques en décor, céramique verte

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

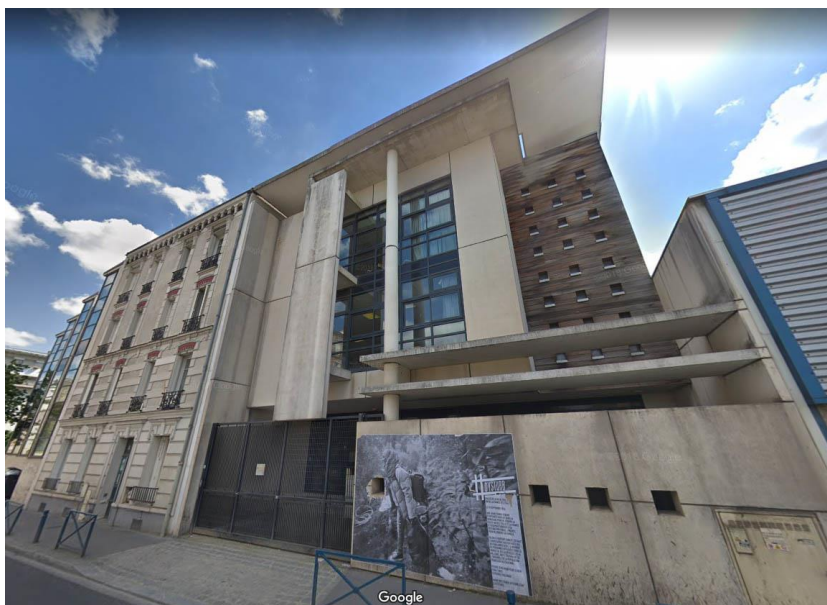
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



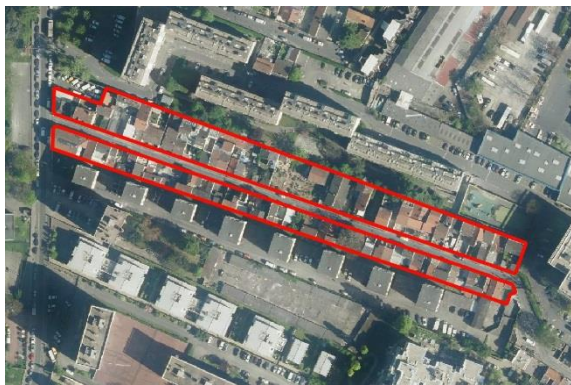


APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB067 PASSAGE DES ROSES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	PAUL BERT
<b>ADRESSE</b>	Passage des Roses
<b>REF.CADASTRALES</b>	AU0018 à AU0044, AU0083, AU0046 à AU0053,
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv258

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Les rues les plus pittoresques sont sans aucun doute le passage des Roses et l'avenue des Tilleuls auxquels il faut ajouter, les impasses de la Motte et du Fort.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Type de ruelle très étroite bordée en continu de petites maisons à rez-de-chaussée ou R+1, parfois précédée de jardinets. Gabarit anarchique. On y retrouve des constructions de toute sorte et de toutes époques, se succèdent, les clôtures rattrapant l'alignement que l'implantation des maisons a dédaigné. Bâties parallèlement ou perpendiculairement à la rue avec des toits à une ou deux pentes (versants) elles ont bien souvent été agrandies mais restent cependant très petites.

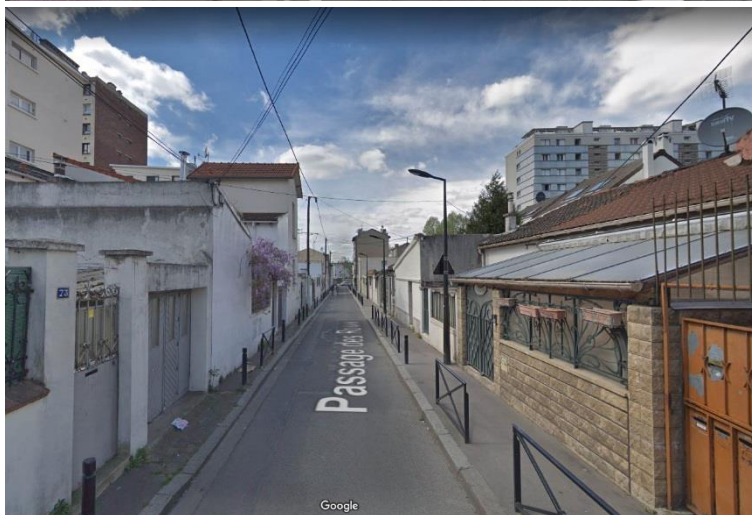
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB069 SAINT-GOBAIN - USINE D'ENGRAIS****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSENSE
<b>ADRESSE</b>	39 Quai Lucien Lefranc
<b>REF.CADASTRALES</b>	P0066
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv045

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Le site de Saint-Gobain est l'un des derniers témoins de la production d'engrais de la commune ; l'installation située au bord du canal et la forme des bâtiments le long de la parcelle nous éclairent sur un système productif vieux de près d'un siècle et demi.

Historique : Saint-Gobain achète en 1868 les usines Boyd, l'une des plus importantes usines de soude en France, installées sur le site depuis 1862. D'une superficie de 37 000m<sup>2</sup> au début du 20<sup>e</sup> siècle, l'usine Saint-Gobain à Aubervilliers fabriquait de l'acide sulfurique, de l'acide nitrique et des engrais minéraux. Le charbon, venant des mines d'Anzoin, arrivait par le canal Saint-Denis comme la majorité des matières premières.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

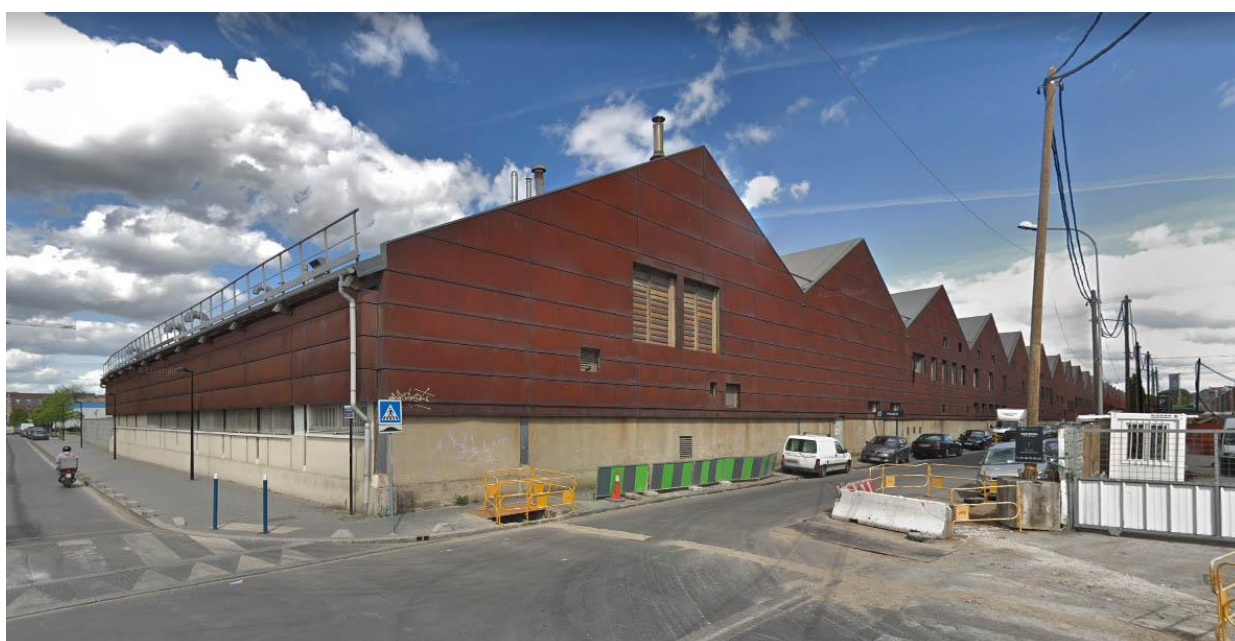
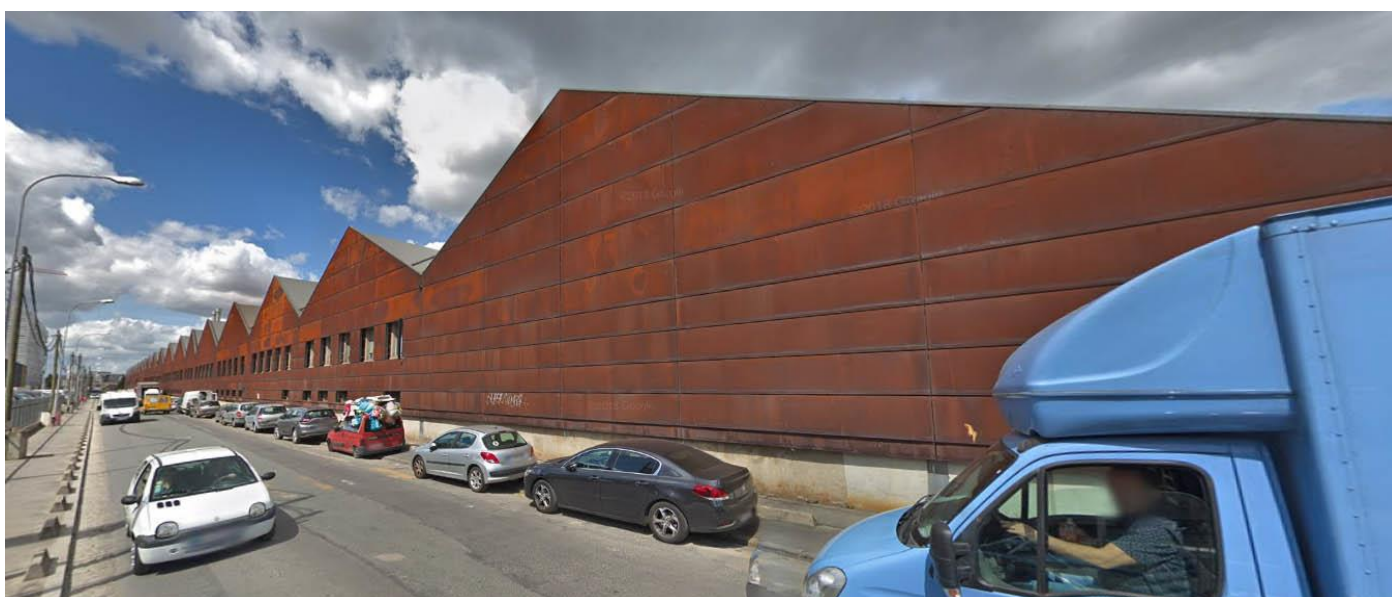
/

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB070 DISPENSAIRE MUNICIPAL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	11 Rue Achille Domart
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0103
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv207

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

L'ensemble du site se compose de trois parties construites à deux époques distinctes.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Maître d'œuvre : Prévost (architecte, architecte voyer) / Boudier Roland (architecte, transformation)

Fonction actuelle du site : Accueil de services municipaux

Dispensaire :

Physionomie et gabarit : RDC

Matériaux de façade et gros œuvre : brique, chambranles de pierre,

Pavillon :

Physionomie et gabarit : R + 1, 4 travées, couvert d'un toit à deux pans

Matériaux de façade : Brique.

Bâtiment :

Physionomie et gabarit : R + 1 - le rez-de-chaussée est surhaussé - percé de baies horizontales et d'une grande ouverture en pavé de verre sur toute la hauteur,

Matériaux de façade : brique.

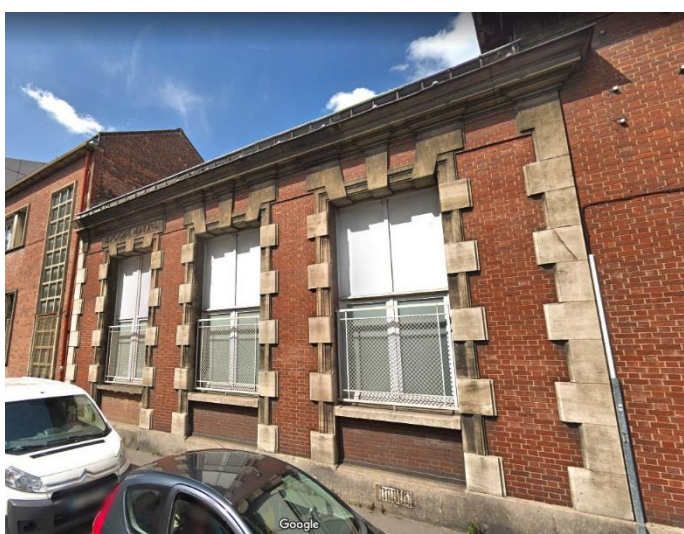
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB075 USINE METALLURGIQUE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	13 Rue André Karman
<b>REF.CADASTRALES</b>	T0043
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv136

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

/

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

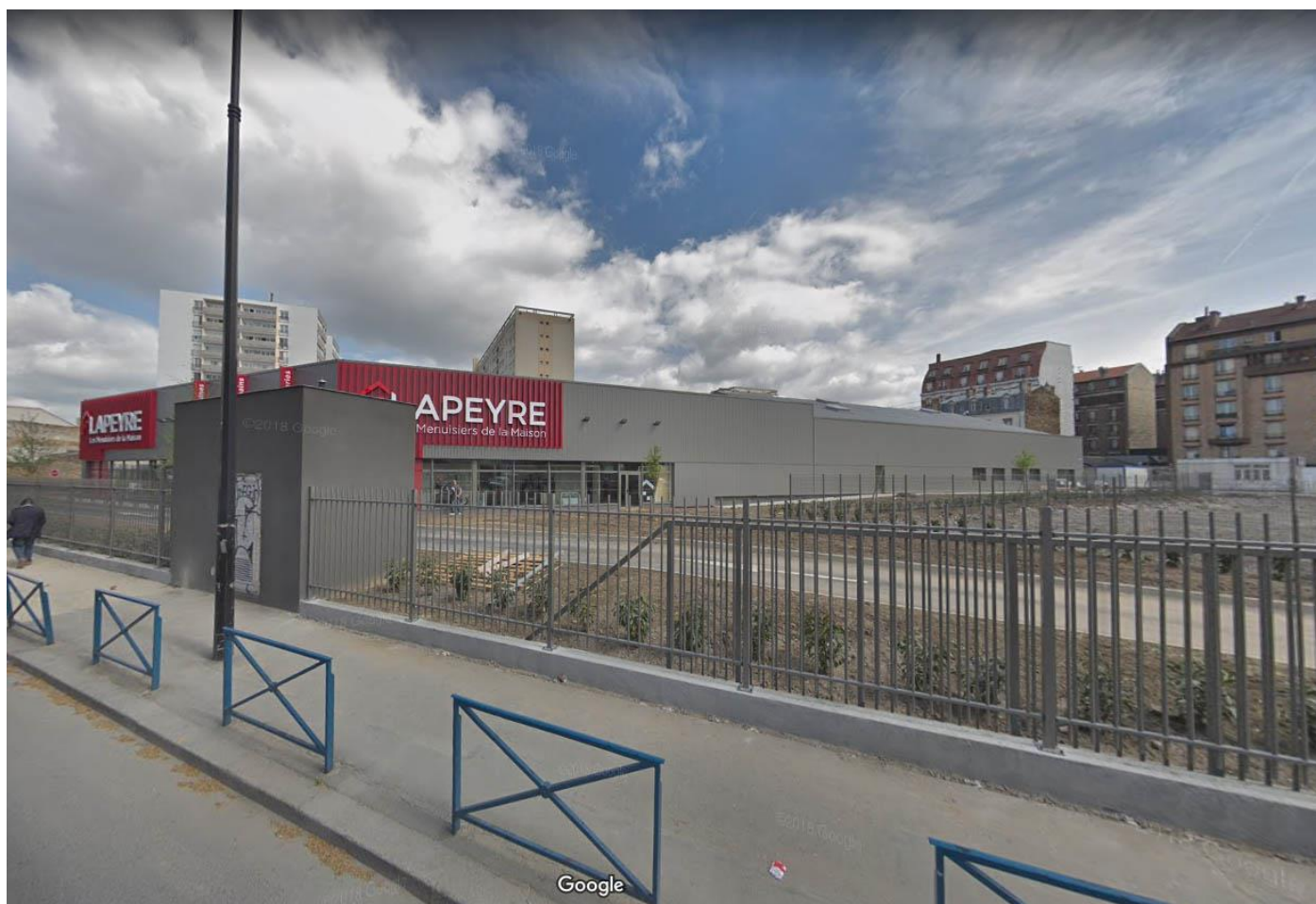
Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB079 MOSSER - USINE DE PETITE METALLURGIQUE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT
<b>ADRESSE</b>	111bis Rue André Karman
<b>REF.CADASTRALES</b>	V0031
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv134

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : Etablissement Michel Mosser, puis Société l'Alliance de la triperie, puis SITTMA, puis Société Flandre Artois

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB080 ENSEMBLES D'IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	20-22 Rue André Karman / 4 Impasse Bordier
<b>REF.CADASTRALES</b>	BF0003
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv244

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Ensemble d'immeubles (construits en plusieurs tranches et à deux adresses différentes bien que l'ensemble corresponde à une seule parcelle.).

Date de construction : 1928-1929

Propriétaire : M. Estique,

Rue André Karman se trouvent cinq immeubles parallèles (de R+5+C à R+6), en brique, accessibles par un passage à droite sous les immeubles. Le plus ancien semble être celui qui donne sur la rue, dont la décoration est la plus sophistiquée. Deux autres ont été construits en 1928, et les deux derniers en 1929.

Parallèlement à ces immeubles s'élèvent trois édifices de part et d'autre de l'impasse Bordier (anciennement rue Estique). Si les deux édifices de droite sont modestes (1929, Aimont), leur vis-à-vis possède lui une façade travaillée plutôt inattendue au fond d'une impasse (Poulin).

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB082 BOYAUDERIE CARA****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	43, 45 Rue André Karman
<b>REF.CADASTRALES</b>	T0003
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv138

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Le site regroupe une maison sur rue ainsi qu'un atelier et une écurie situés en fond de cour.

Historique de l'activité du site : Robert Mussard, boyaudier à Pantin, transfère son établissement à Aubervilliers en 1885. Très représentatif d'une activité locale liée à la proximité des abattoirs de La Villette, l'entreprise produit des boyaux salés destinés à la charcuterie. En 1892, l'établissement est repris par M. Cara qui ajoute à la boyauderie, la fonte de graisse extraite du grattage des boyaux. Réalisée dans une chaudière à feu nu, cette activité est source de mauvaises odeurs incommodant régulièrement le voisinage. En 1918, J.-C. Cara rachète la boyauderie voisine de M. Bergougnoux, présente depuis 1889. Les deux établissements sont regroupés au sein d'une nouvelle usine

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : Dernier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle - premier quart du XX<sup>ème</sup> siècle (1919)

Maître d'œuvre : Adolphe Gérard

Physionomie du site :

Autour d'une vaste cour centrale sont disposés, une halle à usage d'atelier de fonte de graisse, puis en face, un bâtiment à usage d'entrepôt ainsi qu'un atelier de grattage des boyaux. Les écuries et habitations ferment la cour. A l'entrée on retrouve un pavillon d'habitation.

Halle + bâtiment à usage d'entrepôt + atelier de grattage des boyaux : toiture à une pente. Façades au niveau supérieur largement vitrées et aérées à usage de séchoirs, accessibles par des escaliers et des montes-charges. Maçonnerie (?) et parement de briques rouges.

Pavillon d'habitation : R+1, briques + enduit de plâtre imitation pierre

Après la cession de l'activité vers 1975, le site a été occupé par différentes entreprises. Utilisé comme magasin de commerce depuis 2005, il a subi de nombreuses transformations : la façade aveugle sur rue a été percée pour aménager une entrée, des extensions en parpaings ont été effectués sur les bâtiments sur cour, et l'ensemble des toitures a été modifié au profit d'une couverture en bacs acier.

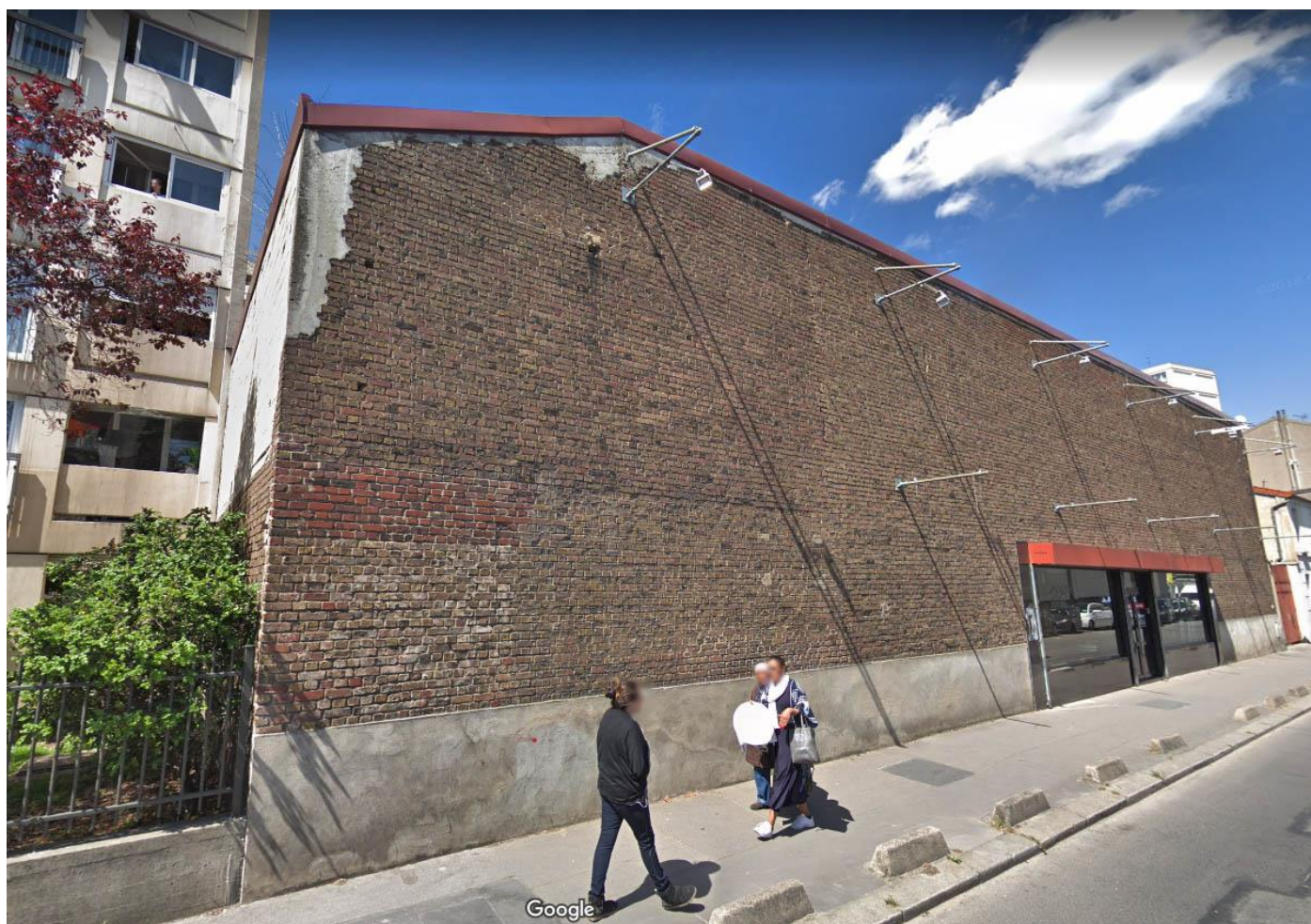
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB089 SOCIETE D'EXPLOITATION DES MOTEURS R. LARAQUE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	30 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0104
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv118

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ce site industriel est caractéristique des entreprises implantées dans un tissu urbain relativement dense. L'alignement de l'enceinte du site sur les édifices attenants, lui permet de s'intégrer à son environnement sans dissimuler sa vocation industrielle.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : Roland Laraque (1896-1963), mécanicien et ancien pilote d'aviation, ouvre un atelier de construction mécanique (moteurs, pompes, engrenages, injecteurs) au début des années 1920. Nommé directeur de la Manufacture d'armes de Paris -MAP- (usine à Saint-Denis) en 1937, Roland Laraque développe après-guerre plusieurs moteurs pour les tracteurs et camions de la société puis pour son successeur, la SOMUA.

Utilisation de la brique et petit gabarit du site. Ces caractéristiques, proprement rattachées à la physionomie des sites industriels permettent à l'ensemble d'être repérable.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





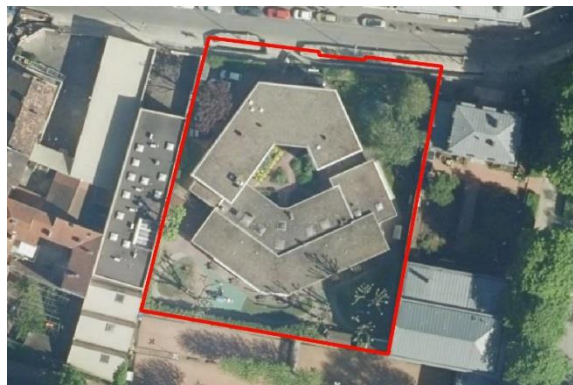
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB091 CRECHE BERNARD ET MAZOYER****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	12, 16, 18 Rue Bernard et Mazoyer
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0140, Z0141
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv023

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

L'ensemble est constitué de deux bâtiments formant un espace central public.

L'environnement urbain est composé d'un centre administratif, de logements individuels et collectifs.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1962-64

Premier bâtiment : accueil de la PMI sur un rez-de-chaussée surélevé comportant au niveau bas le garage à landaus de la consultation et une partie de celui de la crèche.

Second bâtiment : La crèche. RDC, plan courbe et longitudinal avec un accès par la PMI. Bâtiment en deux parties, recensant le hall, le bureau de la directrice, le cabinet médical, la cuisine, la salle du personnel et les vestiaires des enfants, différents espaces destinés aux enfants parfois connectés avec le jardin. Au sous-sol se trouvent la buanderie, la lingerie, le séchoir, les vestiaires du personnel, les réserves, la chaufferie et le local technique.

Gros œuvre : ossature de béton

Matériaux de façade : revêtement cimentolithe.

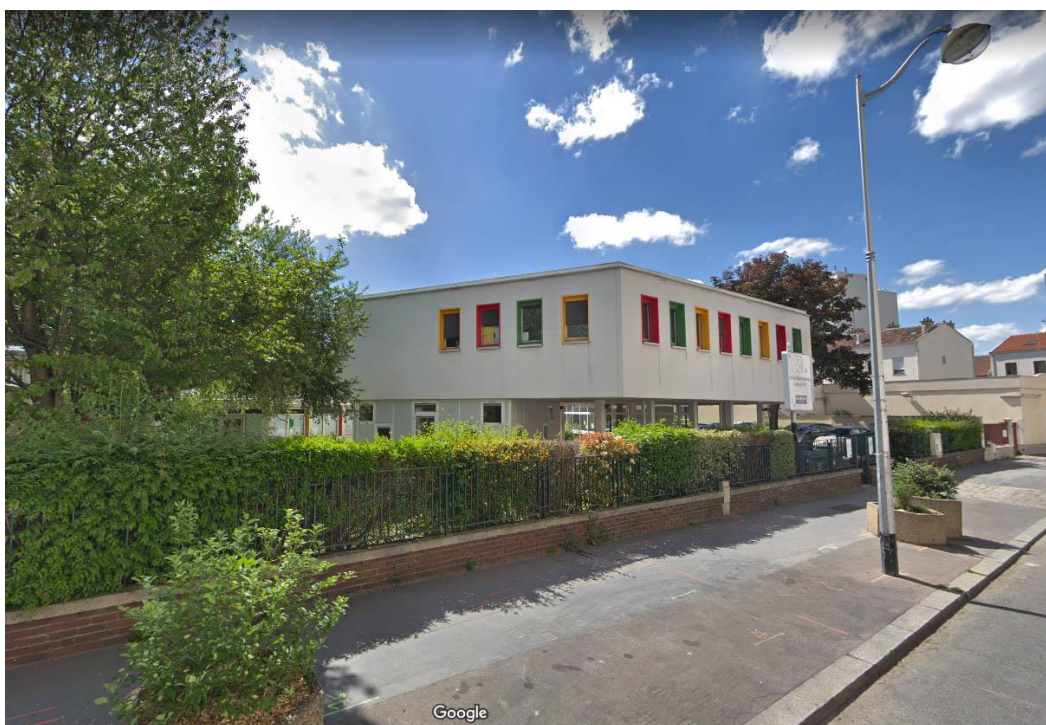
Historique : Cette crèche se démarque des autres crèches de la même période. L'architecte a en effet essayé de travailler sur la dialectique crèche-PMI en cherchant à obtenir des espaces agréables, procurant la sensation d'entrer dans l'univers particulier de l'enfance. La solution choisie a été d'organiser les deux bâtiments de manière à créer un espace central public et planté. Le bâtiment n'a connu aucune transformation dans l'agencement des espaces intérieurs jusqu'en 1984. Pour pallier le manque de place, des constructions ont été rajoutées au bâtiment d'origine. En effet, pour permettre le bon fonctionnement de la crèche, trois pièces sont rajoutées afin d'accueillir une section. La cuisine est agrandie pour créer la biberonnerie. Malgré ces agrandissements, la crèche manquait toujours d'espace, et notamment d'une salle de psychomotricité. Celle-ci a été créée en 1993 dans l'espace vide laissé sous la PMI en la fermant avec des cloisons préfabriquées.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB095 MAISON DE L'ENFANCE TONY LAINE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	8 Rue Bordier
<b>REF.CADASTRALES</b>	BE0008
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv182

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ce centre de loisir élémentaire s'inscrit dans une rue en pleine transformations, en face des hautes tours de la dalle Vilette. Cet ensemble crée une amorce de continuité urbaine dans un secteur hétérogène. Il est par ailleurs assez ludique et tout à fait à l'échelle des enfants. Ce parti pris de rassembler les constructions sur la rue, a en outre l'avantage de dégager la parcelle à l'arrière, espace aménagé en terrain de sport et de jeux.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Petit pavillon :

1913, Henri Péping architecte

R+1

En meulière et en briques

Ajouts et compléments de petits volumes architecturaux imbriqués les uns avec les autres :

2002, Lutier Patrice, Le Noane Boris (architectes) , Maître d'ouvrage : ville d'Aubervilliers

Alternance des espaces en creux et des pleins.

R+1

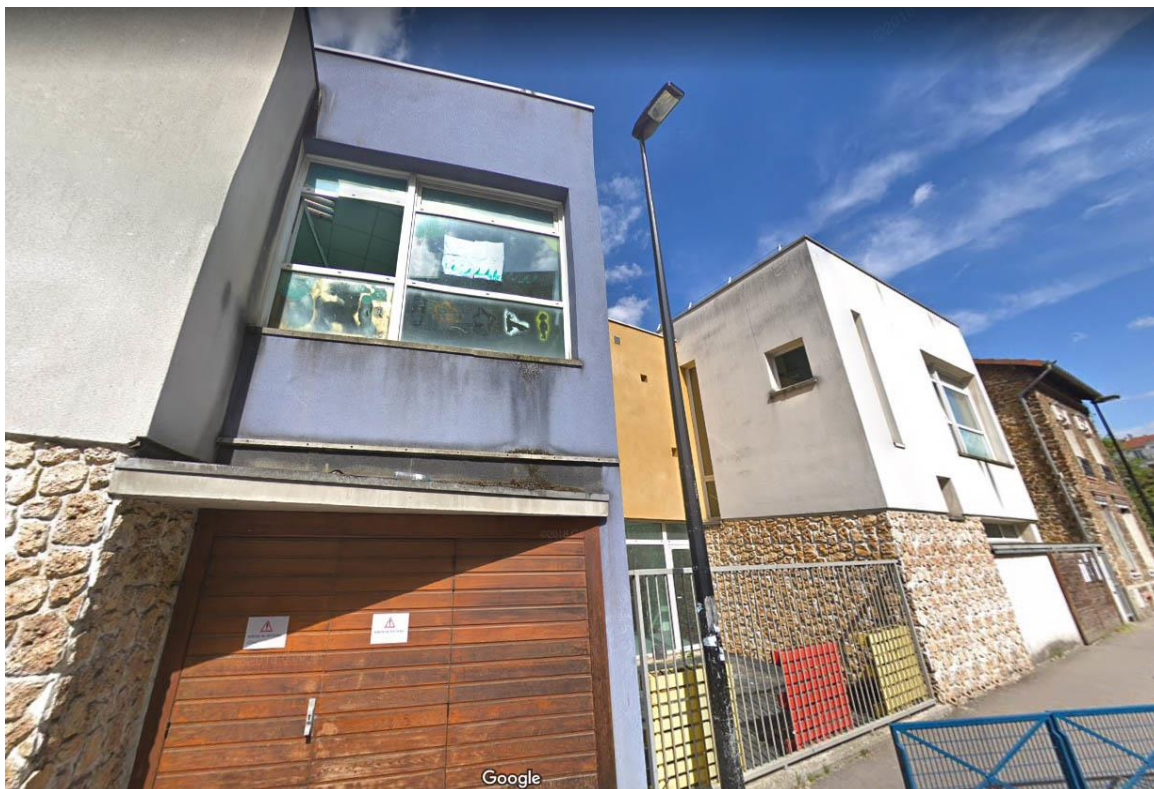
Un jeu de couleurs fortes mais harmonieuses et de matériaux (pierre, bois, béton) accentuent le découpage des édifices.

Présence de deux petites cours protégées de la rue par une grille à claire-voie et un portail en bois plein.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB097 GRANDE HALLE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	2 Rue Chapon
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0139
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv219

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Rue hétéroclite composée d'anciennes fermes, de bâtiments industriels, d'immeubles d'habitation avec souvent des activités à l'arrière.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

N°2 : bâtiment industriel en pignon : grande halle métallique en brique. Vide

N°2 : R+2+C, 2 travées, toit à 2 pentes, tuile mécanique, 2 lucarnes. Une porte cochère ancienne, en bois avec un battoir en fer, donne accès à une petite cour bordée à droite et à gauche de bâtiments à R+1, occupés par des logements et des activités au RDC, l'un d'eux est à colombages. Au fond apparaît un bâtiment industriel.

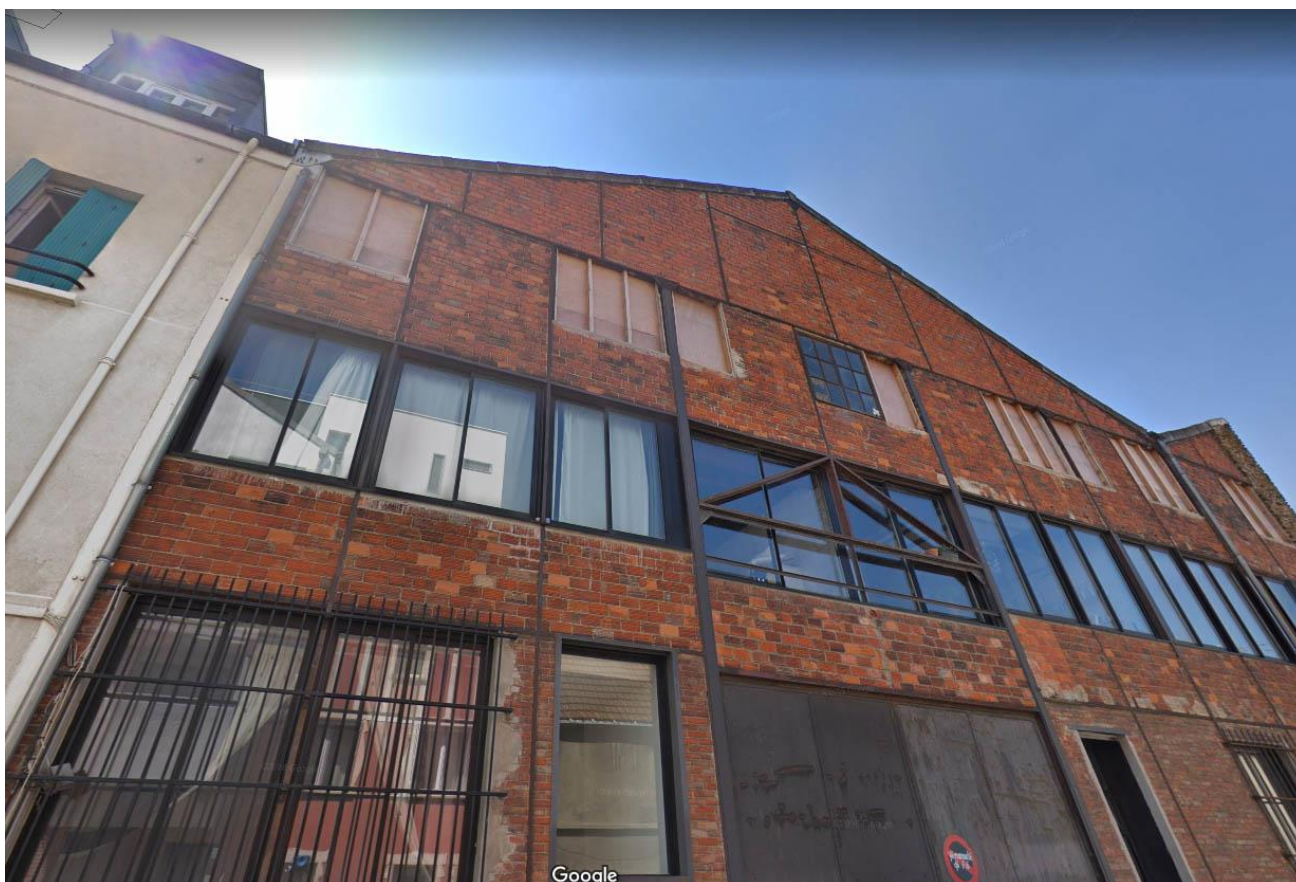
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB098 MAISONS DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	1, 3, 3bis Rue Chapon
<b>REF.CADASTRALES</b>	AC0024, AC0036, AC0044
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv220

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Rue hétéroclite composée d'anciennes fermes, de bâtiments industriels, d'immeubles d'habitation avec souvent des activités à l'arrière. Majorité de constructions à R+1, à l'exception d'immeubles construits dans les années 30, à R+2, R+4 et d'édifices récents. Les maisons de plâtre avec cours sont généralement en mauvais état (nos 1 à 5bis et 4). Alignement intéressant de maisons anciennes du n°1 au 5bis. Le cadastre de 1808 montre que cet alignement est déjà construit à cette époque, ainsi que de l'autre côté, à ce qui correspond aux numéros 4 et 2.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Maison, N°1 :

R+1, toit à deux pans couvert en tuile mécanique.

Un porche situé sur la gauche donne accès à une grande cour rectangulaire pavée, bordée d'édifices à R + 1 ou R + 2 d'époques diverses, ce qui lui confère un aspect pittoresque. Il s'agit probablement d'une ancienne ferme, construite en plâtre.

Maison, N°3 :

Aujourd'hui divisée en deux, est également couverte d'un toit en tuile mécanique. 1 à 2 travées.

Il s'agit peut-être d'une ancienne maison rurale. Elle possède une porte charretière.

Elle est probablement construite en plâtre, avec une façade revêtue d'enduit et décorée d'un bandeau.

La partie de droite, en mauvais état, est actuellement fermée.

Maison, N°3bis :

Maison en pignon, R + 1 + combles.

Elle est couverte en façade de crépis rouges dont les motifs imitent des colombages.

L'encadrement des baies du rez-de-chaussée est décoré de motifs géométriques.

Actuellement fermée, elle se démarque des autres maisons par son décor et sa façade.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB099 ANCIENNE MAISON RURALE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	4, 4bis Rue Chapon
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0055
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv221

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Base de la construction fin du XVIIIe siècle / début du XIXe siècle

Ancienne maison rurale

Logements collectifs dans une maison de bourg type petit immeuble

R+1, toit à deux pans

Gros œuvre : Plâtre

Matériaux de façade : Enduit

Couverture : tuiles mécanique

Un porche avec des poutres donne accès à une petite cour pavée entourée de constructions à R + 1, dont une petite maison en meulière. Les vestiges d'une pompe se trouvent dans la cour. Un bâtiment d'activité se situe dans le prolongement du porche.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB100 ENSEMBLE PAVILLONNAIRE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI</b>
<b>ADRESSE</b>	60, 62 Rue Charles Baudelaire
<b>REF.CADASTRALES</b>	AJ0173, AJ0174
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

N°60 :

R+1, 3 travées, Toiture monopente.

Pierres jaunes/orangées et enduit.

Motifs de pilastres au niveau des travées extérieures, motifs de cannelures au centre.

N°62 :

R+1, 3 travées, Toiture à deux versants.

Enduit et briques rouges.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB102 ENSEMBLE : IMMEUBLE ET DEUX PAVILLONS EN ARRIERE COUR****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	19 Rue Charron
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0059
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv216

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Grand immeuble bourgeois :

Antérieur à 1910.

R + 4, 9 travées, toit à deux pans.

Matériaux de façade : enduit plâtre très décoré. Refends au RDC.

Des encadrements moulurés englobent simultanément les fenêtres des 2e et 3e étages. Une corniche à modillons sépare les 3e et 4e étages. Les allèges des fenêtres du 3e étage sont moulurées. Le hall est décoré de céramiques et d'une porte en bois et verre coloré donnant accès à la cour.

Deux pavillons :

De physionomies identiques, grands jardins clos.

R+1, Toiture en pignon.

Briques et décorés de moulures de plâtre imitant la pierre.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB109 CENTRE DE SECOURS****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	47, 49 Rue de la Commune de Paris
<b>REF.CADASTRALES</b>	X0018, X0019, X0035
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv198

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Situé à l'angle des deux rues. Ce centre était venu en remplacement des casernements provisoires établis à proximité de l'ancienne salle des pompes dans le square Stalingrad. Il est situé à équidistance des avenues Victor-Hugo et de la République, axes principaux de la ville.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1964

Maîtres d'œuvre : Jacques et Roland Boudier.

L'ensemble est composé de deux bâtiments en L, l'un à R + 5 abritant des logements et l'autre, plus bas, comprenant la remise des voitures, le gymnase et le poste de garde. Le mât, monobloc de béton, se dresse à l'arrière dans la cour. Gros œuvre : Structure en béton armé.

Matériaux de façade : Les murs, très sombres, sont revêtus de petits carreaux de grès anthracite, de verre et d'émailite noire. Seules les grandes portes sont rouge "pompiers".

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB110 ZAC DE LA COMMUNE DE PARIS****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	19 à 27 Rue de la Commune de Paris
<b>REF.CADASTRALES</b>	Z0185, Z0186
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv316

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

La ZAC de la Commune de Paris achève l'aménagement du nouveau centre articulé autour du square Stalingrad. Délimitant un îlot relativement réduit et impliquant une destruction partielle de l'existant, cette opération s'inscrit avant tout le long de la rue de la Commune-de-Paris et se divise en trois tranches distinctes : extension de la poste surmontée de logements HLM, logements HLM et activités et, enfin, l'annexe de la mairie regroupant les services municipaux de l'urbanisme, du logement, les archives et la recette municipale.

Harmonisation avec l'ensemble poste et logements de Roland Boudier.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1983-1989

Maître d'œuvre et d'ouvrage : AUA / Paul Chemetov et Christian Devillers (première tranche) / Léna Pérot et Marina Devillers (seconde tranche).

Gabarit et physionomie : Formes discrètes

Matériaux de façade : Briques pour les étages et pavés de verre pour le RDC (première tranche). / Brique et béton (seconde tranche)

Informations complémentaires : Reprenant comme Chemetov et Devillers le traitement continu des rez-de-chaussée, l'opération de 90 logements HLM de Léna Pérot et Marina Devillers se déploie une fois franchi l'escalier central qui met en scène l'ensemble où alterne brique et béton. On accède ensuite à une petite cour carrée. Clef de la composition, cet escalier crée un sas et distingue les espaces publics, semi-publics et privés.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB116****LAURENT CASTHELAZ PUIS ENTREPOT LAMBERT  
(ACTUELLEMENT POINT P)****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSENSE
<b>ADRESSE</b>	25 Rue de la Haie Coq
<b>REF.CADASTRALES</b>	N0009
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv027

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Les 5 500m<sup>2</sup> couverts sont constitués d'une série de neuf travées, disposées parallèlement à la rue de la Haie-Coq.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

**Historique :** En 1860, une usine chimique, "Laurent Casthelaz", qui fabrique entre autres de l'eau de javel, s'installe sur le site. Elle poursuit son activité jusqu'en 1926, date à laquelle Lambert frères et compagnie devient propriétaire du site. Entre 1913 et 1926, la SA du charbon de Paris avait utilisé une partie des bâtiments pour le stockage de ses marchandises. C'est d'ailleurs cette société qui fit installer l'embranchement ferré desservant les hangars.

**Physionomie :** Série de 9 travées

**Matériaux de façade :** A l'origine, on retrouvait une charpente métallique, apparente sur la façade, hourdie de briques. Cette typologie se retrouvait sur d'autres sites industriels comme Saint-Gobain (quai Lucien-Lefranc) ou Fenaille et Despeau (15 rue de la Gare). Aujourd'hui, on retrouve plutôt une structure en béton et enduite qui reprend le gabarit originel.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB117****ETABLISSEMENTS FABRE - USINE DE BOYAUDERIE  
(ACTUELLEMENT MAGASINS DE COMMERCE)****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE
<b>ADRESSE</b>	33 Rue de la Haie Coq
<b>REF.CADASTRALES</b>	O0031
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv028

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : L'entreprise s'installe en 1865 sur une parcelle en lanière reliant le canal de Saint-Denis à la rue de la Haie Coq. Elle profitait ainsi de la présence du canal, en lien direct avec les abattoirs dont elle récupérait les résidus, et plus particulièrement les boyaux. Spécialisés dans la boyauderie, les Etablissements Fabre étaient reconnus comme un exemple d'innovation technique notamment au niveau du soufflage des boyaux effectués mécaniquement au moyen de chalumeaux desservis par des ventilateurs. Les bâtiments initiaux ont été modifiés au gré des nécessités de la production et de la diversification des activités, toujours en lien avec les abattoirs (charcuterie, baudruche, présure, corde en boyaux). A partir de 1925, la Société Anonyme Immobilière La Haie Coq s'installe sur le site, mais la production de présure continue parallèlement. Elle prend fin au cours des années 1970. Aujourd'hui le site est affecté à du stockage de divers produits.

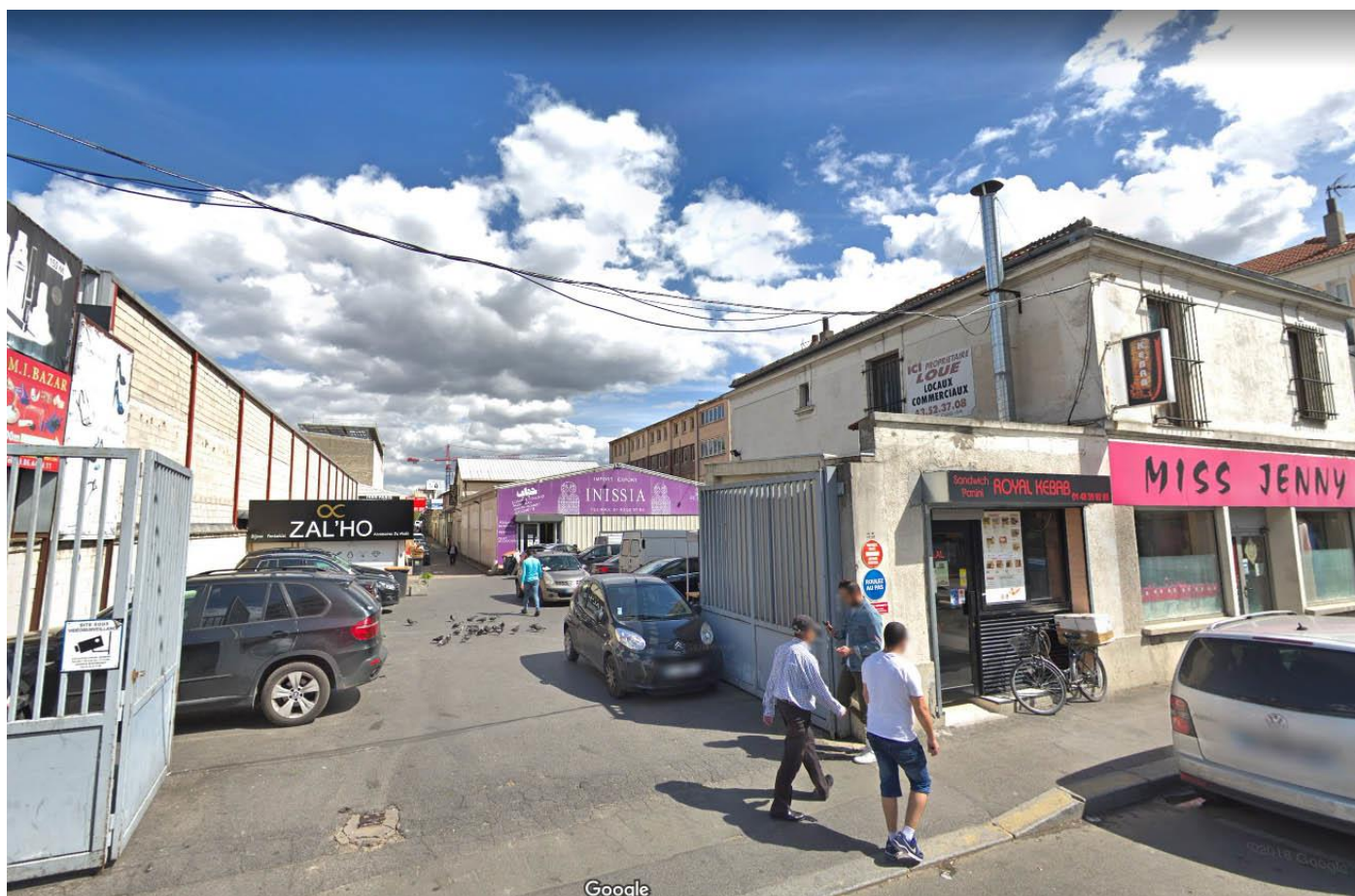
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB120 LA MALADRERIE (ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX)****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	Rue de la Maladrerie
<b>REF.CADASTRALES</b>	AO, AP, AQ, AR
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv303

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Gailhoustet et son équipe proposent de créer un véritable quartier en disposant sur cette parcelle de 8 hectares logements et activités autour des voiries communales existantes, mais surtout autour de multiples voies piétonnes et d'espaces verts créés en cœur d'îlot. Au plus près de ces circulations se déploie l'architecture atypique de cet ensemble.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

**Historique :** La Maladrerie constitue une vaste opération de résorption d'habitat insalubre (R.H.I.) qui a généré la construction d'environ 1 000 logements sociaux. Extrêmement vétuste, ce quartier doit son nom à une léproserie installée sur le site au Moyen Âge. C'est fortement marquée par l'apport de Renaudie que Renée Gailhoustet conçoit le quartier de la Maladrerie, avec la volonté de faire du logement social différent. Les élus municipaux souhaitent répondre à la demande de la population qui ne veut plus des grands ensembles et cherchent à contrer la pression foncière qui se dessine avec l'arrivée du métro au fort d'Aubervilliers. C'est donc une architecture originale qui se déploie ici, née d'une recherche collective, Renée Gailhoustet regroupant autour d'elle toute une équipe de jeunes architectes qui concevront une ou deux tranches du projet global (Vincent Fidon, Magda Thomsen, Katherine Fiumani, Yves et Luc Euvremer entre autres). Divers et complexe, une unité se dégage pourtant de l'ensemble. Utopie urbaine réalisée, emblématique des années soixante-dix, la Maladrerie mérite une attention particulière en ce qu'elle nous propose une autre idée du logement social et de la ville. En 2008, par le biais de la DRAC d'Île-de-France, le ministère de la Culture a décerné à cet édifice le label "Patrimoine du XXe siècle".

Date de construction : 1975-1985.

Maître d'ouvrage : L'OPHLM / Société Sodédât 93 / L'Office départemental, la Logirep et la SA "Coopérer et habiter".

Maître d'œuvre : Renée Gailhoustet.

Fonctions : 1 004 logements locatifs, 53 pour travailleurs migrants, 52 pour personnes âgées (foyer Soleil) et 51 logements en accession, le tout étroitement mêlé à des locaux d'activités, de commerces mais aussi à des équipements socio-culturels et à 40 ateliers d'artistes.

Physionomie et gabarit : R+2/3

Modénature et décors : Architecture dite "proliférante", anguleuse ou courbe, offrant d'importantes terrasses et donnant aux appartements des formes étonnantes. Aux logements collectifs qui affichent un béton brut se mêlent quelques logements individuels aux couleurs chaudes (orange, rouge, ocre).

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /  
**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB123 GRANDS COLLECTIFS****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	17 Rue des Presles
<b>REF.CADASTRALES</b>	AU0095
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv312

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ensemble composé d'une série de barres de grande hauteur s'inspirant de l'unité d'habitation de Le Corbusier? (rue Crèvecoeur, rue du Pont-Blanc, rue des Grandes-Murailles).

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Maîtres d'œuvre : Lopez, Boudier et Cammas

Date de construction : A partir de 1958.

Les deux barres (R + 10) de la rue de Presles sont de ce point de vue les plus réussies.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

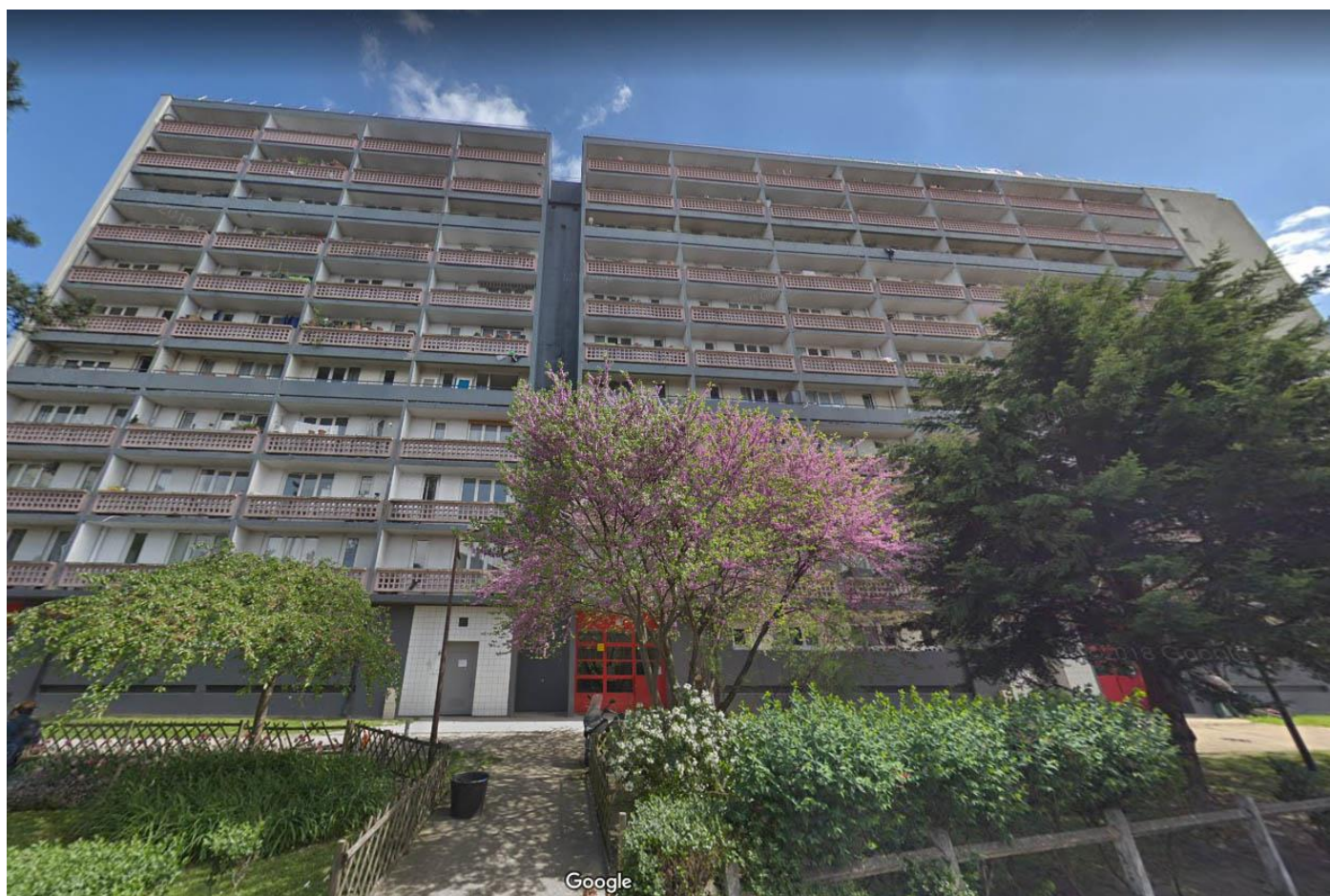
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB125 FONDERIE BUDIN****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	24 Rue de Presles
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0008
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv052

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : En 1898, une fonderie de boîtes de conserve s'installe sur le site. M. Budin la rachète en 1918, la transforme et l'agrandit pour en faire une fonderie de plomb, de cuivre ou d'étain, suivant les besoins du marché. En 1936, l'usine s'étend par le rachat d'un petit établissement contigu servant à la torréfaction du café. Sur ce site sont installés deux cuves de fusion, un four d'affinage et deux creusets. Depuis le rachat, il y a permanence des activités sur le site puisque les établissements Budin, fonderie de plomb, continuent leur production.

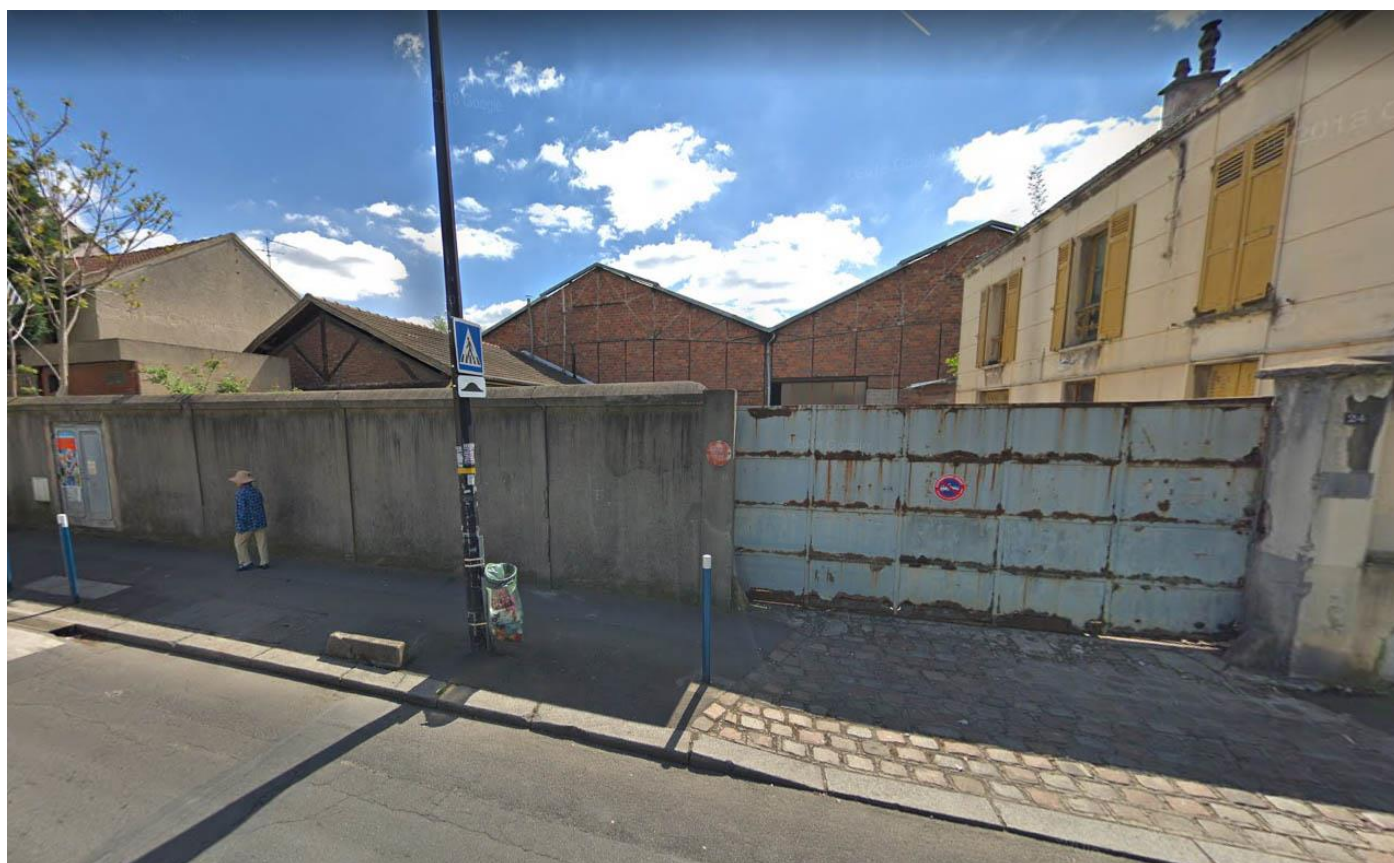
La maison d'habitation est à un étage, avec façade sur rue. Une porte cochère ouvre sur la cour qui dessert l'atelier de fabrication de plomb, grande halle métallique à deux travées dont l'éclairage zénithal est assuré par un petit lanterneau vitré et par des châssis vitrés ouvrant dans la toiture.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB130 GRANDS COLLECTIFS - ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	70 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	BE0100, BE0101
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Physionomie et gabarit :

Ensemble d'immeubles de plan carré sur poteaux en béton, physionomie cubiste avec des "excroissances" marquées par un détachement de certains balcons de la façade principale, toiture terrasse.

R+7/R+9, 5-6 travées.

Matériaux de façade : Béton, Revêtement de panneaux de bois (gris métallisé)

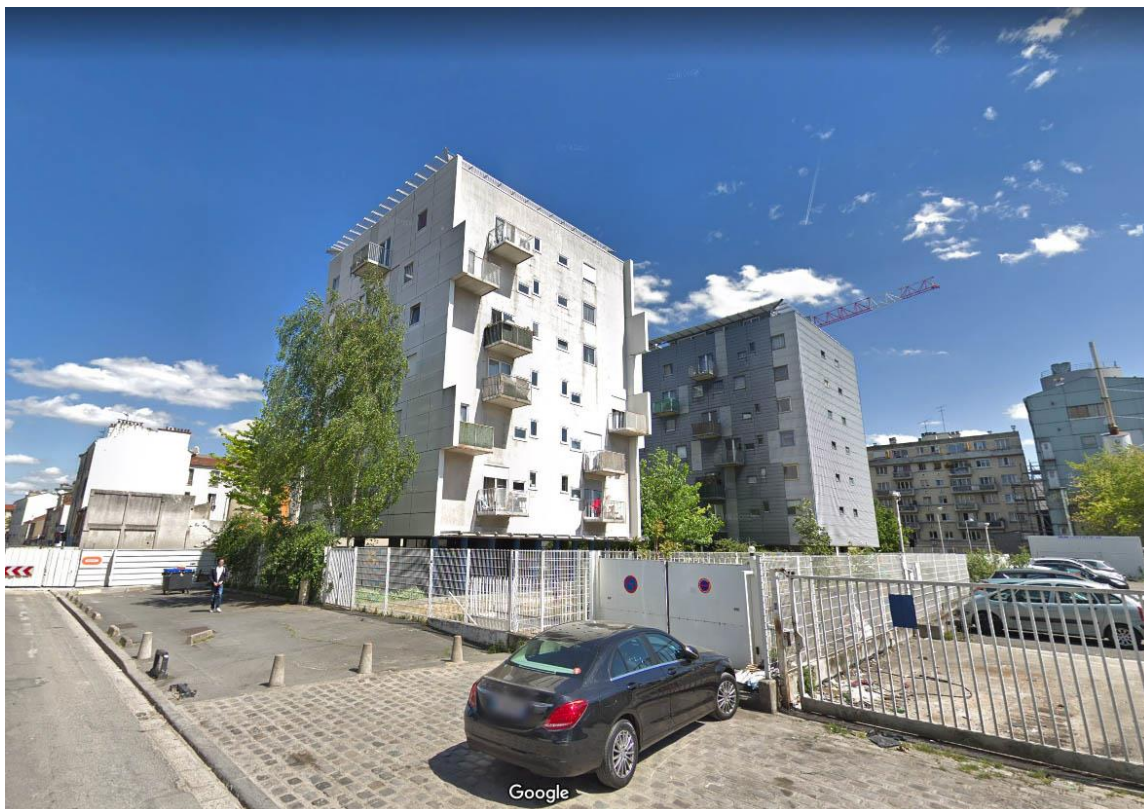
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB131 | CHANTIER DES CITES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	77 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	BF0108
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv132

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Le site présente une sédimentation d'architectures disparates, résultat de 30 années de constructions diverses.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI****Historique :**

Propriété d'Alfred Marquet, le site est dédié dès 1919 à des activités de dépôt et vente de bois et charbon. Au début des années 1940, au moment où le site est repris par la Société générale de combustible et carburants (Chantier des cités), de nouveaux dépôt sont construits. Transformée en garage de réparation de camions dans les années 1970, le site est désaffecté à la fin des années 1990. En 2003, un collectif composé de compagnies et d'artistes réinvestit les lieux. Comprenant une quarantaine de structures aux pratiques très variées (peintre, théâtre, conception de décor...) elle transforme les espaces en ateliers, bureaux, espaces de partages et de spectacles. Baptisée La Villa Mais d'Ici, friche culturelle de proximité et fabrique de culture, cette association est ouverte sur le territoire et auprès de ses habitants.

**Physionomies et gabarits des différentes tranches d'aménagements :**

Le chantier Marquet se composait d'un pavillon d'habitation à l'angle de la parcelle, d'une écurie pour 20 chevaux, de dépendances et de dépôt pour les matériaux. L'ensemble est réparti autour d'une vaste cour centrale, aire de stockage à ciel ouvert. La conception des bâtiments était rudimentaire : structure modeste et charpente en bois pour les dépendances et écuries, maçonnerie de moellons calcaire et façade enduite pour le pavillon.

Seule la corniche en enduit lissé, bénéficiait de moulures et d'encadrement de baie comme seules modénatures.

Le dépôt, plus volumineux, présente les mêmes décors, avec cartouche en ciment formant porte enseigne.

**Années 1940-50 :**

Une première halle de 500 m<sup>2</sup> est levée en 1941 à l'angle des rues des Cités et Sadi-Carnot. Recouverte d'un bardage métallique elle reçoit l'inscription de la raison sociale "Chantiers des cités". Sa toiture comporte un lanterneau à versant unique, une curiosité à part entière. En 1948, une seconde halle de même surface mais comportant deux niveaux est construite dans le prolongement sur la rue des Cités. Sa structure est métallique, composée de poteaux en treillis et de fermes triangulées de sections fines qui portent un éclairage zénithal. Le remplissage entre les structures est en briques creuses enduites au ciment ou peintes. Enfin, en 1951, une dernière halle est élevée au centre de la parcelle, finissant de recouvrir l'ancienne aire de stockage. Le bâtiment encore à usage de dépôt couvre environ 600 m<sup>2</sup>. Sa conception est similaire à la halle précédente.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB137 SOCIETE GENERALE DE FONDERIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE
<b>ADRESSE</b>	20bis Rue des Gardinoux
<b>REF.CADASTRALES</b>	P0005, P0071
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv113

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

/

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB138    PETITS IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	2, 2bis, Rue des Grandes Murailles
<b>REF.CADASTRALES</b>	D0113
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique                       Architectural                       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Les deux immeubles sont accolés. Le N°2 se situe à l'alignement de la rue, le N°2bis se situe à l'angle de la rue.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Logements collectifs

N°2 :

Plan prenant la forme d'un pentagone, R+2, 6 travées, toiture à deux versants  
Pierres et briques

N°2bis :

R+1, 2 travées,  
Briques grises, rouges, et ocres

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions**            | /

**Recommandations**    | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB139 GRAND LAVOIR MODERNE - USINE TEXTILE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	13 Rue des Noyers
<b>REF.CADASTRALES</b>	AB0005
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv046

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

M. Rigault installe un lavoir au cœur d'un îlot occupé par des immeubles de logements.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1907

Maître d'œuvre : Paulin (architecte)

Historique : Reprenant les normes et dispositifs traditionnels des autres blanchisseries modernes, l'activité du lavoir de M; Rigault se groupe dans une vaste halle occupée au rez-de-chaussée par les postes de travail (trempage, rinçage et essorage) et surmontée par un séchoir. Des claires-voies en bois, aujourd'hui disparus, assuraient la libre circulation de l'air afin de faciliter le séchage des linges. L'ensemble a subi plusieurs transformations au cours de son histoire pour recevoir de nouvelles fonctions : extension de la halle, ajout d'un pavillon sur cour, suppression des claires-voies, modification de la façade etc. La cheminée a quant à elle été préservée, et constitue une des dernières encore conservées sur le département.

Physionomie et gabarit du site :

Adossé à la halle se trouvait un pavillon regroupant le logement du propriétaire ainsi que les services administratifs de la blanchisserie. Au-delà de représenter une typologie architecturale distincte de la partie "atelier", le pavillon s'en dissocie également par la présence de décors, chaînage d'angles, encadrement de baies, ou corniche. La maçonnerie de briques et le bois constituent les deux principaux matériaux du gros œuvre, les façades étant recouvertes d'un enduit clair. Une cheminée de briques rouges et marquée de l'année de construction du site "1907" permettait l'évacuation des vapeurs de condensation de certaines machines de lavages et de séchage ainsi que celle de la chaufferie qui les alimentait.

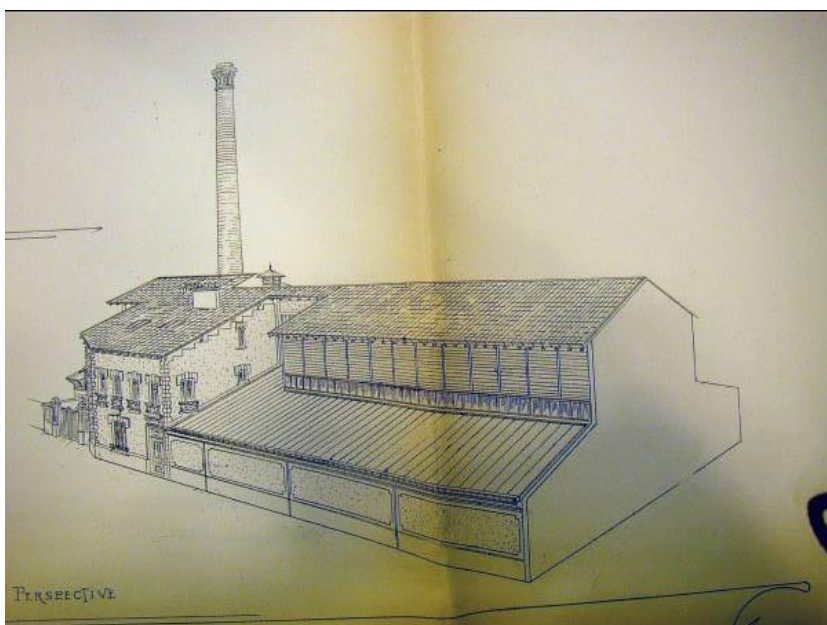
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB141 MAISONS DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	8, 10 Rue des Noyers
<b>REF.CADASTRALES</b>	AC0013
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv224

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Cet ensemble, qui regroupe probablement d'anciennes maisons de culture bâties en plâtre, se compose de trois parties.

Au n° 8 :

Maison, R+1 , toit à deux pans en tuile mécanique.

Une grande porte charretière donne accès à une cour entourée de maisons et d'ateliers de gabarits divers, en très mauvais état.

Les bâtiments de l'arrière sont voués à la démolition.

N° 10 :

Bâtiment en deux parties :

L'une, à R + 2 et deux travées, avec un toit à deux pans en tuile mécanique, dispose d'une porte charretière sur la droite.

L'autre est à R + 1 et une travée, avec un toit similaire.

Ses façades sont revêtues d'enduit de plâtre et peu décorées à l'exception d'une corniche? et d'un bandeau au niveau des allèges du premier étage. Sur le bâtiment est inscrit : "Entreprise générale de transport V. Rossion. Téléphone Fla 0041". L'ensemble est fermé et en très mauvais état.

N°16 :

Ancienne maison de culture bâtie en plâtre, dont seul le premier étage, qui a connu une rénovation, semble occupé.

La maison suit l'angle de la rue. Elle est à R + 1 combles, avec un toit à deux pans en tuile mécanique.

Le bâtiment situé à l'arrière est inaccessible. Le rez-de-chaussée comporte une porte charretière sur la droite et deux fenêtres.

L'étage compte quatre fenêtres, tandis que sous la toiture se trouvent trois fenêtres d'attique correspondant à trois lucarnes passantes déposées (notées par le pré-inventaire). Le bâtiment présente peu d'éléments de décor, sinon un bandeau courant sous les allèges des trois fenêtres de gauche au 1er étage.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB144 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	20, 22 Rue des Postes
<b>REF.CADASTRALES</b>	BH0088
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv128

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

L'ensemble comprend quatre immeubles parallèles, implantés deux par deux, de part et d'autre d'un garage automobile à un niveau éclairé zénithalement. Deux immeubles sont situés rue des Postes (le permis de construire existant aux archives municipales concerne l'immeuble sur rue).

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : Années 20 (1929).

Ce bel immeuble à R + 6 en brique et plâtre, faisant angle avec la rue Auvry, fait partie de l'opération réalisée par l'architecte F. De Graët pour M. Gautier.

La façade de l'immeuble sur rue comprend treize travées rue des Postes, une sur le pan coupé et trois rue Auvry. Les 2e à 5e étages sont en brique jaune, avec des motifs en brique rouge au niveau des 2e et 5e étages. Les autres niveaux sont revêtus d'enduit clair, ainsi que les oriels. Trois oriels scandent la façade rue des Postes, celui de gauche comprenant trois travées. Les linteaux des fenêtres sont en enduit blanc sans décor. Le 6e étage est en retrait, avec des balcons. Des frontons légèrement cintrés surmontent les oriels. Le traitement des entrées est particulièrement soigné : encadrements évoquant la colonne à chapiteau mais très stylisés, linteaux à frise géométrique, portes en fer et verre, paliers de mosaïque à motif géométrique. L'immeuble sur cour est en brique polychrome, assez semblable à celui sur cour côté Jean-Jaurès.

Un immeuble mitoyen à R + 2 + combles, avec un retour rue Auvry, est construit avec la même brique et les mêmes linteaux blancs, sans décoration. Le toit est à comble brisé avec des lucarnes. Il a probablement été construit par le même architecte au cours de cette opération.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

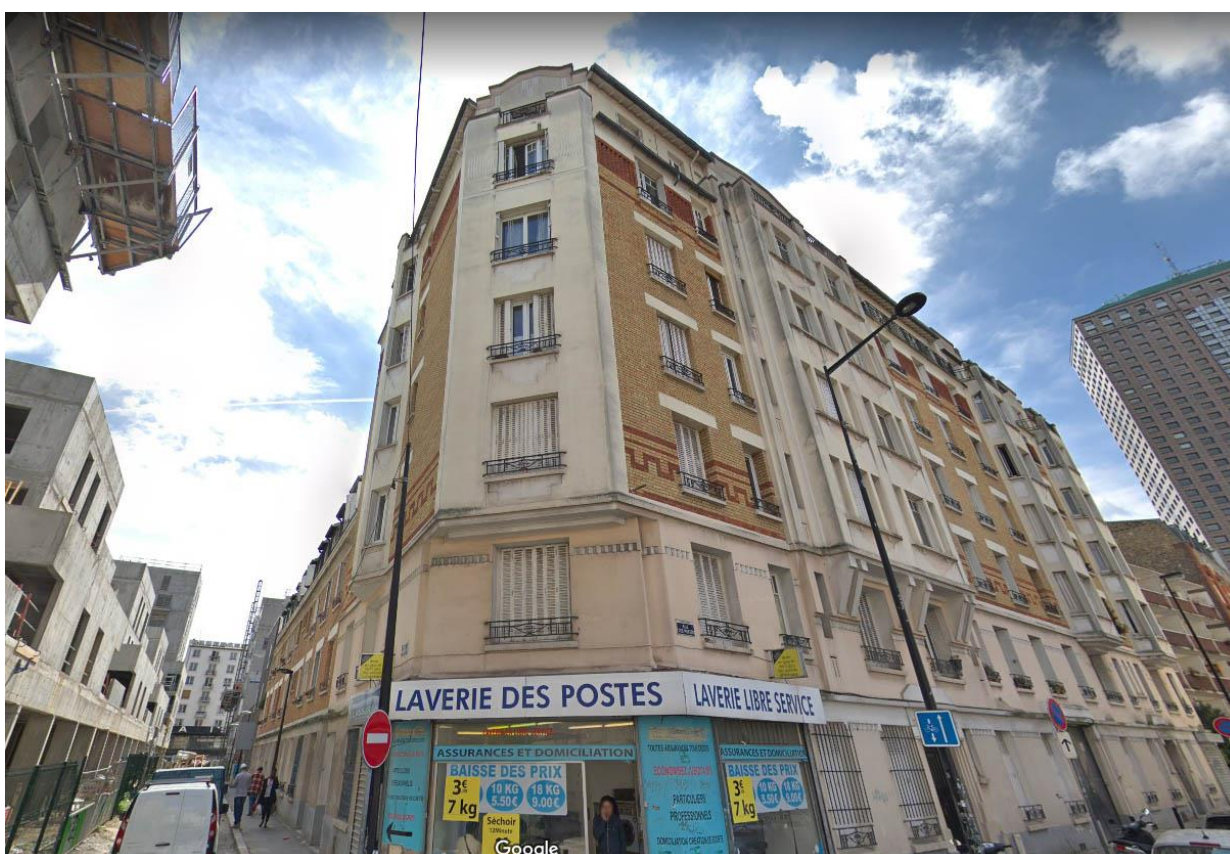
**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB149 EGLISE SAINT-PAUL DU MONTFORT****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	26 Rue du Buisson
<b>REF.CADASTRALES</b>	AM0135
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv204

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

L'architecture de l'église, construite juste après-guerre dans le cadre des Chantiers du cardinal, s'inspire de l'architecture romane, qu'il réinterprète avec une grande liberté, avec une nef coiffée d'une imposante toiture à deux pans en ardoise et des façades en pierre. Les murs latéraux sont percés de baies étroites, cintrées et groupées par trois. Des contreforts rythment la façade, semblant remplir une fonction plus décorative que constructive. Un clocher étroit surmonté d'une croix s'élève sur la rue. Les murs sont revêtus d'un parement de pierre réunissant différents types d'appareillage : ainsi, sous la cloche, les pierres forment des frises géométriques au milieu desquelles s'intercalent des astres (étoiles et lune).

Elle est entourée de bâtiments abritant des locaux liés au culte.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB150****ANCIEN GROUPE SCOLAIRE PAUL-DOUMER - ACTUELLEMENT  
COLLEGE DIDEROT ET LYCEE D'ALEMBERT****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	5 Rue du Commandant Lherminier
<b>REF.CADASTRALES</b>	AC0034
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv188

**CRITERES DE PROTECTION :**

- Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Présentation de l'ensemble : Le collège Diderot est installé avec le lycée professionnel d'Alembert dans les anciens locaux du groupe scolaire Paul Doumer édifié en 1934. Réalisée en 1998 une extension propose une architecture tout en contraste mais s'inscrivant néanmoins en douceur dans son contexte.

En 1934 :

Implanté à proximité du centre ville, mais en direction des quartiers nord dont l'urbanisation commençait alors, le groupe scolaire faisait face à l'origine au grand square où sera construite après guerre la cité Jules-Vallès. La rue du Commandant-Lherminier avait été percée à cette occasion. Le groupe scolaire est mitoyen, rue Paul-Doumer, de la cité HBM, construite dans les années 1930, et l'ensemble constitue un îlot d'une grande homogénéité. Par la géométrie rigoureuse du plan, la sobriété des façades de briques, la netteté des lignes, cette architecture s'impose avec une certaine monumentalité pour incarner l'ambition de l'institution scolaire de l'époque.

Aujourd'hui :

Le quartier environnant le collège est surtout résidentiel, à dominante d'immeubles collectifs, avec quelques commerces et activités. Le secteur a subi un important remodelage dans les années 1965-1970, avec le développement de l'urbanisation sur les anciennes terres agricoles d'Aubervilliers et le remplacement d'un patrimoine immobilier vétuste. Le collège est également proche du Centre-ville, noyau initial de l'ancien bourg maraîcher. La façade principale du collège se développe sur la rue du Commandant L'Herminier face au square Lucien-Brun. L'architecture de l'ancien groupe scolaire, où dominent les lignes horizontales, contraste avec les immeubles environnants plus récents, à la verticalité affirmée. La gamme chromatique contraste, elle-aussi : à la brique rouge du collège répondent les peintures claires des tours et immeubles à proximité.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : La construction du groupe scolaire Paul Doumer sera très publiée et aura même l'honneur d'un tiré à part de la revue "La construction moderne" (1935-1936). Elle s'inscrit dans la vague des équipements dont se dote la banlieue à cette époque, qui se revendiquent du mouvement moderne? par l'affirmation de leur fonction en façade et leurs préoccupations hygiénistes. Le groupe scolaire d'origine édifié en 1934 comportait une école maternelle, une école de fille et une école de garçons. Doté d'un haut niveau d'équipement et de confort, il comportait des cuisines et douches, des amphithéâtres équipés pour l'enseignement des sciences, et une salle de conférences et des préaux. Le logement du gardien était prévu dans les locaux. Cet ensemble témoigne de la volonté de faire accéder les classes populaires à l'éducation et au savoir dans un cadre respectueux du bien-être des élèves. Les nouveaux équipements scolaires de ce type, encore rares à cette époque, étaient alors qualifiés de « Palais de la Troisième République ». Après la transformation du groupe scolaire Paul-Doumer en collège et lycée professionnel, le collège Denis-Diderot prend place dans l'école des garçons, le Lycée d'Alembert dans l'ancienne école des filles, tandis que l'école maternelle est maintenue. En 1991, la rénovation du collège est décidée, en 1994 le collège est livré dans sa nouvelle configuration.

Chronologie ;

- Construction en 1934 :

> Architecte (1934) : R. Boudier

> Ingénieur (1934) : M. Pessemies

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

- > Maître d'ouvrage (1934) : Ville d'Aubervilliers
- > Artiste sculpteur, Grand Prix de Rome (1934) : Saulo
- Rénovation en 1998 :
- > Architectes (1998) : Team Zoo, Atelier mobile, Atelier Kaba
- > Maître d'ouvrage (1998) : Département de la Seine-Saint-Denis
- > Maître d'ouvrage délégué (1998) : Sodédad 93

Physionomie et gabarit de l'ensemble :

- Ancien groupe scolaire Paul Doumer (accueillant le collège et le lycée) : Vaste quadrilatère irrégulier, dont les façades, très longues, s'étendent à l'angle de deux rues. Classique dans sa composition.

Bâtiments d'origine dotés de toits-terrasses, traitement de ses baies en bandeaux horizontaux. Symétrique, la façade est axée autour d'un corps central en avancée où se trouvent les entrées des écoles. De part et d'autre s'étendent les ailes à R + 1 terminées par des pavillons d'about en avancée. Le plan des écoles primaires d'origine, symétrique, proposait une séparation des classes, réparties autour de vastes cours carrées et reliées au centre par un jardin le long duquel s'étendaient les préaux. Les bâtiments sont en briques. Au 1er étage du corps central, les trumeaux des fenêtres sont ornés de panneaux de pierre sculptée de M. Saulo. Les deux portes qui autrefois donnaient accès à l'école des filles et à celle des garçons ouvrent maintenant sur le LEP d'Alembert et le collège Denit-Diderot. (Voir source pour comprendre la distribution intérieure).

- La maternelle a conservé les parements de carrelage et de mosaïque dessinés avec soin par les architectes : animaux sur le sol du préau et des couloirs et dominos dans l'entrée, ainsi qu'une fontaine à la belle mosaïque bleue et or dans la cour.

- Extension : Le collège Denis-Diderot est doté depuis 1994 d'un bâtiment supplémentaire construit dans la cour par les architectes japonais de l'atelier Team Zoo (invisible de la rue). Architecture ludique constituée d'éléments en bois rappelant les « mikados » anciens et de mettre ainsi en avant la richesse des volumes. Volumétrie des toitures, lignes brisées pour dynamiser la façade architecturale, valorisation de la luminosité.

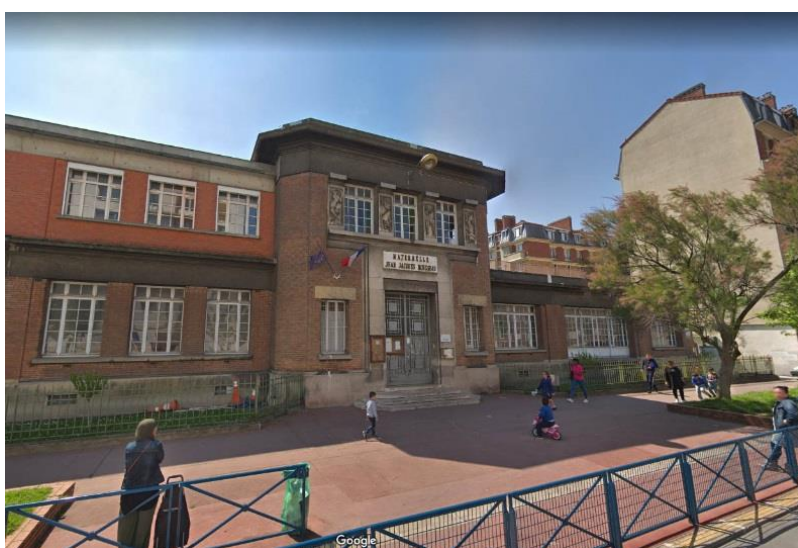
R+1 , à l'étage on retrouve une terrasse extérieure plantée qui ondule le long de la façade. L'articulation entre l'ancien groupe scolaire et l'extension est assurée par un espace de distribution abrité qui s'appuie sur l'ancienne construction. S'élargissant progressivement, cette distribution conduit à un espace récréatif. Lors de la réalisation, la structure en bois initialement prévue a dû être remplacée par une structure en acier tandis que les surfaces vitrées des différents pans de toitures ont été substituées par des panneaux de polyacrylate. Au niveau des matériaux on retrouve une structure béton au RDC, du bois à l'étage avec façade-bois (panneaux menuisés) pour l'ensemble.

Les matériaux de finition sont le bois, un enduit ocre monocouche en façade, et du zinc en toiture. Situé à l'ouest de la cour, le gymnase est implanté de manière à préserver un grand marronnier. Sa structure est constituée d'une belle charpente en bois lamellé-collé, de 7 m de hauteur à son point culminant.

#### CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :

Prescriptions | /

Recommandations | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB153 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	42, 44 Rue du Crève-cœur
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0016, AD0017
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Les deux immeubles sont accolés, avec le N° 42 en retrait.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Logements collectifs individuels

R+4,

Maçonnerie de briques

Briques en revêtement rouges / grises

Briques vernissées turquoise en décoration

Belles ferronneries en guirlandes au niveau des balcons. Consoles cannelées sous les balcons.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB156 MEGEMOND - USINE DE TANNERIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	26 Rue du Goulet
<b>REF.CADASTRALES</b>	K0010
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv026

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

En 1875, J.B. Courtelle fait bâtir une tonnellerie sur le site. La grande travée? à deux étages actuellement transformée en bureaux, construite en 1888, servait de séchoir et de magasin. En 1925, les établissements Mégemont installent une fabrique de chapeaux et de feutres dans les locaux.

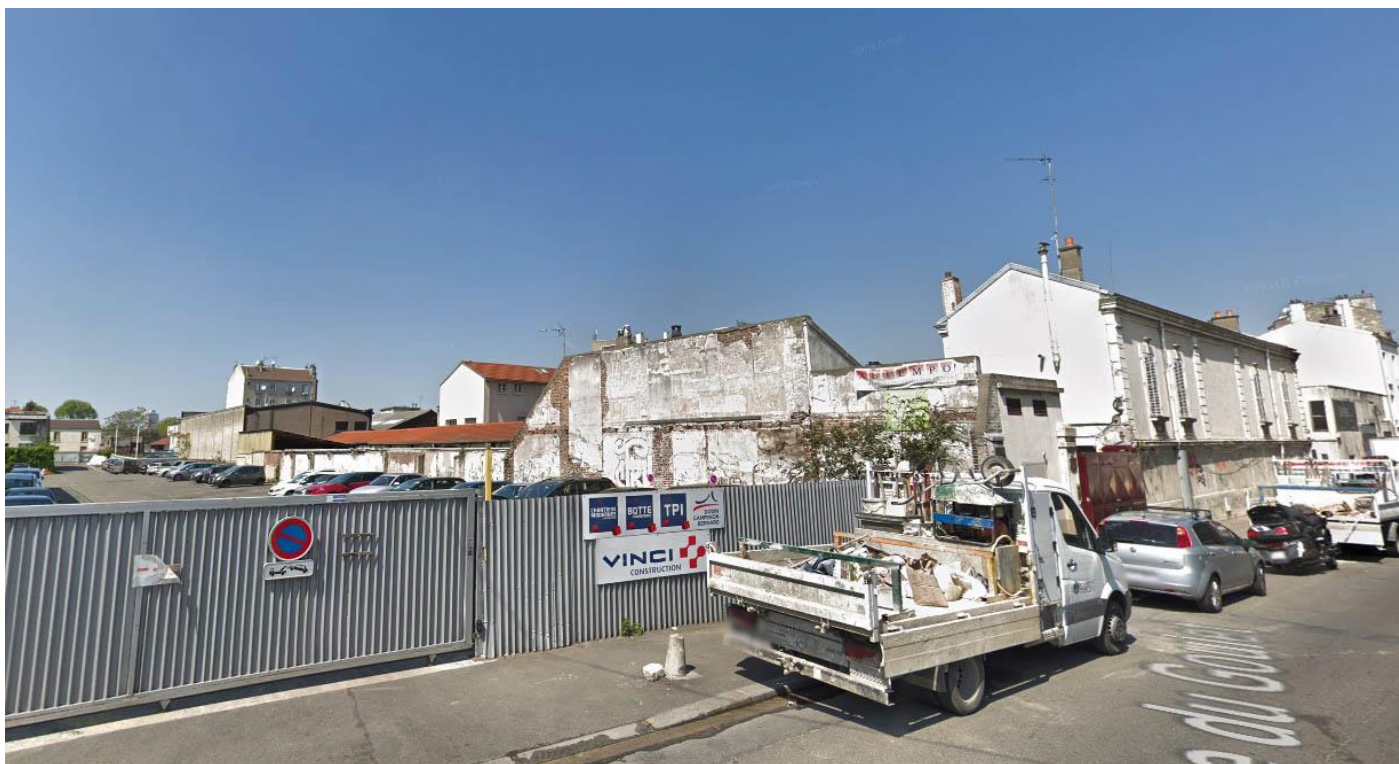
A droite de l'entrée, on trouve un bâtiment administratif d'entreprise au toit à deux pentes. Derrière, un ancien atelier de fabrication s'étend jusqu'au fond de la parcelle. Toute une partie du site, dont l'entrée était au n° 28 de la rue, a été démolie depuis l'enquête de 1993.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB164 CITE DU MONTFORT / CITE TILLON OU CITE COCHENNEC****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	Rue du Pont Blanc
<b>REF.CADASTRALES</b>	AI0001
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv309

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

La cité du Montfort ou Tillon est, du point de vue architectural et urbain, caractéristique de la période de transition qu'est celle de la reconstruction et marque une vraie étape avant la rupture que vont constituer les "800 logements", implantés non loin de là. A partir de 1958, la parcelle voisine accueille une nouvelle réalisation de l'Office qui traduit cette rupture plus formelle que quantitative - pour ce site - et rend compte d'une autre échelle d'intervention, désormais pensée par Raymond Lopez, reléguant Boudier au statut d'architecte d'opération.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la ville d'Aubervilliers voit se rouvrir les chantiers de construction. La cité offre encore de nombreux terrains agricoles qui vont se libérer au cours des années 1950, permettant ainsi une importante construction de logements. Le nouveau maire, Charles Tillon (1944-1952), tient à faire du logement une priorité. Dès 1946, il fait produire par la municipalité le film d'Élie Lotar et de Jacques Prévert, "Aubervilliers" qui dénonce avec force les conditions de logement indignes des habitants de la ville (Élie Lotar, "Aubervilliers", 1946, film documentaire, NB, 34 mn). Pour reconstituer l'office public d'HBM et surtout en faire le bras armé de l'action municipale en matière de logements, Charles Tillon et son équipe s'intéressent à l'expérience de Georges Marrane, maire d'Ivry-sur-Seine depuis 1925, et de Venise Gosnat, qui dirige l'office public d'Ivry-sur-Seine. Très active depuis l'entre-deux-guerres, cette municipalité communiste constitue une référence en la matière pour les maires de la "banlieue rouge". Le premier chantier du nouvel office municipal d'HBM se situe au nord-est de la commune, dans le quartier du Montfort. Cette opération lui permet d'urbaniser le quartier, essentiellement pavillonnaire, en concevant la cité du Montfort (rues du Pont-Blanc et Hélène CochenneC), aussi dénommée Charles-Tillon. Le chantier est engagé concrètement dès 1948.

Maître d'œuvre : Roland Boudier (architecte).

Physionomie et gabarit : Cette cité mêle à des barres de trois et cinq étages une tour de neuf étages au plus près d'un petit centre commercial. Elle illustre, aussi le passage des HBM aux HLM et présente la rare particularité d'utiliser alternativement la brique et la mignonnette. A noter, la parenté architecturale de cet ensemble, la tour notamment, avec le groupe scolaire Gabriel-Péri, très probablement signé du même Roland Boudier et situé un peu plus à l'est, rue Hélène-CochenneC et avenue Édouard Vaillant.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB165 CITE ROBESPIERRE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	Rue du Pont Blanc
<b>REF.CADASTRALES</b>	AH0039
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv310

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Le second chantier du nouvel office municipal d'HBM se situe au nord-est de la commune, toujours dans le quartier du Montfort. Confiée à l'architecte Roland Boudier, cette opération lui permet d'urbaniser le quartier en débutant la cité Robespierre (rues du Pont-Blanc et chemin des Prés-Clos) alors qu'il achève la cité du Montfort (rues du Pont-Blanc et Hélène-Cochennec), aussi dénommée Charles-Tillon.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction 1952-1955

La cité Robespierre, bien que non dénuée de qualités, n'a pas l'élégance de la cité du Montfort où l'architecte recourt à la fois à la brique et à la mignonnette (plaques de béton préfabriquées et gravillonnées).

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

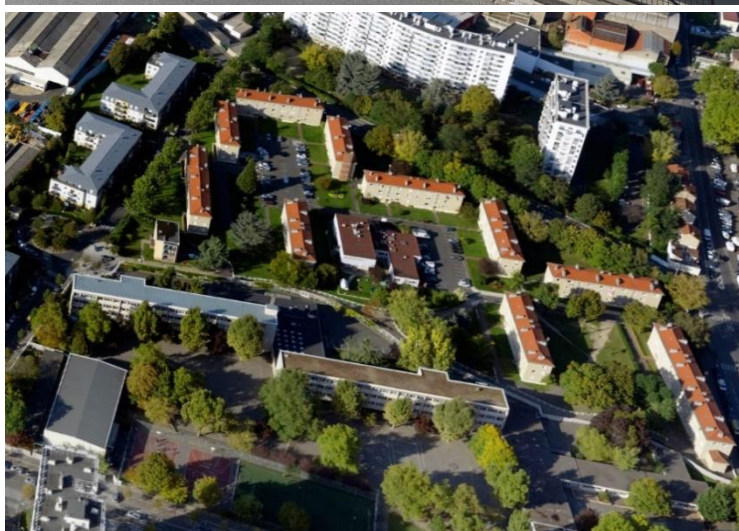
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





**AUB166 GRAND COLLECTIF - ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	Rue du Pont Blanc
<b>REF.CADASTRALES</b>	AO0108, AO0169, AO0172, AO0179, AO0180
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv311

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Dans le quartier de la Maladrerie, les architectes achèvent entre 1993 et 1995 l'opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) du Long-Sentier au plus près du cimetière communal.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : En projet dès 1989, cette opération qui lie l'OPHLM à la Sodédât 93 comprend 92 logements sociaux dont des duplex et triplex, 2 000 m<sup>2</sup> de surfaces d'activités et 80 m<sup>2</sup> pour un local municipal.

Physionomie et gabarit : En réaction à la cité de la Frette marquée notamment par les tours de Lopez, Holley et Boudier, Katherine Fiumani et Gilles Jacquemot se proposent de rompre avec le continuum bâti mais aussi avec l'environnement immédiat. Leur ensemble affirme donc haut et fort sa volonté de rupture. La forte volumétrie des toitures parées de couleurs et reprenant des motifs géométriques (losange, trapèze s'interpénétrant) constitue un véritable signal urbain. Par ailleurs, tirant le meilleur parti de cette parcelle tout en longueur, les architectes intègrent dans leur composition l'entrée du cimetière ainsi que les activités situés en rez-de-chaussée.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB167****QUERVEL - ANCIENNE USINE DE MATERIEL D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL, ACTUELLEMENT EQUIPEMENTS MUNICIPAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE
<b>ADRESSE</b>	35 Rue du Port
<b>REF.CADASTRALES</b>	H0208
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv051

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : L'entreprise Quervel, créée en 1843, installe une fabrique de graisse et d'huiles industrielles à Aubervilliers en 1897. En 1902, un bâtiment à acétylène est construit puis démoli en 1915. A cette époque d'importantes reconstructions ont lieu : la petite implantation initiale laisse place à des bâtiments édifiés tout le long de la parcelle en lanière qui relie la rue du Port au canal. L'activité des établissements Quervel s'arrête après la seconde guerre mondiale. Par la suite, le site est utilisé comme garage.

Physionomie du site : Les ateliers de fabrication, situés à gauche de l'entrée, sont à structures métalliques hourdiées de briques et éclairage zénithal par sheds. De l'autre côté de l'entrée, le bâtiment administratif en R +1 + combles est le plus intéressant. Construit durant la campagne de 1916, il présente une façade imposante et très éclectique, composée de briques, meulière et plâtre. Les baies sont cintrées et chaque niveau est souligné par une imposante corniche, moulurée tandis que les angles sont traités comme des pilastres de fausses pierres. Les façades de meulière sont épaissies par des lignes horizontales en brique. Ce bâtiment se prolonge sur cour par un bâtiment en béton et brique construit postérieurement. En dehors de l'espace de production ont été construits des logements, dont la maison du directeur, encore en place aujourd'hui au n° 43 de la rue. Le bâtiment en briques polychromes au n° 41 abritait, semble-t-il, les ouvriers de l'entreprise tandis que les ingénieurs étaient logés sur le site même.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB170 GROUPE SCOLAIRE EDGAR QUINET****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	2 Rue Edgard Quinet
<b>REF.CADASTRALES</b>	J0003
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv081

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Ce groupe scolaire de type "Jules-Ferry" est implanté le long de la rue ; trois ailes qui lui sont perpendiculaires délimitent quatre cours à l'arrière. Le corps de bâtiment donnant sur la rue se décompose en quatre parties, occupées à l'origine par l'école élémentaire (les trois sur la gauche) et la maternelle (à l'angle de l'avenue du Président-Franklin-Roosevelt).

L'école élémentaire est organisée symétriquement autour d'un pavillon central à R + 1, couvert d'un toit à quatre pentes et doté d'un fronton central équipé d'une horloge. Il est percé de sept travées de fenêtres avec des linteaux à arc surbaissé. Les deux ailes sont à rez-de-chaussée et comportent chacune sept travées de fenêtres cintrées ; les toits sont à longs pans, en tuile mécanique. L'ensemble est construit en pierres de taille avec un décor de briques polychromes rouges et émaillées vertes. On retrouve ce décor en frise courant sous la corniche. La maternelle était située dans le bâtiment en pavillon à l'angle de la rue Schaeffer.

Des inscriptions sur la façade portent : "Ville d'Aubervilliers", "Groupe scolaire Edgar Quinet", "Liberté, Egalité, Fraternité. République française". "J. Valez architecte (SC)", "Alfred Marie, entreprise de maçonnerie. 1905". Des extensions du bâtiment ont été réalisées postérieurement, à une date inconnue. Il s'agit de deux ailes perpendiculaires à R + 1 à l'arrière, comportant des façades en brique polychrome et des pilastres entre chaque travée.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB171 CENTRE NAUTIQUE - PISCINE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>CENTRE-VILLE</b>
<b>ADRESSE</b>	1 Rue Edouard Poisson
<b>REF.CADASTRALES</b>	V0080
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv200

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Historique / Implantation urbaine :

Consécutivement à l'élection de Jacques Karman à la tête de la ville en 1965, le Conseil municipal confie à Jacques Kalisz et Jean Perrottet de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture la réalisation d'un centre nautique qui sera mis en service quatre ans plus tard. Le terrain se situe en plein centre-ville, à l'emplacement d'un ancien terrain de sports et face au théâtre de la Commune que Perrottet cette fois associé à Valentin Fabre réaménageront vers 1976.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Programme / Evolution :

Réalisé entre 1967-1969.

A l'origine il comprenait 3 bassins (bassin de compétitions de 25 x 15 mètres, bassin d'initiation de 25 x 10 mètres et une fosse à plongeurs et plongées de 12 x 12 x 8 mètres). J. Kalisz et J. Perrottet proposent de les rendre autonomes afin de pouvoir n'en utiliser qu'un si nécessaire. La séparation des bassins permet également que les nageurs ne se gênent pas et l'implantation des annexes (cabines, vestiaires, douches,...) au même niveau que les bassins facilitent leur accès. Au dessus, placés à l'étage, se trouvent le hall d'entrée, les espaces réservés à l'origine à des expositions et un bar-restaurant.

D'une grande transparence grâce aux importants vitrages que prolonge le solarium, ce centre nautique a fait l'objet d'une rénovation en 2008-2010 qui visait à préserver les caractéristiques de cet équipement sportif majeur de la banlieue parisienne. Confiées à l'agence d'architecture Beguin et Maccchini, cette modernisation et mise aux normes se sont faites dans le respect patrimonial de ce bâtiment. Limitée pour l'essentiel à l'enveloppe du bâtiment, la mission a consisté notamment à créer une extension de l'entrée et rampe d'accès et à aménager un parvis latéral côté rue afin de mettre davantage en valeur la piscine dans le tissu urbain. A cette occasion, l'ossature secondaire fut remplacée tout comme les vitrages afin d'assurer une meilleure isolation.

En 2017, par le biais de la DRAC d'Île-de-France, le ministère de la Culture a décerné à cet édifice le label "Architecture contemporaine remarquable"

Physionomie et gabarit des différents éléments :

- Pavillon central : structure en béton armé
- Pavillon du gardien : structure mixte comprenant poteaux et poutres en charpente métallique, planchers et voiles en béton armé
- Les bassins sont conçus selon une structure porteuse en acier. Structure primaire disposée en diagonale par rapport à chaque bassin + une structure secondaire supportant les éléments de toiture et les vitrages. Les grands vitrages formant parois et plafond apportent une lumière abondante et permettent depuis l'extérieur d'apercevoir la structure.

Matériaux de construction :

Si les dispositions constructives de l'ensemble est complexe, les éléments porteurs utilisés sont standards et issus du commerce (poutres IPN). Autre originalité – alors que dans la plupart des piscines, le béton est privilégié pour les cuves des bassins, le choix se porte ici sur des bacs acier composés de plaques soudées provenant des chantiers navals de La Ciotat. L'artiste Max Soumagnac, opte, comme pour la bibliothèque de Pantin construite à la même époque, pour la polychromie des structures. Celles-ci sont réparties en trois unités clairement identifiables par leur couleur différenciée, soulignant ainsi la spécificité de chacun des bassins. Les cabines des vestiaires sont réalisées en éléments préfabriqués en Glasal (panneaux en amiante-ciment recouverts d'émail vitré) fournis par les Entreprises Noiret.

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :****Prescriptions** | /**Recommandations** | /





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB173 ENSEMBLE DU PASTEUR HENRI ROSER****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSENSE
<b>ADRESSE</b>	27 Rue Emile Augier
<b>REF.CADASTRALES</b>	G0130
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv319

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Cette distinction entre logements individuels et collectifs se lit aisément dans leur composition. Ils ont, en effet, créé une rue où les logements individuels en bande font face aux duplex ; l'ensemble s'achève par un équipement collectif qui donne sur le square du pasteur Henri-Roser, donnant son nom à l'opération achevée en 1988.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Dans le quartier du Landy, les architectes Dominique et Christine Carril réalisent pour l'OPHLM 60 logements dont 12 individuels et 48 collectifs dont 24 duplex. Anciens membres de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA), les Carril signent ici un ensemble modeste mais d'une grande rigueur formelle qui confère une vraie cohérence à l'ensemble.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB180 GRAND COLLECTIF - ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	PAUL BERT
<b>ADRESSE</b>	1, 2, 3, 4, 5 Rue Gaston Carré
<b>REF.CADASTRALES</b>	AV0071, AV0072, AV0085 à AV0087
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv308

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI****Historique :**

Partiellement réalisée, cette opération prévoyait de lotir la quasi-totalité de la rue Nouvelle (actuelle rue Gaston-Carré) située entre la rue Henri-Barbusse et la rue des Cités. A proximité immédiate de la manufacture d'allumettes, cet ensemble mêlant immeubles de logements pour célibataires et logements familiaux est conçu en 1930 par l'architecte Léo Polin pour la compagnie HOME (SA d'habitations et ouvrages modernes et économiques). Quatre immeubles, dont deux d'angle, sont finalement réalisés au plus près de la rue des Cités. Ces logements privés semblent résolument tournés vers la clientèle ouvrière relativement aisée que constituent les allumettiers.

**Physionomie et gabarit :**

De facture moderne, type "Paquebot", cet ensemble tranche avec les immeubles à destination équivalente, d'ailleurs rares dans cette période marquée par la crise économique.

R+4 à 5, 6 à 1 travées, Toiture terrasse avec balustrade. Enduit rouge, jaune et gris.

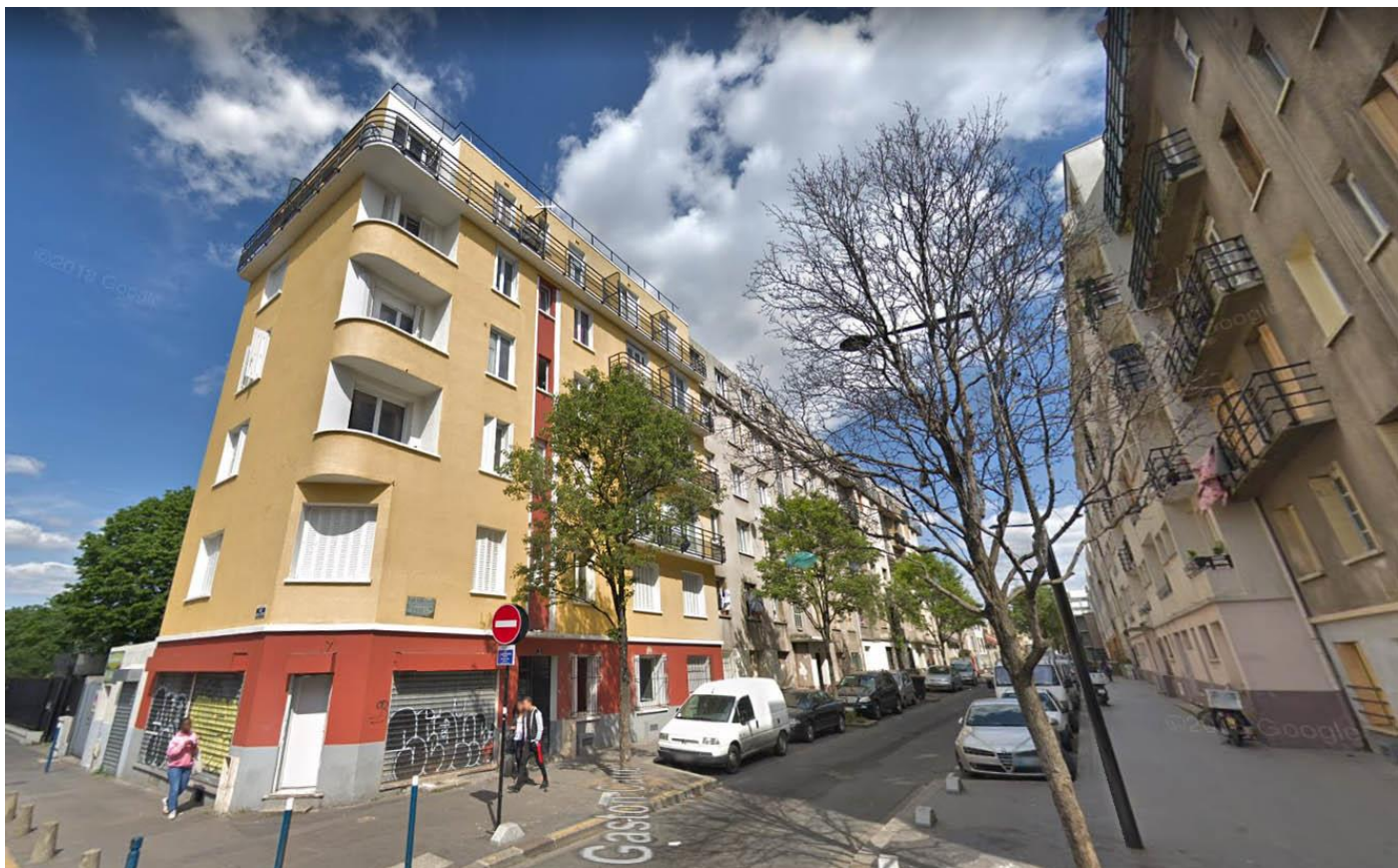
Situés en angle.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB183 PAVILLONS ET MAISON DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	16, 20 Rue Guyard Delalain
<b>REF.CADASTRALES</b>	AY0060 à AY0062
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Alignés sur la rue.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Physionomie et gabarit : R+1+C, 4 travées, Toiture à deux versants sur le pavillon, toiture terrasse sur l'annexe

Gros œuvre et matériaux de façade : Meulière / Brique rouge et grise

Présence d'un grand portail d'entrée situé sur la partie annexe : habitat + activité agricole avec ouverture sur une petite cour, présence d'un ancien garage, d'un atelier ?

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB185 STADE AUGUSTE DELAUNE ET TRIBUNE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	ROBESPIERRE / COCHENNEC / PERI
<b>ADRESSE</b>	35 Rue Hélène Cochenec
<b>REF.CADASTRALES</b>	AM0179
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Equipement sportif (terrain + tribune)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB189 NERSON ET COMPAGNIE - USINE DE CARTONNERIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VALLES / LA FRETTE</b>
<b>ADRESSE</b>	40 Rue Hemet
<b>REF.CADASTRALES</b>	AE0023
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv029

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI****Historique :**

La part la plus importante du site est construite entre 1887 et 1898. Pendant la Première Guerre mondiale, des activités de reliure et de collage de carton viennent s'ajouter à la fabrique de carton.

Fondée en 1802, la cartonnerie Nerson et Compagnie s'installe à Aubervilliers en 1887. Spécialisée dans la fabrication de carton, carte en feuilles, bobines de tickets et boîtes en tous genres la société ne cessera de développer et diversifier ses débouchés, papiers couchés et de fantaisie pour la reliure, la gainerie et maroquinerie puis les cartons d'emballage de substances alimentaires, pharmaceutiques, parfumerie etc. Les gérants Moïse et Paul Nerson, deux grands innovateurs, multiplient en ce sens les brevets d'inventions dans une quête de perfectionnement des procédés de fabrication et de diminution des prix de vente pour des produits restant encore onéreux (cratons emballage confection) : brevets sur les boîtes pliantes en carton (1903, 1907), les tubes en carton (1903), préparation de la pâte à papier (1912), fabrication de boîtes en carton d'une seule pièce (1912, 1918), fermeture des boîtes (1914), machines à fabriquer les cartons ondulés (1924, 1934) etc. En 1925, les Établissements Nerson Ainé comprenant en plus de l'usine d'Aubervilliers d'autres sites à La Guerche (Cher), Nevers (Nièvre) et Jouy-sur-Morin (Seine et Marne), se targuent d'être la plus importante entreprise de cartonnage d'Europe. Elle produit elle-même sa matière première, soit 15000 kilos de carton par jour, et réalise quotidiennement plus d'un million de boîtes. Rebaptisée Société de cartonnage et d'échantillonnage et de reliure d'Aubervilliers en 1941, l'entreprise est introduite en bourse en 1957 et rachetée 15 ans plus tard par Métal Box Company Overseas.

1892 : 150 ouvriers. 1903, 250 ouvriers + reste bournon.

**Physionomie et gabarit :**

La part la plus importante du site est construite entre 1887 et 1898. Pendant la Première Guerre mondiale, des activités de reliure et de collage de carton viennent s'ajouter à la fabrique de carton.

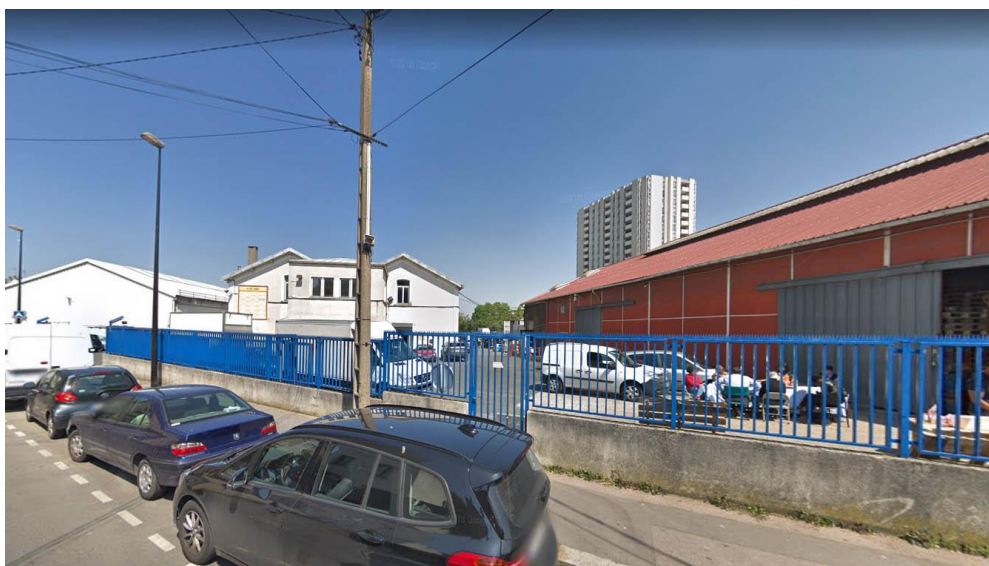
Le site est fermé par un mur de clôture en brique et meulière. Il se compose d'une série de bâtiments édifiés en relation avec les nécessités de la production. Face à l'entrée de la rue Hemet, on trouve des bureaux à un étage avec une toiture à deux pans en tuiles. Sur la droite se situe un petit pavillon de concierge de plain-pied. Encore plus à droite, le grand atelier de fabrication est à armature métallique et remplissage briques. La façade de la travée forme une enceinte extérieure à redents. L'éclairage se fait par lanterneaux. Sur la gauche se trouvent de petits ateliers en fer et briques à éclairage latéral. Le site est un témoin intéressant d'une ancienne activité aubervilliarie peu connue, celle de la cartonnerie.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB191 GROUPE SCOLAIRE JEAN MACE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	VILLETTE / QUATRE CHEMINS
<b>ADRESSE</b>	44 Rue Henri Barbusse
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0016
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv162

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ce groupe scolaire, le premier bâti à Aubervilliers, s'étend sur les trois rues des Postes, des Ecoles et Henri-Barbusse, où se trouvent la façade principale et l'entrée.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Physionomie générale : L'ensemble est représentatif des écoles construites sous la Troisième République, dont le style est souvent dit « Jules-Ferry ». De plan symétrique, avec des façades sévères mais soignées, il est construit en pierre de taille avec des éléments de décor discrets en brique polychrome.

Détails des physionomies et des gabarits des différentes corps de bâtiments :

- Du côté de la rue Henri-Barbusse, les façades des différents corps de bâtiment s'organisent symétriquement de part et d'autre d'un édifice central à R + 1, surmonté d'un clocheton très travaillé, portant une horloge. Les deux entrées, destinées à l'origine aux garçons et aux filles, sont disposées à chaque extrémité et sont surmontées d'un fronton triangulaire portant les inscriptions : "Jean Macé" et "Condorcet". Les trois baies centrales portent sur le linteau les dates "1876" et "1877" ; celle du milieu est ornée du blason de la ville. De part et d'autre s'étendent deux bâtiments à un niveau percés de cinq baies en plein-cintre. Ils sont délimités à chaque extrémité par un édifice à R + 1, percé de deux travées de baies à arc surbaissé et coiffé d'un toit à croupes.

- Du côté de la rue des Ecoles, un bâtiment à R + 1 comporte quinze travées régulières. Les mêmes matériaux - pierre de taille, décor de brique en allèges au rez-de-chaussée – ont été employés. Au 1er étage, les baies ont des linteaux cintrés en brique polychrome ; au 2e étage, des linteaux cintrés en pierre surmontés de briques. Les toits sont à croupes et en tuile mécanique.

- Du côté de la rue des Postes, on retrouve plusieurs corps de bâtiments : un premier à R + 1 et sept travées, les deux travées formant l'angle présentant une différence de traitement des linteaux, et un second, dans la continuité, à R + 1 et trois travées. Ce dernier bâtiment, moins haut, se retourne en longueur sur la cour. De l'autre côté de cette dernière, s'étend un bâtiment identique. L'édifice est bâti suivant les mêmes principes constructifs et décoratifs. L'ensemble actuel est sans doute le résultat d'agrandissements successifs que l'absence de plans et l'uniformité de l'architecture ne permettent pas d'identifier précisément.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB192 TENNIS MUNICIPAL - PAUL BERT****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	97 Rue Henri Barbusse
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0028
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

/

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB193 SEITA - USINE D'ALLUMETTES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	124 Rue Henri Barbusse
<b>REF.CADASTRALES</b>	AU0099, AU0101
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv004

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE****PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

## Historique :

En 1874, la Compagnie générale des allumettes chimiques, concessionnaire du monopole d'État sur l'activité allumetière, rachète la fabrique Delabarre installée sur le site depuis 1867. En 1900, la Direction générale des Manufactures d'Etat qui a repris le monopole de la production d'allumettes depuis 1889 décide de reconstruire entièrement l'ensemble dans le but d'y installer les nouveaux équipements permettant "la fabrication complète et continue des allumettes mises en boîte" (procédé Sévéne et Cahen). Le chantier est piloté par le service central des constructions et appareils mécaniques des Manufactures de l'Etat qui coordonne depuis sa création en 1844 l'ensemble des travaux des manufactures des tabacs. Les dessinateurs Guerquin, Urbain ou Jacquemart signent les plans du site d'Aubervilliers sous la supervision d'une direction composée principalement d'ingénieurs polytechniques (Paul Berdin, Tiburce Clugnet) soucieux d'appliquer leur modèle de la manufacture idéale, harmonieuse et rationnelle. La dernière extension en 1957 provoque la fermeture du site de Pantin qui fonctionnait aux Quatre-Chemins depuis un siècle. En effet, cette Manufacture d'allumettes reconvertie en entrepôt dans les années 1930 s'est effacée face aux magasins modernes d'Aubervilliers, conçus sur les plans de Roland Boudier, architecte albertvillarien. Cinq ans après sa fermeture en 1962, le site est repris par la Documentation française pour y installer ses services techniques et logistiques. En 2014, le groupe immobilier Sirius rachète le site et confie sa réhabilitation à l'agence MW architecture. Livré en 2015, il reçoit des locaux et laboratoires d'enseignement, la direction des affaires culturelles de la ville d'Aubervilliers et quelques ateliers privés. Ce site est le dernier témoin des Manufactures d'allumettes de la région parisienne depuis la disparition de celles de Pantin.

## Evolution de la physionomie architecturale du site :

En 1904 : la nouvelle manufacture présente ainsi une composition parfaitement symétrique des divers bâtiments, des architectures soignées et ornées de décors de briques, et une cheminée monumentale, point d'orgue de l'ensemble.

En 1909 : Construction de 5 nouveaux bâtiments sur des parcelles nouvellement acquises.

1914, 1934, 1956 et 1957 : autres agrandissements.

Entre 1993 et 1998 : les architectes François Leclercq et Fabrice Dusapin réalisent l'extension de locaux accolés aux bâtiments de 1904. Reprenant les principes du plan symétrique d'origine, les architectes associent des matériaux modernes (aluminium, acier, verre) à la brique pour créer un édifice totalement intégré à son environnement.

Les ingénieurs et architectes qui ont successivement travaillé à la construction du site se sont tous fait connaître pour avoir participé à la construction d'autres édifices de la SEITA. En dehors du personnel rattaché à la direction générale des manufactures de l'État, Boudier a également effectué un parcours important au sein de la compagnie puisqu'il réalise le pavillon des tabacs pour l'Exposition coloniale de 1931 puis celui de l'Exposition Universelle de 1937 en collaboration avec Mallet-Stevens, et enfin l'hôtel des tabacs du quai d'Orsay.

## Physionomie et gabarit du site actuels :

Son architecture caractéristique des grandes constructions industrielles du début du 20e siècle est particulièrement soignée et remarquablement mise en valeur depuis la réhabilitation de 1998. Son organisation initiale en U autour d'une cour a été conservée. On retrouve les deux pavillons de l'entrée qui dissimulent deux séries parallèles de magasins et ateliers. Au bout de l'allée centrale, les anciens laboratoires, les forges et la chaufferie ferment la cour. Là s'érige la dernière cheminée non tronquée de la SEITA en Ile

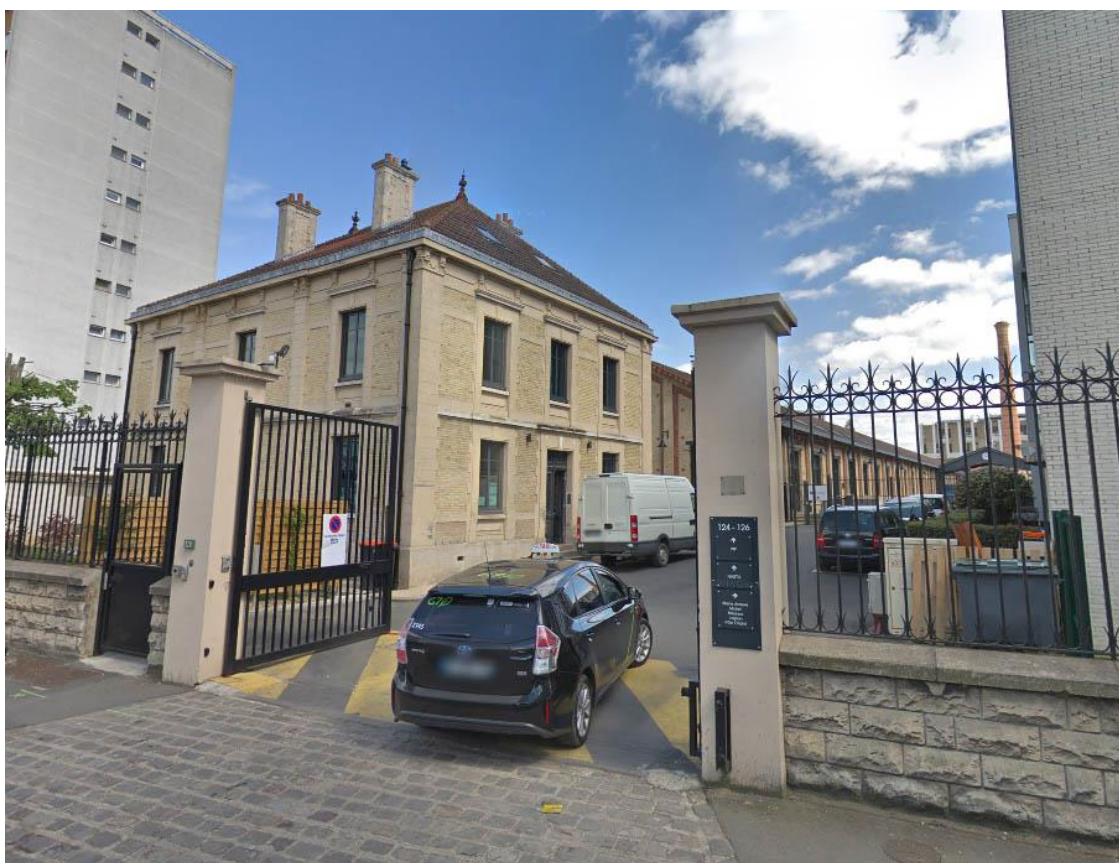
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

de France (ISMH, 2005). Tous les bâtiments, à structures métalliques hourdies de briques polychromes subtilement utilisées pour les décors de façade, contrastent avec le grand magasin en béton couvert de 18 sheds. Ce bâtiment, en bon état, sert aujourd'hui de centre de formation pour les agents de La Poste.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | à protéger sauf la cheminée qui est classée Monument Historique.

**Recommandations** | /



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB195****MALICET ET BLIN ; SKF - ANCIENNE USINE DE MATERIEL D'EQUIPEMENT INDUSTRIEL / ACTUELLEMENT EQUIPEMENTS MUNICIPAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	PAUL BERT
<b>ADRESSE</b>	66, 72 Rue Henri Barbusse
<b>REF.CADASTRALES</b>	BC0083
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv002

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

L'entreprise Malicet et Blin s'installe jadis sur deux sites en 1905 et 1911 (avenue Henri Barbusse et rue Trevet). En 1909, le passage souterrain reliant les deux usines est construit. Une partie du site de la rue Trevet est maintenant occupée par un lycée professionnel.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

**Historique :** L'usine fabriquait des engrenages et des pièces détachées pour machines-outils. En 1924, la construction d'une automobile, la "Malicet et Blin" y est tentée, mais le projet n'a pas connu de suite. L'usine employait 590 ouvriers en 1914 et 620 au lendemain de la première guerre mondiale. Elle a eu jusqu'à 800 salariés. Devenue propriété du groupe SKF, elle ferme en 1967. Le site de la rue Henri-Barbusse a été construit pour la plus grande partie entre 1908 et 1909 et s'est développé au gré des nécessités de production. L'établissement donnant avenue de la République a été bâti en partie dès 1873 (Etablissement Miremont), puis agrandi en 1901. L'ensemble a été cédé à Malicet et Blin en 1914. Actuellement, le site est occupé par le garage municipal.

**Physionomie et gabarit :** Les bâtiments sont organisés autour d'une cour. Sur la gauche se trouve un hall ouvert servant de remise aux voitures. Sur la droite, une longue travée à armature en acier riveté et remplissage en briques grises et blanches est couverte de cinq sheds. Deux halles occupent le fond de la cour. La plus grande présente en façade des pilastres en meulière. Son éclairage est assuré par un lanterneau et des baies vitrées en façade. L'autre halle a une structure en fer avec un remplissage brique et une toiture en sheds.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB196 MAISONS DE BOURG****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	79, 83 Rue des Cités
<b>REF.CADASTRALES</b>	AY0001; AY0007
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

N°79 :

Logement individuel privé + commerce

R+1, 1 à 3 travées en façade (7 travées visibles), Toiture en croupes

Brique rouge/blanche, pierre de taille

N°83 :

Logement individuel privé avec cour intérieur

R+1, Toiture à deux versants

Enduit.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB200 GRAND COLLECTIF - ENSEMBLE DE LOGEMENTS SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSENSE</b>
<b>ADRESSE</b>	89 Rue Heurtault
<b>REF.CADASTRALES</b>	D0179 à D0183, D0185
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv318

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Construction de logements collectifs avenue du Président-Franklin-Roosevelt et rue Heurtault, à l'emplacement d'une ancienne cité de transit.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction / Historique : Si les études sont lancées dès 1986, le chantier ne s'ouvre qu'en 1993 pour s'achever l'année suivante en 1994. Cette longue gestation est en partie due à la complexité du programme qui se propose de mêler logements, bureaux et activités. Plus limitée que prévue, la part dévolue aux activités a contribué à retarder le lancement de l'opération.

Maître d'œuvre : architectes Philippe Delis et Christian Girard

Maître d'ouvrage : OPHLM d'Aubervilliers

Programme : 95 logements (HLM)

Physionomie et gabarit :

Celle-ci se décline en deux bâtiments affectés à deux types de logements (77 PLA et 18 PLI). C'est en rez-de-chaussée de l'immeuble le plus important que s'installent les lieux d'activités, légèrement en saillie par rapport au reste de l'édifice. Plus largement, les architectes se sont livrés à un jeu très plastique en façade, encore renforcé par des aplats de couleurs vives : rouge des bardages pour les duplex, gris pour les locaux d'activités, jaune pour les accès.

Coursives, loggias et balcons ajoutent à la silhouette "paquebot" de l'édifice. Pour rompre l'effet de masse, les architectes ont conçu un petit square qui lie les deux bâtiments.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

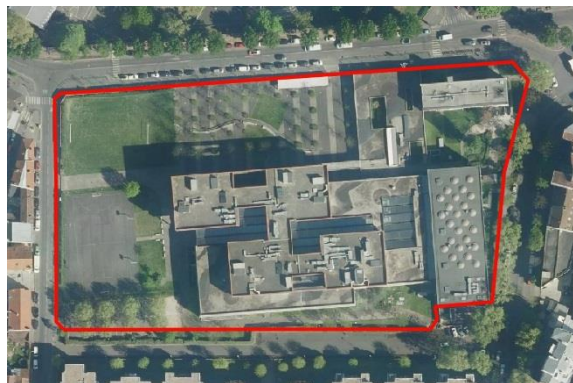


APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB211 LYCEE LE CORBUSIER****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VALLES / LA FRETTE</b>
<b>ADRESSE</b>	40 Rue Léopold Réchaussière
<b>REF.CADASTRALES</b>	AV0096
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv254

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Implanté au carrefour de trois rues,

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : L'opération de rénovation-reconstruction de ce lycée à structure métallique préfabriqué, construit dans les années 1960-1970, a été l'un des derniers chantiers de Pierre Riboulet. Un hommage à Pierre Riboulet a été rendu par Pascal Baudet, maire d'Aubervilliers le jour de l'inauguration : "Plus qu'une rénovation, il s'agit bien d'un acte architectural d'une rare qualité (...)" ("Auber Mensuel", n°134, décembre 2003).

Physionomie et gabarit : Il offre des façades différentes mais toutes très travaillées. L'ensemble se décompose en trois pôles réunis par un passage vitré doublé d'un cheminement extérieur protégé par une pergola en béton. Avenue du Docteur-Michaux, un bloc de brique rouge quasiment aveugle abrite le restaurant au rez-de-chaussée et le gymnase au-dessus. L'angle avec la rue Léopold-Réchaussière est occupé par un bâtiment entièrement vitré à l'exception du pignon en brique, dans lequel se trouvent deux étages de bureaux et deux autres de logement. Les ateliers et les classes sont hébergés dans le vaste bâtiment à l'arrière de la cour, dont la façade est organisée en strates horizontales alternant parties vitrées, bandeau de béton sablé blanc et couronnement de brique rouge. Ce dernier matériau, que l'on retrouve sur tous les bâtiments et sur le mur de clôture, est le fil conducteur de l'ensemble. Le mur de clôture est percé d'une longue ouverture horizontale offrant des vues sur l'intérieur. Les étages supérieurs du bâtiment de classes sont en porte-à-faux, soutenus par des pilotis ronds en référence à Le Corbusier.

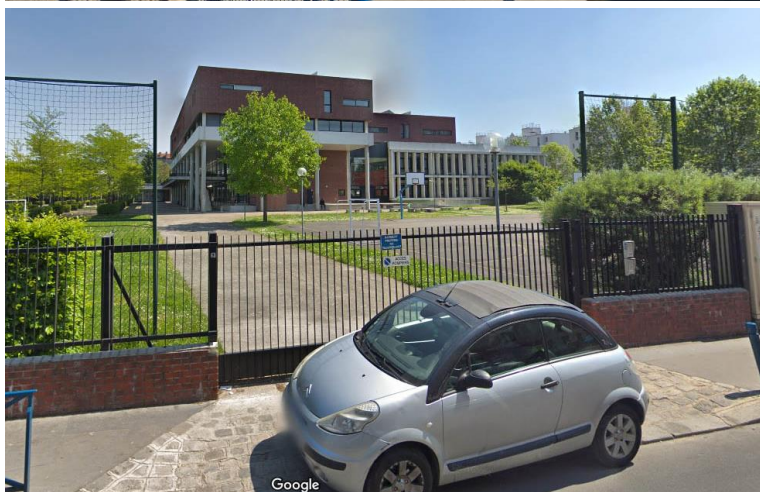
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB212 GRANDS COLLECTIFS - IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	150, 154 Rue Léopold Réchaussière
<b>REF.CADASTRALES</b>	AS0099
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv252

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Cet ensemble comprend des immeubles de logement qui s'étendent le long de la rue Léopold-Réchossière, avec un retour sur l'avenue Jean-Jaurès, l'angle étant marqué par un pan coupé. Le plan masse est complexe et asymétrique, ce qui s'explique par le fait que seule la moitié du projet initial a été construite. Des bâtiments disposés de manière symétrique devaient s'étendre jusqu'à la rue de La Motte (atlas départemental de la Seine, 1930-1939).

Les rez-de-chaussée sont occupés par des commerces sur l'avenue, par des logement et des entrées du côté de la rue, pensée comme la façade principale. Les façades sont plus soignées de ce côté, y compris les rez-de-chaussée.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Programme : L'ensemble comprend 220 logements et fait partie de l'OPAH centre-ville

Historique :

Entre 1925-1950. La réalisation de la moitié du projet seulement pourrait ainsi s'expliquer par une faillite. Construit au cours des années 1930, il était vide pendant la guerre et a donc été occupé par les allemands puis réquisitionné à la libération pour loger les familles sans abri.

Physionomie et gabarit :

La partie effectivement construite se compose de deux groupes de bâtiments enserrant des cours fermées sur la rue par des grilles. A R+6+C, les bâtiments possèdent des façades revêtues d'enduit blanc (en brique sur les cours), animées par des jeux de verticales - oriels et vitrage sur toute la hauteur des escaliers - et d'horizontales - balcons et traitement des ouvertures -, le résultat étant assez monumental.

Physionomie interne : L'absence de permis de construire ne permet pas de connaître les distributions ni le niveau de confort de ces immeubles affichant une certaine ambition en façade. Leur construction est par ailleurs entourée de mystère et l'ensemble a reçu le surnom d' "immeuble Stavisky" en raison de rumeurs concernant la probité douteuse du maître d'ouvrage.

Modénature et décors : Il s'agit du meilleur exemple, à Aubervilliers, d'architecture moderne – réinterprétée cependant - appliquée à un immeuble de rapport. Le traitement des pignons évoque le style paquebot avec ses retraits et ses coursives. Tous les bâtiments ont été conçus avec soin, y compris ceux implantés sur cour.

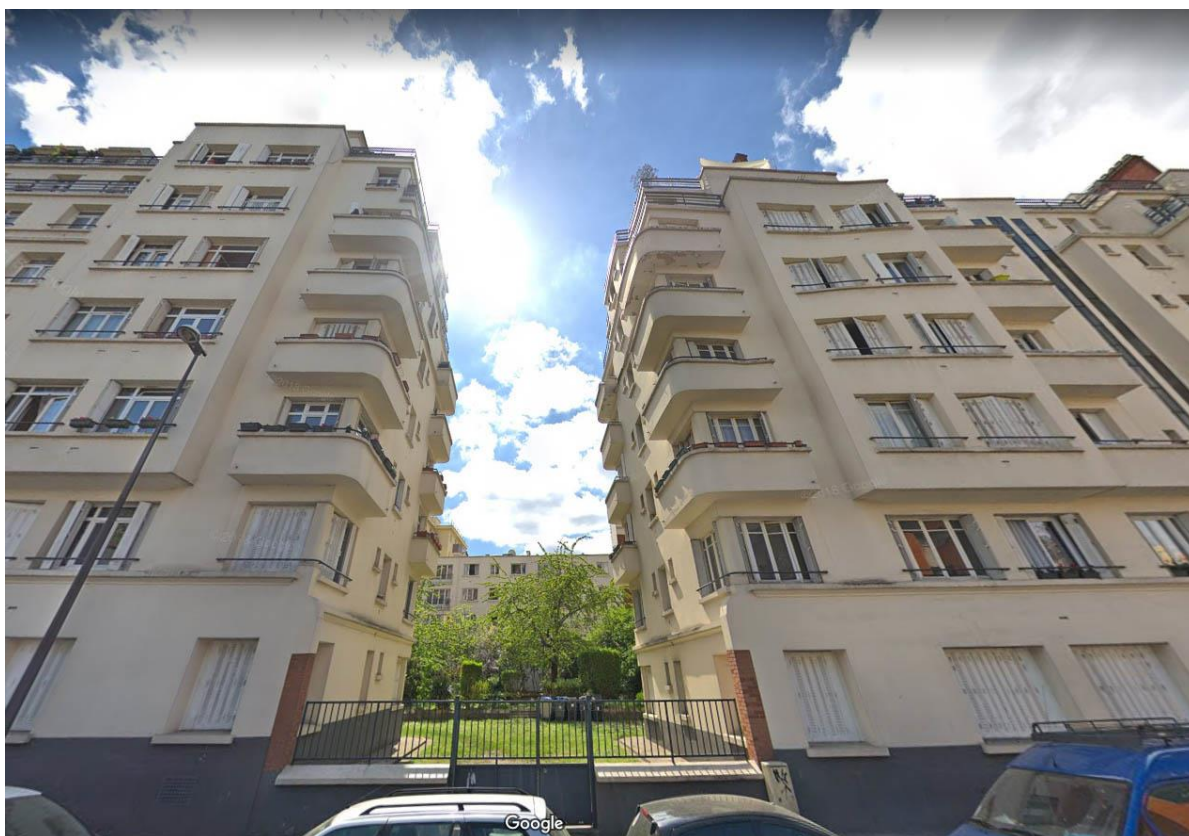
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB213 COMMISSARIAT DE POLICE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VALLES / LA FRETTE</b>
<b>ADRESSE</b>	16, 22 Rue Léopold Réchaussière
<b>REF.CADASTRALES</b>	AX0172, AX0176, AX0178
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv255

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ce bel objet, posé dans un environnement déstructuré, existe par lui-même, entre des immeubles de logements élevés et face aux arbres du groupe scolaire Jules Vallès.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Physionomie et gabarit : Avec ses murs de briques ondoyants le long de la rue, quasiment aveugles, le commissariat de police tient de la forteresse. Le mouvement élégant de la façade résout à lui seul la difficulté d'animer une façade sans ouvertures et sans modénature. Seul l'escalier à vis, implanté en premier plan, brise l'aspect monolithique. Sur la gauche, la paroi devient mur pour se rattacher à l'immeuble voisin et s'allège grâce à de grandes trouées. Ces percements et l'usage systématique de la brique évoquent irrésistiblement l'architecte américain Louis Khan.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB214 CITE DES MELEZES OU CITE RECHOSSIERE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	MALADRERIE / EMILE DUBOIS
<b>ADRESSE</b>	84, 102 Rue Léopold Réchaussière
<b>REF.CADASTRALES</b>	AP0223
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv305

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Grâce à sa physionomie en bois, l'ensemble s'insère discrètement dans le tissu urbain ancien.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique / Physionomie :

Après être intervenus à la Maladrerie, les frères Yves et Luc Euvremer se sont vus confier non loin de là une autre opération, mais de moindre importance, rue Rechossière. C'est la Société française d'habitations économiques (S.F.H.E.) qui leur commande en 1982 ces 69 logements sur une petite parcelle investie à la fin des années 1950 par une cité d'urgence Emmaüs. Achievé en 1989, cet ensemble se décline en quinze plots de logements (du F2 au F5, dont de nombreux duplex) articulés de part et d'autre d'une allée plantée très verte, utilisant au mieux tous les recoins qu'offrait le terrain. Construit intégralement en bois (excepté l'entrée et l'accès au parking), cet ensemble constitue l'une des rares réalisations de logements sociaux entièrement en bois de la région parisienne. Moins importante que la "Pièce pointue" d'Iwona Buczkowska au Blanc-Mesnil, l'opération des frères Euvremer, envisagée d'abord en béton, est née de l'incitation ministérielle subventionnant la construction en bois, sans pour autant en bénéficier. Bardés de bois de mélèze, ces logements offrent de vastes terrasses à ses locataires.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB215 GRANDS COLLECTIFS - ENSEMBLE LOGEMENTS SOCIAUX****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	MALADRERIE / EMILE DUBOIS
<b>ADRESSE</b>	139 Rue Léopold Réchaussière
<b>REF.CADASTRALES</b>	AR0108
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv304

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Bâtiments entourés de verdure.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : 1975-1976. L'opération de résorption d'habitat insalubre de la Maladrerie nécessitant des relogements avant les destructions, la maîtrise d'ouvrage s'est tournée vers l'architecte Henri-Pierre Maillard et son système modulaire. Issus d'une architecture proliférante adoubee par l'industrie, au contraire de celle de Renée Gailhoustet, ces logements construits à partir d'un module en forme de tabouret furent salués par le Plan Architecture Nouvelle et repris à de très nombreux exemplaires par l'industrie grâce au "label" "Modèles Innovations".

Physionomie et gabarit :

Plans déstructurés, anguleux, dotés de nombreuses terrasses avec des balcons en "pentes".

De R+2 à R+5, toits terrasses.

Gros œuvre et matériaux de façade :

Enduit blanc et béton.

Revêtement de panneaux en pierre imitant le grès, avec un aspect granuleux et décors de motifs géométriques incisés.

Rembardes en bois pour les balcons, peintes en orange.

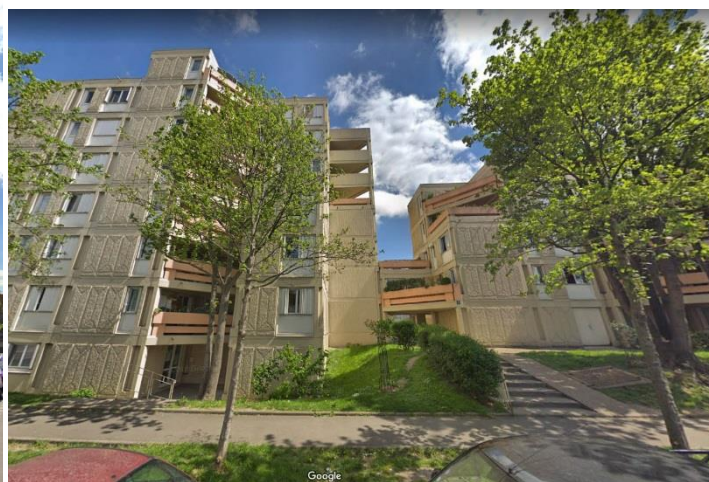
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB219 GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	1 à 5 Rue Paul Bert
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0032
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv245

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ensemble constituant l'angle de la rue.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1888

Maître d'ouvrage : Mairie d'Aubervilliers

Maître d'œuvre : Valez J. (architecte)

Historique : La construction de cette école s'inscrit dans le cadre de la vague de construction qui s'est produite sous la Troisième République, lorsque les lois votées par Jules Ferry (1881 et 1882) leur ont donné une impulsion importante. Leur esprit pourrait être résumé par les trois mots clés de gratuité, obligation, laïcité.

Physionomie et gabarit : La façade donnant sur la rue Paul-Bert est toute en longueur, composée d'un corps central en trois parties. Ce corps central est entouré de deux ailes symétriques à dix travées, jumelées deux par deux. L'ensemble, en pierre de taille, est à R + 1 et couvert de toits à deux pentes. A l'angle de la rue des Cités se trouve un bâtiment à R + 1 sans doute plus récent, prolongé par un mur rejoignant le gymnase.

Modénature et décors : Les deux travées centrales sont surmontées d'un entablement portant l'inscription « Liberté, Egalité, Fraternité », et d'un fronton triangulaire doté d'une horloge ; deux travées ainsi que les portes d'entrée sont disposées de part et d'autre. Les pignons des ailes latérales sont dissimulés par des frontons. Le gymnase possède une architecture très sobre. Il est percé d'une porte centrale et surmonté d'un pignon triangulaire percé d'une baie cintrée. Les façades latérales ont également des baies cintrées. En pierre de taille, le bâtiment est d'inspiration très classique, se référant à la fois à la Grèce au 18<sup>e</sup> siècle français

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB220 IMMEUBLES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>PAUL BERT</b>
<b>ADRESSE</b>	2, 4 Rue Paul Bert
<b>REF.CADASTRALES</b>	AZ0024, AZ0025
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv253

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Ensemble constituant l'angle de la rue.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Date de construction : 1912

Maître d'œuvre : Jeanneton G. (architecte)

Physionomie et gabarit : Ce groupe de trois immeubles de gabarit similaire (R + 4, quatre à six travées).

Matériaux, modénature et décors :

L'identité de leurs façades aux baies régulières repose essentiellement sur la décoration. Sur fond de brique claire (grise), elles déclinent toutes les trois des motifs différents. L'édifice d'angle possède un soubassement en meulière tandis que les étages au jeu de brique rouge et émaillée turquoise sont rythmés par des bandeaux en enduit clair. Sa porte cintrée en fer et verre d'inspiration art nouveau mais à encadrement de stuc et de brique plus rococo dessert également l'immeuble mitoyen.

Ce dernier, construit en 1912 par G. Jeanneton, possède le même rez-de-chaussée en meulière mais les étages sont ornés de frises de brique rouge en relief et les linteaux des fenêtres sont différents. Le même architecte a probablement construit l'immeuble d'angle. Le n° 4 se distingue par des éléments de céramique, cabochons et frise en relief sous le bandeau, représentant des guirlandes de vigne.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Communes pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB221 M. LEGRAND - ENTREPOT COMMERCIAL****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	5 Rue Paul Doumer
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0071
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv108

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Accessible depuis la rue de La Courneuve la halle a été étendue dans les années 1990 pour recevoir un quai de déchargement.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

L'ensemble a été construit au milieu des années 1930 sur une parcelle traversante.

Physionomie et gabarit du site :

D'une architecture soignée mais sobre, l'ensemble est par son organisation et ses matériaux représentatif des entreprises de petites échelles installées en banlieue parisienne.

Il comprend sur la rue Paul Doumer un pavillon de deux niveaux dont la façade présente une mise en œuvre de pierres de meulière et de moellons de calcaire. Les baies en anse de panier sont couronnées de décor associant briques et ciment peint formant clef saillante.

Une porte cochère donne accès à la cour desservant l'aile arrière du pavillon et la halle d'entrepôt. Les deux présentent des façades en briques. La halle d'une superficie de 150 m<sup>2</sup> présente une structure métallique laissée apparente. La toiture est à deux pans, et est traversée par un lanterneau vitré.

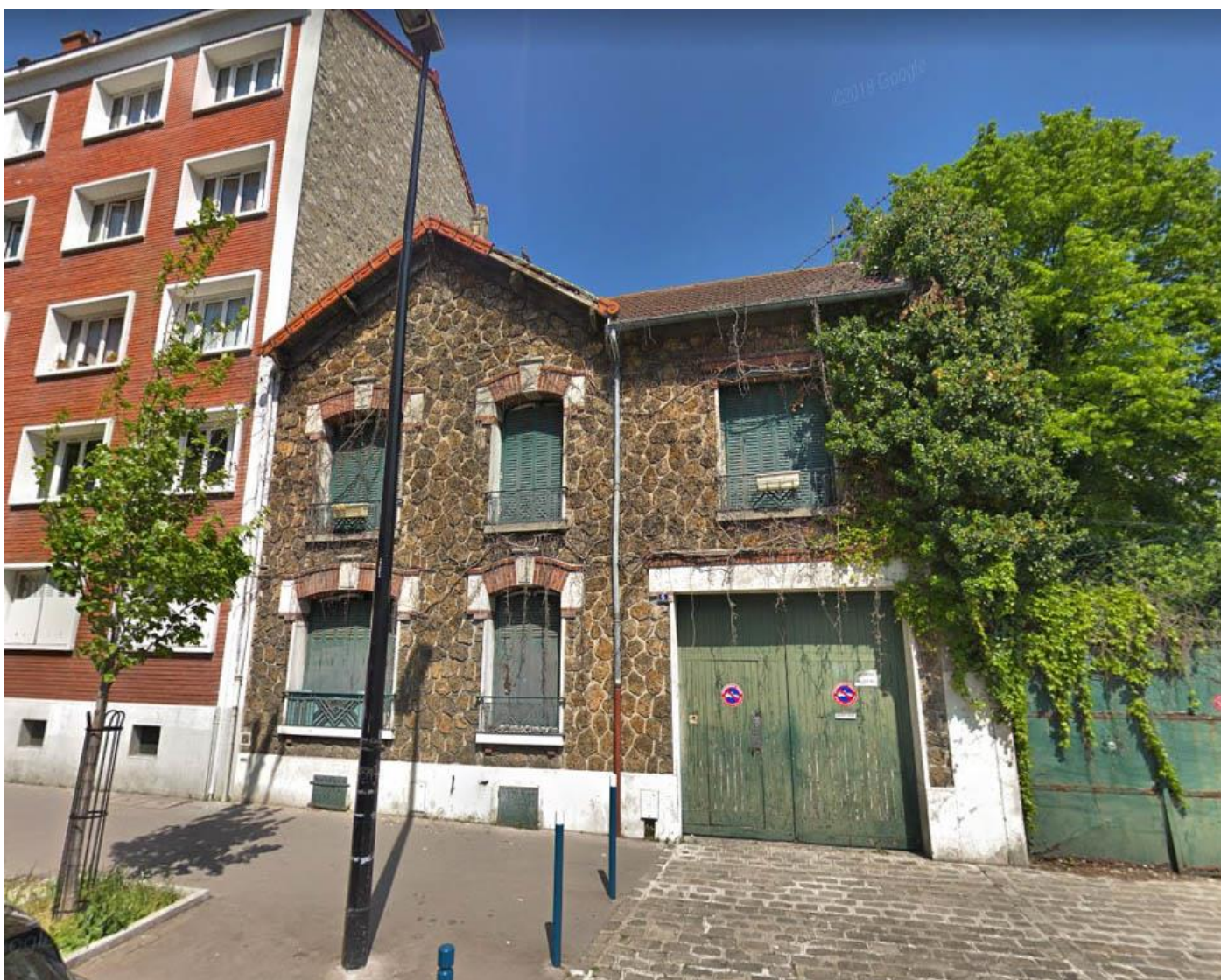
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB222 M. DESMULLES - ATELIERS****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>MALADRERIE / EMILE DUBOIS</b>
<b>ADRESSE</b>	9 Rue Paul Doumer
<b>REF.CADASTRALES</b>	AD0040
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv107

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

L'ensemble est soigné, représentatif des ateliers en milieu urbain dense construit à la même époque.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

La halle métallique :

Constituée de trois travées de sheds est attestée au milieu des années 1930.

Le pavillon à usage de bureaux et logement :

Construit en 1950 par l'architecte Henri Péping.

Il se compose de deux niveaux élevés en maçonnerie de moellons de calcaire et de pierres de meulière recouvrant tous les premiers niveaux. L'étage est recouvert d'un parement de biquette en mulot. La composition est symétrique, marquée par deux grandes ouvertures latérales au rez-de-chaussée pour le passage des véhicules et trois baies à l'étage. La toiture est à deux pans couverte de tuiles mécaniques. Les ferronneries des barres d'appui des fenêtres présentent des motifs Art déco de qualité.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB225 ETABLISSEMENTS FASSIOLA****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE</b>
<b>ADRESSE</b>	5, 7 Rue Régine Gosset
<b>REF.CADASTRALES</b>	H0178
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv193

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Mauvais état. L'ensemble mériterait d'être préservé.

Date de construction : 1925 (1930 : surélévations effectuées)

Le site abritait les établissements Fassiola, entreprise de travaux publics (Voir fiche AUB228).

Gros pavillon :

Physionomie et gabarit : R + 1 + combles se poursuit par un mur en meulière percé d'une porte et d'un portail.

Matériaux de façade et gros œuvre : Pierres meulières, briques et enduit.

Fonctions initiales : Abrisait des bureaux, le logement du directeur et à l'arrière, sur cour, par le logement des ouvriers. Le pavillon a un caractère régionaliste avec sa vaste toiture à deux pentes en tuile mécanique et ses grandes lucarnes. Celle du centre, surdimensionnée, rappelle les loggias italiennes.

Décors et modénature : Une frise en brique formant des motifs de vannerie court sous la toiture. Les baies du rez-de-chaussée sont cintrées, celles du 1er étage ont des appuis en saillie. La porte en plein-cintre est en fer et verre. La façade sur cour est en brique peinte en crème, avec une coursive? de bois desservant trois fenêtres (le rez-de-chaussée est invisible) et un toit en demi-croupe. A l'arrière, le logement des ouvriers, mitoyen, est également en brique peinte, avec la même coursive en bois mais le toit, plus bas, est à deux pentes (versants).

Bâtiment : en meulière et brique. Anciennes écuries transformées en garage dans les années 1930.

Autres bâtiments : ateliers et hall de stockage des matériaux de construction.

Cet ensemble ferme une grande cour entourée de bâtiments en rez-de-chaussée ou à un étage, en ruines.

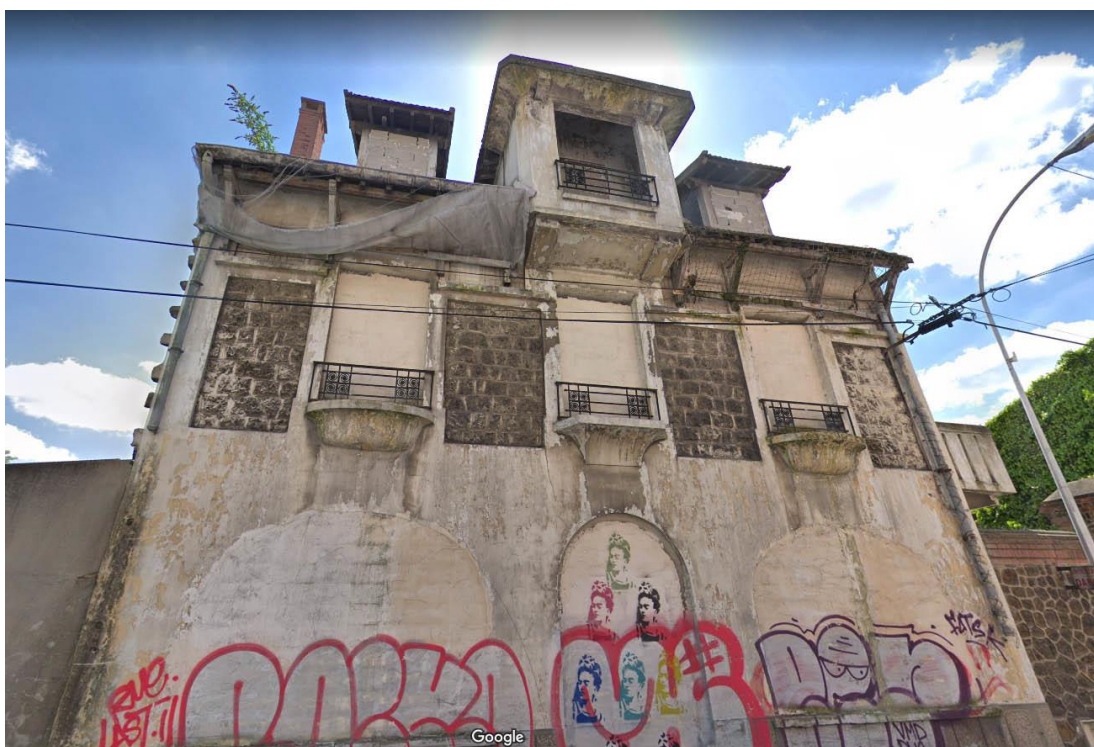
**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

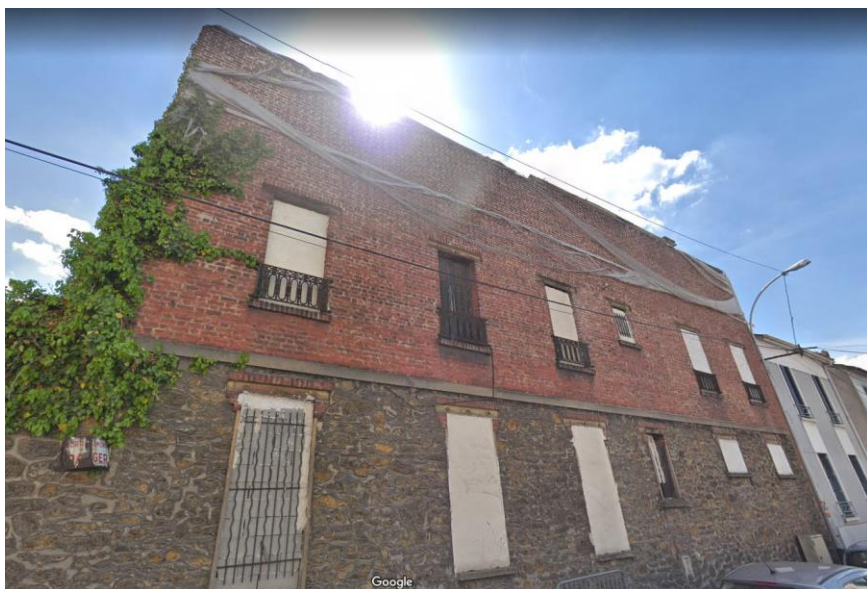
APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



**AUB228 CITE CARNOT****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>FIRMIN GEMIER / SADI CARNOT</b>
<b>ADRESSE</b>	31 Rue Sadi Carnot
<b>REF.CADASTRALES</b>	BF0142
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv122

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Cet ensemble a été conçu pour s'intégrer au mieux à l'environnement urbain tout en considérant les nécessités d'espace des entreprises. Ainsi les bâtiments, largement inspirés des logements, s'alignent sur la rue en offrant le maximum de lumière par de larges baies vitrées et présentent des terrasses plantées. Ce site représente un bon exemple de l'adaptation de l'architecture industrielle aux nouvelles normes du marché où prédominent, en centre urbain, les petites structures.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Mauvais état; L'ensemble mériterait d'être préservé.  
 Date de construction : 1925 (1930 : surélévations effectuées)  
 Le site abritait les établissements Fassiola, entreprise de travaux publics (voir fiche AUB225).  
 Gros pavillon :  
 Physionomie et gabarit : R + 1 + combles

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB229****SOCIETE PARISIENNE DE PRODUITS CHIMIQUES - USINE DE PRODUITS CHIMIQUES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE
<b>ADRESSE</b>	57 Rue Saint-Denis
<b>REF.CADASTRALES</b>	B0039
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv149

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Deux espaces se font face de part et d'autre d'une petite cour.

Premier bâtiment : R+2, 2 à 4 travées, toiture monopente

Second bâtiment (halle/hangar) : R+1, 3 travées, avec toiture en sheds

Pierres et enduit beige.

Mauvais état de conservation.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine





APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB231 SOCIETE PHILIPPAULT ET FILS - USINE DE PETITE METALLURGIE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	LANDY / PLAINE / MARCREUX / PRESSEUSE
<b>ADRESSE</b>	31, 35 Rue Saint-Denis
<b>REF.CADASTRALES</b>	D0080
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv152

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI****Historique :**

L'entreprise de cartonnage Drevet s'installe en 1953 sur le site. Trois ans plus tard, la société Philippault le reprend pour y faire de l'impression sur métaux. Le propriétaire établit personnellement les nouveaux plans du site et en particulier la façade du bâtiment administratif.

**Physionomie et gabarit :**

Cette façade traitée sobrement mais avec des références modernes certaines (éclairage en bandeau, toit-terrasse) est une peau apposée sur un atelier couvert de sheds.

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB237 ILOTS D'INTERET - ENSEMBLE PAVILLONNAIRE****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	AUBERVILLIERS
<b>QUARTIER</b>	CENTRE-VILLE
<b>ADRESSE</b>	59, 61 Rue Schaeffer
<b>REF.CADASTRALES</b>	I0054, I0055
<b>SOURCES</b>	

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique       Architectural       Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

Alignement sur la rue. Cour intérieure. Alignement en profondeur de plusieurs logements de type pavillonnaire.

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Logements individuels privés  
 Mauvais état du côté du 61  
 N°59 (bâtiment visible depuis la rue) :  
 RDC, 3 travées, Toiture à deux versants  
 Brique grise/rouge  
 Ensemble de petites maisons de bourg/d'origine rurale (?)

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

**Prescriptions** | /

**Recommandations** | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaine Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

**AUB238****LABORATOIRE DE L'ORGANOTECHNIE - USINE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES****LOCALISATION**

<b>COMMUNE</b>	<b>AUBERVILLIERS</b>
<b>QUARTIER</b>	<b>VILLETTE / QUATRE CHEMINS</b>
<b>ADRESSE</b>	34 Rue Trevet
<b>REF.CADASTRALES</b>	BD0109
<b>SOURCES</b>	Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de la Seine-Saint-Denis - 001inv060

**CRITERES DE PROTECTION :**

Historique
  Architectural
  Culturel

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE**

/

**PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI**

Historique : André Badreau, docteur en pharmacie et dirigeant des laboratoires de L'Organotechnie, quitte ses locaux parisiens pour ouvrir de nouveaux ateliers à Aubervilliers en 1929. Il y poursuit les activités de l'entreprise créée par son père, Joseph Badreau, et spécialisée dans la préparation de produits opothérapiques à base d'organes animaux provenant des abattoirs de La Villette. Glandes, pancréas, cervelles ou mamelles subissent diverses opérations de pulpage, moudage, dessiccation par procédés frigorifiques, séchage sous vide, délipoïdation par l'éther, broyage et distillation pour obtenir de l'ovarine, de l'hypophysie, de la thyroïdine ou de la protastine. Vers 1945, l'entreprise transfère ses activités de traitement et dégraissage des organes par l'éther et l'acétone dans sa nouvelle usine construite à La Courneuve. L'établissement d'Aubervilliers conserve la préparation de produits opothérapiques jusqu'au milieu des années 1950 avant que le site ne soit repris par un atelier de mécanique générale. Cette entreprise se spécialise peu de temps après dans la fabrication de petites pièces métalliques dont le matériel de pêche, plomb et hameçon. En 2004, alors que la société avait cessé son activité, de nombreuses machines-outils étaient encore en place, tours horizontaux, presses, moutons, aléseuses, tréfileuses etc.

Reconverti en logements, le site subit des transformations dont l'ouverture et la dépose de plusieurs m<sup>2</sup> des toitures en sheds afin d'agrandir la cour centrale. Les façades sont reprises et rénovées. La cheminée, l'élément emblématique du site, est quant à elle conservée.

Physionomie du site :

- A l'exception des activités nécessitant l'usage d'éther et isolées dans un local spécial, l'ensemble des opérations se concentre dans un atelier de 300 m<sup>2</sup> couvert d'une toiture en sheds.

- A droite de l'entrée, se trouve un second bâtiment, regroupant les bureaux, laboratoire, salle des chaudières et dépôt de charbon (toiture terrasse). En 1935, le bâtiment des bureaux et laboratoires est surélevé d'un niveau. Afin de - conserver l'harmonie de la façade, l'acrotère? dissimulant les sheds est également surélevé, et les divers décors en ciment couronnant les baies sont reproduits.

- A son extrémité, marquant l'angle de la rue, a été édifiée une cheminée d'usine en briques rouges, haute de 30 mètres, pour l'évacuation des fumées ainsi que des vapeurs des divers appareils, étuves et alambics.

- Enfin, à gauche de la cour, un dernier bâtiment construit avant l'installation de l'entreprise, abrite le garage, les réserves et stock d'emballage ainsi que le logement du gardien à son étage (toiture à deux pans).

Gros œuvre et matériaux de façade : Béton et briques, poteaux en acier laminé (assise intermédiaire de la toiture)

Etat de conservation : Mauvais

**CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**

Prescriptions | /

Recommandations | /

APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020



APPROUVE PAR DELIBERATION DU CONSEIL DE TERRITOIRE LE 25 FEVRIER 2020

Mis en compatibilité par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024 approuvant la déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal de l'établissement public territorial de Plaines Commune pour l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine

